

MEYRIN

2022

COMPTE RENDU
ADMINISTRATIF
ET FINANCIER



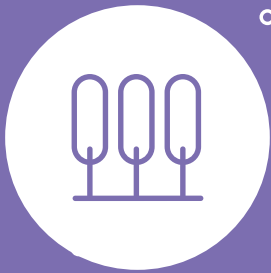


TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF	5
CONSEIL MUNICIPAL	6
CONSEIL ADMINISTRATIF	11

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	12
AÎNÉS	30
BIBLIOTHÈQUE - ARCHIVES	36
CULTURE	42
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI	50
ENVIRONNEMENT	60
ÉTAT CIVIL	74
FEU ET SECOURS	78
GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	82
PETITE ENFANCE	88
POLICE MUNICIPALE	98
PROTECTION CIVILE	104
SPORTS	108
THÉÂTRE FORUM MEYRIN	120
URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE	126

FINANCES	142
-----------------------	------------

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au Président du Conseil municipal,
A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Aux habitantes et habitants de la ville de Meyrin,

En conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous vous adressons notre compte rendu administratif et financier 2022.

Ce document de synthèse vous permettra de mesurer l'ampleur des activités déployées en 2022 par l'administration communale, l'ensemble des prestations sportives et culturelles, environnementales et sociales offertes à la population ainsi que l'importance des investissements mis en œuvre et développés au profit de tous, habitants, travailleurs ou simples visiteurs de Meyrin !

Cette année 2022 restera comme une année exceptionnelle et à plus d'un titre.

Sur le plan humain d'abord, puisqu'après deux années placées sous le joug de la COVID-19, cette année aura été celle des retrouvailles. Nous aurons ainsi pu profiter des bons moments de convivialité, des repas entre amis ou en famille et à nouveau vaquer à nos occupations favorites.

Une année durant laquelle Meyrin aura brillé sur le plan national avec l'obtention au tout début janvier du prestigieux Prix Wakker, reçu des mains de Madame la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga lors d'un grand rassemblement populaire, le 25 juin, sur la Campagne Charnaux. Mais aussi avec la visite extra-muros du Conseil fédéral, le 27 avril, reçu pour son traditionnel bain de foule sur l'esplanade des Récréations, au cœur de l'écoquartier des Vergers par près de 1'000 personnes !

Quant aux finances communales, nous nous attendions à une année difficile en établissant le budget de fonctionnement, avec un déficit de plus de 6,2 millions estimés. Mais c'était sans compter une guerre à quelques heures d'avion à peine de chez nous et à une crise énergétique sans précédent qui auront, sur nos finances, un résultat inespéré puisque celles-ci enregistrent aux comptes un excédent de revenus de 22,7 millions. Vous trouverez le détail des chiffres et les analyses de ceux-ci dans les pages à suivre.

Le Conseil administratif tient ici à remercier chaleureusement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leur professionnalisme et leur engagement au quotidien pour le bien-être de la population meyrinoise.

Il tient à remercier également l'ensemble des acteurs qui s'engagent tout au long de l'année pour la gestion du « Vivre Ensemble » si cher à Meyrin : conseillères et conseillers municipaux, présidents et membres des sociétés communales, entrepreneurs, indépendants, citoyennes et citoyens.

Et sans plus attendre, nous vous invitons à feuilleter l'album 2022 meyrinois !

Le Conseil administratif :

Laurent TREMBLET

Maire

Nathalie LEUENBERGER
Conseillère administrative

Eric CORNUZ
Conseiller administratif

CONSEIL MUNICIPAL

MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, le Conseil municipal a enregistré les mutations suivantes :

- **25 janvier 2022** : assermentation de Mme Cosima Deluermoz (DC/VL) en remplacement de M. Nicolas Squillaci, démissionnaire, conseiller municipal de 2015 à 2021 ;
- **3 mai 2022** : assermentation de M. Pierre-Henri Willi (PLR) en remplacement de M. Albion Makolli, démissionnaire, conseiller municipal de 2021 à 2022 ;
- **13 septembre 2022** : assermentation M. Etienne Froidevaux (Ve) en remplacement de Mme Louisa Saratsiotis, démissionnaire, conseillère municipale de 2020 à 2022 ;
- **22 novembre 2022** : assermentation de M. Martin Trippel (UDC) en remplacement de M. David Dournow, démissionnaire, conseiller municipal de 2020 à 2022.

Suite au changement dans la loi sur l'administration des communes à l'article 7, datant du 6 novembre 2021, le Conseil municipal a voté la délibération n° 2022-05a, le 3 mai 2022, concernant la révision du règlement du Conseil municipal afin d'y introduire la notion des suppléants. Un membre suppléant a les mêmes droits et devoirs qu'un membre titulaire du Conseil municipal. Il est le candidat ayant obtenu le plus de suffrages après le dernier élu de la liste du groupe ou est désigné par mandat complémentaire s'il n'y a plus de «viennent-ensuite». Toutefois, le suppléant ne peut faire partie du Bureau, ni être nommé président ou rapporteur d'une commission, ni être désigné chef de groupe. Par contre, il peut remplacer un membre titulaire du même parti politique que lui lors d'une séance ordinaire ou extraordinaire.

Le Conseil municipal a donc procédé à l'assermentation des suppléants suivants :

- **13 septembre 2022** : M. Martin Trippel (UDC), M. Marc Helfenstein (DC-VL), Mme Jenny Bettancourt (Ve) et M. Antoine Frehner (PLR)
- **11 octobre 2022** : Mme Claire Heiniger, (Ve)
- **22 novembre 2022** : M. Gaetano Berardi (UDC).

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour la nouvelle législature, s'étendant de 2020 à 2025, la composition du Conseil municipal au 31 décembre 2022 est la suivante :

Les socialistes de Meyrin-Cointrin (9 sièges)
Mme Dimopoulos, MM. Brocard, Fabre, Fontanini, Halimi, Hillemanns, Iswala, Loureiro et Sanchez

Les vert-e-s de Meyrin-Cointrin (8 sièges)
Mmes Hartmann, Murciano, Tschudi-Spiropulo et Um, MM. Amato, Boccard (Damien), Bucher et Froidevaux

Parti démocrate-chrétien et Vert'libéraux de Meyrin-Cointrin (5 sièges)

Mmes Boccard (Yolande) et Deluermoz, MM. Clerc, Scandurra et Seeger

Les libéraux radicaux de Meyrin-Cointrin (5 sièges)

MM. Boccard (Pierre), Grognoz, Lorentz, Serrano et Willi

UDC Meyrin-Cointrin (4 sièges)

Mme Schweizer, MM. Ferati, Nobs et Trippel

Mouvement citoyens genevois (3 sièges)

Mmes Billet et Husanovic, M. Rheiner

Hors parti

M. Gaetanino

Au cours de la séance du 31 mai 2022, le Bureau du Conseil municipal a été formé comme suit :

Président : M. Hysri Halimi (Parti socialiste de Meyrin-Cointrin)

1^{ère} vice-présidente : Mme Esther Um (Les Vert-e-s de Meyrin-Cointrin)

2^e vice-président : M. Tobias Clerc (Parti démocrate-chrétien et Vert'libéraux de Meyrin-Cointrin)

1^{er} secrétaire : M. Fabien Grognoz (Les libéraux-radicaux de Meyrin-Cointrin)

2^e secrétaire : M. Cyril Nobs (Union démocratique du centre)

Membre : M. Fabrice Rheiner (Mouvement citoyen genevois)

COMMISSIONS MUNICIPALES

Administration générale

Président : T. Clerc (DC/VL)

Membres : D. Boccard, D. Bucher, C. Deluermoz, M. Fabre, M. Fontanini, F. Grognoz, S. Lorentz, D. Loureiro, C. Nobs, F. Rheiner, A. Schweizer, P. Seeger et A. Tschudi-Spiropulo

Alimentation durable ad hoc

Président : M. Fontanini (PS)

Membres : P. Boccard, Y. Boccard, D. Bucher, E. Dimopoulos, M. Fabre, B. Ferati, E. Froidevaux, E. Hartmann, H. Hillemanns, S. Husanovic, C. Nobs, A. Scandurra et P.-H. Willi

Citoyenneté participative et vie de quartier

Président : P. Boccard (PLR)

Membres : E. Dimopoulos, M. Fontanini, F. Grognoz, E. Hartmann, H. Hillemanns, S. Husanovic, C. Nobs, A. Scandurra, P. Seeger, P. Serrano, M. Trippel, A. Tschudi-Spiropulo et E. Um

Cœur de Cité ad hoc

Présidente : C. Murciano (Ve)

Membres : M. Amato, I. Billet, D. Boccard, P. Boccard, D. Bucher, C. Deluermoz, M. Fabre, M. Fontanini, P. Iswala, C. Nobs, A. Schweizer, P. Seeger et P. Serrano

Cohésion sociale et économie

Président : D. Boccard (Ve)

Membres : Y. Boccard, T. Clerc, B. Ferati, M. Fontanini, E. Froidevaux, F. Grognoz, H. Hillemanns, S. Husanovic, S. Lorentz, C. Murciano, F. Sanchez, M. Trippel et E. Um

Coopération et solidarité internationales

Président : P. Iswala (S)

Membres : P. Boccard, Y. Boccard, C. Deluermoz, E. Dimopoulos, B. Ferati, E. Hartmann, S. Husanovic, D. Loureiro, F. Sanchez, A. Schweizer, A. Tschudi-Spiropulo, E. Um et P.-H. Willi

Développement urbain

Président : P. Seeger (DC/VL)

Membres : M. Amato, I. Billet, P. Boccard, D. Bucher, T. Clerc, B. Ferati, H. Halimi, P. Iswala, C. Nobs, F. Sanchez, A. Scandurra, P. Serrano et A. Tschudi-Spiropulo

Environnement durable

Présidente : S. Husanovic (MCG)

Membres : I. Billet, P. Boccard, Y. Boccard, E. Brocard, D. Bucher, E. Froidevaux, B. Ferati, H. Halimi, H. Hillemanns, P. Seeger, M. Trippel, E. Um et P.-H. Willi

Finances

Président : M. Amato (Ve)

Membres : D. Boccard, P. Boccard, T. Clerc, C. Deluermoz, M. Fabre, F. Grognoz, H. Hillemanns, D. Loureiro, C. Murciano, C. Nobs, F. Rheiner, A. Schweizer et E. Um

Inclusion et diversité

Président : C. Nobs (UDC)

Membres : Y. Boccard, E. Brocard, E. Dimopoulos, C. Deluermoz, B. Ferati, F. Grognoz, E. Hartmann, S. Husanovic, S. Lorentz, D. Loureiro, C. Murciano, A. Schweizer et A. Tschudi-Spiropulo

Liaison

Président : H. Halimi (Président du Conseil municipal)

Membres : M. Amato, P. Boccard, M. Fabre, F. Rheiner, A. Scandurra et A. Schweizer

Santé et sécurité

Présidente : A. Schweizer (UDC)

Membres : M. Amato, I. Billet, E. Brocard, D. Bucher, C. Deluermoz, B. Ferati, H. Halimi, E. Hartmann, P. Iswala, S. Lorentz, A. Scandurra, P. Serrano et M. Trippel

Travaux publics et entretien des bâtiments

Président : P. Serrano (LR)

Membres : M. Amato, D. Boccard, P. Boccard, E. Brocard, T. Clerc, P. Iswala, S. Lorentz, C. Murciano, F. Rheiner, F. Sanchez, A. Schweizer, P. Seeger et M. Trippel

Vie culturelle et sportive

Président : M. Fabre (S)

Membres : I. Billet, E. Brocard, C. Deluermoz, E. Froidevaux, F. Grognoz, H. Halimi, E. Hartmann, S. Lorentz, D. Loureiro, C. Murciano, C. Nobs, A. Scandurra et M. Trippel

COMMISSIONS EXTRAPARLEMENTAIRES

Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement

Délégués du Conseil municipal: T. Clerc, E. Dimopoulos, S. Husanovic, P.-H. Willi, A. Schweizer, A. Tschudi-Spiropulo
Déléguée du Conseil administratif: N. Leuenberger (présidente)

Commission consultative des aînés

Délégué du Conseil municipal: E. Brocard
Délégué du Conseil administratif: E. Cornuz (conseiller administratif délégué)

Comité du Centre de loisirs (Maison Vaudagne)

Déléguée du Conseil municipal: C. Murciano

Comité du Jardin Robinson

Délégué du Conseil municipal: P. Boccard

Fondation meyrinoise du Casino (Conseil)

Délégués du Conseil municipal: M.J. Clamy-Boccard, D. Boccard, T. Clerc
Déléguée du Conseil administratif: N. Leuenberger (présidente)

Fondation Nouveau Meyrin (Conseil)

Délégués du Conseil municipal: Lokaj Ardonat, Jean-Claude Brülhart, Gulay Keskin Femenias, Faruk Osmani, Roland Sansonnens, Martin Trippel
Délégués du Conseil administratif: E. Cornuz (président)

Commission consultative du Fonds d'art contemporain

Déléguées du Conseil municipal: C. Deluermoz, E. Dimopoulos
Délégués du Conseil administratif: N. Leuenberger (présidente) et E. Cornuz

Commission consultative du Fonds pour l'énergie, le climat et la biodiversité

Délégués du Conseil municipal: D. Bucher, F. Grognuz, H. Halimi, P. Seeger
Suppléant: B. Ferati
Délégué du Conseil administratif: E. Cornuz

Comité de rédaction du journal Meyrin Ensemble

Délégués du Conseil municipal: P. Boccard, E. Um
Suppléants: G. Berardi, P. Iswala
Délégué-e du Conseil administratif: le/la maire en fonction

Colonie de vacances La Ruche

Déléguée du Conseil municipal: S. Husanovic
Suppléant: D. Loureiro

Comité de l'Association Espace Undertown

Délégué du Conseil municipal: M. Fontanini

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**25 janvier 2022**

- Elit M. Clerc à la présidence de la commission administration générale, en remplacement de M. Nicola Squillaci, conseiller municipal démissionnaire;
- Nomme M. Clerc en tant que délégué pour l'association Accueil familial de jour, en remplacement de M. Nicola Squillaci, conseiller municipal démissionnaire;
- Nomme Lokaj Ardonat en tant que délégué au Conseil de la Fondation Nouveau Meyrin, en remplacement de Mme Cosima Deluermoz, démissionnaire;
- Décide de classer la résolution n° 2019-06, par 18 non, 11 oui et 3 abstentions, présentée par Mme Myriam Girardet pour le groupe MCG, de M. Pierre Boccard pour le PLR, de M. Emile Hubert pour l'UDC et M. Laurent Tremblet pour le PDC en vue d'étudier une solution pour le déménagement du manège de Meyrin sur un site mieux approprié pour ses activités équestres;
- Prend connaissance du rapport des déléguées du Conseil municipal au Fonds d'art contemporain de Meyrin.

22 février 2022

- Ouvre à l'unanimité un crédit un crédit de **CHF 960'500.-** en vue de la réalisation de travaux de déviation de réseaux et travaux préparatoires à la construction de la nouvelle Mairie et à l'aménagement des espaces publics extérieurs compris dans le périmètre du « Cœur de cité ».

22 mars 2022

- Elit M. Dournow en tant que président de la commission santé et sécurité en remplacement de M. Gaetanino, démissionnaire du parti UDC et qui siègera en tant que membre hors parti;
- Elit M. Ferati en tant que suppléant du Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité en remplacement de M. Gaetanino, hors-parti;
- Elit M. Dournow en tant que suppléant au comité de rédaction du journal Meyrin-Ensemble en remplacement de M. Gaetanino, qui siègera en tant que membre hors parti;
- Accepte, par 24 oui et 8 abstentions, d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire de **CHF 138'000.-** destiné à financer la manifestation populaire de remise du prix Wakker organisée le 25 juin 2022;

- Par 32 oui, soit à l'unanimité, sur proposition de M. Pierre Bocard (PLR), Mmes Yolande Bocard (PDC-VL), Cosima Deluermoz (PDC-VL), Elisa Dimopoulos (PS), M. Bektesh Ferati (UDC), Mmes Esther Hartmann (Ve), Sanida Husanovic (MCG), MM. Placide Iswala (PS), Francisco Sanchez (PS), Mmes Adriana Schweizer (UDC), Alejandra Tschudi-Spiropulo (Ve) et Esther Um (Ve) au nom de la commission coopération et solidarité internationales, accepte d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire d'urgence de **CHF 25'000.-** en faveur de la population civile et des personnes réfugiées ukrainiennes à la suite de l'offensive de l'armée russe sur le sol ukrainien le 24 février 2022;
- Ouvre, par 32 oui, soit à l'unanimité, un crédit de **CHF 100'000.-** destiné à l'étude du concept de signalétique mobilité douce en vue de sa mise en œuvre.

3 mai 2022

- Assermentation de M. Pierre-Henri Willi (PLR) en remplacement de M. Albion Makolli, démissionnaire, conseiller municipal de 2021 à 2022;
- Elit M. Pierre-Henri Willi en tant que délégué du Conseil municipal à l'Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement, en remplacement de M. Albion Makolli (PLR), démissionnaire;
- Accepte par 31 voix, soit à l'unanimité, d'ouvrir un crédit de **CHF 5'098'000.-** destiné à financer des travaux connexes à la réalisation du parking P1 souterrain par le partenaire privé, impactant la mairie et les espaces publics à charge de la ville de Meyrin;
- Accepte par 29 voix, soit à l'unanimité des membres présents, la révision du règlement du Conseil municipal et l'introduction de membres suppléants;
- Sur proposition de Mme Esther Hartmann et M. Denis Bucher au nom des Vert.e.s de Meyrin-Cointrin, M. Marco Fontanini et M. Francisco Sanchez au nom du Parti Socialiste de Meyrin-Cointrin et de M. Tobias Clerc et Mme Yolande Bocard au nom du groupe PDC-VL, demande l'étude de différents scénarios concernant la restauration scolaire en tenant compte de différents critères comme l'alimentation biologique, l'alimentation végétarienne, les circuits courts et une agriculture contractuelle, la qualité et la fraîcheur des denrées, la possibilité d'intégration dans des programmes éducatifs, la réduction du gaspillage, la participation citoyenne, la durabilité sur le plan financier et économique;
- Renvoie au Conseil administratif la pétition n° 2022-01 contre la cessation d'exploitation de l'Aérobistro;
- Prend connaissance du rapport de la commission consultative du Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité 2021;

- Prend acte du rapport de la déléguée du Conseil municipal au comité de l'association de la Maison Vaudagne.

31 mai 2022

- Elit Mme Cosima Deluermoz déléguée à la commission consultative du Fonds d'art contemporain en remplacement de Mme Yolande Bocard (PDC/VL), démissionnaire de ladite commission;
- Approuve les comptes annuels 2021 dans leur intégralité et les crédits budgétaires supplémentaires 2021;
- Accepte, par 27 oui et 2 abstentions, la motion présentée par Pascal Seeger, au nom du groupe Démocrate-Chrétien-Vert'libéral, demandant la mise en œuvre des premières écopatrouilles de Suisse romande à Meyrin;
- Elit le Bureau du Conseil municipal pour la période 2022-2023: **Président:** Hysri Halimi; **1^{ère} vice-présidente:** Esther Um; **2^e vice-président:** Tobias Clerc; **1^{er} secrétaire:** Fabien Grognoz; **2^e secrétaire:** Cyril Nobs; **Membre:** Fabrice Rheiner

28 juin 2022

- Accepte, par 27 voix, les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2021 de la Fondation Nouveau Meyrin;
- Accepte, à l'unanimité par 27 voix, d'ouvrir un crédit de **CHF 20'000'000.-** destiné à l'acquisition des parcelles n° 11805, 12583 et 14105 situées à Meyrin à l'angle de la rue Alphonse-Large et de la route du Nant-d'Avril (secteur Caillat II) et à couvrir les frais de notaires, frais d'actes et autres droits s'y rapportant;
- Sur proposition du Conseil administratif, avalise une modification temporaire du but de la servitude de superficie octroyée à la Fondation Meyrinoise du Casino sur une partie de la parcelle n° 13112, sise à Meyrin, propriété de la ville de Meyrin;
- Sur proposition de Mme Esther Hartmann (Ve) et de M. Philippe Serrano (PLR), au nom de l'ensemble de la commission santé et sécurité, demande en l'état de refuser l'intégration de la compagnie 37 des sapeurs-pompiers volontaires de Meyrin-Cointrin au groupement SIS et d'envisager les scénarios possibles garantissant que cette compagnie puisse continuer de s'investir au sein de la Commune avec son efficacité actuelle.

13 septembre 2022

- Approuve à l'unanimité, par 30 voix, le plan directeur communal de l'énergie 2020-2030 de Meyrin;
- Assermente M. Etienne Froidevaux (Ve) en remplacement de Mme Louisa Saratsiotis, démissionnaire.
- Assermente M. Martin Trippel (UDC), M. Marc Helfenstein (DC-VL), Mme Jenny Bettancourt (Ve) et M. Antoine Frehner (PLR), suppléants.

11 octobre 2022

- Accepte, par 27 oui et 5 abstentions, d'ouvrir un crédit de **CHF 150'000.-** en vue du remplacement et de l'acquisition d'un véhicule de transport de personnes pour le service du feu et d'un véhicule de transport de matériel pour le service de la protection civile ;
- Assermente Mme Claire Heiniger (Ve) en tant que suppléante ;
- Nomme les présidence et vice-présidence du local de vote pour l'année 2023.

22 et 23 novembre 2022

- Fixe, à l'unanimité par 31 voix, à CHF 30.- le montant annuel de la taxe professionnelle communale pour l'année 2023 ;
- Accepte, à l'unanimité par 31 voix, d'ouvrir un crédit de **CHF 1'553'000.-** destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises ;
- Approuve, par 22 oui et 8 abstentions, les indemnités allouées au Conseil administratif (CHF 486'497.-) et au Conseil municipal (CHF 258'740.-) ;
- Approuve, à l'unanimité par 30 voix, le budget de fonctionnement annuel 2023, le taux des centimes additionnels ainsi que l'autorisation d'emprunter, soit pour un montant de **CHF 137'674'288.-** (dont à déduire les imputations internes de CHF 425'020.-, soit net CHF 137'249'268.-) aux charges et de **CHF 132'118'649.-** (dont à déduire les imputations internes de CHF 425'020.-, soit net CHF 131'693'629.-) aux revenus, l'excédent de charges présumé s'élevant à **CHF -5'555'639.-** ;

- Accepte, par 30 oui et 1 abstention, d'ouvrir un crédit de **CHF 2'592'348.-** pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2023 du patrimoine administratif et financier ;
- Refuse, par 30 non et 1 oui, la suspension de l'annuité annuelle ordinaire pour les membres du personnel, soumis au régime des annuités, situés en-dessus du salaire médian selon l'échelle de traitement de l'administration meyrinoise, par dérogation de l'article 50 du statut du personnel de la commune de Meyrin (LC 30 151) pour l'année 2023 ;
- Assermente M. Martin Trippel (UDC), en remplacement de M. David Dournow, démissionnaire ;
- Assermente M. Gaetano Berardi (UDC) en tant que membre suppléant, en remplacement de M. Martin Trippel, désormais membre titulaire du Conseil municipal ;
- Elit Mme Adriana Schweizer (UDC) en tant que présidente de la commission santé et sécurité, en remplacement de M. David Dournow, démissionnaire.
- Elit M. Martin Trippel (UDC) en tant que délégué du Conseil municipal suppléant au comité de rédaction du journal Meyrin Ensemble, en remplacement de M. David Dournow, démissionnaire.
- Prend acte du rapport de la commission consultative des aînés de M. Eric Brocard, délégué du Conseil municipal.

20 décembre 2022

- Accepte, à l'unanimité par 33 voix, d'ouvrir un crédit de **CHF 75'880.-** destiné à la mise en place de points de rencontre d'urgence pour la population.

Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Séances du Conseil municipal	10	10	10	8*	10**	10
Séances du Bureau	9	9	10	9*	9**	10
Séances de commissions	99	90	95	46	90	121
Réunions chefs de groupe	3	1	2	0	2	1
Total des séances	121	110	117	63	111	142

23 délibérations, 5 résolutions et 2 motions ont été présentées lors des séances du Conseil municipal durant l'année 2022.

* dont 1 en visio ; ** dont 3 en visio

CONSEIL ADMINISTRATIF

Dès le 1^{er} juin 2022, le Conseil administratif se compose

- ainsi : > M. Laurent TREMBLET, maire
> Mme Nathalie LEUENBERGER, vice-présidente
> M. Eric CORNUZ

avec la répartition des responsabilités et charges mentionnée ci-dessous :

Monsieur L. Tremblet (intérimaire Mme Leuenberger)

Environnement – Etat civil – Gérance et entretien des bâtiments – Sports

Madame N. Leuenberger (intérimaire M. Cornuz)

Bibliothèque – Culture – Développement social et emploi – Petite enfance – Théâtre Forum Meyrin

Monsieur E. Cornuz (intérimaire M. Tremblet)

Aînés – Sécurité municipale (Police municipale, Protection civile, Feu et secours) – Urbanisme, travaux publics et énergie

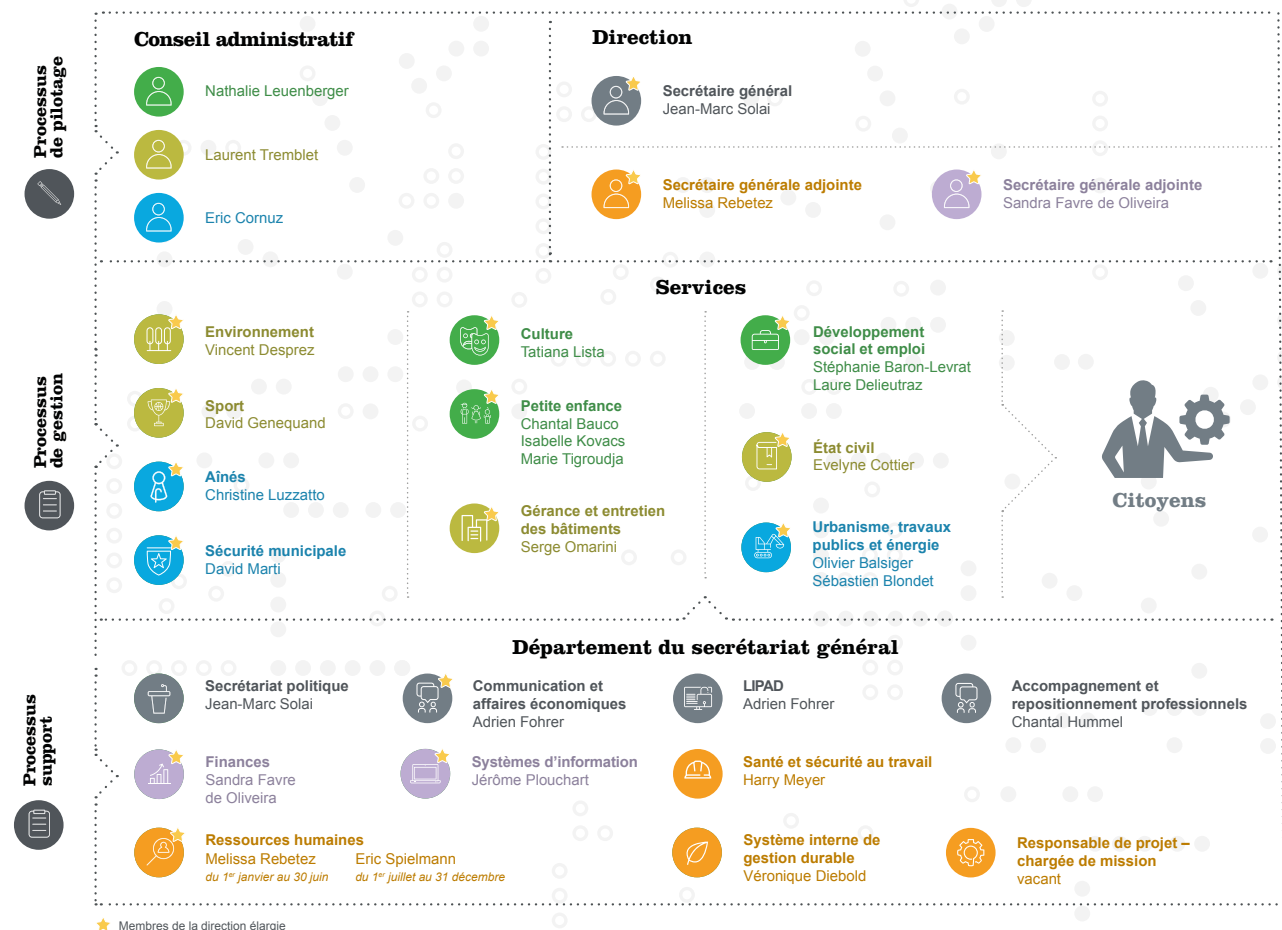
Le département du secrétariat général, comprenant les finances, les ressources humaines, le secrétariat politique, la communication et les affaires économiques, le système interne de gestion durable, la santé et sécurité au travail ainsi que les systèmes d'information, rapporte au Conseil administratif.

Durant l'année 2022, le Conseil administratif a tenu 71 séances pour gérer les problématiques afférentes à la Ville et a participé, en outre, aux 10 séances du Conseil municipal (novembre répartie sur 2 jours-vote du budget 2023), 10 séances du Bureau, ainsi qu'aux diverses séances de commissions concernant leurs charges respectives.

NATURALISATIONS

Conformément à la décision prise lors du Conseil municipal du 11 mai 1999, le Conseil administratif, dès cette date, a préavisé pour l'année 2022, les naturalisations suivantes :

- > 42 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans ;
- > 43 demandes de naturalisations d'étrangers âgés de moins de 25 ans.



LA GOUVERNANCE

L'ALIMENTATION SAINE ET DURABLE

La stratégie territoriale d'alimentation saine et durable vise à favoriser et à rendre accessible une alimentation saine et durable pour toutes les générations, privilégier les circuits courts, poursuivre le soutien de l'expérimentation de la filière alimentaire des Vergers, rendre la prestation de restauration collective exemplaire et finaliser la mise en service de la Ferme de la Planche.

La feuille de route décline ces objectifs politiques en initiatives stratégiques, dont une des pièces maîtresses est la réalisation d'un référentiel communal pour une alimentation saine et durable.

Restauration collective

En mai 2022, le Conseil a validé ce référentiel pour le secteur de la restauration collective, qui s'articule autour de quatre axes principes :

- repas savoureux et de bonne qualité nutritionnelle ;
- respect de l'environnement et des producteurs ;
- convivialité – sensibilisation – découverte de goûts variés ;
- conditions de travail décentes, optimisation des coûts des infrastructures.

Chacun de ces principes implique des évolutions de pratiques. Le prestataire de restauration collective poursuit l'atteinte des objectifs posés par les services de la petite enfance et du développement social et emploi en lien avec ce référentiel, accompagné par l'entité de gestion durable.

Le suivi du gaspillage alimentaire a fait l'objet d'une analyse fine les mois de novembre à décembre 2022 dans l'EVE des Champs-Fréchets, avec des résultats assez stables et satisfaisants. En particulier, de faibles surplus de production.

Au niveau des restaurants scolaires, des animations pour sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire ont été

animées par l'association Fourchette verte. Les séances entre les équipes de cuisine, du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire et de l'administration se sont déroulées afin d'expliquer notamment l'introduction d'un deuxième menu végétarien par semaine et renforcer les liens des différents acteurs.

Le recherche d'un nouveau site de production pour les restaurants scolaires a fait l'objet d'études détaillées et les réflexions se poursuivront en 2023 par le groupe inter-service (développement social et emploi (DSE), gérance et entretien des bâtiments (GEB), urbanisme, travaux publics et énergie (UTE), secrétariat général (SGE), petite enfance (PEF), finances (FIN), système interne de gestion durable (SIGD)).

Ferme urbaine

Le groupe de travail transversal (DSE, PEF, SGE, SIGD, UTE) a poursuivi le dialogue avec la coopérative agricole de la ferme du quartier des Vergers afin d'affiner les réflexions pour la création d'une légumerie dans les locaux de la Ferme de la Planche. En parallèle, la restauration collective a augmenté la part de produits issus de la filière alimentaire des Vergers.

Manifestations publiques

Les principes d'achat pour une alimentation durable ont été transmis aux traiteurs engagés dans le cadre des événements. Une séance d'information et d'échanges a été organisée en avril par l'entité SIGD et le service communication et affaires économiques afin d'accompagner les traiteurs à adapter leur offre de restauration.

Liens vers l'externe

Le système interne de gestion durable a rejoint des groupes de partage pérennes ou ponctuels (Grand-Geneve, Union des villes suisses, association Coord21), afin d'enrichir les réflexions communales des expériences d'autres acteurs.

GOVERNANCE INSTITUTIONNELLE ORIENTEE VERS L'INTERNE

L'organisation mondiale de la santé définit la santé comme un état complet de bien-être physique, psychique et social et la santé est le maître mot du programme de législature 2020 – 2025 du Conseil administratif. Celui-ci a ainsi choisi de poursuivre cette orientation de l'exécutif communal siégeant dans la législature précédente lequel a défini les termes de la gouvernance institutionnelle devant favoriser des conditions de travail favorables à la santé.

Regarder l'organisation et ses membres sous le prisme de la santé ou du déficit de santé, revient à observer et à mesurer l'étendue des ressources individuelles et collectives dont chacun dispose au gré des journées travaillées couplée à l'étendue des contraintes. Une organisation en santé est ainsi une organisation dans laquelle les ressources de ses membres mobilisées dans le déploiement des activités professionnelles quotidiennes sont accrues tandis que les contraintes sont réduites.

La ville de Meyrin promeut et réalise des actions institutionnelles favorables à la santé individuelle et à la santé au travail des professionnels. Tout d'abord en consolidant le système administratif et sa documentation pour le rendre intelligible, capacitaire de relations professionnelles bienveillantes et soutenir le travail efficient. Ensuite par la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de prévention. Ci-après, celles-ci seront désignées comme actions de protection de la santé. Enfin, en organisant des rencontres collectives promouvant le développement du pouvoir d'agir individuel des membres du personnel sur leur santé et l'organisation du travail. Leur donner la parole sur des questions sanitaires et professionnelles avec lesquelles ils sont aux prises au sein de l'organisation ainsi que solliciter leurs compétences et expériences, augmente en effet la maîtrise que ces professionnels exercent sur les facteurs favorables à leur santé. Ci-après, ces actions seront désignées comme actions de promotion de la santé.

DÉPARTEMENT DU SECRETARIAT GÉNÉRAL

Le département du secrétariat général (SGE) soutient le Conseil administratif à atteindre ses priorités politiques et veille à la stabilité et à la pérennité de l'organisation dans le respect des institutions et des dispositions législatives. Il déploie le système de coopération et de contrôle interne (SCI), facilite la coopération et la transversalité, soutient les services à accomplir leurs missions, pilote et gère les principaux processus transversaux, enfin, accompagne le Conseil municipal à délibérer et à statuer.

Le département est composé des entités suivantes : systèmes d'information, ressources humaines, finances, communication et affaires économiques, secrétariat politique, système interne de gestion durable, santé et sécurité au travail. Organisé par dicastères, le département du secrétariat général est conduit au quotidien par les secrétaires généraux et reçoit ses orientations politiques du Conseil administratif in corpore.

LE SYSTÈME INSTITUTIONNEL

Dans une organisation de la taille et de l'envergure de la ville de Meyrin, une bonne coordination et une activité professionnelle en bonne harmonie dépendent de la définition de la structure administrative et de l'organisation du travail. Particulièrement, définir et documenter les règles institutionnelles et les voies hiérarchiques, définir les rôles et responsabilités des membres du personnel, déterminer les organes du système et leurs rôles, établir et décrire les processus de gestion, les flux de communication et les processus décisionnaires. C'est ainsi au moyen d'un système bien pensé et bien décrit que l'administration est rendue capable de produire l'action publique répondant aux besoins des habitants dans un bon climat de travail et de manière efficiente.

› Définition des fonctions des collaborateurs selon les attentes de l'employeur

En 2022, le travail de redéfinition de fonctions dont les périmètres ont évolué au fil du temps ainsi que de rédaction de nouvelles fonctions s'est poursuivi. La commission d'évaluation des fonctions s'est quant à elle réunie 4 fois en 2022 et a examiné 13 descriptions de fonctions.

› Déploiement du système de coopération et de contrôle interne (SCI)

Le travail de clarification des flux de travail s'est poursuivi. Il a spécifiquement mobilisé les services et entités suivants : aînés, bibliothèque, culture, ressources humaines, développement social et emploi, sécurité municipale, système interne de gestion durable, service de l'urbanisme, travaux publics et énergie, systèmes d'information.

La définition d'un plan de gestion de crise et de continuité d'activités a également démarré à l'automne. Ont été développés un plan de projet, une typologie des crises, un inventaire des critères de détection d'une crise.

› Groupes de travail permanents

Afin de mutualiser les ressources et les compétences multiples dont l'administration est dotée, existent des groupes de travail permanents poursuivant des buts communs à chacun des services y siégeant.

a. Infrastructures des enfants de 0 à 12 ans

Veiller à ce que la ville de Meyrin dispose des infrastructures publiques nécessaires à délivrer les prestations publiques destinées à la population des 0 à 12 ans est le but que s'est donné le groupe de travail interservices composé des services petite enfance, développement social et emploi, urbanisme, travaux publics et énergie, gérance et entretien des bâtiments, finances. Celui-ci mène une réflexion stratégique tant prospective qu'à court terme en vue de proposer à l'exécutif communal des éléments d'aide à la décision sur les dossiers relevant du domaine discuté.

En 2022, le groupe s'est principalement réuni sur la question des prévisions de l'évolution du nombre d'enfants en âge de scolarité primaire sur le territoire. En effet, la question nécessite d'être suivie de très près au vu de la rapide croissance de la population enfantine et sa fluctuation en lien particulièrement aux flux migratoires. Le besoin de mettre à niveau l'infrastructure de restauration collective scolaire dans le respect de l'objectif politique relatif à l'alimentation saine et durable a également fait l'objet de travaux, sans oublier la mise en lumière d'importants besoins d'accueil préscolaire.

b. Management de manifestations transversales et durables

Définir le management des manifestations et événements organisés par la ville de Meyrin est le but de ce groupe. Soit, de disposer des conditions d'une coordination performante des activités menées par les services impliqués, des critères qui sous-tendent une gestion durable ainsi que le modus operandi à la clé. Les services et entités suivants composent ce groupe de travail : environnement, développement social et emploi, communication et affaires économiques, sécurité municipale, gérance et entretien des bâtiments, culture, système interne de gestion durable. En 2022, ce groupe a principalement travaillé sur les aspects de durabilité. Particulièrement, il a appréhendé un outil orientant les responsables sur les aspects durables dont tenir compte lorsqu'ils organisent des manifestations. Ils ont également pris en main un document leur facilitant de dresser un bilan de l'effort de durabilité réalisé dans le cadre des organisations mises en place.

c. Mobilité

La ville de Meyrin promeut l'écomobilité des employés dans leurs trajets entre leur domicile et leur lieu de pratique professionnelle lors de leurs déplacements professionnels. A ce dessein, l'ensemble des mesures incitatives sont envisagées et mises en œuvre par l'activité d'un groupe réunissant des membres de divers services de l'administration.

En septembre 2022, les évolutions suivantes sont intervenues : augmentation de 50% du prix de la place de parking pour les collaborateurs possédant un macaron, passant de CHF 50.- à CHF 75.- par mois. Les primes d'incitation à la mobilité douce et à l'achat d'abonnements de transports publics ont également augmenté de 50%. De plus, pour tout achat de vélo ou vélo à assistance électrique effectué dans un magasin situé à Meyrin une aide de 10% du montant de la facture est accordée, dans la limite de CHF 400.- par collaborateur et d'une enveloppe annuelle de CHF 5'000.-.

► Evolution des modes de travail

La ville de Meyrin offre le télétravail à ses employés depuis déjà plusieurs années. Elle est en effet persuadée des avantages d'un tel mode d'organisation du travail, notamment eu égard à l'équilibre « travail - vie personnelle », à la productivité, et à la réduction de l'empreinte carbone liée aux déplacements. Depuis 2021, Meyrin permet à tout employé engagé depuis plus de six mois d'effectuer 40% de son temps de travail en télétravail pour un équivalent plein temps. En 2022, 125 collaborateurs de la ville de Meyrin ont été au bénéfice d'une convention de télétravail.

Promouvoir la santé

► Enquête 2021 de satisfaction et de motivation des employés

En 2021, le Conseil administratif a offert à l'ensemble des employés de l'administration d'exprimer son niveau de motivation et de satisfaction au moyen d'une enquête déployée sur une période de trois semaines du 7 au 28 septembre. Afin d'en suivre les résultats, il a souhaité qu'un réel processus soit poursuivi. A savoir, conduire une enquête, accompagner la réalisation des évolutions collectivement désirées et mener une nouvelle enquête à l'horizon du printemps 2024.

Au premier trimestre de l'année 2022, chacune des équipes a pris connaissance des résultats la concernant. Les équipes se sont ensuite mobilisées pour sélectionner un à deux éléments d'amélioration. Pas moins de 31 fiches d'actions reflétant les initiatives sélectionnées par chaque service ont été livrées. Les thématiques principalement sélectionnées ont été : travail d'équipe, reconnaissance et feedback, innovation et changement, travail axé sur les objectifs. De manière générale, les principales évolutions que les équipes ont fait vœu de mettre en travail concernent la volonté que nos compétences élevées soient maintenues pour répondre aux besoins de la Ville, que soient ritualisés les temps d'évaluation du travail produit, que les possibilités de formation soient augmentées, que certains rôles et responsabilités soient précisés, que la qualité des relations soit améliorée, que les employés soient davantage impliqués dans la vie des services et de l'administration, enfin que nous repensions certaines procédures de travail. Les échéances annoncées par les équipes s'étirent de décembre 2022 à décembre 2023.

► Mise en œuvre de contributions pilotes

La démarche « Dessinons ensemble une mairie et plus encore... » tenue en 2018 a produit 23 grappes de contributions relatives au bon travailler ensemble totalisant 66 contributions.

En 2021, la mise en œuvre de la contribution *Modes de communication alternatifs* a offert aux employés de la Ville de se former à la communication non violente poursuivant la visée de fluidifier la communication et facilitant l'interconnaissance entre collègues. En 2022, le groupe porteur a continué à organiser des sessions de formation afin de satisfaire les demandes. Plus de 60 employés ont vécu une session de sensibilisation durant l'année. Un atelier d'approfondissement en a accueilli encore une douzaine.

Accompagner les personnes absentes et le retour au travail

En 2021, le responsable du système de santé et de sécurité au travail et les partenaires du service des ressources humaines se sont inscrits dans un travail visant à définir le processus d'accompagnement des employés en arrêt de travail. La visée est multiple. Particulièrement, prévenir le sentiment d'isolement des concernés en identifiant avec eux les ressources qu'ils parviendraient à investir dans une reprise d'activité à taux partiel et accélérer le retour en emploi; soutenir les managers à assurer la continuité de l'activité dans la sauvegarde de la santé des membres de leurs équipes; consolider la coordination interne s'agissant des absences inhérentes à des maladies ou des accidents.

S'étant poursuivi en 2022, ce précieux travail a permis d'identifier les activités clés du processus, de définir la posture et les rôles attendus des professionnels impliqués, enfin d'outiller l'administration.

La fonction de conseiller à l'accompagnement et au repositionnement professionnel est investie des accompagnements des employés dans des situations complexes réduisant fortement leurs ressources et leur capacité à tenir la fonction pour laquelle ils ont été engagés. Ce qui est visé est la reprise d'activité dans le même poste ou dans un poste différent dans lesquelles les compétences acquises seraient transposables, au même taux d'activité ou à un taux réduit, ainsi que l'accompagnement à la fin de carrière professionnelle motivée par une retraite anticipée ou encore le recours à l'assurance invalidité et survivants. Dix-huit d'employés de la Ville ont été accompagnés durant l'année.

Globalement les situations sont dites complexes car bien souvent elles cumulent des freins à l'exercice de leur fonction. Le conseiller en accompagnement et repositionnement professionnel de cas en cas accompagne globalement les employés concernés à identifier leurs freins et la manière de les lever ainsi que dans leurs relations à leur responsable hiérarchique, leurs médecins traitant et spécialistes, les assurances sociales.

Le pilotage

Les projets transversaux, en majorité énoncés dans la feuille de route 2020 – 2025 du Conseil administratif, ont été versés dans un portefeuille de projets transversaux géré selon des règles de gestion adoptées par le Conseil administratif et présentées aux cadres en juin. Constituant un outil de pilotage, ce portefeuille facilite au Conseil administratif de suivre les réalisations et de

vérifier l'adéquation entre libération de nouveaux projets et disponibilité de ressources au sein de l'administration.

LE SYSTEME INTERNE DE GESTION DURABLE

Le système

Sous l'angle du système, la gestion durable soutient l'évolution des activités de l'administration afin qu'elles réduisent leurs impacts négatifs sur l'environnement et renforcent les effets positifs.

Ses principaux processus sont de contribuer à l'évolution des activités de l'administration et de faciliter l'acquisition de savoirs et la conscientisation des collaborateurs aux enjeux de durabilité et pour une gestion durable. Les processus transversaux particulièrement impactés par la durabilité sont les achats, la mobilité, l'énergie et les déchets. Deux services ont été formés aux processus achat par le service des finances, avec une brève introduction aux principes de la politique des achats responsables. Au centre sportif des Vergers, le tri des déchets à la source a permis de baisser de 30% environ le poids des déchets incinérables par entrée, par rapport à 2019, année de référence. La formation et les actions de sensibilisation contribuent également à l'évolution des modes de travail. En 2022, les actions ont porté sur la mobilité, le tri par étage, le choix de certains produits alimentaires et l'énergie.

Promouvoir la santé

› Trier les déchets par étage

Une « mini-série » de newsletter est revenue sur la mesure de tri par étage afin de rappeler le fondement de cette pratique. La principale évolution est le retrait des corbeilles individuelles et les évolutions du cahier des charges des personnes assurant le nettoyage, avec un impact positif sur l'ergonomie à leur poste de travail.

› Campagne énergie

Décalée et inspirée d'un art de vivre danois, la campagne « Hygge » a porté sur les économies d'énergie, mélangeant conseils pratiques, activités pédagogiques et création de moments de convivialité. Il s'est agi par exemple de deux spots humoristiques au moyen desquels le maire a encouragé les employés de l'administration, face à l'incertitude énergétique, à faire preuve d'une « résilience heureuse » à travers l'adoption de comportements responsables de la plus grande simplicité. La campagne « Hygge » a été menée par le service communication et affaires économiques, la gestion durable et le responsable de projets énergie, et s'est déployée dans l'ensemble des sites accueillant des collaborateurs.

SYSTEME DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL

Protéger la santé

► Protéger la santé des femmes enceintes

Dans le cadre de la protection de la santé des femmes enceintes, la procédure de suivi mise en place avec le service des ressources humaines demande une évaluation du poste de travail dès l'annonce d'une grossesse par une employée. Cette démarche permet de s'assurer que les conditions de travail de l'employée répondent aux exigences de l'ordonnance sur la protection de la maternité. En 2022, cette évaluation du poste de travail a concerné six femmes, toutes travaillant au service de la petite enfance. Les concernant, des mesures particulières ont été prises, notamment en ce qui concerne l'ergonomie et le port de charges lourdes.

► Campagne de vaccination contre la grippe

La vaccination contre la grippe saisonnière étant recommandée par l'OFSP (Office fédéral de la santé publique), la ville de Meyrin organise chaque année une campagne à l'attention de son personnel: elle offre la possibilité soit de se faire vacciner (20 personnes en 2022), soit de commander un set homéopathique destiné à aider le système immunitaire à combattre le virus de la grippe (68 personnes en 2022).

► Prévenir les accidents

La statistique des accidents professionnels au sein de l'administration meyrinoise est claire: 25 cas ont en moyenne été déclarés aux assurances ces cinq dernières années (accidents professionnels avec ou sans arrêt de travail, tous services confondus, 2017-2021). L'effort de prévention des accidents fourni par la Ville ne doit pas se relâcher. C'est l'une des missions clés de son système de santé et sécurité au travail.

Afin de sécuriser les postes de travail et de protéger la santé des employés, le système fait appel à trois leviers d'action: identifier et analyser les dangers à la place de travail; déterminer et mettre en place des mesures de prévention et de protection adéquates; informer et sensibiliser le personnel sur ces points. Ces tâches sont encadrées par de nombreuses prescriptions légales, qu'il s'agit là aussi d'identifier et d'appliquer. Une veille juridique et réglementaire permet de suivre l'évolution de la législation, ainsi que les recommandations émises par les organismes reconnus de prévention.

Cette démarche de santé et sécurité au travail est précisée dans les pages intranet de l'administration. Les matinées d'accueil, les 1^{er} et 15 de chaque mois, permettent

également d'en présenter les principaux éléments aux nouveaux employés. En 2022, 15 sessions ont ainsi permis à 52 personnes de découvrir l'utilité et l'organisation d'une telle démarche, ainsi que les responsabilités de l'employeur et les devoirs des travailleurs en matière de sécurité au travail.

En 2022, un travail important a été effectué avec la direction du service de l'environnement à propos des équipements de protection individuelle, ou EPI (gants, lunettes ou chaussures de protection par ex.), dont les retombées vont également bénéficier aux autres services concernés par cette thématique (sports, culture, gérance et entretien des bâtiments). L'organisation d'une formation sur l'utilisation et l'entretien des EPI ainsi que sur la sécurité des petites machines a ainsi permis de sensibiliser la soixantaine de participants à l'importance de porter les EPI adéquats, et à rappeler les mesures de sécurité à respecter. Cette action a été complétée par l'établissement d'un règlement d'organisation interne relatif à la gestion des EPI, valable pour tous les services, par la mise à disposition d'un petit livret d'information sur les caractéristiques des EPI utilisés, ainsi que par la pose d'affiches de prévention. Mais surtout, ce sont un certain nombre de consignes de sécurité internes qui ont été retravaillées avec l'aide d'un spécialiste de la sécurité au travail et portées à la connaissance des employés, afin de renforcer la sécurité lors de tâches et activités à risque par l'établissement de règles claires et obligatoires. Enfin, une charte de sécurité rappelant les devoirs de l'employeur et ceux des employés a été proposée et signée, tant par la direction que par le personnel du service, dans le souci à la fois de souligner l'engagement et le soutien des supérieurs hiérarchiques que de rendre les employés plus conscients des enjeux mais aussi acteurs en ce qui concerne les questions de santé et sécurité au travail.

Toujours au service de l'environnement, un contrôle des ateliers (menuiserie, serrurerie, atelier mécanique, etc.) a été effectué à l'interne, au moyen de listes de contrôle SUVA et avec l'aide des responsables d'atelier. Ont ainsi été examinés la sécurité des machines, la disponibilité et le bon état des EPI requis ainsi que l'ordre au sein de l'atelier. Ces contrôles ont été complétés par deux visites d'inspecteurs de la SUVA, notamment sur la question du stockage et de l'utilisation des produits chimiques. Si le résultat de ces différents contrôles est largement positif, une vingtaine de mesures a tout de même été prise, pour corriger les défauts ou les manquements repérés.

Parmi les autres thématiques de sécurité au travail abordées cette année, on trouve notamment: les chutes de hauteur (décoration du sapin de Noël au Théâtre Forum Meyrin, travaux sur les toits des camions de voirie), les engins de chantier (permis machiniste) et l'utilisation des tronçonneuses.

► Prévenir les accidents :

campagne annuelle intercommunale

Depuis de nombreuses années, la campagne annuelle intercommunale de prévention des accidents constitue un événement majeur dans le cadre des actions de prévention. Malheureusement, cette campagne a dû être reportée deux années de suite à cause de la pandémie de COVID-19. En 2022, le groupe de travail rassemblant des délégués de Meyrin, Carouge, Lancy, Onex et Vernier a enfin pu reprendre ses travaux. Renouvelé dans sa composition et toujours accompagné par la SUVA, ce groupe s'est réuni à plusieurs reprises pour repenser le format de cette campagne, avec le désir de coller toujours plus à la réalité et aux besoins des terrains professionnels. Il a ainsi préparé et envoyé à l'ensemble du personnel de ces cinq grandes communes un sondage permettant de mieux appréhender les sujets d'intérêt, ainsi que d'exprimer le type d'ateliers désirés. Avec plus de 400 réponses, les résultats du sondage ont largement plébiscité les sujets de santé (sommeil, nutrition, stress, ergonomie, etc.) et ont montré un intérêt pour des ateliers d'une demi-journée rassemblant les employés des différentes communes mais venant plutôt d'un même domaine professionnel (administratif, technique, social, etc.). Suivant la tendance avancée dans le sondage, le groupe de travail a décidé d'organiser des ateliers d'ergonomie en 2023.

► Prévenir les nuisances du chantier de Cœur de cité

A la demande du comité de pilotage du projet Cœur de cité, une procédure a été mise en place afin de réduire autant que possible l'impact des nuisances du chantier Cœur de cité (bruit, vibrations, etc.) sur les employés communaux travaillant dans les bâtiments à proximité. Elle a été validée par le CA, pour toute la durée des travaux.

► Situations d'urgence

Un des objectifs du système de santé et sécurité au travail est de protéger les personnes et les biens en cas d'incident ou de sinistre, et de garantir des secours rapides et appropriés en cas de blessures et de maladies aiguës. Différentes mesures sont prises à cette fin, telle l'organisation des premiers secours et l'organisation d'évacuation des différents bâtiments communaux.

Concernant les premiers secours, une partie importante du personnel de l'administration meyrinoise (env. 100 personnes) est formée au massage cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur (cours BLS-AED). En principe un cours de refresh est organisé tous les deux ans, avec l'aide des gardiens de piscine, mais la pandémie de COVID-19 a retardé la démarche. C'est pourquoi cette année, neuf cours ont été organisés pour plus de septante participants, soit à l'interne, soit avec des formateurs externes (Save a Life, SwissMedSolutions).

En outre, chaque bâtiment communal, ainsi que tous les véhicules du service de l'environnement et du service des sports, sont équipés d'une trousse de premiers secours. Chacune d'entre elles a été contrôlée au début de l'été, comme c'est le cas chaque année.

En 2022, un nouveau concept d'évacuation a été établi pour deux sites: le Jardin de l'Amitié et Chez Gilberte – la maison meyrinoise. Le Théâtre Forum Meyrin (TFM) a également établi, avec l'aide de la santé, sécurité au travail, un Concept de sécurité pour les lieux non dédiés (hors TFM).

Des exercices d'évacuation sont organisés chaque année, permettant de tester à la fois les éléments techniques (alarmes d'évacuation, sorties de secours, lits d'évacuation pour les enfants non marcheurs, etc.) et les aspects d'organisation (exécution des différentes tâches par les différents rôles attribués). Ils ont été effectués dans les bâtiments suivants: mairie, Théâtre Forum, EVE Cité-Parc, EVE Monthoux, EVE des Vergers, EVE des Champs-Fréchets et Centre sportif des Vergers (patinoire et piscine).

Statistiques des accidents professionnels et non professionnels

En 2022, 34 accidents de travail ont été déclarés aux assurances et acceptés, soit neuf de plus qu'en 2021. C'est le plus grand nombre d'accidents enregistré depuis 2012. Ils ont concerné des employés rattachés à huit des 14 services de l'administration municipale dont principalement le service de la petite enfance et le service de l'environnement; une bonne moitié de ces accidents (56%) a impliqué un arrêt de travail. L'analyse des facteurs de causalité ne permet pas de dégager d'hypothèse plausible afin d'expliquer ce pic. Les services les plus concernés par cette hausse sont le service de l'environnement et celui de la petite enfance. La première cause des accidents est imputable au fait de recevoir des coups, d'être heurté ou atteint par quelque chose (neuf accidents).

L'année 2022 dénombre 90 accidents non professionnels, soit trois fois plus que le nombre d'accidents professionnels. En majorité, cela concerne des accidents s'étant produits dans son foyer ou durant l'exercice d'un loisir. Il sied également de souligner le doublement des accidents de circulation, particulièrement à vélo et à trottinette.

Promouvoir la santé

► Midis ensemble et plus encore

Les midis ensemble et plus encore... représentent une invitation faite aux employés de se retrouver, plusieurs fois durant l'année, sur la plage horaire de midi. Les collaborateurs y discutent et y partagent leurs expériences sur des thématiques liées à l'évolution des modes de travailler ensemble de l'administration. Ces rencontres favorisent également la rencontre et l'interconnaissance. Fréquentées librement par les employés, une collation y est offerte. Cette rencontre réunit en général une vingtaine de collègues de l'administration.

En 2022, au vu du contexte social marqué par la succession de deux crises aux forts impacts: la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine, il a semblé opportun d'offrir aux employés un espace de dialogue et d'échange sur le thème de « Crises et résilience ». Une séance, animée par Richard Lledo, coach spécialisé en régulation émotionnelle et en préparation mentale, et sa collègue Marie Ligier, a permis aux participants de librement exprimer, en petits groupes ou en plénière, leurs inquiétudes, leurs questionnements, ainsi que leurs ressources pour surmonter le stress engendré. Cet échange enrichissant a également été nourri par les réflexions inspirantes des deux animateurs sur la notion de résilience, à la grande satisfaction des participants. La rencontre s'est terminée sur la demande d'une partie d'entre ces derniers que la réflexion engagée sur la résilience se poursuive sur la question de la résilience au travail.

► Campagne mobilité

Les bénéfices de la mobilité alternative à la voiture individuelle ont été introduits tout en douceur et saveur autour d'un barbecue aux couleurs printanières. Ce fut l'occasion de présenter les évolutions en lien avec la mobilité personnelle et professionnelle, la prévention routière et le concours « bike to work ». De mai à juin, ce « challenge » a réuni 15 équipes et 50 participants, qui ont parcouru 20'915 km à vélo pour venir travailler, soit près du double de l'année passée. Une armoire dédiée à l'accès aux solutions de mobilité professionnelle a été inaugurée dans le bâtiment de la mairie.

COMMUNICATION ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Communication

2022 aura été une année exceptionnelle pour Meyrin en termes de réputation. Dès janvier, avec l'annonce de l'obtention du prix Wakker, Meyrin a fait la une de l'ensemble des médias suisses avec près de 300 retombées recensées.

En avril, Meyrin a accueilli le Conseil fédéral pour un bain de foule. Cet événement a remporté un grand succès avec plus de 1'000 personnes présentes le mercredi 27 avril à midi au centre de l'écoquartier des Vergers, à la surprise même de la Chancellerie fédérale!

En juin, le service organise une grande fête populaire en partenariat avec le Cartel des associations meyrinoises, pour la remise officielle du Prix Wakker, en présence de la Conseillère fédérale, Simonetta Sommaruga.

Ces moments forts de début d'année auront propulsé Meyrin au-devant de la scène médiatique suisse et auront permis de mettre en lumière l'excellence des politiques meyrinoises d'urbanisme, de gestion durable et du vivre ensemble.

Le service communication a également continué d'accompagner les différents services de l'administration sur la mise en valeur de leurs prestations.

En fin d'année et face à la crise énergétique, le service communication a proposé un concept de communication interne afin d'accompagner les efforts d'économie d'énergie sur le thème « Meyrin Hygge, la réponse meyrinoise et chaleureuse à la crise énergétique ». Ce concept proposait diverses informations et activités autour du bien-être et a été bien accueilli par les collaboratrices et collaborateurs de l'administration.

Affaires économiques

2022 aura permis au Meyrin Economic Forum de revenir au-devant de la scène. Avec, d'une part son édition de mai, sur une demi-journée et une soirée sur le thème « mettre la transition en mouvement » puis, d'autre part en décembre, avec son Instant'MEF sur le thème de la finance durable. Ces événements commencent à retrouver leur rythme de croisière après deux années de COVID.

Cette année aura vu la matérialisation de la coopérative de transition écologique meyrinoise, la COMETE. Cette dernière a pour vocation de soutenir les porteurs de projets de transition – individus ou entreprises – en

leur apportant réseau, formation, mentoring ou encore un revenu de transition écologique. La COMETE sera incorporée officiellement en 2023, cependant ses premiers membres se sont réunis en décembre 2022 afin de préparer sa constitution.

Durant l'année 2022, le marché de Meyrin a été fortement impacté par le chantier de Cœur de cité. Alors qu'une étude sur les marchés à Meyrin est encore en cours, le marché a été déplacé devant l'école de Livron. Ce dernier a de la peine à y trouver son public et des réflexions sur sa relocalisation sont toujours en cours.

Enfin, les affaires économiques ont renforcé leur collaboration interservices dans le but de traiter les dossiers d'importance stratégique ayant un impact économique. Ce renforcement a porté ses fruits sur divers dossiers et a permis d'identifier, comme axe prioritaire, la thématique de la mobilité et de définir comme action prioritaire l'organisation en 2023 des états des lieux de la mobilité professionnelle meyrinoise.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

MISSION DU SERVICE

DES RESSOURCES HUMAINES

La mission du service des ressources humaines (ci-après RH) reflète la politique RH définie par le Conseil administratif en 2017.

Assurer le respect de la diversité, le développement personnel et la valorisation des compétences de chaque collaborateur, l'offre d'un cadre de travail assurant l'équité, la conformité ainsi que le bien-être professionnel par la mise en œuvre de la politique des ressources humaines définie par le Conseil administratif.

Procurer aux collaborateurs les conditions de travail optimales les encourageant à mieux servir les intérêts de la Ville à travers l'écoute, l'offre de services internes, des conseils.

Apporter une réponse aux besoins de l'organisation et lui permettre de s'adapter aux évolutions de l'environnement par l'anticipation des besoins futurs en RH.

STRUCTURE ET ORGANISATION DU SERVICE

DES RESSOURCES HUMAINES

Pour répondre à la politique RH définie par le Conseil administratif, le service des ressources humaines a évolué en mars 2021 vers une organisation dite RH 2.0 structurée en 4 pôles distincts suivants :

- Le pôle administratif, pour assurer le volet administratif de l'activité du cycle de vie des employés ;
- le pôle d'accompagnement des employés dans le cycle de vie au sein de l'organisation, visant à renforcer le soutien à valeur ajoutée aux responsables de service et aux équipes ;
- le pôle de développement RH, pour soutenir le développement de l'organisation ;
- le pôle de la rémunération et du reporting pour renforcer la dimension rémunération et assurances sociales.

Les activités du service ressources humaines sont divisées en 2 parties : mouvements & effectifs, faits marquants.

MOUVEMENTS & EFFECTIFS

En réponse aux besoins de l'administration et dans le respect des exigences budgétaires, le service des ressources humaines a assuré le recrutement, le traitement des départs, ainsi que les mutations des membres du personnel. Concernant les collaboratrices/teurs aux bénéficières de contrat fixe, nous enregistrons 19 entrées en 2022 qui recouvrent des engagements liés à un remplacement ou l'ouverture d'un nouveau poste voté au budget (16 soit 84% des entrées), des mutations de contrats, qu'il s'agisse de contrats de durée déterminée (CDD) mutés en contrats de durée indéterminée (CDI) ou de contrats à l'heure sur appel mutés en contrats de durée déterminée (3 soit 16% des entrées).

En 2022, 44 processus de recrutement (CDI + CDD) ont été initiés, 1'469 dossiers ont été traités, 125 entretiens ont été organisés. Selon la fonction mise au concours, le nombre de candidatures varie. A titre d'exemple, 125 dossiers ont été reçus pour le recrutement d'un-e chef-fe de projet systèmes d'information tandis que seulement 2 dossiers nous sont parvenus concernant le recrutement de gardien-ne de piscine et mécanicien patinoire.

A ces processus de recrutement mis au concours en externe, s'ajoutent les mutations et les promotions internes, les modifications de taux d'activité (21 soit 68% des mutations), la gestion des demandes de congés sans solde (8 soit 26% des mutations), les demandes de prolongation au-delà de l'âge de la retraite (2 soit 6% des mutations). Le tableau entrées/sorties 2022 ci-après détaille les recrutements et sorties des collaboratrices/teurs en CDI.

Le turn over est de 4.27% en 2022. Le nombre de sorties est supérieur par rapport à 2021. Il est composé de départs en retraite et pré-retraite (4 soit 19% des sorties), démissions (12 soit 57% des sorties), et signature de

convention de fin de rapport de travail (3 soit 14% des sorties). Une personne (1 soit 5% des sorties) a été licenciée à la suite d'une longue période d'absence et de l'évaluation effectuée concluant à son incapacité à reprendre une activité professionnelle en raison de sa santé (pathologie). Cette situation particulière a été accompagnée et suivie par le service RH, de concert avec le réseau des différents partenaires internes et externes et plus spécialement la conseillère en accompagnement et repositionnement professionnels. Ceci afin d'assurer à la personne soutenue un accompagnement conforme aux valeurs institutionnelles. Une personne (1 soit 5% des sorties) a été déclarée en invalidité et sortie de notre effectif.

TABLEAU ENTRÉES / SORTIES 2022

Entrées	2022	2021
Entrées / Transferts / Remplacements	16	23
Transformation de contrats sur appel en CDI + CDD en CDI	3	5
Total	19	28

Sorties	2022	2021
Démissions	12	7
Licenciement pour absence longue durée	5	1
Retraites / pré-retraites	4	9
Total	21	17

Au 31 décembre 2022, l'effectif de l'administration meyrinoise se compose de 457 collaboratrices/teurs sous contrat fixe, votés au budget, totalisant 393.465 ETP (Equivalent Temps Plein). Ce total comprend les 5.139 postes vacants (ETP), indiqués dans le tableau ci-dessous.

Aux 457 collaboratrices/teurs s'ajoutent 345 employés auxiliaires. L'effectif total des employés est ainsi de 802 employés dont 43% d'employés auxiliaires. 6 civilistes (1 de plus qu'en 2021) ont intégré les services du développement social et emploi, petite enfance et culture pour y effectuer leurs jours d'affectation (plus particulièrement des affectations longues) en lieu et place du service militaire.

Postes vacants (ETP)	2022	2021
Total	5.139	9.58

Les postes vacants concernent essentiellement des attentes de remplacements ou des processus de recrutement en cours.

En 2022, le service des ressources humaines est doté de 8.30 ETP auquel s'ajoute 2 gestionnaires RH au bénéfice de contrat à durée déterminée respectivement à 90 et 80%. Le service RH assure le cycle de vie des 802 employés-ées de l'administration sur le plan de l'accompagnement de la relation humaine et sur le plan administratif et rémunération, avec un taux d'encadrement de 1 ETP RH pour 96.62 membres du personnel. Si nous tenons compte des taux d'activité des gestionnaires RH en contrat à durée déterminée, le taux d'encadrement devient 1 ETP RH pour 80.2 membres du personnel.

Les 457 collaboratrices/teurs, présents au 31 décembre 2022 au bénéfice d'un contrat fixe se répartissent comme l'illustrent les différents tableaux de segmentation selon le sexe et le domicile. Les répartitions selon l'âge, l'ancienneté et le taux d'activité des collaboratrices/teurs sont également représentées sous forme de diagramme. L'évolution des effectifs des contrats fixes et des employés auxiliaires est chiffrée dans le tableau idoine.

LES FAITS MARQUANTS

Commission du personnel

Le responsable du service des ressources humaines a maintenu sa proche relation avec la commission du personnel. Par sa participation systématique aux rencontres mensuelles de la commission, il l'a soutenue dans son activité de conseil individualisé à des membres du personnel ainsi qu'assuré la participation de la commission à des évolutions de l'organisation.

Service de la culture

Le responsable du service des ressources humaines a accompagné la création du nouveau service de la culture regroupant l'ensemble des ressources (humaines, techniques, financières) du Théâtre Forum Meyrin (TFM), du service de la culture et de la bibliothèque, prévu pour le 1^{er} janvier 2023. Afin de guider ce changement, le responsable a intégré un comité de pilotage réunissant le secrétaire général, une délégation de la direction de l'administration et un consultant externe. Ce comité de pilotage avait pour but d'accompagner au mieux les équipes vers cette transition en attendant l'arrivée de la nouvelle cheffe de service prévue pour début 2023.

Refonte des portefeuilles des partenaires RH

L'engagement en contrat de durée indéterminée d'une nouvelle partenaire RH a permis une redistribution plus adéquate des portefeuilles sous gestion. A cette mesure, s'ajoute une meilleure répartition des tâches entre le pôle gérant le travail administratif et le pôle des partenaires RH. Cela a permis à nos partenaires RH de libérer

du temps et de se concentrer sur des tâches à plus haute valeur ajoutée afin de mieux accompagner et soutenir les cadres et les employés pour la réalisation de leurs missions.

Suivi de l'enquête de satisfaction

L'équipe RH a porté une attention particulière sur le suivi de l'enquête de satisfaction initiée en 2021. Celle-ci s'est réunie à plusieurs reprises afin de définir les modes de travail, les thématiques et prioriser les actions. Parmi les actions visées, nous pouvons notamment citer l'établissement d'un plan de communication RH, la rédaction d'une charte d'équipe, un travail sur les procédures et documentation clés RH, ainsi qu'un travail ciblé sur les processus et outils RH de suivi des absences. Ce travail intense aura permis d'atteindre pratiquement toutes ces cibles et sera poursuivi début 2023.

LA VILLE DE MEYRIN, UNE ORGANISATION FORMATRICE

La ville de Meyrin s'engage activement dans la formation. Ainsi, elle accueille 49 personnes en formation ou en qualité de stagiaires et apprentis auxquelles se rajoutent les primo expériences professionnelles pour 73 jeunes en job d'été et 33 employés qui composent le groupe accueil manifestation. Ceci représente 155 employés-és qui intègrent le monde professionnel à travers notre administration ; soit 19.3 % de notre effectif total.

UNE ADMINISTRATION ATTENTIVE A LEGALITE DES GENRES ET A LA CONCILIATION ENTRE VIE PRIVEE ET VIE PROFESSIONNELLE

Rapport d'égalité salariale

En 2021, la responsable du service des ressources humaines, a piloté et mis en œuvre la définition et la conduite de l'enquête d'égalité salariale exigée par la Confédération. Les résultats obtenus devaient encore être soumis à

une analyse finale effectuée par un réviseur agréé selon la loi sur l'égalité d'ici au 1^{er} juillet 2022. Selon le modèle d'analyse standard, il n'existe aucun écart salarial inexpliqué au sens strict entre femmes et hommes qui soit démontré sur le plan statistique. La ville de Meyrin répond donc pleinement aux exigences légales concernant l'égalité salariale.

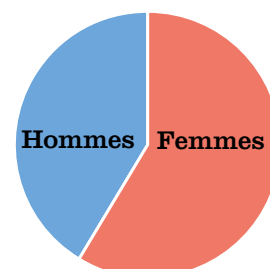
L'égalité des genres et l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle représentent des enjeux importants pour la ville de Meyrin. L'administration emploie aujourd'hui davantage de collaboratrices que de collaborateurs. Les institutions de la petite enfance emploient plus de femmes que d'hommes et représentent un effectif de 144 collaboratrices/teurs (dont 7 hommes soit 4.86 % de l'effectif de la petite enfance (PEF) soit 31.50% de l'effectif des membres du personnel au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée. A noter que d'autres services emploient majoritairement des hommes comme le service de l'environnement et de la sécurité municipale.

En 2022, nous pouvons annoncer que le nombre de femmes occupant un poste à responsabilité au sein de la Ville est supérieur au nombre d'hommes, puisque plus de 52% des cadres supérieurs sont des femmes (11 femmes, 10 hommes). Au 31 décembre 2022, un poste de responsable de service est vacant.

L'administration propose différentes modalités d'organisation du temps de travail à ses employés-és pour encourager la conciliation entre vie privée et vie professionnelle. A l'image de la facilité donnée de télétravailler offerte avant même que la pandémie n'y contraigne les employeurs, le job sharing ou encore les contrats à temps partiel sont proposés aux employés. A titre d'exemple, 141 conventions de télétravail ont été accordées et signées. Parmi les cadres supérieurs, 29% travaillent à temps partiel, dont 19% sont des femmes et 10% des hommes.

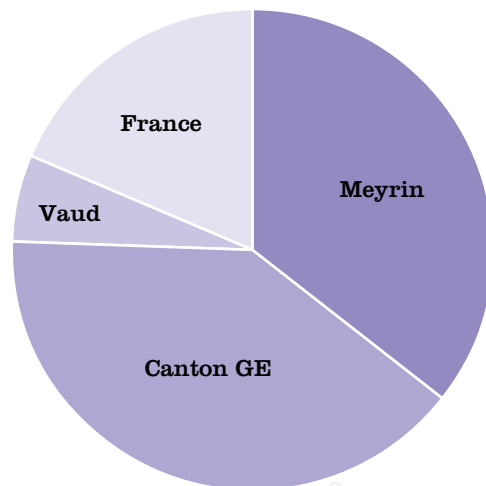
CONTRATS FIXES: RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

Effectif		
Total	Hommes	Femmes
457	188	269



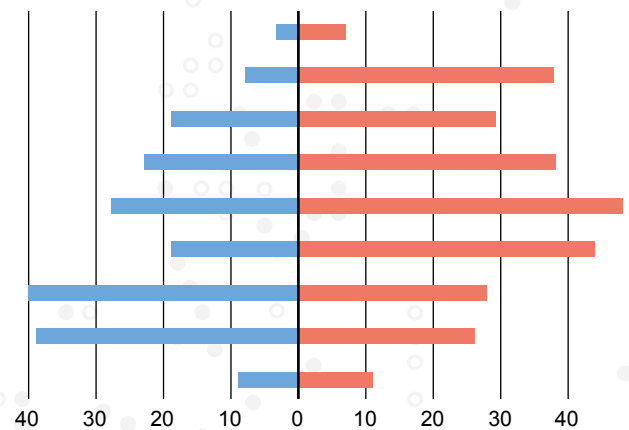
**CONTRATS FIXES:
RÉPARTITION PAR LIEU DE DOMICILE**

Provenance	Effectif	%
Meyrin	163	37.73%
Canton GE	183	42.36%
Autre canton	27	6.25%
France	84	19.44%



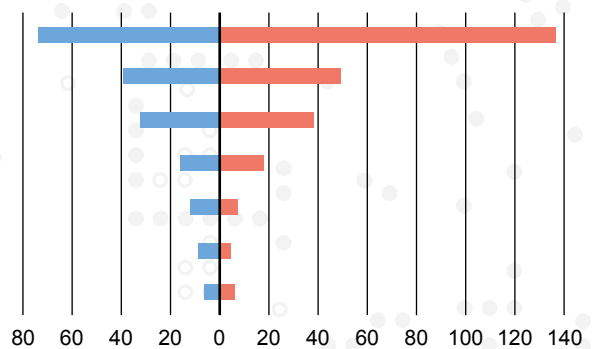
CONTRATS FIXES: RÉPARTITION PAR ÂGE

Hommes	Âges	Femmes
3	21-25	7
8	26-30	38
19	31-35	29
23	36-40	38
28	41-45	48
19	46-50	44
40	51-55	28
39	56-60	26
9	61-65	11
188	Total	269



CONTRAT FIXES: RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

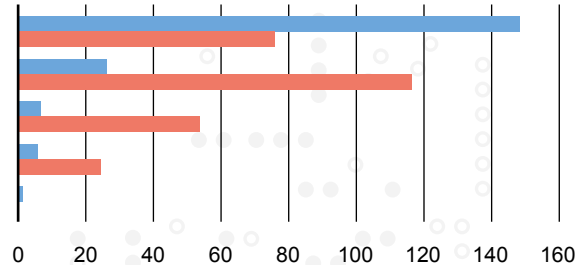
Hommes	Ancienneté	Femmes
74	de 0 à 5	136
39	6 à 10	59
32	11 à 15	38
16	16 à 20	19
12	21 à 25	7
9	26 à 30	4
6	+31	6
188	Total	269



L'ancienneté professionnelle est la période d'emploi d'une collaboratrice/teur de son entrée à la ville de Meyrin à la fin de son contrat de travail.

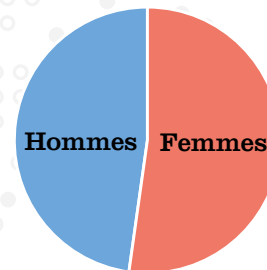
**CONTRAT FIXES:
RÉPARTITION PAR TAUX D'ACTIVITÉ**

Hommes	Taux activité	Femmes
148	100%	76
26	80 à 99%	117
7	60 à 79%	53
6	40 à 59%	23
1	< 40%	0
188	Total	269



**CADRES SUPÉRIEURS:
RÉPARTITION HOMMES / FEMMES**

Effectif		
Total	Hommes	Femmes
21	10	11



Employés auxiliaires

345 employés auxiliaires ont exercé une activité professionnelle au sein de la ville de Meyrin en 2022 selon les tableaux ci-dessous :

AUXILIAIRE 2022

Employés-ées	
Auxiliaires s/appel	84
Saisonniers-ières	23
Patrouilleurs-euses mensualisés-ées	22
Employés-ées en CDD	29
Auxiliaires de prêt / surveillants-es expos s/appel	22
Procès-verbalistes	4
Civilistes	6
Total	190

Stages qualification professionnelle	
Apprentis-ies	18
Stagiaires validation CFC	2
Stagiaires HETS	2
Stagiaires 3 ^{ème} année PEF	9
Total	31

Insertion socio-professionnelle	
Stagiaires Transit	2
Stagiaires SCIS	10
Stagiaires MCIE	6
Total	18

Petits jobs/jeunes	
Job été	73
Groupe Accueil Manifestation	33
Total	106

Total général	345
----------------------	------------

Evolution effectifs au 31.12.2022, 457 collaboratrices/teurs

Services	Contrats fixes au 31 décembre 2022		Contrats fixes au 31 décembre 2021	
	Effectif collaborateurs en nombre, présents au 31.12.22	ETP (Equivalents temps-plein, en %, y compris disponible)	Effectif collaborateurs en nombre, présents au 31.12.21	ETP (Equivalents temps-plein, en %, y compris disponible)
Direction et entités du secrétariat général	47	42,55	47	42,15
Etat-civil	10	8,30	10	8,30
Développement social et emploi	24	19,60	22	17,50
Petite enfance	144	117,90	141	114,90
Aînés	9	6,15	9	6,15
Urbanisme, travaux publics et énergie	15	13,80	14	12,90
Gérance et entretien bâtiments	53	42,62	47	38,84
Sports	26	24,42	24	22,42
Environnement	63	59,175	62	58,125
Culture	4	3	5	3,80
Théâtre Forum	24	20,15	24	20,15
Bibliothèque	8	6,20	8	6,20
Police municipale / protection civile	30	29,60	30	29,60
TOTAL	457	393,465	443	381,035

Reporting des absences non planifiées

On entend par absences non planifiées toute absence de courte ou de longue durée, avec ou sans certificats, consécutive à une maladie ou à un accident, que celles-ci soient d'origine professionnelles ou non professionnelles. Le taux d'absence calculé représente la proportion d'heures de travail non réalisées du fait de ces absences par rapport au nombre d'heures de travail normalement attendues.

La gestion des absences concrétisée sous sa forme la plus agrégée est chiffrée dans le tableau « reporting de la gestion des absences ».

Afin d'offrir à la direction et aux services une application performante de gestion des présences, des absences et des soldes d'heures ainsi que la planification des activités, le service des ressources humaines a implémenté un logiciel de gestion du temps en 2019 (Kelio) au sein de l'administration et le gère.

«REPORTING GESTION DU TEMPS» EN HEURES D'ABSENCE

Taux d'absence selon la nature	2020	2021	2022
Maladie sans certificats	0.57%	0.72%	0.79%
Maladie avec certificats	5.11%	5.83%	6.43%
Accidents professionnels	0.19%	0.21%	0.18%
Accidents non professionnels	0.58%	0.59%	0.52%
Taux total absences retenues	6.45%	7.35%	7.92%
Taux absences statutaires + militaire	0.95%	1.12%	0.76%
Absences maternité	0.61%	0.63%	0.81%
Taux total effectif d'absences	8.01%	9.10%	9.49%

Le taux d'absence 2022 de 7.92% correspond à une moyenne de 17.95 jours d'absence par collaboratrice/teur et par an (nombre d'heures d'absence en augmentation, nombre de collaboratrice/teur en augmentation également). Il est en augmentation par rapport au taux de 7.35% de l'année 2021 correspondant à 17.35 jours d'absence/an. Les absences maladie avec certificat ont augmenté de 0.60% par rapport à 2021. A noter que le nombre d'employés a augmenté de 5.20% (+40 employés) entre 2021 et 2022.

En 2022, il y a eu 18 arrêts maladie de plus de 60 jours qui ont précédé la naissance du bébé contre 10 en 2021. En 2022, 61 situations d'employés en arrêt maladie avec certificat (hors arrêt longue durée préalable à un arrêt maternité) ont été identifiés alors qu'il y en a eu 58 en 2021. On peut également remarquer une certaine stabilité en nombre de situation d'absences maladie longue durée supérieure à 60 jours; le nombre de jours d'absence est quant à lui en augmentation.

Le taux d'absence statutaire et militaire a baissé de 0.36% entre 2022 et 2021. Cette baisse s'explique par la fin de la période Covid et de ce fait les services de la protection civile ont été moins mobilisés.

EVOLUTION DU BUDGET FORMATION SUR 3 ANS

Années	Budget en CHF	Réel en CHF
2020	335'000.-	229'542.-
2021	335'000.-	252'276.-
2022	300'000.-	392'519.-

Les collaboratrices/teurs de la ville de Meyrin ont suivi 7'206 heures de formation en 2022, soit une moyenne de près de 1.88 jour par collaborateur. Cette moyenne d'heures de formation est identique à celle de l'année précédente car le nombre d'heure dédié à la formation a augmenté ainsi que le nombre de collaboratrices/teurs.

Le nombre d'heures de formation a augmenté par rapport à l'année 2021 qui totalisait 6'659 heures de perfectionnement. Cette augmentation s'explique par la reprise des formations dont l'offre s'était réduite les années précédentes comme peau de chagrin en conséquence de la crise sanitaire. De ce fait, le budget annuel alloué au perfectionnement professionnel est en dépassement, témoignant de la priorité donnée à la formation par le Conseil administratif et la direction de notre administration.

SYSTÈMES D'INFORMATION

Dès le 3 février 2022, l'obligation de télétravailler a été levée par le Conseil fédéral. Le retour à la normale a également été synonyme de reprise des projets mis en attente durant la pandémie pour le service.

Gouvernance, stratégie et organisation

Parmi les 90 projets transversaux initiés par le programme de législation, 34 projets impactent les systèmes d'information de manière significative. A ceux-ci s'ajoutent 34 demandes métier se traduisant par des projets ou changements. Un certain nombre de ces activités sera mené sur un calendrier pluriannuel.

Afin de renforcer la gestion des activités et dans l'axe de la feuille de route du service, le poste de responsable de projets validé et voté pour 2022 a été pourvu. La nouvelle collaboratrice a pris ses fonctions courant septembre 2022.

Remplir les missions initiales, reste au cœur des préoccupations du service des systèmes d'information :

- soutenir les prestations: contribuer à la pérennité des prestations communales et à la performance des différentes lignes métiers par la mise à disposition de systèmes sûrs, fiables et de qualité en collaboration étroite avec le Service intercommunal d'informatique (SIACG).
- accompagner les projets: accompagner l'ensemble des services dans la gestion de leurs solutions métiers, dans les projets de transformation des systèmes d'information, tant au niveau de l'infrastructure, des outils, des logiciels que des données;
- prévoir demain: participer à la définition des attentes futures de la Commune en termes d'infrastructure et d'applicatifs métiers dans une cohérence globale des systèmes et dans le respect des normes;
- mettre en œuvre la politique des systèmes d'information de l'administration communale.

Lors de l'année écoulée, un accent particulier a été mis sur les axes suivants :

- la reprise de la téléphonie comme définie dans la feuille de route (voir chapitre suivant pour plus d'information);
- le renforcement de la gestion des actifs des licences logicielles et de l'inventaire matériel;
- la mise en place d'une nouvelle structure de projet et de documentation.

Téléphonie

À la suite de la revue des référentiels de la téléphonie entre 2021 et 2022, une analyse d'envergure a été effectuée en tenant compte de l'historique, du contexte meyrinois, des coûts ainsi que des besoins métiers et techniques. Les critères de comparaison et de sélection des variantes étaient constitués d'axes stratégiques tels que la sécurité, la mobilité et la fiabilité. Ces derniers sont essentiels à la mise en œuvre de la vision institutionnelle du travail de demain.

Ainsi, une migration de système est prévue dans le courant de l'année 2023. De par le fait que le système de téléphonie constitue en soi un élément structurant d'une institution et qu'il est également utilisé par des systèmes tierces – alarmes, interphones notamment – ce projet mobilisera une grande partie des forces de l'année 2023.

Workplace

L'amélioration de l'ergonomie et de la notion de mobilité au sein du travail se poursuivent. 1'608 tickets ont été créés en 2022, parmi lesquels 95% ont été clôturés. Les ressources attribuées pour le support ServiceDesk sont d'environ deux personnes temps plein pour 548 utilisateurs. Le chiffre total des sollicitations est stable car plusieurs demandes ont été sorties pour être gérées en mode projet qui est de plus en plus présent.

La campagne de migration du parc des ordinateurs de Windows 7 vers Windows 10 ayant été à peine finalisée, le passage vers Windows 11 s'est très rapidement enchaîné en commençant par les ordinateurs portables de la petite enfance.

La gestion des utilisateurs liée à leur environnement de travail demeure une tâche conséquente puisque nous avons procédé à 227 mutations de collaborateurs pour lesquels des ordinateurs, des applications, des comptes, des droits d'accès et des messageries de courriers électroniques ont été installés et configurés.

Type	2022	2021	Différence	%
Incidents	888	1079	-191	-18%
Demandes	720	801	-81	-10%
Global	1608	1880	-272	-14%

	2022	2021	Evolution	%
Nombre d'accès réseau total (utilisateurs, messageries, droits)	706	636	70	11%
dont nombre accès génériques	152	150	2	1%
dont nombre utilisateurs physiques	554	486	68	14%
Nombre de mutations	227	137	90	66%
Nombre ordinateurs	351	313	38	12%
Nombres d'imprimantes	120	120	0	0%
Nombre VPN	229	208	21	10%
Nombre VDI	10	32	-22	-69%

Infrastructure et opérations

Le renouvellement de l'infrastructure réseau se poursuit avec, entre autres, la mise en réseau de 2 sites supplémentaires durant cette année 2022 :

1. Centre sportif des Vergers: une annexe du Centre sportif ainsi que les nouveaux vestiaires ;
2. Maison Vaudagne dans le cadre de sa rénovation. Le rafraîchissement intérieur du bâtiment centre de voirie et horticole (CVH) va permettre de fournir aux collaborateurs du service de l'environnement des salles de séance et du Wifi ainsi que de nouveaux espaces de travail.

Afin de mieux répondre aux besoins des habitants, des adaptations et réaménagements au CAIRN du Jardin botanique alpin et de Chez Gilberte - la maison meyrinoise ont été réalisés.

Une implication pour la partie infrastructure informatique dans plusieurs projets a donné lieu aux études et analyses suivantes :

- évaluation de la mise en place de connexion Wifi pour les examens de quelque 500 étudiants de l'Université de Genève au sein de la patinoire du Centre sportif des Vergers. Finalement l'Université n'a pas confirmé ce besoin pour 2023 ;
- école Meyrin-Village : une étude concernant l'infrastructure informatique a été fournie pour contribuer à l'évaluation du projet de rénovation et d'évolution ;
- Cœur de cité : l'évaluation des besoins en infrastructure (réseau, fibre, domotique, etc.), et des aménagements divers tels que les salles de séance ou besoin des nouveaux modes de travail des collaborateurs a débouché sur une évaluation financière intégrée à part entière dans le projet de construction de la nouvelle mairie.

Une impulsion a été donnée pour élaborer des standards en termes d'interface pour la gestion des alarmes, la gestion des accès, de la gestion MCR* (MCR: Mesure, Contrôle, Régulation) afin de communiquer avec les tableaux de gestion du chauffage, ventilation et climatisation de bâtiments ainsi que la gestion des panneaux photovoltaïques.

Le projet de mise à jour des 68 antennes Wifi réparties dans toute la Commune a continué pendant cette année avec également la mise en place de nouvelles antennes pour la petite enfance afin de faire évoluer les pratiques métiers. La cartographie initiée en 2021 est à présent complète.

Antennes Wifi intérieures et extérieures	2022	2021	Evolution
Auberge et Maison Communale	3	3	0
Centre sportif Maisonnex	2	2	0
Centre sportif Vergers	11	11	0
CVH	1	1	0
École des Boudines	3	3	0
École de Meyrin-Village	2	2	0
École des Vergers	6	6	0
École des Champs-Fréchets	3	0	3
EVE Cité	2	0	2
EVE Monthoux	3	0	3
EVE Parc	3	0	3
EVE Vergers	3	0	3
Ferme de la Golette	5	5	0
Théâtre Forum Meyrin	6	6	0
Jardin botanique alpin	2	2	0
Mairie	18	18	0
Salle Antoine-Verchère	2	2	0
Villa Mani	5	5	0
Antenne de secours	2	2	0

SI Métier

La bibliothèque a migré son système de gestion de la solution Carthame vers Decalog. Le service des systèmes d'information a mené un cadrage des contrats et une évaluation de l'architecture proposée afin de garantir les adéquations techniques mais également de la conformité vis-à-vis de la LIPAD (Loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données).

Le projet SIPEF de la petite enfance, visant à remplacer la solution informatique en cours et à informatiser la partie pédagogique par la mise en place du nouveau logiciel SAINet, a été décalé sur l'année 2023. Le service des systèmes d'information bien impliqué dans ce projet tente de trouver des solutions temporaires pour couvrir ce retard et préparer la suite.

Dans le but de gagner en efficacité, le service des ressources humaines a analysé les solutions existantes en vue de se pourvoir d'un système d'information (SIRH). Une participation dans l'étude a été effectuée par le service des systèmes d'information en partenariat avec le SIACG.

Un projet visant à renouveler les caisses du service de l'état civil et des finances a débuté en 2022 et se terminera en 2023.

Le service des aînés s'est doté de la solution GSociaux fournie par le SIACG et déjà utilisée par le service du développement social et emploi.

Continuité et sécurité

Un Plan de continuité des Activités (PCA) a pour objet de décliner la stratégie et l'ensemble des dispositions qui sont prévues pour garantir à une organisation la reprise et la continuité de ses activités à la suite d'un sinistre ou d'un événement perturbant gravement son fonctionnement normal.

De prime abord, un tel plan revêt une importance primordiale pour gérer les risques d'une administration lors de situations critiques qui a été renforcée par les résurgences des cyberattaques ainsi que les annonces des contingences en énergie électrique.

Plusieurs activités ont été lancées dans ce même objectif :

- à l'initiative de l'Association des communes genevoises (ACG), un groupe de travail composé de représentants communaux, de la Direction du SIACG et de consultants externes a élaboré un guide de mise en œuvre d'un Plan de Continuité d'Activités (PCA) au sein des

administrations communales. Le service des systèmes d'information s'inspirera de ce guide pour mettre en place des mesures relatives au Plan de Reprise Informatique (PRI) partie prenant du PCA;

- le service des systèmes d'information participe à la Task force opérationnelle énergie mise en œuvre en 2022 par la ville de Meyrin afin de faire l'inventaire des installations et des types d'énergie consommée et établir la liste des objets les plus gourmands en énergie. Il est entendu que l'infrastructure informatique est à adresser dans ce contexte avec notamment une réflexion sur la continuité de service en cas d'interruption;
- Face aux menaces de black-out et de toutes situations d'urgence, la Confédération a recommandé la mise en place de points de rencontre d'urgence (PRU) qui permettraient de maintenir le lien entre la population et les autorités le cas échéant. Le rôle des systèmes d'information dans ce projet, consiste à mettre en œuvre une connexion Wifi dans le bâtiment de la protection civile. Ce projet dont la délibération a été votée en 2022 sera déployé en 2023.

Le service des systèmes d'information a pu également évaluer les différents impacts sur une coupure électrique planifiée par les Services Industriels de Genève (SIG) sur le mois de novembre pour les sites de la mairie, l'école de Livron ainsi que celui des EVE Cité et Parc.

Une coordination rapprochée avec le SIACG afin de traiter les différentes attaques par mail a également été renforcée.

Digital et collaboratif

Le projet de gouvernance pour les outils collaboratifs Microsoft 365 (intègre par exemple l'outil de visioconférence Teams) a été lancé et géré par la Commission Utilisateur (CU) au SIACG dès le second semestre 2022 et un Groupe Utilisateur (GU M365) a été fondé pour adresser les aspects technico-fonctionnel. Cette gouvernance sera aboutie dans le courant de l'année 2023 et le déploiement de cette stratégie pourra alors être effectué.

Dans l'intermédiaire, la structure de gestion de la connaissance et de gestion de projets pour les solutions applicatives de chaque service a été mise en place dans un mode collaboratif.

Smart city

Afin de proposer ses prestations et de s'adapter aux travaux relatifs à Cœur de cité, le Théâtre Forum Meyrin (TFM) a proposé un programme nomade depuis fin septembre 2022. Cette mobilité était possible grâce aux opérations d'infrastructure effectuées en amont.

AÎNÉS

Dicastère de Monsieur E. Cornuz

CHIFFRES CLÉS

4'483 aînés dans
la Commune (dès 65 ans)

1'446 aînés âgés
de plus de 80 ans

16'980 aînés ont participé
aux activités proposées par le
service des aînés (ce qui veut
dire qu'une personne a suivi
plusieurs activités)

6 bénévoles participent à
l'élaboration des activités /
sorties proposées

6'166 aînés ont fréquenté le Jardin de l'Amitié



POLITIQUE EN FAVEUR DES AÎNÉS ET MISSION DU SERVICE

La population en âge de retraite représente environ 18% de la population meyrinoise soit 4'463 personnes. La statistique cantonale ne tient pas compte des femmes qui ont leur retraite légale à 64 ans. La mission du service des aînés est de :

- renforcer les liens, le sentiment d'appartenance à la collectivité et la cohésion sociale des Meyrinoises et Meyrinois dès l'âge légal de la retraite à travers l'organisation de manifestations et d'activités de nature sportive ou socioculturelle et l'animation d'un lieu d'accueil collectif intergénérationnel ;
- préserver le sentiment de dignité individuelle et sauvegarder l'intégration sociale des plus vulnérables, en favorisant leur accès aux droits sociaux et leur autonomie financière, en assurant des visites à domicile, en célébrant des événements clés de leur vie avec leurs familles et amis ;
- soutenir l'équilibre personnel et familial des proches aidants en les mettant en réseau, en assurant le lien avec les institutions, en diffusant des informations et des conseils.

COMMISSION CONSULTATIVE DES AÎNÉS

La commission consultative des aînés, fondée en 1994, est chargée de donner au Conseil administratif des avis concernant les problèmes communaux concernant particulièrement les personnes en âge d'AVS. Elle doit également faciliter les échanges de vues entre les aînés et les autorités ou les institutions de la Commune. Les sujets suivants ont été traités lors des conférences de la commission consultative :

- « Manger, c'est politique », débat sur le thème de l'alimentation, agro écoquartier, circuit-court ;
- « De la campagne au Jardin botanique alpin de Meyrin », histoire du Jardin alpin meyrinois ;
- « Présentation du chantier et projet Cœur de cité », explication des travaux en cours et à venir ainsi que le projet de la nouvelle mairie.

Le bureau de la commission consultative a également fait valider par les aîné-e-s présent-e-s lors d'une assemblée générale qui s'est tenue le mercredi 5 octobre, une modification statutaire et le renouvellement des membres de son bureau. Le bureau de la commission, composé de bénévoles, d'un délégué du Conseil municipal, du service des aînés et présidé par le magistrat en charge des aînés s'est réuni quatre fois dans l'année. Le bureau statue sur les différents projets de sorties, films et visites d'entreprises ou culturelles proposés par ses membres. Ce sont également les membres du bureau qui en assurent l'accompagnement.



Nouveaux aînés - Spectacle Tahiti

© AIN

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION GÉNÉRALE ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Promotion santé

Dans le but de promouvoir la santé physique, des randonnées pédestres sont organisées tout au long de l'année ainsi que des cours d'activités physiques (yoga, gym, taï-chi et des sorties de nordic-walking). Il est également proposé sur l'espace « intergénérationnel » un cours de gymnastique pour les séniors animé par un professeur. En hiver ou en cas d'intempéries, le cours est dispensé à l'abri, dans le patio de Forum Meyrin.

Prévention canicule et grand froid

En 2015, il a été élaboré, en collaboration avec le Département de la santé (DEAS) du canton, la police municipale, la protection civile et le service du feu, un plan canicule et un plan grand froid. L'été 2022 nous a apporté plusieurs périodes de chaleur et le plan canicule a été « particulier ». Le mois de juin nous a donné son lot de chaleur mais les mois suivants ont été ponctués avec des hauts et des bas. Un été qui nous a permis de gérer quelques demandes de soutien. Nous tenons à relever que chaque année nous bénéficions de l'appui de la protection civile pour les appels téléphoniques et par la police municipale pour les visites à domicile en cas de besoin. Ces actions ont été fortement appréciées par la population touchée.

Nous n'avons pas pu organiser en juin le repas de notre traditionnelle « Fête de l'Eau » à la campagne Charnaux car la protection civile était mobilisée dans le cadre de la conférence de l'OMC. Les directives de canicule ont été communiquées par courrier à l'ensemble de nos séniors.

Nouveaux aînés

Au mois de mai de chaque année, une manifestation est organisée pour l'accueil des personnes qui « entrent » en âge de retraite et qui résident sur la Commune. Une invitation personnalisée leur est adressée pour qu'elles puissent participer à une conférence ayant pour but de leur faire part des activités qui leur seront proposées ainsi que les prestations sociales auxquelles elles ont droit. La conférence a été suivie d'un spectacle, le temps d'un voyage à Tahiti puis d'un repas dînatoire qui nous a permis de fructueux échanges avec nos nouveaux retraités meyrinois.

ACTIONS SOCIALES COMMUNAUTAIRES

Club de midi (repas des aînés de la Commune)

Le repas des aînés de la Commune rencontre toujours un vif succès car le fait de partager un repas en compagnie d'amis et de connaissances permet de vivre un moment de convivialité et renforce ainsi les liens sociaux entre personnes âgées. Ces repas ont lieu les deux premiers mercredis du mois et réunissent en moyenne 120 personnes chaque mercredi. Des bénévoles ainsi que les jeunes de Transit assurent le service et contribuent ainsi au succès de ces repas communautaires. Deux agents de la police municipale participent régulièrement à ces repas favorisant ainsi les liens avec les personnes âgées. Ils répondent à leurs questions et leur dispensent des conseils.

Repas des aînés de Cointrin

Nous avons également un repas mensuel (tous les premiers lundis du mois) au local des aînés de Cointrin. En moyenne 25 à 35 personnes y participent favorisant ainsi les liens entre Cointrinois. Deux agents de la police municipale viennent également à ces repas et permettent ainsi des échanges très constructifs.

Autour d'une table

Se restaurer en compagnie, tout près de chez soi, est également une prestation conjointe de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) et de la Commune. Cette activité, suspendue en 2020 et 2021 pour cause de pandémie, n'a pas pu être réactivée en 2022, faute d'inscription pour diverses raisons (maladie, hospitalisation etc.). Nous espérons une reprise de cette activité au cours de l'année prochaine.

Le Jardin de l'Amitié

Le Jardin de l'Amitié a eu le plaisir de reprendre pleinement ses activités durant l'année 2022. Il a été proposé plusieurs activités comme les ateliers de peinture, de bricolage, divers jeux de cartes (jass, rami), scrabble, des cours de langues soit, d'allemand et d'anglais. Des activités nouvelles ont été proposées durant l'été avec la participation de la maison Vaudagne, des enfants du quartier ainsi que de Transit. Des aînées ont à nouveau tricoté de magnifiques layettes qui ont trouvé preneur auprès de la population meyrinoise. L'exposition des tableaux mise en place dans le local du Jardin de l'Amitié a permis de faire mieux connaître cette activité et nos artistes. Nous avons d'ailleurs mis sur pied plusieurs vernissages. Cet atelier permet de contribuer au bien-être psychique de quelques aînés (Art-Thérapie) et à travers leurs œuvres, ils peuvent ainsi laisser libre court à leur expression intérieure. Cet atelier est animé par un bénévole. Le cyberspace pro-

pose un ordinateur connecté à Internet et également une assistance à l'utilisation de l'informatique par un collaborateur spécialisé. Le nouvel espace informatique a permis de satisfaire un grand nombre d'aînés friands de pouvoir faire connaissance avec de nouveaux logiciels, plateforme, etc. Des repas occasionnels sont organisés par les aînés eux-mêmes comme la « pizza-party » du mardi midi. Il est également proposé des ateliers « tresse » et pâtisserie, un petit déjeuner le vendredi matin (dès 7h30), ainsi qu'un loto le jeudi après-midi. De nouvelles propositions sont faites régulièrement et l'équipe essaie d'y répondre favorablement et ainsi de satisfaire les usagers de ce nouveau lieu de rencontre et de partage. En 2022, le local a accueilli 6'166 visites. Une hausse de la fréquentation de ce lieu a été constatée ainsi qu'une diversification des activités. Le nouveau local est un cadre plus spacieux et adapté aux personnes à mobilité réduite.

Visiteuses et visiteurs

L'isolement et la solitude guettent plusieurs aînés. Parmi les mesures mises en place pour y remédier, un service de visiteuses/teurs est à disposition afin de leur tenir compagnie à domicile, de se promener ou de faire leurs courses. Ces visites ont également permis de découvrir des personnes qui avaient perdu la maîtrise du quotidien, soit suite à des difficultés financières en ne demandant pas leur droit au Service des prestations complémentaires (SPC) ou par perte d'autonomie soit physique, soit psychique. Ce service a été délégué à l'association Dôme Séniors.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS

Plusieurs visites ont été organisées et les aînés ont ainsi pu découvrir : le domaine de Champvigny, la descente du Rhône, la compagnie 1602 et bien d'autres encore. Des excursions hors du canton ont également été proposées, comme la montée au Moléson, le zoo de la Garenne, visite du centre de tri d'Eclépens.

Projection de films

Régulièrement des projections de films sont organisées à l'aula des Boudines. Le film y est introduit par une brève présentation.

Conférences

Une conférence a été organisée en collaboration avec l'association Centre d'accueil et d'intégration pour femmes migrantes et leur-s enfant-s d'âge préscolaire habitant Meyrin (CEFAM) à l'occasion de la journée des droits de la femme. Des retraitées meyrinoises et des femmes migrantes se sont ainsi retrouvées ensemble à la Ferme de la Golette pour échanger avec Madame Ruth Dreifuss,



D.R.

Visite de la brasserie Feldschlösschen



© AN

Visite de la ville d'Appenzell

première femme présidente de la Confédération, avant de partager un buffet de nourriture aux saveurs des cinq continents. Deux autres conférences ont été organisées dans les foyers de Forum qui ont toutes deux rencontré un grand succès :

- Paris et les artistes parisiens ;
- Le Jardin botanique alpin de Meyrin.

Vacances des aînés

Un week-end à Bâle : l'occasion d'assister au concert du Tattoo. Une superbe escapade par temps radieux. Heureusement que le spectacle était en soirée car c'était la plus chaude journée de l'année ! Visite de la ville en individuel puis après un repas du soir (tôt) en commun départ pour le spectacle qui se déroule dans la caserne de la ville de Bâle. Superbes formations militaires, des exhibitions à nous couper le souffle, des musiques enchantées et des défilés d'une précision époustouflantes. Juste le temps de reprendre nos esprits pour une visite le lendemain de la brasserie Feldschlösschen puis un retour à Meyrin. En septembre, les aînés ont pu participer à un séjour d'une petite semaine intitulée « Croisière sur le lac de Constance ». Un magnifique séjour ponctué par la visite de la ville très typique d'Appenzell avec la fameuse place de la Landsgemeinde (vote à main levée), puis par la vieille ville de Saint-Gall avec sa cathédrale et sa magnifique bibliothèque. Les jours suivants, visite de l'île de Mainau (île aux fleurs), visite du musée Zeppelin et l'histoire des dirigeables ainsi que le musée Saurer (camions et machines à broder). Lors de la visite du musée Saurer, les explications données concernant les machines à broder ont passionné nos séniors ce d'autant que nous avons pu admirer un tissu qui avait été spécialement brodé pour l'épouse du Président Barak Obama. Un savoir-faire unique au monde.

ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Le service offre un soutien social individuel, notamment lorsque des personnes légèrement au-dessus des barèmes n'arrivent plus à faire face à certaines dépenses ou sont en surendettement. Les dossiers peuvent relever d'une situation simple (renseignement et pas de suivi), de situations plus difficiles (diverses démarches auprès des administrations), de situations complexes (résiliation de bail, désendettement, cas Diogène, perte d'autonomie, demande d'un soutien psycho-social, addiction à l'alcool ou autre). Le service effectue également des démarches auprès du service des prestations complémentaires (recours, demande de re-calcul des prestations, aide dans le cas de révision de dossier). Tout au long de l'année 2022, le service a reçu de multiples demandes à caractères financiers et non-financiers. Plus de 600 entretiens individuels ont été menés par le service des aînés durant l'année 2022, une demande croissante à la vue de la complexification des démarches administratives et par internet. Le nouveau bulletin de versement avec QR code a fortement sollicité le service des aînés. De nombreux séniors n'ont toujours pas internet et la cyberadministration ne leur facilite pas la vie. Le Grand Conseil a enfin voté une modification de la loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton en septembre 2022, avec un premier train de mesures concernant directement le périmètre d'intervention des collaboratrices et collaborateurs chargé-e-s de délivrer la prestation de soutien social individuel. Le service des aînés s'est donc penché plus attentivement sur cette modification législative et son règlement d'exécution adopté par le Conseil d'Etat en octobre, et dont l'entrée en vigueur sera effective au 1^{er} janvier 2023, afin d'adapter nos pratiques administratives internes.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

90 ans et 100 ans

Cette année, nous avons eu le plaisir de fêter à nouveau les nonagénaires de la Commune soit 94 personnes ainsi qu'un centenaire. Une fête semestrielle a été organisée où les nonagénaires sont venus partager un repas en compagnie de leur famille et des autorités. Une attention leur a été offerte ainsi qu'un magnifique panier de fleurs confectionné par la fleuriste du Centre de voirie et horticole de la Commune. Ces manifestations se sont déroulées au Théâtre Forum Meyrin.

50-60-65 ans de mariage

Les autorités communales ont fêté au mois de novembre, lors d'un repas, les couples célébrant leurs 50, 60 et 70 ans de mariage. Des cadeaux et des fleurs leur ont été remis à cette occasion. Ils ont été fêtés à l'école hôtelière de Genève. Un beau moment d'échanges et rempli d'émotion.

Noël des aînés

Plus de mille deux cents aînés ont été reçus sur trois jours à Forum Meyrin. Ils ont été particulièrement heureux de participer à nouveau à cette fête où ils ont pu apprécier le dîner ainsi que le bal qui a suivi. L'administration communale, l'équipe des bénévoles, le Bénévolat à Meyrin et les jeunes de Transit Job Infos Service, ont contribué à l'organisation et au succès de ces journées riches en émotion.

SOUTIEN À DES ASSOCIATIONS D'AÎNÉS

Club des AînésCHF 56'000.-
Bénévolat à Meyrin.....CHF 13'500.-
Diverses associations en relations
avec les AînésCHF 6'000.-

Tout au long de l'année, ces associations ont bénéficié du soutien du service et ce, en fonction de leurs besoins spécifiques.

GRATUITÉ DES OBSÈQUES

Le suivi de cette prestation est, pour rappel, piloté par notre service pour l'ensemble des demandes meyrinoises, quel que soit l'âge de la personne défunte. Nous avons malheureusement eu en 2022 un nombre de décès élevé (147 personnes). Ainsi, un plus grand nombre de familles ont bénéficié de la gratuité des obsèques en 2022, gratuité accordée sur présentation d'un dossier financier.

EVOLUTION DE LA POPULATION AÎNÉE À MEYRIN

Au 31 décembre 2022, la Commune compte 4'483 personnes en âge AVS (65 ans) ce qui représente près de 20% de la population meyrinoise sur 26'624 habitants. Il est à relever que les femmes à la retraite (64 ans) ne sont pas comprises dans les statistiques faites par l'Etat de Genève. A Meyrin, sur les 4'483 personnes de plus de 65 ans, 1'446 personnes ont plus de 80 ans (une personne de 100 ans).



Visite de la Bibliothèque St-Gall



Séjour à Constance



Visite du musée Saurer

BIBLIOTHÈQUE - ARCHIVES

Dicastère de Madame N. Leuenberger

Fonds documentaire	44'780 documents
Nouvelles acquisitions	2'700 documents
Prêts annuels	103'336 prêts
Accueils	309 classes et groupes de la petite enfance



ADMINISTRATION

L'année 2022 a vu la bibliothèque changer son logiciel de gestion. D'un autre temps, Carthame a été remplacé par Decalog SIGB. Un nouveau logiciel, une nouvelle philosophie : une structure et une manière de travailler qui mettent l'usager au centre de la réflexion, avec une réelle volonté d'être au plus près de leurs intérêts. Ce logiciel propose également de nouvelles fonctionnalités pour les usagers, telles que l'accès direct au compte lecteur via un smartphone, la possibilité de prolonger un prêt, effectuer des réservations en ligne, etc. Pour arriver à ce résultat, l'équipe a travaillé plus de 3 mois à la préparation, puis au contrôle des données pour la migration. Nous en avons également profité pour faire un grand nettoyage de ces données qui en sont à leur 4^e migration en 25 années.

MISE À DISPOSITION D'UN FONDS DOCUMENTAIRE

Au cours de l'année 2022, environ 2'700 nouveaux documents sont venus renouveler le fonds de la bibliothèque. Une diminution par rapport aux années précédentes qui s'explique d'une part par une augmentation importante du

prix d'achat des documents, en particulier dans le domaine des albums pour la jeunesse, et d'autre part, par le choix qui a été fait de remplacer une partie des achats par un abonnement à « toutapprendre ». Il s'agit d'un accès en ligne, proposé à nos usagers, à des tutoriels d'apprentissage vidéo dans une grande variété de domaines (arts, bureautique, apprentissage des langues, etc.). Cette nouvelle prestation est spécialement intéressante dans les domaines qui demandent de longs apprentissages (apprentissage des langues en particulier) ou qui sont très demandés et pour lesquels des accès simultanés sont possibles.

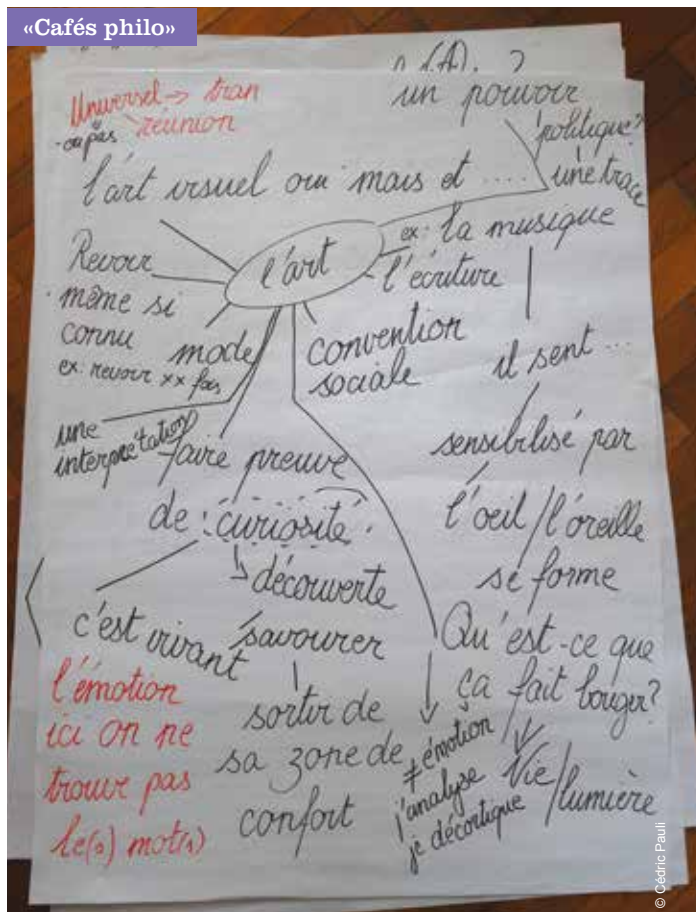
OFFRE DE MAGAZINES

Les magazines (d'actualité, scientifiques, de loisirs, etc.) sont une vraie alternative aux livres et à l'Internet. Durant l'été 2022, l'offre a été augmentée d'une trentaine de titres. Fin 2022, ce sont plus de 140 titres qui sont proposés en sections jeunesse et adultes. Leur mise à disposition a également été complètement revue : la salle des périodiques propose les magazines d'actualité générale, alors que tous les autres titres ont été disséminés dans les espaces de la bibliothèque en fonction des thématiques.

Nouvelle offre de magazines



«Cafés philo»





© Isabelle Oiz Longo

Douna Loup aux « apéros littéraires »

PRÊT DE DOCUMENTS

Au cours de l'année 2022, le nombre de prêts de documents s'est maintenu à un niveau très intéressant, avec 103'336 prêts comptabilisés.

POSTES MULTIMÉDIAS ET ESPACES DE TRAVAIL

En 2022, les postes multimédias mis à disposition du public ont été utilisés à plus de 1'000 reprises, avec une demande particulièrement forte depuis le dernier trimestre 2022. Dans les différents espaces de la bibliothèque, une soixantaine de places de travail sont disponibles et particulièrement sollicitées en périodes de préparation des examens. A noter que durant ces périodes, les étudiants ont la possibilité, sur réservation, de venir travailler toute la journée à la bibliothèque, même en dehors des horaires d'ouverture du prêt au public.

ACCUEIL DE GROUPES

Notre équipe de médiation « jeune public » a été particulièrement mise à contribution durant cette année. Nous avons accueilli 309 classes et groupes de la petite enfance, soit une augmentation d'un quart par rapport à la période pré-Covid. Et la demande ne cessant d'augmenter, nous serons contraints de réduire le nombre d'accueils annuels par classe/groupe pour essayer de les accueillir chacune plusieurs fois dans l'année. 10 séances *Né pour lire* ont été proposées, accueillant au total une

centaine de personnes. D'autres séances *Né pour lire* ont été proposées *Chez Gilberte - la maison meyrinoise*, et à la bibliothèque à destination des femmes du Centre d'accueil et d'intégration pour femmes migrantes et leurs enfants d'âge préscolaire habitant Meyrin (CEFAM) et des *Accueillantes familiales*.

BOUQUINERIES ET AUTRES GOURMANDISES

7 séances ont été proposées, auxquelles ont participé 128 personnes.

LES « CAFÉS PHILO »

Les « cafés philo » proposés aux adultes, et animés par des intervenants externes, ont connu un très beau succès. Malheureusement, afin que chacun puisse prendre la parole et s'exprimer, nous avons été contraints de limiter le nombre maximum de personnes à 15, ce qui représente déjà une limite supérieure pour ce type de rencontre.

APÉROS LITTÉRAIRES

Avec un succès grandissant et une fidélisation de notre public, nous avons proposé 4 « apéros littéraires » en 2022. Marc Voltenuer, Silvia Härrri, Bruno Pellegrino et Douna Loup sont ainsi venus échanger autour de leurs écrits. Une vingtaine de personnes étaient présentes à chacune des rencontres.

ATELIERS « ILLUSTRATION »

Deux fois par semestre, des auteures et illustratrices jeunesse sont venues animer un atelier à la bibliothèque et faire découvrir leur univers créatif.

En 2022, Albertine nous a fait l'honneur de venir animer un de ces ateliers. Nous avons également eu le plaisir de travailler avec deux habitantes du quartier des Vergers pour des ateliers autour des mangas et de l'illustration pour les tout-petits.

ET SI ON SE RACONTAIT DES HISTOIRES? – LA BIBLIOTHÈQUE EN VADROUILLE

Merveilleux! Après plusieurs années au cours desquelles nous rêvions de pouvoir fidéliser nos « petits lecteurs » dans les quartiers de Meyrin, la collaboration mise en place avec les services de la petite enfance et des aînés a trouvé son public.

L'ancrage, tous les mardis au Jardin de l'Amitié, a permis aux habitants des Champs-Frêchets d'avoir une présence fixe tout au long de l'année. Soit à l'extérieur, au soleil, soit à l'intérieur lorsque le temps était incertain ou que la nuit tombait.

Le bus itinérant a également été présent sur le quartier de Monthoux lorsque les conditions météo le permettaient, entre avril et octobre.

MEYRIN-LES-BAINS ET L'ÉTÉ AU JARDIN BOTANIQUE ALPIN DE MEYRIN

Malgré l'ouverture continue de la bibliothèque durant tout l'été, l'équipe de la bibliothèque a participé avec plaisir aux animations proposées sur Meyrin durant l'été: contes, ateliers jeunesse, lectures dans le Jardin. Et, cerise sur le gâteau, c'est au Jardin que fut célébrer la cinquantième du club de lecture!



Ateliers « illustration »



© Isabelle Oz Longo

ARCHIVES COMMUNALES

En 2022, les archives communales ont reçu 19 ml. (mètres linéaires) de documents de la part des différents services communaux (28 en 2021) alors que 12 ml. ont pu être détruits (documents administratifs dépourvus d'intérêt historique). Les documents éliminés lors de la phase de classement des archives ne sont pas pris en compte dans ces chiffres.

Au cours de l'année, les archives ont répondu à 84 demandes de consultation de documents, en majorité par les services communaux (60 demandes internes, 24 externes).

A côté des tâches courantes de tri, de conditionnement et d'inventaire, la valorisation des archives et de l'histoire de Meyrin a occupé une place importante en 2022. Ainsi, l'archiviste a été amené à réaliser sous le titre « RDV avec l'histoire » deux visites commentées autour des œuvres d'artistes meyrinois ou représentant le Meyrin d'autrefois

de l'exposition « Notre collection. Sélection d'œuvres du Fonds d'art contemporain de Meyrin ». Le 16 juin et le 1^{er} septembre, dans le cadre de l'été au Jardin botanique alpin de Meyrin, l'archiviste François Beuret a tenu une conférence sur l'histoire du Jardin botanique alpin et son créateur Amable Gras. Le 17 septembre, il a fait partie des intervenants du café-citoyen de la Culture pour le vernissage de l'entrée dans la collection du Fonds d'art contemporain de Meyrin (FACM) de l'œuvre « La Beauté du monde » de Florian Bach (discussion sur l'archivage et la mémoire). A deux reprises, l'histoire de Meyrin a fait l'objet d'une présentation aux étudiants des cours de français de l'Université Ouvrière de Genève (UOG). Le 22 octobre, les Archives ont collaboré à la tenue à la bibliothèque Forum Meyrin d'un atelier Wikipedia sur les femmes à Meyrin par l'association Les sans Pages et ont mis à la disposition des participants le Fonds d'archives du Groupe Femmes-Meyrin conservé aux archives communales de même qu'un certain nombre de sources et publications.

La cinquantième du club de lecture



CULTURE

Dicastère de Madame N. Leuenberger

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES-CLÉS

Nombre de spectateurs du Festival FilmarCito	92
Nombre de spectateurs du Petit Black Movie	518
Nombre de demandes de soutien financiers reçues / soutenues	91/55
Nombre d'œuvres présentées de Notre Collection	32
Moyenne visiteur / jour hors groupes et scolaires pour Notre Collection	4
Nombre de classes accueillies / Nombre d'élèves accueillis pour Notre Collection	27/560
Nombre de types d'activités différentes proposées pour l'été au Jardin	42
Fréquentation comptabilisée à l'accueil l'été au Jardin	2'766
Fréquentation du Bibliobus par semaine l'été au Jardin	Entre 80 et 120
Fréquentation totale pour la station bébé mobile	412
Nombres de crèches et structures petite enfance accueillies pour la station bébé mobile	18
Fréquentation totale pour Sous la lune	241
Nombre de classes accueillies jusqu'aux vacances de Noël au Jardin des Saisons	73
Nombre d'élèves accueillis au Jardin des Saisons	1'430
Fréquentation tout public (mercredi, samedi, dimanche et vacances scolaires) au Jardin des Saisons	828



LA CORBEILLE

MEYRIN



EVENEMENTS ARTISTIQUES ET CULTURELS

Petit Black Movie

Le Petit Black Movie à Meyrin a accueilli 418 spectateurs lors de projections tout public et une centaine lors des projections privées du matin pour la Maison Vaudagne.

Festival FilmarCito

Une sélection de 4 films (3 entre octobre et décembre 2022, ainsi que 1 en janvier 2023) accompagnés d'un atelier a invité des familles à de riches moments d'échanges et de convivialité. En tout, le festival FilmarCito à Meyrin a accueilli 92 spectateurs.

L'exposition Migration - Voix de femmes

Du 4 au 26 mars 2022 au Patio du Forum Meyrin. Une proposition de l'association Belles Pages en collaboration avec le service de la culture et le Festival du film et forum International sur les droits humains (FIFDH). Estimation : environ 100 personnes

Cinéma : Le Jardin des disparus à Meyrin

À l'occasion de ses 20 ans, le documentaire de Pascal Baumgartner, en collaboration avec Marisa Cornejo, revient sur sa formidable mobilisation contre ce fléau et présente ce lieu si particulier situé dans le parc de la Ferme de la Golette de Meyrin. Discussion à l'issue de la projection avec le réalisateur & Pierre-Alain Tschudi et Catherine Haus, présidente de l'association du Jardin des disparus. Modération de Carole Vann, ancienne journaliste et responsable de l'agence de presse spécialisée dans les droits humains Infosud. Un film, un jour et deux créneaux horaires et au total 54 spectateurs.

EXPOSITIONS

DERNIERE EXPOSITION AVANT FERMETURE TEMPORAIRE DU FORUM MEYRIN

« Notre Collection, sélection d'œuvres du Fonds d'art contemporain de Meyrin »

Commissaires : Fanny Serain & Camille Abele
5 février - 9 avril 2022 / Prolongation jusqu'au 25 juin

Précédent la fermeture temporaire des Galeries du Forum Meyrin, la Ville a consacré pour la première fois une exposition à son Fonds d'art et aux œuvres en plein air parsemées sur son territoire.

L'exposition *Notre collection, sélection d'œuvres du Fonds d'art contemporain de Meyrin* se propose de faire découvrir ou redécouvrir le patrimoine artistique original de la ville de Meyrin parfois méconnu. La grande diversité de ce dernier reflète la richesse de la constitution d'un

patrimoine, l'évolution des sensibilités artistiques et le dynamisme d'une Ville qui a été pionnière dans son attachement aux arts et à la culture.

L'exposition a dévoilé ce patrimoine artistique suivant deux volets : le premier comprenait une quarantaine de pièces de la collection du FACM illustrant la constitution de la collection municipale. Démarche inspirée de l'historien Aby Warburg, les pièces ont été ainsi associées autour de thématiques, de récurrences formelles ou chromatiques, offrant un dialogue entre œuvres mineures et créations des plus contemporaines, toutes aussi constitutives de la diversité de cette collection. Le second volet se composait d'une présentation documentée des œuvres récentes sises dans l'espace public, de leur intention à leur réalisation.

Notre Collection, chacun sa manière de s'attacher aux œuvres :

- › un site internet répertoriant les œuvres : L'exposition a été par ailleurs l'occasion de promouvoir la mise en ligne officielle de l'intégralité de la collection Fonds d'art contemporain de Meyrin sur : www.meyrin.ch/fr/emuseum. Des tablettes disponibles dans l'exposition offraient la possibilité d'y naviguer ;
- › des cartels aux couleurs des habitants : quelques œuvres sélectionnées furent préalablement soumises aux habitants, leur offrant l'opportunité d'exprimer leurs souvenirs, leurs goûts, leurs visions, leurs préférences : toutes ces impressions ont été le fondement d'une série de cartels originaux mêlant lecture historique à appropriation personnelle des œuvres ;
- › des balades en plein air, à pied ou à vélo, pour se promener dans l'art meyrinois ;
- › des visites et des rencontres avec les artistes, tous les samedis ;
- › un cahier de jeux et d'activités ludiques en libre-service pour partir en famille à la découverte des œuvres au fil des énigmes à résoudre ;
- › un atelier pendant les vacances scolaires (du lundi 14 au samedi 19 février) : En suivant le parcours *Ici-ailleurs* de Jean-Pierre Brazs, les enfants ont pu réfléchir aux questions de provenance, de destination, de voyage et créer leur propre parcours poétique ;
- › une médiation spécifique pour les écoles & groupes avec une visite de l'exposition (1h) suivie d'un atelier « Œuvres in situ » (1h30) accompagné par un-e médiateur/trice culturel-le. Les participants ont été invités à imaginer leurs œuvres « in situ » et à se prêter à l'exercice délicat de les sélectionner. Un atelier pour s'initier aux notions de patrimoine, d'espace public et de politique culturelle.



© Bryan Lehmann

Notre Collection

Les artistes de l'exposition

ALBERTINE, ARTHUR Edouard, BLANCHET Anne, BOURQUIN Jacques, BRAZS Jean-Pierre, BRUSSET Gilles, BUHLMANN, CRASSET matali, FAURE Nicolas, FARO Edouard, FERNANDEZ GARCIA Adrian, GABUTTI Andreas, GINDRE Jérémie, GUINAND René, HONEGGER Tito, ICHINO Tami, JANIC Abigail, JOLY Alexandre, JARRIE Martin, KOZCY Rosemarie, LEUBA Jérôme, LIPPERT Beat, MOSSAZ Emile, MUMENTHALER Ursula, PEVERELLI Claire, RENAULT Delphine, ROUILLER Albert, SCHMITZ Marcel, SGOURIDIS Konstantin et VACHOUX Pierre.

Un été de convivialité au Jardin botanique alpin

Du 11 juin au 11 septembre, L'été au Jardin a déployé un vaste panel d'activités conviviales et créatives, dans le cadre verdoyant du Jardin botanique alpin de Meyrin - distingué en 2019 par le Prix Schulthess des Jardins de Patrimoine suisse.

Pour ouvrir les festivités le samedi 11 juin, s'est tenu un concert de pierres sonores associé à une performance de dessin en direct a été programmé.

S'en est suivi durant trois mois un programme élaboré en collaboration avec le service de l'environnement ainsi que plusieurs partenaires culturels et associations meyrinoises. Celui-ci s'est articulé autour de six options de découverte et de détente.

Les arts plastiques

Avec Pascale Favre, l'artiste en résidence invitée au printemps à Meyrin en vue de cette édition, une exposition de son travail récemment acquis par la Ville s'est vue complétée de cours de dessins – qui ont remporté un large succès tout au long de l'été- d'ateliers d'écriture sur le thème des plantes alpines animés par l'artiste.

Le collectif belge Oiseaux Sans Tête (OST) a proposé quant à lui de jouer la carte du mimétisme végétal avec un atelier de création de masques et studio-photo donnant lieu lors de la Grande fête de clôture à une grande Parade réunissant les participants aux ateliers.

La sensibilisation à l'environnement

Pour illustrer le thème de la manifestation Botanica, «l'impact du changement climatique sur les plantes alpines», le public a pu découvrir l'exposition «50 ans d'observation des crêtes du Haut-Jura», ainsi qu'une série d'ateliers botaniques organisés par le service de l'environnement.

Des concerts et une création sonore

Pour la première fois, en collaboration avec la salle de concert meyrinoise l'Undertown, les samedis du mois de juillet, quatre concerts gratuits ont été donnés sur la scène du Jardin : BB Jitrois (le 9 juillet), Lynn Maring (le 16 juillet), Lakna (le 23 juillet) et Evita Koné (le 30 juillet) faisant le choix d'une programmation 100% locale, colorée en styles et en influences.

Une autre manière de vivre la musique a également été expérimentée avec les Contes du Jardin botanique, un parcours musical imaginé par les artistes du Projet XVII, pour explorer autrement le Jardin. Si les concerts ont connu un succès croissant, l'écoute libre des contes a été moins plébiscitée.

Des lectures, paroles et contes

Après une période d'absence due à la pandémie, le bibliobus a fait son grand retour au Jardin accompagnant un programme de contes, des lectures en famille, de rencontres du club de lecture, ou encore des cours de français.

Danse & bien-être

Lieu propice au bien-être, le corps n'est pas oublié au Jardin grâce aux ateliers de danse et de yoga donnés en plein air.

Convivialité, DIY & self-service

Le food truck, cuisine nomade du TFM a permis un espace de convivialité. Des activités et jeux à réaliser sur place ont aussi été proposés avec un mur de coloriage géant représentant la Ville ou des cahiers exploratoires du Jardin co-conçus avec Maison Georges. Des horaires élargis d'accueil du mardi au dimanche ont favorisé l'accueil et la venue d'un plus grand nombre de visiteurs du Jardin.

Un lieu pour les petits au Jardin botanique alpin

Une phase test (janvier-avril)

Deux projets ont été préalablement accueillis pour évaluer la réception du public de la petite enfance et famille ainsi que préparer les équipes de médiation et échanger avec le service de la petite enfance.

La Station Bébé mobile: Les bébés, les parents et l'art!

Dispositif artistique et sensoriel conçu pour le Centre Pompidou par la designer Stéphanie Marin, la *Station Bébé* mobile s'est présentée du 25 octobre 2021 au 26 mars 2022, tel un espace confortable peuplé de modules et de formes aux jeux de contrastes colorés qui proposait un relationnel privilégié au duo parent-enfant. Par les éléments mobiliers, le jeu et une ergonomie revisitée, ce fut une invitation pour les enfants de 0 à 2 ans et leurs parents à la découverte de l'Autre et des autres, guidée par des médiateurs. Tour à tour l'essence même du jeu des tout-petits s'est mise en place, partagée entre tous... et vécue comme un moment privilégié en famille, comme dans un « coucou caché »!

Sous la lune II - Voyage dans la ville: œuvre-jeu de Miguel Navarro, sculpteur

Ce dispositif conçu par l'artiste Miguel Navarro pour le Centre Pompidou est actuellement en dépôt gracieux au service de la culture: celui-ci a vocation à être mis à disposition de toute structure soucieuse d'éducation culturelle sur simple demande, constituant la première proposition du catalogue de projets artistiques en prêt



L'été au Jardin

© Daisy Kim Tieu



L'été au Jardin

© Daisy Kim Tieu



La Station Bébé Mobile

© Bryan Lehmann



Sous la Lune

© Bryan Lehmann

pour les Meyrinois. Il a, en ce sens, été préalablement testé du 2 au 24 avril 2022, au Cairn/Villa du Jardin. Ainsi, dans cette installation composée d'un sol et de pièces d'acier aux formes géométriques variées, c'est guidé par un médiateur culturel que les participants sont invités à manipuler celles-ci pour rêver et réaliser leur ville idéale. Parcs, usines ou canaux d'irrigation, places, immeubles ou maisons, architectes et urbanistes en herbe remodelent et transforment l'espace à l'aide de cubes, pyramides, tours et colonnes selon des règles et des pistes renouvelables à l'infini. De cette rencontre, entre la vision des participants et celle de l'artiste, naissent de nouveaux paysages urbains. Pour préparer, compléter et approfondir cette exploration, un dossier pédagogique reste en ligne à destination de la communauté éducative.

Un lancement en septembre

A partir du 13 septembre, le projet a été lancé officiellement par Laurent Tremblat, maire, autour d'un goûter-vernissage. Dédié à sa programmation aux enfants et aux familles, le Cairn / Villa du Jardin a rejoint le label « Musée joyeux », marquant ainsi sa volonté d'orienter son offre culturelle et artistique vers les enfants et les familles. Celle-ci se déploiera essentiellement au Cairn / Villa du Jardin botanique alpin.

A son ouverture, le Cairn / Villa du Jardin est devenu le premier espace culturel du canton de Genève à rejoindre le réseau des « Musée Joyeux », en signant la charte de l'association Môm'Art. Une évolution qui atteste de la volonté de la Ville de proposer aux enfants et aux familles des découvertes culturelles et artistiques de qualité. Les familles et le jeune public sont ainsi invités à jouer, créer et partager dans ce bâtiment d'époque, situé au cœur du Jardin botanique alpin, et dont l'espace est repensé sans cesse pour être plus confortable, convivial et chaleureux.

Une première exposition-ateliers: Le Jardin des images

Du 28 septembre au 26 février, le lieu a donc accueilli le Jardin des images, une programmation pluridisciplinaire autour des images et de leur faculté à s'animer, pour les enfants jusqu'à 8 ans. Ce premier événement a proposé une programmation autour des images et de leur faculté à s'animer.

Événement pluridisciplinaire, le Jardin des images s'est articulé autour des arts plastiques, du mouvement et du cinéma en deux explorations d'univers artistiques :

- Du 28 septembre au 20 novembre, les enfants dès 4 ans ont pu colorier et créer leur propre dessin animé inspiré des Fables de la Fontaine, dans le cadre des ateliers de dessin animé de Claire Fay - illustratrice



© Bryan Lehmann

Le Jardin des images – Sable (é)mouvant

connue pour ses *Cahiers de dessins animés* et précédemment, ses *Cahiers de gribouillage* pour adultes.

- Du 30 novembre au 26 février, enfants (de 2 à 8 ans) et parents ont joué avec le sable pour faire des mini-films grâce au projet de la réalisatrice et scénariste Chaïtane Conversat dans le dispositif « *Sable (é)mouvant* », coproduit par mille formes, le Centre d'initiation à l'art pour les enfants de la ville de Clermont-Ferrand et le Festival International du court métrage de Clermont-Ferrand.

Ouvrant des passerelles vers tous les arts, chaque 1^{er} dimanche du mois, les ateliers Danse en famille ont permis d'explorer le geste – et d'autres formes de langages – en duo enfants et parents de manière sensible, ludique, en se laissant guider par deux danseur-seuse-s pédagogues.

Également, les festivals Petit Black Movie et Filmarcito (Filmar) se sont associés au Jardin des images pour présenter une sélection d'œuvres cinématographiques pour le jeune public, suivies parfois de discussion ou d'ateliers autour des images, du chant ou encore des émotions.

Pour prendre le temps de la flânerie et du confort aux tribus familiales, l'espace offre en libre-service :

- un espace café offrant une pause gustative ;
- une ludothèque composée de jeux d'artistes ou autour de l'art permet des découvertes autonomes joueuses ;
- la collection des 3 Carnets d'exploration de Meyrin, disponible gratuitement, offre la possibilité de faire des jeux, devinettes et autres activités pour découvrir Meyrin, son Fonds d'art, son Jardin botanique alpin ou encore son architecture.

Des débuts hors les murs

Profitant du temps fort jeune public de l'automne «Honneur aux mômes», le service de la culture a invité l'artiste Djeff, spécialisé en hypermedia et arts numériques, pour la présentation de plusieurs de ses réalisations artistiques au croisement de l'art et du jeu vidéo à la Maison des Compagnies. Du 22 au 29 octobre en accueil continu, les installations artistiques de Djeff ont invité enfants et parents à venir se défier en un championnat le dimanche qui a permis de couronner la première championne suisse, la jeune Kezia!

Hyper Olympic est un dispositif conçu pour jouer au jeu d'arcade *Track and Field* (Konami, 1983). Ce jeu était notamment une simulation de l'épreuve reine des Jeux olympiques: le 100 mètres. *Hyper Olympic* cherche à rendre physique l'expérience du joystick: le joueur doit se substituer à lui! Les mouvements du corps peuvent ainsi contrôler les quatre positions (haut, droite, bas, gauche) de la manette.

Pentapong est une réinterprétation du célèbre jeu *PONG*. Ce projet explore le concept du multijoueur basé sur l'architecture du pentagone. Ainsi, le jeu est projeté sur un écran pentagonal et les limites de celui-ci deviennent les limites du secteur de jeu. Chaque joueur peut intégrer une partie en cours et prendre la main sur la raquette qui se trouve devant lui.

FONDS D'ART CONTEMPORAIN DE MEYRIN (FACM)

EXPOSITION *Notre collection au Forum Meyrin*

Du 5 février au 28 mai dans les Galeries du Forum Meyrin, le service de la culture a consacré une exposition au Fonds d'art et aux œuvres en plein air parsemées sur son territoire.

L'exposition *Notre collection, sélection d'œuvres du Fonds d'art contemporain de Meyrin* a proposé de découvrir ou redécouvrir le patrimoine artistique original de la ville de Meyrin. La grande diversité de ce dernier reflète la richesse de la constitution d'un patrimoine, l'évolution des sensibilités artistiques et le dynamisme d'une Ville qui a été pionnière dans son attachement aux arts et à la culture. L'exposition a dévoilé ce patrimoine artistique en deux volets: le premier comprenait une quarantaine de pièces de la collection du FACM illustrant la constitution de la collection municipale. Les pièces regroupées autour de thématiques et de formes récurrentes ont offert



Hyper Olympic

un dialogue entre œuvres mineures et créations des plus contemporaines. Le second volet consistait en une présentation documentée des œuvres sises dans l'espace public, de leur intention à leur réalisation.

À l'occasion de cette exposition, le FACM a inauguré la mise en ligne de l'intégralité de sa collection sur: www.meyrin.ch pour permettre d'en apprendre davantage sur les œuvres présentées dans l'exposition, d'identifier celles de Meyrin et de l'ensemble du patrimoine artistique de la Commune. Un programme de médiation culturelle comprenant des visites, ateliers et rencontres avec les artistes a été également proposé dans le cadre de l'exposition.

VERNISSAGE *Résonance* de Guillaume Arlaud

Le Fonds d'art contemporain de Meyrin a eu le plaisir d'organiser le vernissage de sa dernière commande artistique *Résonance* de Guillaume Arlaud pour les équipements publics des Vergers à Meyrin le vendredi 7 octobre de 17h30 à 20h dans les préaux des écoles primaires et de La Voie Lactée. C'est à l'automne 2019 que le concours du Fonds d'art contemporain de Meyrin est lancé, alors que les bâtiments du complexe scolaire du nouvel éco-quartier sont en fonction depuis bientôt un an. Lauréat du concours, le projet *Résonance* de Guillaume Arlaud apporte ses propres dimensions sensorielles et sonores au lieu, elles habitent et s'approprient l'entier du site, comme les cris des enfants, ses premiers utilisateurs. Après de longues années d'attente, *Résonance* a été dévoilé et inauguré en présence de l'artiste, des représentants municipaux et un public nombreux de l'école. Les enseignants et les enfants ont pris part au vernissage avec un spectacle de danse spécialement créé pour l'occasion. Plus d'une centaine de parents ont ainsi participé à la fête. Une performance musicale ainsi qu'un buffet apéritif en plein air ont également contribué à la convivialité de ce beau moment festif meyrinois.



Fonds d'art, école des Vergers

MEDIATION ET PRATIQUE ARTISTIQUE

Prix Wakker

Lors de l'attribution du prix Wakker, Patrimoine suisse a souligné comment Le Fonds d'art contemporain de Meyrin favorise l'émergence de nombreux projets artistiques dans l'espace public. La présidente de la commission Wakker a été particulièrement enchantée de voir comment Meyrin a su intégrer l'art contemporain pour enrichir les espaces publics. Les nombreuses œuvres d'art visibles dans la Cité, avec un clin d'œil tout particulier à l'Enfance du Pli de Gilles Brusset, ou encore le Point d'Interrogation du Jardin des Disparus, démontrent combien Meyrin est attentive au besoin de rendre l'art accessible à toutes et à tous. La création du Fonds d'Art Contemporain qui choisit les œuvres qui prennent place près des équipements publics de la Commune est aussi une des clés de la réussite dans l'attribution de ce Prix. Une visite du patrimoine artistique a été proposée dans le cadre de la Remise du Prix Wakker le 25 juin.

Journées du Patrimoine: visites du FACM

Lauréate du Prix Wakker, la ville de Meyrin a été invitée à participer aux Journées suisses du Patrimoine les 10 et 11 septembre avec des visites du patrimoine artistique organisées par le Fonds d'art, afin de permettre une rencontre privilégiée avec les œuvres installées dans les bâtiments ou sur le domaine public: des balades à vélo et à pied ont été proposées durant tout le week-end.

Atelier mouvement et créativité pour les aînés

L'atelier réunit une quinzaine de participants sous la conduite d'une danseuse professionnelle.

Danse en famille

Moment de partage et de plaisir à la découverte du mouvement en famille, entre des adultes et les enfants, cet atelier de danse est donné par des danseurs profession-

nels. Trois ateliers ont été donnés en 2022 au Cairn, Villa du Jardin alpin. Des moments de partage par l'expression corporelle ont également été proposés à travers un atelier en plein air pour développer ses liens à l'environnement du Jardin et d'en découvrir de tout son être les bienfaits, avec des danseuses, accompagnées des musiciens.

Chéquiers culture

Cette opération du Département de la culture de la Ville de Genève met à disposition des personnes à revenus modestes, des chéquiers culture comportant plusieurs coupons d'une valeur de CHF 10.-. Ceux-ci permettent à ces personnes d'acheter des billets pour assister à des spectacles, concerts, festivals, expositions, séances de cinéma dans le réseau de partenaires culturels de la région.

SOUTIEN ET ENCOURAGEMENT

A LA CULTURE

Soutien aux associations communales en 2022

En 2022, le Conseil administratif a maintenu les subventions annuelles aux associations, même si en raison de la situation sanitaire celles-ci n'étaient pas en mesure de déployer leurs prestations. Le service de la culture a aussi proposé son soutien aux associations culturelles pour préparer les plans de protection nécessaires à la reprise de leurs activités.

Soutien ponctuel à des tiers

En 2022, 91 demandes de subventions sont parvenues au service pour l'organisation d'un spectacle, un concert ou un autre événement artistique, ou encore pour l'édition d'un livre ou d'un disque. Les dossiers des associations domiciliées à Meyrin ou ayant un lien avec Meyrin sont traités en priorité et obtiennent pour la plupart un soutien communal. Au total, 55 associations ont obtenu un soutien pour leur projet.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI

Dicastère de Madame N. Leuenberger

CHIFFRES CLÉS

Ecoles	2'554 élèves pour 9 écoles
Restaurants scolaires	1'166 repas servis par jour en moyenne
Action sociale individuelle	388 foyers accompagnés
Insertion professionnelle: recherche d'une activité professionnelle/formation	576 personnes accompagnées
Insertion professionnelle: jeunes et seniors	81 jeunes adultes et 109 seniors accompagnés
Chez Gilberte – la maison meyrinoise	3'696 visites
Chez Gilberte – la maison meyrinoise, salle informatique	2'925 visites



VIE SCOLAIRE

Ecoles

Avec ses 9 écoles primaires, Meyrin a accueilli 2'554 enfants dans 131 classes à la rentrée scolaire 2022.

Le service s'engage concrètement à la promotion d'un environnement et d'activités qui favorisent l'acquisition de connaissances, l'éveil culturel, l'exercice de loisirs et le développement de la vie en groupe. Il apporte tout soutien logistique et financier demandé par les écoles et organise occasionnellement des manifestations. Les enseignants, les directions et le service collaborent pour répondre aux besoins des enfants, à leur bien-être dans les bâtiments scolaires ou à la réalisation de projets scolaires.

Le service représente l'administration communale au sein des instances participatives de chacun des quatre établissements scolaires se réunissant trois fois par année. Ces instances contribuent au rapprochement entre l'administration, les écoles, le parascolaire et l'association des parents d'élèves.

Lors de l'année 2022, les écoles ont accueilli des élèves venant d'Ukraine qui ont dû quitter leur pays à la suite du déclenchement de la guerre.

Collège de la Golette

Le service entretient également des liens étroits avec le Collège de la Golette situé sur le territoire meyrinois. Il participe aux séances du Conseil d'établissement, soutient les activités et projets des élèves et subventionne les camps scolaires pour les élèves de 10^{ème} et 11^{ème} année.

Prix de fin de scolarité

Le service soutient les étudiants du secondaire II particulièrement méritants en offrant une récompense financière à ceux qui se sont illustrés durant l'année scolaire.

Restaurants scolaires et accueil parascolaire

Le service développement social et emploi (DSE) gère administrativement le bon fonctionnement des 8 restaurants scolaires de Meyrin. Il veille à la qualité des repas servis et offre, en étroite collaboration avec le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), une prise en charge optimale des enfants. Cette année, les restaurants scolaires ont fonctionné 151 jours et ont servi 176'078 repas.

En lien avec l'axe du programme de législature relatif à l'alimentation saine et durable, le DSE contribue à la réalisation de cet objectif pour ce qui relève de la restauration collective. Un des volets concerne la cuisine de

production de de Livron dont la capacité n'est plus suffisante pour fournir le nombre de repas à l'ensemble des élèves inscrits. Ainsi, dès la rentrée scolaire 2022 et dans l'attente d'une nouvelle cuisine de production, des repas sont livrés au restaurant de Meyrin-Village.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES ET ANIMATIONS (vie scolaire)

Semaine du goût

Cette année, la semaine du goût a eu lieu du 15 au 23 septembre 2022 sur le thème des épices de Suisse et d'ailleurs.

Fête des écoles

L'édition 2022 de la Fête des écoles a dû s'organiser en un temps record en raison de la date de la levée des mesures sanitaires. Sa préparation en a été quelque peu bouleversée et c'est une version allégée du cortège qui a finalement pu être mise en place, grâce aux bénévoles de l'Association des parents d'élèves. Toutefois, la Fête sur la Campagne Charnaux a été maintenue le vendredi 1^{er} juillet pour le plus grand plaisir des quelque 2'500 élèves qui ont pu profiter des manèges, animations, concerts et stands des sociétés meyrinoises.

L'augmentation démographique de la Ville, cumulée aux impératifs spatiaux de la Campagne Charnaux et aux complexifications légales en matière événementielle nécessitent néanmoins de repenser le format de la manifestation afin de maintenir une fête populaire ouverte à tous les habitants tout en garantissant la sécurité et le bien-être de chacun. Ainsi, dès l'automne, un groupe de travail réunissant les partenaires concernés a débuté afin de proposer un nouveau concept pour la fête des écoles 2023.

Fête des écoles





Soirée des 18 ans



Enfin, les 3 membres du Conseil administratif ont à nouveau participé à la remise des livres offerts aux élèves de 4P et 8P. Ce moment officiel a donné lieu à des moments d'échanges privilégiés avec chacune des classes concernées.

ENFANCE ET JEUNESSE

Le service a pour mission de proposer aux enfants et aux adolescents de la ville de Meyrin des activités et des lieux d'accueil et d'écoute répondant à leurs besoins, contribuant à leur bien-être et permettant de les sensibiliser à la vie en communauté, en collaboration avec les structures rattachées à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et les associations meyrinoises.

Le développement social et emploi pilote également la politique communale en matière de travail social hors murs. Pour ce faire, le service s'appuie sur les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de Transit, rattachés à la FASe, qui axent leurs interventions sur l'insertion sociale des jeunes à travers des expériences d'emploi ainsi que sur le travail de rue visant la rencontre avec des jeunes ne fréquentant pas les structures classiques. En outre, le service soutient les initiatives des jeunes qui s'adressent à la Commune.

L'année 2022 a retrouvé une forme de normalité et l'ensemble des activités et actions a pu reprendre pour notre plus grand soulagement. Durant l'année, le service a continué son soutien actif aux partenaires du réseau enfance et jeunesse, qu'il s'agisse de structures rattachées à la FASe ou d'associations locales. Divers projets de prévention, d'animation et d'insertion socioprofessionnelle ont ainsi été mis en place tout au long de l'année.

En 2022, le service a aussi été occupé par le suivi des travaux de rénovation et d'agrandissement de la Maison Vaudagne ainsi que par le déménagement provisoire de l'association Salto de l'Escargot en raison des travaux du projet Cœur de cité.

Enfin, dans le cadre du diagnostic enfance, jeunesse et famille lancé fin 2021 à la suite d'un appel à projets du Département de la cohésion sociale « reconstruire la cohésion sociale après COVID-19 », le service a poursuivi son travail de récolte de données auprès des partenaires et habitants concernés. Le service a également finalisé la structure du projet avec un Comité de pilotage et une équipe projet. En été 2022, ces deux instances ont validé le choix du mandataire chargé de compiler les données, de les analyser et de proposer des leviers d'action : l'association Aidec.

La demande auprès des structures meyrinoises est toujours élevée, particulièrement pendant les vacances scolaires. Afin de soutenir les familles, la ville de Meyrin a également poursuivi sa politique de financement des centres aérés, camps et colonies du Canton qui accueillent des jeunes Meyrinois durant les vacances scolaires.

Réseau enfants

Après plusieurs années d'inactivité en raison de la crise sanitaire, le service a pu relancer en 2022 le réseau enfants. Ce dernier rassemble les principaux partenaires travaillant avec les enfants de 0 à 12 ans. Coordonné par le service, il se réunit deux fois par an. Ces séances permettent aux participants de se transmettre des informations entre institutions et d'élaborer des réponses à des enjeux communs.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES ET ANIMATIONS (enfance et jeunesse)

Soirée des 18 ans

La soirée des 18 ans est organisée pour marquer officiellement le passage à l'âge adulte des Meyrinoises et Meyrinois. L'objectif du service est de développer un thème chaque année qui se veut à la fois ludique et pédagogique. Cette année, nous avons choisi « Pensez l'Action » pour inciter les jeunes à développer leurs idées au-delà du stade de rêve. Nous avons également illustré cette pensée en réalisant trois reportages sur des jeunes qui portent des projets innovants. Le public a pu voter pour le projet qui l'a le plus inspiré.

Le Relax

Depuis 2018, durant l'été, les équipes de la Maison Vaudagne et de Transit mettent en place le projet « Le Relax » sur la Campagne Charnaux. En 2022, la buvette a été ouverte du 19 juillet au 22 août en proposant un lieu convivial de petite restauration et d'animation, peu cher et sans obligation de consommer, où toutes les générations peuvent se côtoyer, se rencontrer et utiliser les jeux et activités mis à disposition. Elle est tenue par des jeunes de Meyrin à travers des « petits jobs », permettant ainsi de leur offrir une première expérience de travail. Des activités diverses y sont proposées : château gonflable, tournoi de babyfoot, Barber, initiation à la boxe, jeux de société, soirées grillades, animation musicale avec le soutien de l'Undertown, etc.

Le bilan a été très positif, le public a répondu présent avec 60 à 80 personnes chaque jour, et chacun a pu trouver sa place dans une ambiance de bienveillance et de respect.

Cinéma en plein air par l'Undertown

Pour la première fois en 2022, l'Espace Undertown a proposé durant l'été 5 projections en plein air sur différents sites de la Commune, avec une sélection de films variés et accessibles. La logistique était assurée par des jeunes de la Commune, qui tenaient également une buvette à petit prix les soirs de projection.

Le projet « Under the screen » est passé par Cointrin, l'école des Vergers, Meyrin-les-Bains, Champs-Fréchets et la Campagne Charnaux. Ce projet, fortement soutenu par le service, a connu un joli succès et sera vraisemblablement reconduit en 2023.

Animation quartier

Après une première expérience réussie en 2021 dans le quartier des Vergers, différents partenaires de la Coordination des travailleurs sociaux de Meyrin (CTSM) se sont à nouveau rassemblés pour proposer un projet commun d'animation de quartier, plus particulièrement destiné aux enfants et familles. C'est le quartier de Champs-Fréchets qui a été choisi en 2022 avec 4 interventions entre mai et juin 2022.

ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Accompagnement individualisé dans la gestion du quotidien

L'une des missions du service consiste à offrir aux habitants conseils, orientations et accompagnements individualisés pour toute problématique sociale. En effet, tous les Meyrinois et Satignotes souhaitant partager une

difficulté, nécessitant un conseil et/ou une orientation, peuvent téléphoner ou venir personnellement lors de la permanence sociale du mardi matin, à l'exception des périodes de fermeture de la mairie.

Durant l'année 2022, 388 personnes / groupes familiaux ont bénéficié d'un accompagnement individualisé. Une partie de ces personnes / groupes familiaux n'ont néanmoins été vus qu'une ou deux fois car ils ont bénéficié d'un dépannage alimentaire (66 dépannages alimentaires) avant l'intervention de l'institution qui dispense l'aide sociale, à savoir l'Hospice général pour Genève.

Durant l'année, plusieurs personnes / groupes familiaux ont bénéficié de différents types de prestations financières, dans les limites de nos directives. Toutefois, au vu de l'ampleur de l'endettement de certaines personnes, nous avons cumulé nos prestations financières avec des demandes de fonds auprès des fondations privées. Sur 33 demandes, 29 ont été acceptées pour un montant total de CHF 336'057.45.

En 2022, nous avons effectué 1 avance et 1 prêt. La baisse de ces chiffres par rapport à 2021 s'explique par la volonté de proposer d'autres solutions aux bénéficiaires. En effet, leurs situations déjà précaires sont souvent impactées négativement par l'ajout d'un prêt à rembourser.

Sur les 388 personnes / groupes familiaux reçus durant l'année, 17 personnes / groupes familiaux étaient domiciliées sur la commune de Satigny.

Bien entendu, la demande initiale des personnes / groupes familiaux est généralement financière, mais ils ont également bénéficié d'un accompagnement adapté à leurs besoins (soutien psychosocial, accompagnement à la gestion de budget, à la recherche de logement, au rééquilibrage de la situation administrative ainsi que diverses orientations auprès du réseau social genevois).

Le service relève que la précarisation du marché du travail ainsi que la complexité du système d'aides sociales cantonales fragilisent toujours plus une partie de la population. Plusieurs habitants échappent au filet social ordinaire, se trouvant régulièrement entre deux droits, et font appel au service social communal en dernier recours. Ces personnes arrivent dans un état de grande fragilité, voire de détresse psychique et leurs situations sont toujours plus précaires. L'intervention du service se doit alors d'être rapide et soutenue.

Dans l'idée de développer le pouvoir d'agir et l'autonomisation des habitants, nous avons mis en place en 2022 un projet pilote avec l'association Autonomia. Ainsi, un programme de 10 ateliers autour de la gestion administrative a été proposé aux personnes accompagnées par le service. 11 personnes y ont participé et leurs retours ont été positifs.

Permanence sociale

En 2022, 360 personnes ont été reçues sur le moment de la permanence sociale ; 43 personnes ont obtenu un rendez-vous auprès de l'Antenne juridique, 157 personnes ont été orientées vers d'autres services, 61 personnes étaient déjà connues par notre service et 96 personnes ont nécessité un rendez-vous avec une travailleuse sociale et un accompagnement social, administratif ou psychosocial a été mis en place.

Orientation téléphonique

Notre service a reçu 495 appels en 2022. 285 personnes / groupes familiaux ont été orientés auprès de divers partenaires du réseau social genevois et ont reçu divers conseils, 129 ont pu bénéficier d'un rendez-vous et 81 ont obtenu un rendez-vous auprès de l'Antenne juridique.

Permanence désendettement

La permanence de désendettement prend place mensuellement dans nos locaux à la mairie, en accord avec les termes de la convention signée entre la Fondation genevoise de désendettement (FgD) et la ville de Meyrin. La FgD a pour but de permettre à une personne majeure, habitant à Genève et remplissant les critères d'attribution, de bénéficier d'un prêt d'honneur sans intérêts pour parvenir à régler ses dettes. Selon l'analyse de la situation, un don peut être octroyé afin de compléter le prêt. En 2022, 42 personnes ont été reçues. Les travailleuses sociales ont quant à elles déposé 12 demandes de désendettement auprès de la FgD pour un montant total accepté de CHF 138'635.55.

Appartements-relais

Le service loue un appartement de 3 pièces, un appartement de 2 pièces et un studio pour les habitants nécessitant un appartement-relais. A noter que le studio est dévolu à l'accompagnement des jeunes adultes en formation. Durant l'année 2022, sur les 5 personnes / groupes familiaux ayant occupé les appartements, 1 seule personne a trouvé un logement avec un bail pérenne et 1 autre est retournée dans son ancien logement. Quant au jeune adulte en formation, il occupera l'appartement pour la durée de sa formation. Cette durée prolongée en appartement-relais s'explique par les changements de lois concernant le

critère de la durée de territoire pour pouvoir s'inscrire à la Fondation Immobilière de droit public mais également par la pénurie de logement existante et persistante sur le territoire genevois.

Antenne juridique

Chaque personne résidant sur le territoire communal peut bénéficier une fois par année d'un conseil juridique gratuit, dispensé par un avocat. Pour cette année, 206 consultations ont été effectuées, chiffre en légère diminution par rapport à 2021. Les questions les plus fréquentes ont concerné les domaines de la séparation ou du divorce, du droit de la famille, ainsi que des problèmes d'ordre administratif et de succession.

Antenne fiscale

Chaque année, le service met en place une antenne fiscale ouverte au public de février à juin afin de soutenir les personnes à revenu modeste pour le remplissage de leur déclaration fiscale. En 2022, 475 déclarations ont été effectuées, chiffre en légère hausse par rapport aux années précédentes.

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'un des mandats du service est consacré à l'insertion professionnelle des Meyrinoises et Meyrinois via l'Antenne objectif emploi (AOE). Cette structure accompagne les candidats à la formation ou à l'emploi de manière individualisée et collective en leur prodiguant conseils, soutien, motivation et aide dans leurs démarches de recherche d'emploi et/ou de formation qualifiante.

Le service développement social et emploi est partenaire du Centre associé de la Cité des Métiers, sis sur le territoire communal. Ce lieu complète l'action communale en ce qui concerne l'évaluation du niveau scolaire des jeunes, de l'orientation scolaire et professionnelle, de la promotion et de l'accompagnement à l'apprentissage. Le service subventionne et accompagne également Transit dans son activité d'insertion socioprofessionnelle des jeunes dits en rupture. L'acquisition d'une formation initiale certifiante reste une priorité du service pour les jeunes adultes tant il apparaît aujourd'hui essentiel d'être en possession d'une formation qualifiante pour éviter la précarisation du parcours professionnel au départ de la vie adulte.

Antenne objectif emploi

Les conseillers en insertion professionnelle sont garants de l'accompagnement et de la trajectoire du candidat vers l'emploi. Ils sont des alliés stratégiques proposant diverses mesures spécifiques relatives au projet et aux besoins du

candidat en assurant des entretiens individuels réguliers. Ils s'appuient sur les techniques de recherche d'emploi usuelles ainsi que sur les mesures propres élaborées par l'AOE : ateliers, fonds d'amélioration de l'aptitude au placement (FAAP), mesure communale d'insertion par l'emploi (MCIE), service communal d'intégration socioprofessionnelle (SCIS), coaching et interface entreprises.

En 2022, l'AOE a pu reprendre l'ensemble de ses activités et offrir à nouveau l'intégralité de ses prestations en présentiel. Elle a également poursuivi la priorité donnée au perfectionnement des candidats par l'orientation vers des formations attestées ou certifiées, ceci pour leur permettre de se qualifier dans des domaines ciblés (nettoyage, soins, administration ou langues). L'AOE a aussi développé, grâce au soutien financier du Bureau de l'intégration des étrangers, un nouvel atelier - « Initiation à la bureautique » - pour permettre aux candidats éloignés du numérique de se familiariser avec les outils informatiques et techniques de recherche en ligne. Sur 576 personnes suivies par l'AOE en 2022, 140 ont poursuivi un accompagnement initié précédemment ; 190 ont ouvert un dossier de suivi durant l'année ; 172 personnes ont terminé leur accompagnement durant l'année. A relever que la proportion de candidats seniors (plus de 50 ans) représentait 19% en 2022 et que les jeunes adultes (jusqu'à 25 ans) représentaient 14 %.

Solutions professionnelles

Pour l'ensemble des candidats suivis, 437 solutions de placement ont été trouvées :

- 3 places d'apprentissage (2 CFC et 1 AFP) ;
- 99 contrats à durée indéterminée (CDI) ;
- 194 contrats à durée déterminée (CDD) ;
- 141 solutions de placement correspondant à des missions, des stages, des orientations vers une activité indépendante, des remplacements ponctuels et/ou des formations.

Le service a fortement sollicité le Fonds d'amélioration de l'aptitude au placement (FAAP) afin de permettre aux candidats de se former. Il a parfois dû le compléter par des sollicitations auprès des Fondations privées. L'AOE a ainsi obtenu CHF 11'270.- en demandes de fonds.

Intégration socioprofessionnelle

Le service communal d'intégration socioprofessionnelle (SCIS) a accueilli 9 stagiaires durant l'année 2022. Ces « candidats à l'emploi » placés par l'Antenne objectif emploi ont chacun pu bénéficier d'un stage longue durée. Il se compose d'une phase de 6 mois qui peut être renouvelée une fois et s'effectue au Centre de Voirie et Horticole.

C'est dans l'apprentissage de travaux de voirie, de jardinage, de livraisons et de diverses tâches manuelles que les candidats sont suivis et évalués régulièrement durant leurs stages. Des objectifs socioprofessionnels sont fixés avec les conseillers-ères en insertion professionnelle en tenant compte des projets de chacun. L'accompagnement effectué par deux professionnels est axé, entre autres, sur l'estime de soi, la (re)prise de confiance puis la connaissance et l'exigence du marché du travail genevois.

Durant l'année 2022, nous avons débuté une collaboration avec la ville de Vernier par le biais d'échanges de lieux et de pratiques d'encadrement socioprofessionnelles. Trois candidats verniolans ont ainsi pu effectuer un stage en voirie à Meyrin. Parallèlement, Vernier accueille volontiers des stagiaires meyrinois dans la restauration au sein de son restaurant « Le Nénuphar ».

Réseau eqip@M

Ce réseau de collaboration interinstitutionnelle dédié à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes se réunit mensuellement. Des situations individuelles sont discutées afin que le réseau puisse agir de manière concertée et utile aux jeunes. En outre, le réseau permet aux professionnels d'échanger sur les évolutions législatives ou organisationnelles des institutions spécialisées dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle.

VIE DE QUARTIER

Action sociale communautaire et collective

Une des missions principales de l'intervention en action sociale communautaire consiste à créer des contextes et des conditions favorables à la participation et au renforcement du pouvoir d'agir des habitants et habitantes. Cette intention se décline de multiples façons dans les actions et projets dans les quartiers, tout comme au sein de la maison Chez Gilberte – la maison meyrinoise.

La participation dans les quartiers

Golette

Début mai, le quartier de la Golette était en fête. Le vendredi 5 mai, c'est la rénovation de l'école primaire qui était à l'honneur, puis les festivités se sont déployées sur l'ensemble du quartier au fil de la journée du samedi. En amont de ces deux événements festifs, les professionnelles du pôle *Vie de quartier et intégration* ont sollicité, rassemblé, tissé les liens et coordonné les nombreux acteurs pour co-construire ce joyeux week-end entre voisins. C'est ainsi que les habitants, les concierges et les enseignants ont pris une part importante dans les préparatifs et le déroulement de ces journées.



Meyrin-les-Bains

Vergers

En 2022, les intervenantes en action sociale communautaire, toujours en collaboration avec le service urbanisme, travaux publics et énergie, ont poursuivi les réflexions sur le vivre ensemble autour de l'aire de jeux dite de la Poire. Une soirée de travail dédiée à la conception d'une charte s'est déroulée avec l'ensemble des parties prenantes. Puis, c'est une séance d'information sur l'aménagement de l'ensemble des aires de jeux du quartier des Vergers qui a été proposée aux habitants.

Concierges

Les concierges sont les yeux et les oreilles d'un immeuble, d'un quartier. Convaincues de la richesse de leurs connaissances et savoir-faire, les intervenantes en action sociale communautaire, en collaboration avec la sécurité municipale, invitent annuellement, par secteur, ces professionnels à se rencontrer pour échanger sur leurs réalités et expertises, et à poser d'éventuelles questions aux membres du réseau communal présents.

La participation dans les projets

Diagnostic

En 2021, les intervenantes en action sociale communautaire se sont engagées dans la réalisation d'un diagnostic social de proximité porté par le service développement social et emploi, le service petite enfance, la FASE et l'Hospice général; projet soutenu par le Département de la cohésion sociale. Tout au long de 2022, elles ont été à la rencontre de professionnels du réseau socio-sanitaire meyrinois, de jeunes, de parents et de bénéficiaires de prestations sociales pour les entendre et consigner leurs avis sur les satisfactions, les besoins, les propositions d'actions et/ou projets favorisant le bien-être au quotidien.

Meyrin-les-Bains

La 17^{ème} édition de cet évènement estival s'est déroulée du 27 juin au 16 juillet. La construction et programmation de ces trois semaines d'animation et de restauration, menée par une équipe composée de professionnels de différents service et Transit, se fait avec une importante implication et participation des 26 associations partenaires. Une météo idéale a amené un public nombreux: 2'800 adultes et 700 enfants sont passés vivre un peu les vacances en bas de chez eux.

Soutien à la formation

La posture, les manières de faire et les outils d'un travailleur social communautaire se déploient dans les projets et sur le territoire, mais également dans la transmission à des futurs professionnels. Ainsi, le pôle *Vie de quartier et intégration* a accueilli et suivi pendant 6 mois, un stagiaire en 3^{ème} année HETS, option animation socio-culturelle.

La participation Chez Gilberte – la maison meyrinoise

Chez Gilberte – la maison meyrinoise (CGMM) est un lieu ouvert aux habitants de 0 à 99 ans, où les valeurs telles que l'accueil, l'échange et la solidarité sont portées par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire composée de collaboratrices de la PEF et du DSE, ainsi que d'un civiliste. Elles aiment à dire que les piliers de la maison sont: appartenance, vivre ensemble, écoute et orientation, citoyenneté qui s'incarnent dans une diversité de prestations, tels que:

- un espace informatique qui a reçu 474 personnes différentes;
- un lieu de rencontre parents-enfants, la Marelle, qui a reçu 87 familles;
- 15 femmes ont suivi l'enseignement du français donné par le Centre d'accueil et d'intégration pour femmes migrantes et leurs enfants d'âge préscolaire habitant Meyrin (CEFAM) et 18 enfants d'âges préscolaires ont été accueillis pendant leurs cours;



Chez Gilberte – la maison meyrinoise

- la permanence d'orientation qui a renseigné 72 nouveaux habitants;
- un repas communautaire mensuel qui a réuni, en moyenne, 30 habitants;
- le petit-déjeuner hebdomadaire et l'ouverture continue ont réuni en moyenne 12 personnes par semaine;
- une écrivaine publique dont 12 personnes ont pu bénéficier des services;
- un espace de parole mensuel appelé « Paroles de quartier ».

La CGMM a également mené des projets ponctuels, tels que

- « Bientôt à l'école », projet de transition vers l'école soutenu par le bureau de l'intégration des étrangers (BIE), a permis à 8 familles de se préparer à la toute première rentrée scolaire (*voir description du projet sous PEF- Pôle familles, vie de quartier*);
- « Sur le chemin de l'école », projet de transition vers l'école qui a permis à 12 enfants de quatre ans de vivre une expérience collective significative (*voir description du projet sous PEF- Pôle familles, vie de quartier*);
- Le karaoké du lundi après-midi, proposé et animé par les habitués de la maison.

Cette année, un accent particulier a été mis sur la création d'une charte du bien-vivre ensemble au sein des locaux de Chez Gilberte – la maison meyrinoise pour permettre à chacun d'y trouver un espace serein et sécurisé. Cette réflexion s'est évidemment faite avec tout habitant fréquentant la maison et souhaitant apporter sa pierre à l'édifice. Le processus qui leur a été proposé s'est

déroulé en plusieurs étapes sur une période de quatre mois. La première était de rencontrer de manière individuelle les habitants pour les questionner sur les aspects agréables et moins agréables du lieu. Dans un deuxième temps, l'ensemble de ces témoignages ont été affichés permettant, lors de la troisième étape, de travailler pendant trois repas partagés, sur cet ensemble visuel. Une douzaine d'habitants accompagnés par l'ensemble des professionnelles du pôle *Vie de quartier et intégration* ont regroupé ces phrases par thématiques, nommé les valeurs correspondantes, suggéré des phrases sous forme de consignes et finalement ont co-décidé de celles qui formeraient les règles collectives de la charte. Imprimée et mise sous cadre, elle a été dévoilée lors de la fête de fin d'année.

INTEGRATION

Cours de français à Meyrin

Tout au long de l'année, le service a soutenu l'Université ouvrière de Genève (UOG) dans la gestion de leurs quatre cours à Meyrin, notamment lors des inscriptions. Un travail étroit avec l'UOG a été mené pour permettre à davantage de personnes d'intégrer les classes. La variété des horaires et des niveaux ont permis à 44 personnes de suivre les cours de français durant l'année. Par ailleurs, la chargée de mission intégration du DSE est intervenue dans les cours et a accueilli les apprenants Chez Gilberte. C'est également Chez Gilberte que les attestations sont remises au mois de juin; l'occasion d'un agréable et convivial moment de rencontres.



Cours estival de français au Jardin botanique alpin de Meyrin

© S. Bihl

Accueil des nouveaux habitants

© S. Bihl

**Cours estival de français au
Jardin botanique alpin de Meyrin**

Durant les deux premières semaines du mois d'août, chaque jour, 12 cours de français au Jardin botanique alpin ont pu être proposés par l'Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrier et soutenu par le Bureau de l'Intégration des Etrangers. Au total, 1'200 personnes ont pu participer aux cours, chiffre doublé par rapport à 2021. Pendant ce temps, 209 enfants ont été encadrés par l'association Mes Bottes de Sept Lieues contre 27 seulement en 2021. Ce projet de cours de français gratuits et sans inscription, est devenu incontournable pour l'intégration des personnes migrantes.

**Atelier de pratique du français Chez Gilberte –
la maison meyrinoise**

Afin de proposer des activités gratuites d'intégration pour les personnes migrantes vivant à Meyrin, un atelier de pratique du français animé par des bénévoles meyrinois a vu le jour. 4 bénévoles se relaient pour discuter, boire le café et faire découvrir la vie meyrinoise auprès de personnes installées depuis peu sur le territoire. Ces ateliers ont permis à une dizaine de personnes par atelier de se familiariser avec leur environnement direct et leurs nouveaux voisins.

Arrivée de personnes migrantes ayant un statut S

Depuis février, un grand nombre de personnes ont fui l'Ukraine pour trouver refuge en Suisse. A Meyrin, 312 adultes et 113 enfants ont été accueillis en 2022. Ces personnes sont logées chez des habitants meyrinois, au foyer de Feuillasse ainsi que dans des bureaux réaménagés en plateau d'hébergement collectif. Les partenaires du réseau social meyrinois travaillent conjointement afin d'accueillir et proposer des activités d'intégration à ses nouveaux habitants.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES ET ANIMATIONS**Accueil des nouveaux habitants**

À leur arrivée à Meyrin, les nouveaux habitants reçoivent une lettre de bienvenue dans laquelle les autorités communales les invitent à une des deux soirées d'accueil organisées chaque année par le service. Ces soirées consistent en une balade à travers Meyrin, guidée par le maire et suivie d'un apéritif convivial. Elles rencontrent habituellement beaucoup de succès, avec une participation de 30 à 60 personnes par soirée et des retours très positifs sur la formule choisie, désignée comme très conviviale.

Fête des voisins

Après deux années sans, en 2022 les habitants ont pu renouer avec la Fête des voisins. Le DSE a enregistré plus d'une quarantaine de commandes de matériel. La Commune, en collaboration avec les services de l'environnement et de la gérance et entretien des bâtiments, a donc mis à disposition 207 tables et 386 bancs.

Cette fête encourage les habitants à partager un moment festif et convivial en bas de leur immeuble, et créer du lien avec leurs voisins. La coordination du dispositif est faite par l'équipe de Chez Gilberte – la maison meyrinoise afin de rencontrer les habitants, de faire découvrir ce lieu d'accueil et d'information et d'acquérir une vue d'ensemble des endroits où les voisins semblent se retrouver et ceux où les liens sont à développer.

SOLIDARITÉS**Subventionnement des associations socio-sanitaires**

En 2022, la ville de Meyrin a soutenu des associations genevoises œuvrant dans les domaines de la précarité, de la santé, du handicap, de la formation et insertion professionnelle, du soutien aux femmes et aux familles ainsi que de l'intégration des migrants et défense des droits humains pour un montant de CHF 162'428.-.

Coopération et solidarité internationales

La commission coopération et solidarité internationales, conformément à la loi sur le financement de la solidarité internationale (LFSI-2001), a attribué durant l'année le 0,7% du budget de fonctionnement annuel de la ville de Meyrin à des projets de coopération au développement. En 2022, le montant total alloué par cette commission s'est élevée CHF 892'894.- En outre, un montant supplémentaire de CHF 25'000 a été alloué à l'aide d'urgence pour la situation de crise en Ukraine. La commission s'est réunie onze fois, 26 associations ont été soutenues dont 4 étaient membres de la Fédération Genevoise de Coopération.

ENVIRONNEMENT

Dicastère de Monsieur L. Tremblet

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Déchets ménagers produits par la population meyrinoise	10'100 tonnes
Ecopoints	105 sites
Vente de matières recyclées	CHF 200'000.-
Livraisons de matériel aux sociétés communales	350
Gobelets non incinérés lors des fêtes des écoles et nationale	18'000 pces
Viabilité hivernale	8 interventions
Nombre de corbeilles à déchets sur l'espace public	470 pces
Nichoires disposés en ville pour favoriser la biodiversité	79 structures
Fin de la période de reconversion pour la labélisation Bio Suisse	31 décembre 2022
Plantations de haies vives pour favoriser la biodiversité	115 mètres
Animations didactiques et pédagogiques organisées au Jardin botanique alpin	57



Acquisition d'une tractopelle pour les besoins du service

Nouveau responsable

Tout début 2022, Vincent Desprez, architecte du paysage et géographe, a repris la responsabilité du service de l'environnement (ci-après le service), succédant ainsi à Olivier Chatelain, parti à la retraite le 31 décembre 2021.

Vincent Desprez est au bénéfice d'un parcours académique et professionnel riche et diversifié. Après une formation initiale d'horticulteur à Lullier et quelques années de pratique dans des entreprises de paysagisme et pépinières du Chablais vaudois, sa région d'origine, il reprend ses études et obtient, en 1984, un diplôme d'architecte du paysage HES. Ensuite et afin de découvrir d'autres échelles d'interventions, il poursuit par des études universitaires en géographie, orientation « aménagement du territoire ». En 1990, il débute réellement sa carrière professionnelle à la ville de Neuchâtel, en tant qu'adjoint au chef de service des Parcs et Promenades. Quatre ans après, il revient à Genève pour reprendre la responsabilité de la filière de formation HES en architecture du paysage à la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA). Après 22 ans dans le monde académique, il aspire à œuvrer à nouveau dans des projets concrets, pour améliorer la qualité de vie en milieu construit et retourne à Neuchâtel, en 2016, pour prendre la responsabilité du service des Parcs, Forêts et Domaines, cela jusqu'au 31 décembre 2021.

Vincent Desprez attache beaucoup d'importance aux aspects humains dans les orientations qu'il souhaite donner au service, ceci aussi bien en son sein même que dans les différentes actions qu'il voudrait pouvoir entreprendre ces prochaines années pour améliorer la qualité de vie des citoyens et la biodiversité en ville.

Relations extérieures

Dans le cadre d'un cycle de conférences organisé le 9 février 2022 au Centre de Formation Professionnelle, Nature et Environnement (CFPNE) de Lullier, Philippe Trione, responsable de la section parcs et promenades et Vincent Desprez, responsable du service, ont été sollicités pour présenter des sujets sur le thème *Le paysage et le construit : innovation et symbiose !*

Philippe Trione a fait une conférence intitulée *Le Lac des Vernes, un ouvrage de rétention des eaux claires à vocation écologique*, présentant la genèse du projet, ses aspects techniques en lien avec sa réalisation, la haute valeur en termes de biodiversité de ce milieu « naturel » et les lignes directrices du plan de gestion qui permettent de faire cohabiter les intérêts écologiques avec ceux des citoyens et leurs usages de ce site attrayant.

Vincent Desprez a fait, lui, une intervention sur un thème d'actualité, à savoir *Le paysage pour faire face aux changements climatiques*, mettant en avant une approche globale et interdisciplinaire visant à mieux prendre en compte le potentiel de l'arborisation des milieux construits pour améliorer la qualité de vie et la biodiversité. Il a mis l'accent sur le développement d'outils stratégiques afin de végétaliser les villes de manière raisonnée et raisonnable, à l'instar du « plan paysage » qui va être initié sur le territoire communal de la ville de Meyrin (ci-après la Ville).

Bureau technique en architecture du paysage

Après une vacance de quelques mois, le poste de responsable de projet en architecture du paysage a été repourvu avec l'engagement d'Alexandrine Hamm, jeune professionnelle au parcours académique brillant complété par diverses expériences professionnelles.

Alexandrine Hamm est au bénéfice d'un titre de Bachelor HES en Architecture du paysage et d'un diplôme de Master en Développement territorial, orientation Architecture du paysage (UNIGE et HES-SO).

Cet engagement a permis de relancer les projets en lien avec les activités du service tout en apportant un soutien précieux aux équipes de terrain qui ont un besoin grandissant en termes d'éléments issus des systèmes d'information géographique et autres outils de gestion.

Le démarrage d'un important travail est à relever. Il consiste à inventorier les surfaces minérales aujourd'hui « stériles » qui devraient devenir perméables et végétalisées afin de permettre l'infiltration des eaux de pluie directement dans les sols et favoriser la biodiversité. Ceci permettrait notamment de répondre à une interpellation politique qui concerne la végétalisation des préaux des écoles et des EVE de la Ville.

Plantation d'un arbre souvenir

L'année 2022 a été marquée par le décès, le 10 août, d'Olivier Chatelain. Ce dernier avait occupé la fonction de responsable du service durant 33 ans et avait pris sa retraite le 31 décembre 2021.

Durant ses années d'activité, Olivier Chatelain a accompagné les changements importants du service et, plus globalement, a suivi l'évolution de la Ville.

Amoureux des arbres, il aimait transmettre sa passion et c'est donc tout naturellement que, pour lui rendre hommage et entretenir son souvenir, un arbre a été planté.



Chêne à feuilles de châtaignier
planté au Jardin botanique alpin

C'est donc dans le magnifique écrin paysagé que représente le Jardin botanique alpin qu'un *Quercus castaneifolia* (chêne à feuilles de châtaigner) a été planté en présence de ses proches, de Laurent Tremblet, maire de la Ville et des collaborateurs du service. Plus précisément, cet arbre se situe en contre-bas du « Chalet » et il sera prochainement rejoint par de jeunes plants issus de graines qu'Olivier Chatelain avait ramenées de ses voyages dendrologiques à travers le monde.

De manière délibérée et en complet accord avec la famille, aucune plaque commémorative n'a été disposée au pied de l'arbre. Il sera ainsi un arbre parmi les autres qui agrémentent, par leur majesté, le Jardin botanique alpin tant aimé d'Olivier Chatelain.

SECTION ROUTES ET VOIRIE

Gestion des déchets

Toutes fractions confondues, l'on observe en 2022 une baisse de la production de déchets sur le territoire meyrinois de l'ordre de 3.1%, ce malgré une augmentation de la population d'une centaine d'habitants (chiffres à septembre 2022). Ainsi, la quantité de déchets incinérables produite a baissé de près de 80 tonnes durant l'année, soit 3.5kg/habitant. Il faut noter toutefois que le poids de déchets incinérés par habitant/an en 2022 (202.2 kg) est encore supérieur au chiffre de 2019 (194.4 kg). Egalement une baisse du poids des papiers/cartons de 114 tonnes soit 8.1% coïncide avec une augmentation des volumes dans les mêmes bennes. En effet, la diminution des pa-

piers tels que les courriers, factures et autres fiches de salaire est largement compensée par l'augmentation des cartons due aux nombreux colis livrés quotidiennement et à ce mode de consommation qui s'est implanté durant la pandémie. Dès lors, le constat du service est que, malgré le nombre important d'infrastructures mises en place sur le territoire, des efforts notables peuvent encore être réalisés par les citoyens. En ce sens, il est prévu de réaliser des campagnes de sensibilisation et d'information auprès de la population en 2023.

Egalement, l'apport de déchets par des personnes externes au territoire cantonal genevois qui s'exonèrent ainsi des taxes en vigueur sur leur lieu d'habitation et par des entreprises qui se soustraient à l'obligation de prendre en charge leurs déchets, est l'inconvénient du système de bennes enterrées et constitue un moyen d'action important pour diminuer la quantité de déchets en Ville.

Les revenus générés par la vente de matières recyclées telles que le verre, l'aluminium et les papiers/cartons s'élèvent à près de CHF 200'000.-. La hausse des coûts des matières premières constatée déjà en 2021 permet ainsi à la Ville de réaliser de substantielles économies et de justifier du besoin grandissant d'améliorer encore le tri des déchets à la source.



Agrandissement d'un écopoint
au chemin de la Citadelle

Le service a mené à terme la délibération concernant la construction de nouveaux écopoints en réalisant de nouveaux aménagements à la rue de la Prulay, à l'avenue François-Besson, aux chemins du Ruisseau et de la Citadelle. La Ville compte ainsi 105 écopoints sur son territoire au 31 décembre 2022 sur lesquels les habitants peuvent trier l'ensemble des déchets ménagers usuels et participer ainsi à préserver les ressources en énergie et la valorisation de matières précieuses.

Les nombreuses infrastructures sur les sites de tri, telles que les bennes enterrées, les conteneurs à roulettes et autres panneaux et contenants, nécessitent un entretien régulier par les équipes du service, mais font également l'objet de nettoyage par des entreprises externes équipées de camions spécialisés. Ces prestations en augmentation sont nécessaires pour garantir la pérennité de ces matériels fortement sollicités lors des manipulations et assurer à la population une prestation de qualité.

Lavures des restaurants

Un projet pilote a été initié pour réduire les transports des déchets organiques produits par les restaurants. Ce type de déchets est appelé communément les lavures. En effet, la réglementation en vigueur exige que cette typologie de déchets soit évacuée spécifiquement par des entreprises agréées et ne peut être mélangée aux déchets organiques produits par les ménages. Ainsi, le service a mis en place des composteurs dédiés à certains restaurants des Vergers en vue d'éviter les déplacements de camions, de réduire la quantité de déchets et de réutiliser la ressource produite. Un accompagnement par un mandataire a également été mis en place et un bilan de test sera établi en 2023.

Station de tri et intégration socioprofessionnelle

En moyenne, plus de trois tonnes d'objets encombrants usagés sont ramassées en Ville chaque jour ouvrable. Ces objets font l'objet d'un tri sélectif sur la station implantée au centre de voirie et horticole (CVH) afin de soustraire à l'incinération tout ce qui peut l'être et valoriser les fractions valorisables. Ces dernières sont prises en charge par des repreneurs spécialisés, notamment le bois ou les métaux. De plus, les appareils électriques et électroniques, tels que les réfrigérateurs, les machines à laver, le matériel informatique, bureautique ou encore l'électronique de loisirs, sont repris gratuitement en termes de transport et de traitement. Le financement est assuré par les taxes anticipées de recyclage payées lors de l'achat de ces équipements. A des fins d'intégration socioprofessionnelle, l'activité déployée sur la station de tri est assurée par des personnes en activité de réinser-

tion, sous l'égide de l'Hospice général. La Ville ne prend en charge que les frais d'encadrement ou relatifs à l'achat et à l'entretien des vêtements de travail. Cette démarche permet également une meilleure valorisation des matières premières secondaires et une réduction des coûts de traitement de ces déchets.

Rénovation des locaux du service de l'environnement

Un projet participatif a été réalisé, en collaboration avec les services de la gérance et entretien des bâtiments et du développement social et emploi, pour rénover les locaux occupés par le service. Il s'agissait notamment de rénover la cafétéria afin d'augmenter sa capacité d'accueil et améliorer les conditions de travail des collaborateurs. La plupart des travaux ont été réalisés avec des ressources internes et avec l'aide de la section d'intégration socio-professionnelle (SCIS/DSE) pour mettre en valeur les nombreuses compétences présentes sur le site. Ainsi, la démolition des murs, le montage des cloisons, les menuiseries et le montage du mobilier, la plâtrerie et la peinture ont entièrement été réalisés par les employés. Cette démarche a permis au personnel de s'investir pleinement dans le projet et à la Ville d'économiser sur les coûts de sous-traitance.

Démarches organisationnelles et managériales

L'équipe de levée des déchets de la section routes et voirie a établi un bilan positif d'une démarche managériale initiée en 2020, suite à des tensions constatées en son sein. Une formation du responsable d'équipe et notamment l'élaboration d'une charte interne, ont permis d'éclaircir les responsabilités de chacun, d'améliorer la communication et la cohésion du personnel. Également, au sein de l'équipe du nettoyage de la même section, des mesures organisationnelles prises en 2021, lors d'une démarche



Rénovation de la cafétéria des locaux du service de l'environnement

© Claudio Angius

participative entre les ressources humaines, les cadres et les employés communaux ont été entérinées en 2022. Ces mesures ont permis d'augmenter la responsabilité et l'investissement des collaborateurs, de limiter les déplacements avec des véhicules et d'augmenter la réactivité des interventions en cas de constat de vandalisme ou de détérioration.

Par ailleurs, une autre démarche managériale a été réalisée, toujours en collaboration avec le personnel, dans le courant de l'automne, afin d'améliorer la cohésion et le fonctionnement de cette équipe de nettoyage, suite aux résultats constatés lors de l'enquête de satisfaction. Cette mesure a aussi abouti à la signature, par l'ensemble de ses membres, d'une charte visant à améliorer les relations interpersonnelles.

Entretien de l'espace public

L'équipe de nettoyage assure quotidiennement le contrôle des infrastructures et le nettoyage manuel ou mécanisé du domaine public (routes, rues, trottoirs, places, etc.). Plus de 470 corbeilles à déchets sont ainsi vidées selon nécessité dans les écoles, les parcs, aux arrêts des transports en commun ou le long des cheminements piétonniers. Ces détritres représentent environ 120 tonnes sur l'ensemble de l'année.

Egalement, sur les routes et à l'aide de souffleuses et de balayeuses aspiratrices, ont été retirées de l'environnement 170 tonnes de déchets qui ont été ensuite évacuées vers l'usine d'incinération des Cheneviers. Par ailleurs, les équipes de terrain constatent tout au long de l'année les divers actes de vandalisme tels que les tags ou les bris de verre afin de permettre leur enlèvement ou leur remplacement le plus rapidement possible.

Pour répondre au besoin grandissant de la population de se réunir et de profiter d'espaces extérieurs adaptés, le service entretient les aires équipées de grills à charbon et de tables de pique-nique. Ces sites à forte fréquentation, comme les places de pique-nique des Arbères et celles situées derrière le centre commercial, sont nettoyés tous les jours de l'année, y compris les week-ends et jours fériés, ce pour garantir à la population meyrinoise des espaces de vie de qualité.

L'équipe des travaux techniques assure la maintenance du mobilier urbain en changeant, par exemple, les lattes de bancs ou de tables de pique-nique cassées ou alors en les remplaçant. De plus, elle assure le remplacement de la signalisation verticale, des bornes, potelets ou autres équipements endommagés servant au confort ou à la sécurité des usagers. D'autre part, les revêtements minéraux font l'objet d'une surveillance et d'une remise en état selon nécessité, afin d'assurer des conditions optimales de sécurité et de confort au profit du public. Enfin, cette unité, constituée de professionnels de la construction, exécute diverses interventions d'aménagement ou de transformation de l'espace public. Ces dernières s'inscrivent dans le cadre d'une amélioration continue de l'habitat, au profit du public ou sur la demande d'autres services de l'administration communale, dans une dynamique de transversalité : une plateforme de stockage a été construite au Jardin botanique alpin pour les besoins des utilisateurs du site, des modifications sécuritaires de l'aménagement dans l'EVE Cité-Parc ont été réalisées à la demande du service de la petite enfance, certains tronçons de parcours mesurés ont été refaits et des plaques d'information ont été remplacées, un réaménagement du rond-point au chemin du Ruisseau à Cointrin a permis de rendre perméable la surface centrale de l'îlot en améliorant la circulation des véhicules.

Nettoyement à l'aide d'une balayeuse aspiratrice



Réaménagement du rond-point du chemin du Ruisseau



Gestion de la flotte de véhicules

Les démarches pour le renouvellement des véhicules selon le crédit voté par le Conseil municipal en 2020 sont en cours. Dans ce contexte, le choix des modes de propulsion des moteurs a été analysé et conditionné par les besoins des services administratifs, les contraintes techniques, les offres disponibles et le caractère impératif de l'urgence climatique. Ainsi, pour le service des sports, une voiture 100% électrique a remplacé un véhicule à essence traditionnel et une remorque a été acquise pour les transports internes. Par ailleurs, le service a réceptionné deux nouvelles camionnettes, une tractopelle et deux tondeuses pour remplacer le matériel devenu obsolète. Également, une camionnette a été remplacée pour les besoins de la section communale d'intégration socio-professionnelle qui se trouve sous l'égide du service du développement social et emploi. Enfin, les deux camions de levée des déchets à propulsion entièrement électrique sont en cours de construction et devraient être livrés fin d'année 2023.

Pour limiter les impacts environnementaux, les leviers d'action déployés portent sur une politique d'achat durable, une organisation interne efficace des transports et une multifonctionnalité, de même qu'une utilisation des véhicules sur une durée qui dépasse celle de l'amortissement économique. Les effets cumulés de ces dispositions induisent un bénéfice environnemental évident, en particulier quant aux émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation de matières premières nécessaires à la fabrication de ces véhicules. Pour les acquérir ou remplacer ceux dont l'état de vétusté était important, les éléments déterminants retenus sont les fonctionnalités opérationnelles selon les besoins définis par les services, la fiabilité et les contraintes de maintenance, les alternatives énergétiques en fonction des évolutions technologiques (électricité, gaz hydrogène, etc.), la proximité des concessionnaires et la qualité du service après-vente, ainsi que les coûts d'acquisition et de fonctionnement.

Dans cette optique, les fournisseurs sont fréquemment consultés et invités à présenter leur nouvelle technologie dans le but d'anticiper les besoins et répondre aux différents enjeux précités. Le service a ainsi pu essayer en 2022, par exemple, différentes balayeuses électriques et les tester en situation réelle en vue de l'établissement de la prochaine délibération.

Espaces de jeux

Les aires de jeux de la Ville font l'objet d'une surveillance visuelle hebdomadaire, afin d'en garantir la sécurité, ainsi que d'une expertise semestrielle plus approfondie par un mandataire spécialisé suivie d'un rapport complet des

interventions à entreprendre. D'autre part, le service établira en 2023 un plan de rénovation des places de jeux pour les prochaines années, afin de planifier les actions importantes à mener. En 2022, la Ville a acquis une place de jeux itinérante qui pourra être déplacée dans les différents quartiers au gré des besoins et des envies.

Pour son inauguration, cette infrastructure a été installée à l'école de Meyrin-Village pour permettre aux plus petits de bénéficier d'un site durant des travaux de construction qui ont impacté leur place de jeux habituelle. Outre les travaux d'entretien tels que le remplacement des filets de corde à l'école de Meyrin-Village et la fourniture de dalles en caoutchouc pour l'aire de jeux à l'avenue de Feuillasse, le service a initié la pose de panneaux de sécurité pour chacune des places de jeux. Cette nouvelle signalétique a été développée en collaboration avec les différents services de la Ville pour assurer une bonne information aux utilisateurs et une homogénéité sur le territoire.

Canalisations

L'entretien des canalisations revêt une importance croissante compte tenu des épisodes pluvieux de forte intensité qui induisent des fortes quantités d'eau à absorber durant des laps de temps parfois très courts. C'est pourquoi, le curage des sacs de route et des conduites est assuré régulièrement par des entreprises spécialisées. Cette intervention permet un écoulement adéquat des eaux de surface dans les conduites communales d'eaux claires pour limiter les risques de crues ou d'inondations.

Les fossés et les rus le long de la frontière française et des parcours mesurés, en forêt ou en bords de champs, font également l'objet d'une surveillance accrue. Ces ouvrages de rétention sont importants pour garantir l'écoulement correct des réseaux de drainage agricole et garantir la pérennité des cultures et font l'objet d'un entretien régulier par le service. A ce titre, un collecteur de drainage a été remplacé dans un champ entre les chemins des Ceps et de la Maille.



Installation mobile de jeux « KUKUK »

© Claudio Angus



Accueil du Conseil fédéral à l'occasion du Prix Wakker

© Jacques Apotheloz

Viabilité hivernale

Les précipitations neigeuses ou la présence de verglas ont nécessité seulement 8 interventions en 2022 contre 22 en 2021. Cette activité de sécurisation du domaine public implique l'épandage de fondants chimiques ou de granulés neutres pour l'environnement qui n'exercent qu'un effet mécanique antidérapant. Les priorités sont axées sur les circuits des transports en commun, les rues à forte déclivité et les pénétrantes transfrontalières. Un effort important est également consenti pour favoriser la circulation piétonne et cyclable, ainsi que les accès aux transports en commun, au moyen des équipements techniques appropriés.

Par ailleurs, le service a déposé une demande d'autorisation de construire pour la mise en place d'un silo à sel au centre de voirie et horticole, les travaux sont planifiés au printemps 2023. Cette mesure permettra d'améliorer la santé et la sécurité au travail des collaborateurs qui sont contraints actuellement de vider des sacs de 25 kg à la main dans les camions. Les chauffeurs chargent ainsi jusqu'à 1'600 kg de sel avant de réaliser leur tournée.

Manifestations

L'année 2022 a été marquée par une forte reprise des manifestations sur le territoire communal accentuée par deux événements majeurs tels que la visite du Conseil fédéral pour sa sortie hors les murs, ainsi que la fête dédiée à l'obtention du prix Wakker, qui a nécessité une rapide organisation et de nombreuses ressources.

Également, les traditionnelles Fête des écoles et Fête nationale ont pu avoir lieu normalement. Il en est de même pour le festival de musique *Octopode* et *Meyrin-les-Bains* qui ont chacun repris leurs activités.

Le service a contribué, tout au long de l'année, à la mise sur pied, en termes d'infrastructures, de ces manifestations organisées sous l'égide de la Ville ou des milieux associatifs. En raison de la pandémie, seuls 169 livraisons ou prêts de matériel avaient été effectués par le personnel communal en 2021. En revanche en 2022, c'est plus de 350 transports qui ont été réalisés, dont la livraison et le repli de près de 3'500 tables, notamment.

Pour des questions d'organisation, en accord avec l'Association des habitants de la ville de Meyrin (AHVM), l'édition de *Meyrin Propre* a été annulée en 2022. L'objectif concerté est d'organiser cet événement à une période plus propice au printemps 2023.

Sensibilisation à la protection de l'environnement

Sous l'impulsion du service, de la vaisselle réutilisable a été employée par les stands durant la réception du Prix Wakker, afin de limiter les déchets produits lors des manifestations et de sensibiliser la population à l'économie nécessaire des ressources de la planète. En effet, dès sa 5^{ème} utilisation, la vaisselle réutilisable a un bilan carbone favorable à toutes les autres matières dans le cadre de manifestations sur le domaine public.

De même, lors de la Fête des écoles et de la Fête nationale, les buvettes ont consigné les verres en plastique réutilisables distribués au public évitant ainsi de produire, jeter et incinérer près de 18'000 gobelets sur ces deux événements.

La démarche sera poursuivie en 2023 pour l'ensemble de la vaisselle et pour toutes les manifestations qui se déroulent sur le territoire communal.



© Philippe Trione

Plantation d'un mirabellier à l'école des Champs-Frêchets par les équipes du service

SECTION PARCS ET PROMENADES

Patrimoine arboré

Pour faire face aux changements climatiques et afin d'augmenter la surface de la canopée, le service s'efforce de planter des arbres pour renouveler le patrimoine et le compléter au gré des projets et des opportunités d'implanter les bonnes essences aux bons endroits. Pour l'année 2022, pas moins de 139 sujets se sont ajoutés au patrimoine arboré meyrinois.

En 2022, 51 arbres ont été abattus pour des raisons sanitaire et sécuritaire, mais aussi dans le cadre des travaux de Cœur de cité (construction du parking souterrain).

Lac des Vernes

Bien qu'aménagé initialement pour des raisons fonctionnelles, ce bassin de rétention des eaux pluviales de la Cité regorge d'une biodiversité riche et variée, notamment en ce qui concerne la faune et la flore aquatiques, qui nécessite une attention et une gestion particulière. Les employés du service gèrent le site en respectant les préconisations d'un guide d'entretien spécifique développé par un mandataire spécialisé en biologie et en environnement.

La présence d'algues filamenteuses recouvrant les eaux de surface du Lac fut bien moins importante en 2021 et 2022 que ce qui avait pu être observé les années précédentes. Ce phénomène peut être du fait que ce jeune milieu soit en train de tendre vers un certain équilibre biologique. Les observations futures permettront de connaître avec plus de certitude les raisons de cette diminution.

Gestion biologique des espaces paysagers – label Bio Suisse

Le 1^{er} janvier 2021, la section parcs et promenades du service a formellement débuté sa reconversion en vue d'obtenir le label « Bourgeon » de Bio Suisse. Cette phase transitoire a duré deux ans jusqu'à l'obtention définitive

du label le 1^{er} janvier 2023. Le contrôle effectué par l'organe d'inspection ayant été passé avec succès en 2022, l'obtention du label en 2023 est assurée.

Hormis les terrains de sport en gazon naturel du centre sportif des Vergers, la production florale ainsi que tous les aménagements paysagers sous gestion communale sont concernés, soit une surface totale d'environ 40 hectares.

L'obtention du label Bio Suisse s'inscrit dans la continuité d'un travail entrepris depuis de nombreuses années au sein du service. Il permet ainsi d'apporter la reconnaissance méritée des efforts qui ont été fournis et la mise en lumière d'un nouveau standard pour la Ville en matière de gestion de ses espaces paysagers en favorisant la biodiversité.

Aménagements éphémères

Les 300 m² de massifs constitués d'espèces végétales à caractère exotique sur la surface minérale de la place de Meyrin-Village implantés en 2020 ont été préservés jusqu'en octobre 2022, quand l'ensemble des aménagements ont été démontés. Afin d'apporter de la couleur durant la période automnale, des chrysanthèmes plantés dans des cadres en botte de paille remplis de terre ont pris le relais sur la place jusqu'à mi-décembre.

Quartier des Champs-Frêchets et Jardin de l'Amitié

En 2021, les étudiants de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) ont réalisé une pergola en bois dans les espaces extérieurs du quartier des Champs-Frêchets, sur bien-fonds privé, afin d'atténuer les effets d'îlot de chaleur en y apportant ombre et fraîcheur. Les espaces du quartier étant ouverts et accessibles au public, notamment aux aînés qui fréquentent le Jardin de l'Amitié situé à proximité, la Ville a accepté de répondre favorablement à une demande d'agréments cette pergola afin qu'elle offre plus d'ombre et de fraîcheur.

Complexe sportif de Maisonnex

En collaboration avec le service des sports, gestionnaire du complexe sportif de Maisonnex, les 42 mètres linéaires de bacs fleuris en fibrociment amianté et situés sur tout le pourtour de la terrasse du restaurant ont été changés par des bacs en acier Corten (aspect rouillé) de plus grand volume.

A la demande du service des sports qui souhaitait faire aménager un espace de rencontre et de détente dans la zone des courts de tennis où se trouvait un massif d'arbustes vieillissants d'une surface d'environ 80 m², le service a imaginé et aménagé un nouvel espace d'accueil pour ses usagers. L'aménagement est constitué d'une placette avec un revêtement minéral perméable, d'un enrochement délimitant une poche de terre généreuse où sont plantés un arbre (frêne à feuilles étroites), des plantes vivaces et une haie d'arbustes (bambous sacrés). A terme, le frêne devrait apporter ombre et fraîcheur dans un contexte très minéral où l'effet d'îlot de chaleur est le plus élevé.

Nouveaux massifs à la Ferme de la Golette

Le massif du jardin de la Ferme de la Golette ne contribuait plus à mettre en valeur le bâtiment patrimonial, notamment par la densité de la végétation arbustive qui en masquait la façade. De sa propre initiative, le service a réaménagé le massif en modifiant sa forme et sa composition végétale constituée essentiellement de plantes vivaces.

Le massif situé autour de la verrière a lui aussi été réaménagé avec une composition qui associe le minéral et le végétal.

Biodiversité

Depuis 2015, le service participe activement au Programme *Nature en Ville* développé par l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN). Ce programme vise à favoriser la biodiversité et à améliorer le cadre de vie dans l'espace urbain en maintenant et en développant des milieux favorables à la flore et la faune indigènes. Sa mise en œuvre nécessite la coopération de l'ensemble des acteurs et partenaires au travers de démarches participatives et itératives.

Les premiers aménagements avaient été réalisés dans les écoles meyrinoises avec la participation des classes. Tas de pierre et de bois, nichoirs, écuroducs, perchoirs, hôtels à insectes, potagers, arbres fruitiers, passages à hérissons, arbres morts, prairies fleuries, plantes comestibles sur l'espace public sont tant d'aménagements que le service continue à réaliser et à entretenir à ce jour.

En 2022, le service a installé des nichoirs à oiseaux supplémentaires afin d'offrir le gîte à une plus grande diversité d'oiseaux. En plus des 59 nichoirs à mésanges, 2 nichoirs à chouettes et 2 nichoirs à chiroptères existants (63 au total), 16 nouveaux nichoirs de 5 types différents ont été conçus à l'interne et installés sur des arbres des parcs meyrinois.



© Philippe Tirone

Nouveau massif minéral autour de la verrière

Ce travail a fait l'objet d'un mandat d'accompagnement auprès d'un bureau d'étude spécialisé en biologie et en environnement. Une campagne de communication sous forme de panneaux ou de publication d'articles suivra en 2023 et 2024. Une formation des collaborateurs de la section parcs et promenades au sujet de ces nichoirs et des oiseaux qui s'y reproduisent est aussi prévue en 2023.

Un fois les aménagements extérieurs terminés dans le cadre du chantier de rénovation de l'école de la Golette, des aménagements pédagogiques et en faveur de la biodiversité ont été conçus et installés par le service à la demande des enseignants. Des bacs de potagers, un hôtel à insectes, des arbres fruitiers et une surface de prairie ont été aménagés dans le jardin situé à l'arrière du bâtiment de l'école.

Afin de répondre à la résolution n°2020-06a, qui demande « l'installation de ruches didactiques sur la Ville dans le but de sensibiliser la population à la protection des abeilles domestiques et sauvages et de l'initier à l'apiculture dans une démarche participative de la fleur au miel », le service a confié un mandat d'étude à une association spécialisée afin de réaliser un diagnostic des sites potentiels pouvant accueillir des aménagements favorables aux abeilles sauvages, leur mettant à disposition « le gîte et le couvert ». La restitution de cette étude est prévue pour le printemps 2023. Les aménagements, seront réalisés durant l'hiver 2023-2024. Une campagne de communication suivra.

De nouvelles haies vives composées d'essences essentiellement indigènes, qui constituent des habitats et des sources de nourriture privilégiée pour la petite faune, ont été plantées sur différents sites communaux par les paysagistes du service.

Ecopâturage

Depuis 2018, le service fait pâturer sur certaines prairies communales des moutons roux du Valais, race locale à conserver dans le cadre du programme de *Pro Specie Rara*. La Ville met des parcelles à disposition d'un moutonnier qui se charge de les transporter de parcelle en parcelle entre les mois de mai et d'octobre.

En 2022, un cheptel de 20 moutons roux du Valais a pâture sur 2 hectares de prairie du domaine public meyrinois dédiés à l'éco-pâturage, soit sur les parcelles du lac des Vernes, des Bugnons, de l'école des Champs-Fréchets, de l'école de Cointrin et du parc du centre commercial.

L'entretien des prairies par des troupeaux de moutons permet d'éviter de tondre, faucher ou débroussailler par des moyens mécaniques bruyants et polluants. La valorisation de l'herbe au profit de moutons a fait ses preuves, en particulier lorsque les surfaces sont contraignantes à entretenir en raison d'une forte déclivité ou de difficultés d'accès. Cette démarche, qui s'inscrit dans la ligne adoptée par la Ville en matière d'entretien différencié des espaces paysagers, a également un intérêt par rapport aux actions entreprises dans le cadre de la « santé et sécurité au travail » de nos collaborateurs. Outre l'aspect pédagogique recherché au profit des enfants, la proximité des ovins permet également le resserrement des liens entre les citoyens et la nature.

Ecoles

Dans le cadre d'une démarche participative pour les 50 ans de l'école de Livron, le service a été sollicité par les enseignants afin de planter un arbre commémoratif dans le préau. Ces derniers ont émis le souhait de planter un olivier pour le symbole de paix, de sagesse et d'éternité qu'il représente. La cérémonie de plantation a eu lieu le 14 décembre 2022 en présence du maire, de la directrice de l'école, des enseignants et de toutes les classes de l'école qui ont chanté pour cette occasion.

Après avoir déjà été sollicité par le conseil des élèves de l'école des Boudines en 2017, le service de l'environnement a fait l'objet d'une nouvelle demande en 2022 afin d'améliorer l'état de la pelouse du terrain de football de l'école. Favorable à cette doléance pour la seconde fois, c'est au printemps 2022 que le service a confié les travaux de régénération du terrain à une entreprise spécialisée dans l'entretien des surfaces sportives. La planéité du terrain a ainsi pu être améliorée et un sursemis a permis de densifier la couverture végétale. Une fermeture du terrain de 6 semaines a été nécessaire afin de laisser le temps aux semences de germer et de pousser. Ce terrain, étant entretenu comme une pelouse de parc public et non comme une surface sportive, fait l'objet de dégradations inévitables faces aux multiples sollicitations des usagers. En été 2022, le conseil des élèves a donc une nouvelle fois remis un courrier dans lequel il demande un entretien plus intensif dudit terrain. Le maire y a répondu en précisant que ce terrain ne fera pas l'objet d'un entretien spécifique comme un arrosage régulier ou de travaux de régénération chaque année.

Sport et loisirs

Lors de la compétition internationale de la Ligue des Nations, l'équipe nationale suisse de football a affronté deux adversaires au stade de la Praille les 9 et 12 juin



© Philippe Trione

Nouvel enclos des chèvres du Jardin Robinson

2022. Dans ce cadre, l'Association suisse de football (ASF) a souhaité disposer du terrain principal du centre sportif des Vergers pour une séance d'entraînement de l'équipe suisse, le vendredi 10 juin, entre deux matchs. La Ville, tout comme le Meyrin football club, ont répondu favorablement à cette demande. L'ASF a sollicité le service des mois avant l'événement afin de planifier les interventions spécifiques permettant d'offrir une pelouse de la meilleure qualité possible le jour venu. Les travaux de régénération du mois de mai se sont bien déroulés tout comme le passage quotidien d'une tondeuse hélicoïdale une semaine avant l'événement. Les conditions météorologiques favorables ont aussi contribué à une bonne régénération de la pelouse qui a pu être présentée sous son plus bel aspect. L'entraînement s'est déroulé sans encombre, dans la détente et la bonne humeur sous les yeux ravis de nombreux spectateurs.

D'autres événements internationaux ont eu lieu sur le terrain principal comme le stage de l'équipe suisse de football des moins de 19 ans au mois de mai et des matchs du tournoi de qualification au championnat d'Europe de football des moins de 19 ans au mois de septembre. La tendance générale étant au remplacement des surfaces en gazon naturel par des revêtements en gazon synthétique, l'attrait dont le terrain principal a fait l'objet en 2022, risque bien de se reproduire à l'avenir.

Le nouveau bâtiment des Arbères situé dans le Centre sportif des Vergers a été mis à disposition des équipes du service au mois d'octobre 2022. Cinq collaborateurs de la section parcs et promenades en charge de l'entretien des stades, de la piscine et des espaces paysagers alentours y ont emménagé. Désormais, ces collaborateurs commencent et terminent leur journée de travail au plus près de leurs sites d'intervention, ce qui représente un gain significatif d'efficacité.

Les clôtures de l'enclos des chèvres du nouveau site du Jardin Robinson au lac des Vernes s'est avéré être inadapté aux caprins à cause d'une hauteur insuffisante et d'un manque de robustesse. Les détériorations toujours plus importantes de ces clôtures ont amené les bénéficiaires de ces nouvelles installations employés de la Fon-

dation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) à solliciter la Ville afin qu'une solution puisse être trouvée. Malgré les multiples rafistolages réalisés sur ces installations par les collaborateurs du service, les chèvres continuaient à s'échapper de leur enclos. Il a alors été convenu qu'une nouvelle clôture adaptée et durable soit construite. Une entreprise spécialisée a alors été mandatée afin d'installer une nouvelle clôture plus haute, plus robuste et dotée d'un système d'électrification. Les travaux ont été réalisés au mois de juin 2022 et aucun problème n'a été signalé depuis.

En raison du démarrage des travaux de Cœur de cité, les potagers de l'association des Incroyables comestibles de Meyrin ont dû déménager de leur site de la rue De-Livron afin de rejoindre leur nouveau site à De-Corzon, site mis à disposition par la Ville. Le service a assuré, en coordination avec l'association, la mise à disposition et le transport de bennes chargées de terre et de matériaux divers par les membres qui se sont mobilisés durant quelques week-ends du mois de février 2022.

Jardin botanique alpin (ci-après le Jardin)

Animations

En 2022, 57 animations organisées par le service et suivies par 683 participants ont eu lieu du printemps à l'automne au Jardin. Elles consistent principalement en des conférences, des visites guidées, des sorties et ateliers botaniques.

Deux expositions ont été présentées aux visiteurs du Jardin. La première, « 50 ans d'observation des crêtes du Haut-Jura » d'HEPIA, a pris place en divers lieux du Jardin sous la forme de panneaux de bois imprimés et la seconde, exposition d'aquarelles de plantes alpines de la meyrinoise Madeleine Brandt, a investi le chalet.

Comme chaque année, de mi-juin à mi-juillet, le Jardin a pris part au festival *Botanica*, événement commun aux 21 jardins botaniques suisses qui proposent, en leur sein, des événements en lien avec la thématique de l'année. La thématique traitée en 2022 fut à nouveau « Le changement climatique et le règne végétal » et, plus précisément, « L'influence du changement climatique sur les plantes alpines ».

Index seminum

L'index seminum 2022, édité par le Jardin, est un catalogue de graines collectées dans la nature et permettant leurs échanges avec les jardins botaniques du monde entier. Il a proposé un total de 174 espèces différentes dont 98 nouvelles espèces par rapport à l'index seminum de l'année précédente. 61 jardins botaniques nous ont commandé un total de 752 sachets de graines.

Animaux

Deux espèces animales sont élevées au Jardin: des chèvres bottées, qui ont frôlé l'extinction au début des années 1980, et des poules appenzelloises huppées dorées. La fondation *Pro Specie Rara* a mis en place un programme de sauvegarde pour enrayer la disparition de ces races à faibles effectifs. Dans ce cadre, des experts viennent juger les animaux nés au Jardin et nous conseillent sur le choix des nouveaux géniteurs. Des échanges sont ainsi opérés entre les élevages pour préserver la diversité génétique.

Production

Sur les 409 espèces qui ont été semées en 2022, 306 espèces sont issues de graines reçues par d'autres jardins botaniques et 103 espèces proviennent des récoltes en nature réalisées par l'équipe du Jardin. 1'350 plantes de 199 espèces différentes ont été repotées et 584 espèces de graines ont été commandées auprès de 39 jardins botaniques.

Plantations et massifs

Dans le cadre de la construction du nouvel hangar destiné aux activités du service, il a été convenu d'un commun accord avec l'architecte qu'une rocaille serait réalisée sur la toiture en lieu et place du substrat minéral qui avait été prévu au départ du projet. Après avoir effectué les vérifications nécessaires sur les contraintes de charge auprès d'un ingénieur, la rocaille a pu être réalisée par l'équipe du Jardin avec le précieux soutien des équipes de la section routes et voirie qui ont pu lever et déposer les rochers sur la toiture avec leur camion-grue. Dès la première année qui a suivi les plantations, de magnifiques floraisons se sont exprimées sur cet ouvrage remarquable qui attise la curiosité et qui semble déjà devenir une référence architecturale en la matière.

368m² de nouveaux massifs et rocailles sont venus s'ajouter aux 1'900m² de rocailles et aux 7'450m² de massifs existants. 2'252 plantes de 66 espèces ont été plantées sur la toiture végétalisée du nouvel hangar (110m²) et 1'400 plantes de 95 espèces l'ont été dans les massifs et rocailles du Jardin (258m²).

Botalista

Botalista est une application développée par les *Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève* pour gérer l'ensemble de leurs collections botaniques. Les utilisateurs ont accès à divers thésaurus de données comme la nomenclature, les statuts de protection ou les valeurs écologiques. Ils ont également la possibilité de partager leurs informations. Les membres actuels de l'association Botalista sont des jardins botaniques suisses comme situés à l'international. Le travail préliminaire a consisté à mettre nos données au format souhaité, dont plus de 13'000 lignes de plantes inventoriées et 1'915 adresses de correspondants et de fournisseurs de graines ou de plantes.

Plan de gestion

Un plan de gestion du Jardin a été réalisé en 2020 par un mandataire spécialisé dans le cadre d'un travail d'analyse et de propositions pluridisciplinaires. L'image directrice qui en résulte induit un concept d'organisation des collections lié aux travaux de recherches et de découvertes développés selon quatre thématiques spécifiques soit, par origine géographique, par milieu, par personnalités de la botanique et par collection d'espèces ou de type de plantes.

Le plan d'intervention et de mesures permet de définir une vision stratégique partagée quant aux différents espaces de collection à faire évoluer à moyen et long terme, au profit d'un enrichissement et d'une cohérence des collections.

En 2022, certains travaux du plan des interventions ont pu être réalisés de sorte à tendre vers l'image directrice qui a été définie pour le Jardin.

Décoration de fêtes de fin d'année

Afin de répondre à la motion n° 2021-05a demandant de décorer progressivement les quartiers de la Ville durant les fêtes de fin d'année avec des décorations non-lumineuses, le service a, dans un premier temps, réalisé une étude sur de nouveaux sites potentiels. Dans un second temps, des recherches ont été menées auprès des fournisseurs afin de trouver des décorations non-lumineuses, mais il fallut constater que ce marché n'est pas développé du fait d'une demande insignifiante à ce jour. Des essais ont alors été réalisés durant l'hiver 2022-2023 avec des décors sans lumière pour candélabre, des arbres décorés de boules ou des étoiles peintes avec de la peinture photoluminescente. Après un premier bilan, les meilleurs résultats ont été obtenus avec les décorations d'arbres. Les prochaines acquisitions à prévoir en 2023 seront donc majoritairement réalisées en faveur des arbres à décorer.



Micocouliers du Hameau de Mategnin

© Philippe Trione

Production horticole et décoration florale

Dans le cadre de ses activités au centre de production horticole, le service a mis en production de nombreuses plantes herbacées servant à fleurir les différents massifs et bacs du domaine public communal mais aussi à couvrir une bonne partie des décorations florales qui agrémentent les bâtiments communaux ou les événements internes ou réalisés par des associations. Le nombre global de plantes produites en 2022 pour le fleurissement est de 20'550 et pour la décoration florale de 7'041 en plus de 195m² de fleurs cultivées en pleine terre pour la fleur coupée. Pour les potagers, 719 plants de légumes ont été produits. Les plantes pérennes destinées au fleurissement et aux manifestations ont été produites au nombre de 143 et nous pouvons ajouter la production de 127 plantes de collection.

Cimetières

Conjointement avec le service de la gérance et entretien des bâtiments, le service a initié une réflexion au sujet des cadres provisoires de tombes mis à disposition par la Ville sur les tombes nouvellement inhumées. En béton ou en bois, les matériaux composant ces cadres posent des problèmes de manutention pour les premiers, et des problèmes de solidité dans le temps pour les seconds. Le service a alors investigué du côté du service des espaces verts de la Ville de Genève où des nouveaux cadres provisoires de tombes en acier inoxydable ont remplacé, à satisfaction, leurs anciens cadres en bois. L'acier présente l'avantage d'être bien plus léger que le béton et

bien plus résistant à l'usure que le bois. Un montant pour le remplacement et l'acquisition de nouveaux cadres provisoires de tombe en acier inoxydable a été déposé au budget 2023.

Gestion forestière

Les forêts communales, dont les sujets n'ont pas le même statut juridique que les arbres urbains, font l'objet d'un entretien inhérent aux nécessités d'exploitation et de sécurisation des différentes parcelles accessibles au public. Au regard des pressions exercées par les nombreux usagers fréquentant les forêts urbaines et périurbaines communales, des dégradations accélérées du sol forestier et de la végétation ont été constatées. En 2022, une stagiaire d'HEPIA a réalisé un relevé de terrain des forêts du Bois Carré et du Terrain Jakob. Ce relevé a permis d'établir un diagnostic et permettra dans un second temps de définir les aménagements à réaliser. Les sollicitations toujours plus croissantes de ces surfaces de forêts sont notamment dues à une sur-fréquentation des classes d'écoles ou de crèches qui recherchent des lieux d'activité en nature au plus proche des établissements.

Distinctions

Le premier prix du concours intercommunal de fleurissement du domaine public a été décerné à la Ville par la *Société romande des amis des roses et de l'horticulture*, dans la catégorie « Aménagements éphémères », la Ville de Genève étant hors concours. En obtenant le premier prix dans cette catégorie pour la deuxième année consécutive, la Ville a une nouvelle fois fait l'unanimité quant à la qualité des aménagements éphémères mis à la disposition du public sur la place de Meyrin-Village.

Formation professionnelle et sécurité au travail

L'évolution des pratiques professionnelles dans le domaine de la gestion des aménagements paysagers et les aspects sécuritaires nécessitent une mise à niveau constante des compétences. En 2022, les formations continues au profit des collaborateurs de la section des parcs et promenades ont concerné notamment l'utilisation du brûleur à gaz, les formateurs et la mise à jour des compétences d'équiper de première intervention anti-chute, l'utilisation et la conduite de petites machines et la préparation au permis machiniste.

Jusqu'au mois de juin, le service accueillait en formation duale trois apprentis horticulteurs floriculteurs au sein de centre de production horticole. Après le succès d'un des apprentis au CFC en juin, ils ne sont plus que deux pour l'année scolaire 2022-2023.

ÉTAT CIVIL

Dicastère de Monsieur L. Tremblet

EVENEMENTS 2022 SURVENUS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MEYRIN

Célébrations de mariages	107
Déclarations de conversion de partenariat en mariage	2
Déclarations de partenariat cantonal	3
Décès	147
Naissances	514
Déclarations concernant le nom	77
Reconnaisances en paternité	114
Déclarations concernant l'autorité parentale conjointe	98
Déclaration de changement de sexe	5
Délivrances d'actes d'état civil	3'050
Inscription du mandat pour cause d'inaptitude	1
Procédures préparatoires en vue de naturalisation	118



Michaëlle et Thomas, accompagnés de leur petit Lucas né 2 mois auparavant, se sont unis le 8 décembre 2022 à la Ferme de la Golette

ARRONDISSEMENT DE L'ÉTAT CIVIL MEYRIN-MANDEMENT-VERNIER

Déoulant de la signature d'une convention intercommunale signée par les communes de Dardagny, Meyrin, Russin, Satigny et Vernier, l'arrondissement de l'état civil est en activité depuis le 1^{er} janvier 2019. Son siège est à la mairie de Meyrin.

La répartition de la charge financière de l'arrondissement est faite au prorata du nombre d'actes d'état civil produits pour chacune des communes de l'arrondissement.

En 2022, la charge de fonctionnement a été répartie ainsi :

- Meyrin 54,08 %
- Vernier 37,64 %
- Satigny 4,55 %
- Dardagny 2,91 %
- Russin 0,82 %

Durant cette année, 7 officiers de l'état civil, représentant un taux d'activité de 590%, et 3 collaborateurs/trices de l'état civil à 240%, ont mené à bien leur mission.

Nouveautés dans le domaine de l'état civil en 2022

De nouvelles dispositions du code civil, entrées en vigueur respectivement le 1^{er} janvier 2022 et le 1^{er} juillet 2022, permettent

- à toute personne qui a la conviction intime de ne pas appartenir au sexe inscrit dans le registre de l'état civil de déclarer vouloir une modification de cette inscription ;
- à deux personnes de même sexe de contracter un mariage ;
- à deux personnes de même sexe liées par un partenariat enregistré d'en demander la conversion en mariage.

Les officiers de l'état civil sont compétents pour recevoir ces déclarations.

Ces nouvelles tâches sont citées dans le résumé des activités du service énumérées ci-dessous :

Naissances

- 512 naissances ont eu lieu à la maternité de l'hôpital de la Tour en 2022. Deux bébés ont vu le jour au domicile familial à Meyrin. Trois autres enfants sont nés sur le territoire de l'une ou l'autre des communes de l'arrondissement. Ainsi, 517 naissances ont été inscrites dans le registre de l'état civil.

Reconnaisances et déclarations concernant l'autorité parentale conjointe

- 259 reconnaissances en paternité ont été signées dans notre arrondissement.
- 231 couples ont déposé une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe en même temps que la déclaration de reconnaissance.

Décès

- 270 décès ont été enregistrés par les officiers de l'état civil.
- 147 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin et 123 sont survenus sur le territoire des communes du Mandement et de Vernier.

Déclarations de nom

- 155 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille.

Une telle déclaration peut être signée après la dissolution judiciaire d'un mariage ou d'un partenariat, à la suite d'une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe pour un enfant ou à la suite d'un mariage à l'étranger.

Déclarations de changement de sexe

- 10 personnes ont souhaité changer l'inscription de leur sexe et de leur prénom dans le registre de l'état civil suisse en signant une déclaration devant un officier de l'état civil de notre arrondissement.

Formalités préparatoires du mariage

- 360 demandes en vue d'un mariage ont été examinées durant l'année.
- 23 autorisations ont été émises en vue de la célébration du mariage dans un autre office en Suisse ou à l'étranger.

Célébrations de mariages

- 277 mariages, dont 9 concernaient un couple de même sexe, ont été célébrés par les officiers de l'arrondissement.
- 107 cérémonies se sont déroulées dans la salle de cérémonie de la Ferme de la Golette.
- 19 couples se sont unis dans le château de Dardagny, 21 dans les mairies de Satigny et Russin et 130 à la mairie de Vernier.

Déclarations de conversion de partenariat en mariage

➤ 9 couples ont sollicité la conversion de leur partenariat enregistré, signé avant le 1^{er} juillet 2022, en mariage. Deux ont souhaité signer cette déclaration lors d'une cérémonie en présence de témoins.

Délivrance d'actes d'état civil

Environ 4'850 actes d'état civil, extraits des différents registres conventionnels et Infostar, ont été établis en faveur des citoyens et des diverses administrations autorisées.

Mandats pour cause d'inaptitude

Le code civil permet à chaque personne ayant l'exercice des droits civils de charger une tierce personne de lui fournir une assistance personnelle au cas où il deviendrait incapable de discernement. L'officier de l'état civil est compétent pour inscrire la constitution du mandat pour cause d'inaptitude.

En 2022, 9 personnes ont sollicité l'inscription d'un tel mandat dans la banque de données centrale (Infostar), soit en se présentant personnellement à l'office, soit en mandatant un notaire.

Partenariat cantonal

Le partenariat cantonal est régi par le droit cantonal et est une reconnaissance de la vie commune et du statut de couple de deux personnes ; il s'adresse aux couples hétérosexuels et homosexuels. Il ne déploie pas d'effet dans les domaines du droit successoral, du droit des étrangers, du droit fiscal et du droit des assurances sociales et de la prévoyance professionnelle.

➤ 6 couples ont signé ce contrat à l'arrondissement Meyrin-Mandement-Vernier en 2022.

Procédures de naturalisation

En application du droit cantonal, les officiers de l'état civil ont établi l'identité de 398 candidats à la naturalisation suisse domiciliés dans l'une ou l'autre des cinq communes de l'arrondissement.

Acquisition du droit de cité

En 2022, 59 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin par naturalisation.



De part sa fonction de magistrat, Laurent Tremblet a sollicité sa nomination en tant qu'officier de l'état civil extraordinaire avec l'autorisation exclusive de célébrer des mariages et recevoir les déclarations de conversion de partenariat sous forme de cérémonie.

D.R.

FEU ET SECOURS

Dicastère de Monsieur E. Cornuz

EVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Effectif de la compagnie au 31.12.2022	51 sapeurs-pompiers
Interventions service du feu	183 interventions
Formations, instructions, exercices, interventions	2'841 heures
Garde de préservation	123 gardes



Le service du feu de Meyrin est composé de 51 sapeurs-pompier·s dont 11 femmes et 40 hommes. Ce service est dirigé par un état-major qui se compose d'un commandant, trois officiers, un fourrier et un sergent-major.

Un service de piquet est mis en place 24h/24 durant toute l'année. Un effectif de cinq sapeurs-pompier·s et d'un chef d'intervention est maintenu en permanence pour intervenir sur le lieu du sinistre dans les dix minutes depuis le moment de l'alarme.

Le chef d'intervention a également la possibilité d'alarmer une section ou la compagnie en renfort. En semaine, le service du feu assure un piquet de 19h00 à 6h00 et 24h/24 les weekends et jours fériés. Les jours ouvrables de 6h00 à 19h00, il peut également être alarmé pour des interventions selon ses disponibilités.

Les interventions en 2022 ont principalement été constituées d'incendies (45), d'interventions pour le sauvetage ou la récupération d'animaux (29) et pour des inondations (45). Le reste des interventions a eu lieu principalement en rapport à des événements mineurs comme la présence de fumée, des dégâts de la nature ainsi que des interventions techniques, comme la prévention pour des chutes de matériaux ou de levée de doute.

POINTS MARQUANTS EN 2022

L'année 2022 a été l'année de prise de commandement de la compagnie par le capitaine Yannick Paillard succédant au capitaine José Bisquerra. Deux axes principaux ont été travaillés :

- le premier axe a consisté à réorganiser l'état-major suite au départ de notre commandant de compagnie le capitaine José Bisquerra ainsi que de notre fourrier ;
- le deuxième axe de travail nous a permis de revoir et consolider l'organisation et l'opérationnalisation de la compagnie concernant les exercices et le service de piquet afin d'assurer les interventions sur notre commune.

Sur le plan opérationnel, la refonte de la loi F4.05 est entrée en vigueur en date du 1^{er} janvier 2021. A ce jour, et depuis la séance avec les commandants des différentes compagnies du Canton qui a eu lieu début 2023, nous sommes dans l'attente d'un texte formalisant la nouvelle organisation des sapeurs-pompier·s volontaires des communes genevoises.

La commission santé-sécurité ainsi que les autorités communales sont remerciées pour le soutien à la compagnie, suite au vote de la résolution N°2022-03, permettant de pérenniser le principe de milice de sécurité et de premier recours sur le territoire de la Commune.



Commandant

© SFM, 2022

En date du 17 avril 2022 à 15h38, l'alarme retentit dans les locaux de la centrale d'alarme du service d'incendie et de secours (SIS). Un immense incendie dévaste une salle d'escalade « Grimpe.ch » sur la commune de Satigny. La compagnie des sapeurs-pompier·s de Meyrin sera alarmée en renfort à 16h56 pour venir à bout de cet incendie.

Le 24 juin 2022 à 1h16, nous sommes alarmés pour un feu d'entrepôt au chemin des Léchères 1. Sous l'ampleur du sinistre, le chef d'intervention alarme toute la compagnie. Le pire a pu être évité car le bâtiment aurait pu s'effondrer.

Le 10 juillet 2022 à 14h51, nous sommes alarmés pour un feu de champs au chemin du Pré-d'Avril. Le vent n'a pas facilité la tâche des sapeurs-pompier·s et le feu s'est propagé rapidement. Le service d'incendie et de secours (SIS) demande le renfort de deux camions tonne-pompe

Intervention du 24 juin 2022



© SFM, 2022

Intervention du 10 juillet 2022



© SFM, 2022



équipés pour *feu de forêt* provenant du département de l'Ain pour nous venir en aide. Ces véhicules ont la particularité de pouvoir gicler de l'eau et de se déplacer en même temps. Ceci n'est pas le cas de nos camions tonne-pompe urbains. Cela fait deux années consécutives que nous subissons des feux de champs sur notre commune.

Cette année, et pour la deuxième année consécutive, nous avons dû malheureusement annuler notre traditionnel feu de joie et le feu d'artifice pour la Fête nationale suite à la canicule.

LES GARDES DE PRÉSERVATION

Le service du feu de Meyrin assure un service de garde lors de certaines manifestations sur la Commune. L'objectif est de donner l'alarme à la centrale 118 et de garantir la première intervention en cas d'incendie. En 2022, le service du feu a assuré 123 gardes de salles.

VÉHICULES

L'année 2022 a été chargée en termes de travaux concernant nos véhicules, ceci dans l'objectif de gagner en sécurité, en visibilité et en rapidité. En cette fin d'année, le véhicule tonne-pompe a reçu un nouveau flocage jaune. Nous envisageons de passer tous nos véhicules avec ce nouveau flocage.

Ces travaux de flocage ont pour but de répondre aux nouvelles normes en termes de visibilité, afin de garantir une plus grande sécurité lors de nos interventions en bords de routes.

Nous avons pu finaliser un dossier d'achat pour un véhicule de transport d'hommes. Le Conseil municipal a voté le budget pour cet achat, la livraison est prévue pour début 2024.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Après l'achat de nouveaux appareils respiratoires courant 2021, notre nouvel objectif pour 2022 était de mettre en application une nouvelle procédure de mise en place et d'engagement d'intervention plus adaptée à ce nouveau matériel.

Ainsi, les masques ont été séparés des appareils et mis dans des sacs plastiques étanches. Des cagoules de protection ont été données à chaque porteur d'appareil respiratoire. Ces mesures nous permettent de garantir du matériel propre en tout temps.

Pour 2022, l'équipe des préposés aux appareils respiratoires a passé 175 heures à rétablir les appareils et à les remettre en mode opérationnel au plus vite, en toute sécurité pour les porteurs.

FORMATION

Cette année nous a permis de remettre sur pied toutes les instructions, sans restriction sanitaires. Les heures cumulées des diverses formations pour 2022 totalisent 2'841 heures.

Cette année, 8 aspirant-e-s ont réussi leur école de formation de base. Tous les ans, les nouveaux aspirants se préparent à entrer dans la compagnie en s'engageant dans une formation obligatoire de base de 40h à l'école de formation.

La formation représente une partie importante de nos activités. Le maintien du niveau de compétences et de connaissances est une préoccupation permanente afin d'assurer l'accomplissement de nos interventions en toute sécurité et de manière efficiente.

GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Dicastère de Monsieur L. Tremblet

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Locations ponctuelles de salles en 2022 « associatives et privées »	397
Ecoles (salles de gymnastique, aulas et espaces parascolaires)	9
Bâtiments administratifs	4
Institutions de la petite enfance	4
Restaurants communaux	4
Jardins familiaux	2



ORGANISATION INTERNE

Le service gérance et entretien des bâtiments assure, au profit des Meyrinois, un entretien soutenu du patrimoine immobilier et mobilier. Le service est constitué de trois techniciens, trois assistantes administratives, une assistante de direction et un responsable de service.

La gestion des bâtiments communaux est répartie entre les 3 groupes de binômes composés d'une assistante et d'un technicien. Chacun d'entre eux s'occupe de l'entier des tâches de gérance et d'entretien des objets qui lui sont confiés. Ils mènent les travaux courants et contrôlent l'état des bâtiments grâce à une équipe de 10 concierges titulaires, ils sont épaulés au quotidien par 5 concierges itinérants et 40 nettoyeurs.

Le responsable de service quant à lui supervise la gestion administrative, technique, financière et organisationnelle. Il initie des projets et en assure le pilotage. Il encadre, dynamise et soutient les collaborateurs. Il travaille sur des projets stratégiques transversaux avec les autres responsables de service.

Il entretient des échanges avec les services cantonaux tels que le Département de l'instruction publique de la formation et de la jeunesse (DIP), le Groupe intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) etc, ainsi qu'avec les différentes structures associatives.

L'assistante de direction seconde le responsable sur l'ensemble des domaines administratifs et organisationnels, tout en menant à bien des projets spécifiques.

EN 2022

Les collaborateurs du service désirant se perfectionner ont pu développer leurs compétences et valider leur expérience.

En effet, une assistante a réussi avec succès ses examens dans le secteur de l'immobilier, elle est dorénavant notre référente en termes de gestion locative et en matière de baux et loyers.

Une seconde assistante suit actuellement une formation pour être formatrice d'apprentis, ce défi passionnant lui permettra d'accompagner les apprentis tout au long de leur parcours professionnel au sein de l'administration communale, tout en leur donnant l'opportunité de trouver leur place dans le monde professionnel de demain à l'issue de leur apprentissage.

Plusieurs collaborateurs suivent chaque année les formations dispensées par la Ville de Genève, il s'agit tant de formation métier que de formation en développement personnel.

Par cette volonté d'apprendre et d'acquérir des connaissances, les collaborateurs du service démontrent qu'ils ont à cœur de répondre au mieux aux attentes des Meyrinois.

PROJETS

Le service a pu poursuivre ses chantiers avec l'agrandissement et la rénovation complète de la salle des maîtres à l'école de Bellavista II, ainsi qu'un changement total du mobilier existant. Ces travaux ont été suivis par un technicien et réalisés à la pleine et entière satisfaction des enseignants.

La 2^{ème} étape des travaux d'assainissement de la piscine de l'école de Livron a été gérée par un technicien. Ces travaux indispensables consistaient à la remise en état générale des murs, des plafonds et de l'éclairage et du désamiantage des vestiaires.

Pour répondre à la demande du Conseil d'Etat adressée à toutes les communes genevoises, la commune de Meyrin a mis à disposition trois appartements pour les réfugiés Ukrainiens. Cette situation d'urgence a été gérée par notre service, notamment par un technicien et une assistante, qui sont chargés de la gestion des bâtiments concernés et avec la participation active de l'Hospice général, ceci avec le soutien de notre conseiller administratif délégué et de notre responsable de service.

Un autre projet a pu également être mené à bien par une assistante plus particulièrement responsable des cimetières, en étroite collaboration avec une juriste. Il s'agit de l'adoption d'un nouveau règlement des cimetières de la ville de Meyrin au travers d'un amendement. En effet, il était nécessaire de procéder à la refonte totale avec des adaptations et des clarifications du règlement des cimetières, afin d'en permettre une gestion adéquate répondant aux besoins de la population meyrinoise. Une délibération a été déposée en fin d'année devant le Conseil municipal et devrait aboutir l'année prochaine.

Les locations et les mises à disposition de salles aux associations et aux Meyrinois ont pu reprendre tout en étant rythmées par les ordonnances, les assouplissements et les diverses mesures édictées par le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat destinées à lutter contre la Covid 19.

Force est de constater que cette année encore nous avons tous su faire preuve d'adaptabilité et nous en profitons pour remercier les Meyrinois pour leur patience et leur compréhension lors des modifications ou des annulations de leurs événements privés et associatifs.

Tout au long de l'année, le service a pu fonctionner en s'appuyant sur des équipes dynamiques et compétentes tant au niveau des collaborateurs administratifs et techniques que des collaborateurs sur le terrain.

LA GERANCE

La commune de Meyrin est propriétaire ou locataire de nombreux bâtiments destinés à de multiples usages. Le service gérance et entretien des bâtiments est en charge de la location des locaux communaux et en assure l'entretien. Il a sous gestion les restaurants communaux et administre les concessions des cimetières. Les activités du service se présentent de la manière suivante :

Accueil des clients de la gérance

Le service accueille les Meyrinois et assure la permanence téléphonique pour toute question qui relève de la compétence du service.

Location de salles dans les bâtiments communaux

Il contribue au renforcement du lien social entre les Meyrinois en mettant à disposition, à certaines conditions, des locaux confortables et accueillants tels que des restaurants scolaires, des salles de gymnastique, des buvettes, des salles de réception, des aulas, etc.

Il loue le matériel nécessaire à l'occasion des manifestations privées ou associatives meyrinoises auxquelles il apporte son soutien.

Il met également à disposition toutes les infrastructures scolaires au DIP au GIAP au Centre d'action sociale (CAS), à l'Institution Genevoise de maintien à domicile (IMAD) et aux activités de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe).

Les actions du service en lien avec la gestion de ce patrimoine comportent les domaines suivants :

- la mise à disposition aux sociétés meyrinoises tout au long de l'année scolaire de locaux pour la dispense de leurs activités selon un planning établi ;
- l'attribution de salles de réunion pour répondre aux besoins des associations et partis politiques ;
- l'organisation du personnel et des travaux inhérents aux nettoyages quotidiens ;

- la gestion des nombreuses parcelles communales sur lesquelles sont inscrits des droits distincts et permanents (DDP) dont la durée moyenne est de 40 ans. Les bénéficiaires sont des sociétés à vocations artisanales, industrielles, associatives et des privés.

Fermages des restaurants & buvettes

La commune de Meyrin est propriétaire de 4 restaurants dont l'exploitation a été confiée à des gérants indépendants sous forme de fermage. Il s'agit des établissements suivants :

- **Restaurant de l'Auberge communale.** À la suite des travaux de rafraîchissement effectués dans ce lieu emblématique, la réouverture s'est déroulée avec succès au mois de mai dernier. Le nouveau chef en tant qu'ambassadeur du terroir genevois sait notamment mettre à l'honneur les différents produits de notre canton. Les clients peuvent profiter des deux terrasses, une qui surplombe le quartier des Vergers et la seconde située côté bistrot. Ces terrasses sont très prisées durant toute la belle saison.

- **Restaurant du Forum Meyrin.** Restaurant fermé pour une durée indéterminée en raison d'une cessation d'activité en octobre 2022 et de la proximité du chantier « Cœur de cité ».

- **Restaurant Le Smash.** Situé sur le site du Centre sportif de Maisonnex, ce lieu d'accueil est très apprécié par les usagers du centre, qui y trouvent de quoi se restaurer et se détendre après les activités sportives. Sa terrasse fleurie jouxtant la piscine permet de jouir d'un moment de détente fort agréable.

- **Restaurant buvette la Grignotte.** Cette buvette propose des collations et des plats simples, en été comme en hiver, les utilisateurs du Centre sportif apprécient de s'y délasser. La gérante assume également la location des patins pendant la saison hivernale, ainsi que la gestion du kiosque et la vente de glaces en été.

Location des jardins familiaux

Sur la commune de Meyrin se trouvent deux groupements de jardins familiaux, dits de la Cascade et du Renard, situés respectivement à proximité du CERN et dans le quartier de la Citadelle.

Réservés aux résidents meyrinois, ces espaces de culture potagère et de détente sont prioritairement attribués à des familles avec enfants en bas âge. Ces sites sont gérés d'une manière autonome par les comités. La Fédération genevoise des jardins familiaux se charge de réceptionner les demandes d'inscription.

En octobre 2022, le CERN a entrepris des travaux de remplacement de l'ensemble de ses clôtures dont celles qui sont situées à proximité des Jardins familiaux « la Cascade » et ce, afin de procéder à une mise en conformité de la zone.

Ces travaux ont demandé plusieurs visites de suivi par notre service, y compris par notre Conseiller administratif délégué, pour s'assurer de l'avancement des travaux de déblaiements à la charges des bénéficiaires parcellaires.

Cimetières et crypte

Le service octroie les concessions et administre les cimetières. Il accompagne les familles des personnes décédées pour les orienter sur les prestations communales en assurant la prise en charge administrative lors d'un décès. Trois chambres mortuaires sont disponibles pour un temps de recueillement lors de deuils.

L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Maintenance technique

Ce secteur comprend l'entretien et la mise en valeur des bâtiments communaux, ainsi que tous les éléments en relation avec les consommations d'eau et d'énergie.

Chaque année, les prestations à assurer par les techniciens en charge de cette maintenance sont nombreuses et il serait compliqué de les énumérer, car elles touchent tant à l'entretien régulier qu'au dépannage.

La notion de développement durable fait partie intégrante de l'entretien des bâtiments.

La pluralité des domaines concernés est la suivante : toitures, étanchéité, cheminées, murs, sols, vitrages, insonorisation, désamiantage, stores & tentures, menuiseries, serrureries, citernes y compris remplissage, chaufferies, régulations, ascenseurs, ventilations, sanitaires, électricité, systèmes d'alarmes incendie & effraction, installations de sonorisation, horloges des écoles, éclairages de secours, lave & sèche-linge, machines de nettoyage, équipements des salles de gym, extincteurs, installations téléphoniques, réseaux informatiques, suivi de tous les équipements de cuisine, des restaurants, des cuisines scolaires, restaurants scolaires, des cuisines des crèches & garderies ainsi que de toutes les cafeterias. Suivi et remise en état de tous les actes de vandalisme.

Le service, via ses représentants est régulièrement impliqué dans des séances de travail et prises de décisions concernant des projets de constructions ou des rénova-



Cimetière Meyrin-Village

tions lourdes menés par l'UTE (le service de l'urbanisme, travaux publics et énergie).

Sécurité et prévention incendie

Outre la formation du personnel, les bâtiments sont évalués régulièrement ou ponctuellement pour répondre à des exigences actualisées. Ces contrôles sont inhérents à la capacité d'accueil des locaux communaux, aux accès et sorties de secours, ainsi qu'aux équipements d'urgence à actionner en cas de sinistre, notamment les extincteurs, qui font l'objet de contrôles de fonctionnement conformes aux exigences légales.

Prestations d'intendance et de service d'achats

Le service assume en outre la gestion par centralisation de tous les achats appropriés aux travaux d'entretien pour les conciergeries. Il s'occupe des acquisitions de mobilier et de matériel soit pour les nouvelles structures soit pour le renouvellement des équipements, tant pour les écoles que pour les surfaces administratives.

Réfection de bâtiments

Le service est particulièrement attentif à l'état des bâtiments tant du patrimoine administratif que financier et planifie à moyen comme à long terme la rénovation de son parc immobilier afin de le maintenir en parfait état de fonctionnement et d'une haute efficacité énergétique.

Des dossiers plus importants sont aussi gérés en parallèle de la charge courante.

Par délibération de « fonctionnement »

Voici une liste non exhaustive de travaux inscrits dans la délibération exécutée durant l'année 2022 dans nos bâtiments et leur environnement :

Ecole des Champs-Fréchets

- › Echange des sols de 4 classes ;
- › Echange de l'éclairage de 3 classes ;
- › Réparation et échange des stores ;
- › Fourniture des meubles du bureau du directeur.

Ecole de Livron

- › Echange des grilles de sol, des plafonds et de l'éclairage des WC ;
- › Pose de tableaux interactifs dans les salles + du câblage électrique ;
- › Réparation et échange des stores ;
- › Réalisation de la 2ème étape du chantier de la piscine.

Espaces verts et parcs publics

- › Peintures des portes de la serre du bâtiment A ;
- › Rénovation de la toiture couverte ;
- › Réparation des serrures et des portes de garages ;
- › Modification de la cafétéria ;
- › Pose de 6 ventilateurs dans les serres.

Service du feu

- › Pose d'un système de sécurité et d'exercice.

Ecole de Bellavista II

- › Installation des tableaux blancs interactifs dans 2 classes de soutien ;
- › Remplacement de l'éclairage de 6 classes ;
- › Remplacement des sols de 2 classes ;
- › Agrandissement et rénovation complète de la salle des maîtres.

Ecole de Meyrin-Village

- › Sécurisation de la porte d'entrée de l'Association pour la promotion de la culture et de la jeunesse meyrinoise (APCJM).

Parascolaire de Bellavista I

- › Agrandissement et réaménagement du restaurant scolaire.

EVE Vergers

- › Réfection des cadres de fenêtres.

Villa du Terrain Jakob

- › Réfection complète de la peinture extérieure de la véranda et des volets.

Jardin Robinson

- › Installation d'un nouveau four et d'une cuisinière.

Mairie

- › Modification de l'espace de travail des travailleuses sociales (abattage cloison) ;
- › Remplacement des 14 dérouleurs à linge des WC ;
- › Complément de 6 stores rouleaux intérieurs (bureau du directeur des ressources humaines et du Conseil administratif).

Ferme de la Golette

- › Remplacement de 10 plateaux de table de la salle de réception.

Maison communale

- › Mise en place d'une peinture au sol sur l'ensemble des couloirs.

Ecole de Monthoux

- › Installation de 8 tableaux interactifs ;
- › Remplacement de 3 chariots de ménage ;
- › Remplacement des 17 dérouleurs à linge des WC.

Chez Gilberte - la maison meyrinoise

- › Mise en place de panneaux phoniques sur le plafond de la salle de réunion.

La Marelle

- › Mise en place de panneaux phoniques sur le plafond de l'accueil et de l'espace de rencontre.

EVE Monthoux

- › Réfection complète des peintures de l'institution (côté Salève) ;
- › Modification d'un meuble inox en cuisine.

EVE Cité

- › Agrandissement du vestiaire du personnel ;
- › Aménagement de la ludothèque ;
- › Aménagement du local buanderie ;
- › Mise en place d'un rideau extérieur sur la partie supérieure de la terrasse Est.

PETITE ENFANCE

Dicastère de Madame N. Leuenberger

CHIFFRES-CLÉS - SITUATION AU 31.12.2022

Nombre total d'enfants en âge préscolaire à Meyrin	1'292 enfants
Offre d'accueil dans les 5 structures d'accueil municipalisées: 320 places en accueil élargi (journée) et 60 places en accueil restreint (demi-journée)	528 enfants accueillis
Offre d'accueil en accueil familial de jour (AFJ): 45 places subventionnées	47 enfants accueillis
Offre d'accueil à la garderie La Framboise: 16 places subventionnées	42 enfants accueillis
Nombre d'enfants en liste d'attente pour une place à la journée	349 enfants en attente
Nombre d'enfants en liste d'attente pour une place à la demi-journée	201 enfants en attente
Nombre d'enfants en liste d'attente pour une place en accueil familial de jour	73 enfants
Nombre de familles et d'enfants fréquentant « La Marelle »	87 familles différentes sur l'année, avec une moyenne de 30 personnes par accueil



INFORMATIONS GÉNÉRALES DU SERVICE

Un retour à la normale

Si l'année a débuté difficilement pour le service petite enfance avec une recrudescence d'absence de collaboratrices et de collaborateurs en raison du COVID, 2022 a aussi marqué dès le printemps, le retour à la normale vivement attendu par une reprise complète des activités, des prestations et des projets. Mais avant cela, le service a dû réduire une dernière fois ses horaires d'accueil dans les espaces de vie infantile (EVE) durant le mois de janvier. Les prestations destinées aux familles, telles que La Marelle et autres activités réalisées Chez Gilberte – la maison meyrinoise, ont également encore été impactées par les restrictions liées aux mesures sanitaires en vigueur durant le premier trimestre avec l'imposition de la 2G pour participer aux activités.

Gestion des places et des abonnements

Le service petite enfance gère l'ensemble des démarches administratives. De l'inscription en liste d'attente à la gestion des dossiers des familles bénéficiant d'une place d'accueil, en passant par la facturation du prix de pension, l'équipe administrative se charge du bon fonctionnement du système et est à disposition des parents pour les soutenir dans ces démarches. Ce ne sont pas moins de 550 dossiers qui sont traités par les gestionnaires sur une année scolaire et plus de 850 dossiers sur une année civile. Le guichet unique petite enfance reçoit toutes les demandes des familles en quête d'information sur les différents modes de garde et de prestations offertes par la Commune, soit entre 20 et 50 appels et/ou visites par jour. Le traitement des dossiers d'inscriptions a permis d'accueillir à la rentrée 2022, 213 nouveaux enfants.

Règlement relatif aux structures d'accueil petite enfance de la ville de Meyrin

Considérant l'évolution des compositions familiales et afin d'être en conformité avec la législation en vigueur, le Règlement LC 30 551 a été modifié pour préciser certains termes et introduire la notion de cellule familiale. Un cadre réglementaire clair et transparent permet de maintenir une bonne relation contractuelle entre les familles et le service.

Des collaborations transversales fructueuses

Le développement durable

Le service a poursuivi ses actions relatives au développement durable, avec l'accompagnement de la responsable du système interne de gestion durable. Le travail démarré avec le service du développement social et emploi sur l'alimentation a abouti à la mise en œuvre d'un référentiel



Développement durable

© EVE Parc

pour la restauration collective qui s'applique autant pour les EVE que pour les restaurants scolaires. Une étape importante qui modifie concrètement l'approvisionnement des denrées alimentaires pour garantir une alimentation encore plus saine et durable auprès des enfants.

Les activités culturelles

Les collaborations avec la bibliothèque, le service de la culture et le Théâtre Forum Meyrin se sont poursuivies dans la même dynamique riche d'échanges et de créativité pour offrir aux enfants et aux familles des moments qui permettent à chacun d'entrer dans un monde de rêve et de poésie.

L'exposition « Graines de créateurs » au Cairn a pu être prolongée durant le premier trimestre. Cette exposition réalisée par les enfants et les équipes éducatives, dans le cadre de la réflexion cantonale menée par la Maison de la créativité sur les éveils culturels dès la naissance, invitait les familles et les enfants à nourrir leur créativité par différentes propositions.

Le service a poursuivi la collaboration avec le service de la bibliothèque et celui des aînés dans le cadre du projet « Et si on se racontait des histoires ? ». Tous les mardis après-midi une éducatrice de l'enfance rejoint les bibliothécaires dans le quartier des Champs-Fréchets au Jar-

din de l'Amitié pour des moments de lectures proposés aux familles. Il s'agit d'une excellente opportunité pour aller à la rencontre des familles, offrir aux habitant-e-s des temps de découvertes et d'échanges intergénérationnels conviviaux, tout en favorisant l'accès au livre, dès le plus jeune âge.

PRISE EN CHARGE ÉDUCATIVE EXTRAFAMILIALE

Les espaces de vie enfantine municipalisés

La particularité de l'accueil petite enfance meyrinois dans les EVE réside dans son concept pédagogique construit sur le multiâge qui consiste à proposer une prise en charge éducative des enfants âgés de 4 mois à 4 ans au sein d'un même groupe. Ce type d'accueil offre une configuration favorisant l'action autonome et l'entraide des enfants dans l'échange de compétences et de savoirs. Dès lors, les plus petits sont stimulés par l'observation des aptitudes des plus grands. De leur côté, les plus grands sont valorisés dans la transmission de leur expérience.

Cette année, avec l'assouplissement des mesures sanitaires, les activités en lien avec les parents ont pu reprendre dans les structures. L'engouement des familles exprimé par la forte participation aux différentes rencontres proposées montre à quel point ces moments conviviaux ont manqué et sont importants pour favoriser la création de liens entre les familles et avec les équipes éducatives.

Dans le cadre de la réflexion menée sur la qualité de l'encadrement éducatif, la direction du service a fait le choix de transformer les postes d'aides pré-stagiaires non formés en postes d'assistants socio-éducatif. De ce fait, l'ensemble du personnel encadrant dans les espaces de vie enfantine est désormais au bénéfice d'une formation petite enfance. Le service maintient son engagement dans la formation des personnes en proposant 9 postes d'apprentissage et 6 postes de stagiaires de l'école d'éducateur et d'éducatrice de l'enfance afin de soutenir la qualification de professionnel-le-s dans le domaine qui en manque cruellement.

Pour garantir le taux d'encadrement des groupes d'enfants conformément à la loi sur l'accueil préscolaire, un système de remplacements permet de faciliter la gestion des absences du personnel éducatif dans les structures d'accueil. Une hotline est mise à disposition et est gérée par les gestionnaires administratives du service qui reçoivent plus de 700 appels par an.

Dans les EVE, les équipes déploient leurs compétences professionnelles pour garantir une qualité d'accueil pour tous les enfants à travers une diversité d'activités pédagogiques, créatives et ludiques. Chaque structure développe durant l'année différents projets spécifiques pour soutenir les découvertes et expérimentations des enfants, dont une sélection est détaillée ci-après.

EVE Champs-Fréchets

Cette année, c'est sous l'impulsion du chef de cuisine qu'un nouveau projet a vu le jour dans la structure en proposant une animation *street food* pour les enfants. Durant plusieurs semaines, les enfants et les équipes ont construit ensemble quatre food trucks en carton qui ont été installés à l'extérieur de la crèche au mois de mai pour la plus grande joie des enfants. Chaque détail a été pensé, jusqu'à la fabrication de tickets pour que les enfants puissent commander leur nourriture.

A travers ce type d'activité, ce sont autant la créativité, les aptitudes motrices, l'éveil aux goûts que le jeu symbolique qui sont mobilisés. C'est aussi un bel exemple de collaboration fructueuse entre le cuisinier et l'équipe éducative.



Street food

© CHF



Éveil musical

© PEF

EVE Monthoux

Durant les mois de février et mars, la structure a organisé pour les enfants des ateliers d'éveil musical animés par l'association *La Bulle d'air*. Au fil des semaines, les enfants ont pu découvrir et entendre différents instruments de musique et explorer l'instrumentarium de l'EVE. Ils se sont ainsi familiarisés avec les matières qui composent les instruments et les sons qu'ils produisent. Riches occasions de gratter, pincer, frotter, frapper, souffler, agiter, etc.

L'éveil musical favorise une pluralité d'apprentissages et notamment celui de prendre conscience de son corps et des différentes parties qui le composent ainsi que de travailler sur les repères spatio-temporels par l'alternance de moments statiques et de mouvement, les déplacements, la danse et le rythme. Toutes les activités sont l'occasion de développer sa créativité c'est pourquoi, les équipes ont proposé de fabriquer des instruments avec du matériel de récupération. Les enfants ont ainsi pu s'improviser créateurs d'instruments aussi réalistes qu'imaginaires.

EVE Parc

La prévention de la santé fait partie des axes du travail mené par les équipes éducatives. Au quotidien, elles agissent dans le but de soutenir le développement harmonieux des enfants. Ceci passe également par des projets de sensibilisation et cette année, l'équipe a mis en œuvre un projet construit autour de six thèmes qui impactent la santé : l'hygiène dentaire, l'alimentation, le mouvement, les écrans, le soleil et l'hygiène globale.

Les enfants ont été amenés à découvrir par le biais d'animations et de sacs thématiques composés de matériel ludique adapté à leur âge, les bons gestes pour être en bonne santé psychique et physique et être acteur de leur bien-être. Cette sensibilisation précoce participe à construire des comportements qui favoriseront la santé des enfants en grandissant.

EVE Vergers

Le personnel éducatif a suivi dès le mois de mars la formation « de la crèche à l'école primaire : ancrer l'égalité dans les pratiques quotidiennes » dispensée par le 2^e Observatoire. Cette formation s'inscrit dans une démarche à l'échelle cantonale pour sensibiliser les professionnel-le-s du domaine de la petite enfance aux enjeux de la socialisation de genre dans le but de promouvoir les pratiques éducatives égalitaires, non genrées et non discriminatoires.

De cette formation s'est constitué un groupe de travail au sein de la crèche pour poursuivre la réflexion, notamment lors des achats de jeux et de matériel pédagogique, et pour réaliser un document regroupant les attitudes pédagogiques qui garantissent l'égalité. Ce document sert également de support pour discuter avec les parents de cette démarche. Convaincu par l'importance d'une prise de conscience quant à l'influence des pratiques éducatives dans la reproduction des inégalités de genre, le service petite enfance a soutenu la mise en œuvre de cette formation au sein des structures d'accueil.

Situation de l'accueil 0-4 ans à Meyrin au 31.12.2022

	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITE	Total
Nombre de places autorisation SASAJ	90	90	90	50	60	380

Enfants accueillis par tranches d'âges	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITE	Total
Moins de 2 ans	40	41	36	19	0	136
de 2 à 4 ans	65	69	71	41	146	392
Total 0-4 ans	105	110	107	60	146	528

Enfants accueillis par type d'abonnement	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITE	Total
3 jours par semaine (ou 3 demi-journées garderie)	37	40	37	25	55	194
4 jours par semaine (ou 4 demi-journées garderie)	35	43	38	21	47	184
5 jours par semaine (ou 5 demi-journées garderie)	33	27	32	14	44	150

Situations familiales	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITE	Total
Couples mariés	76	79	84	35	119	393
Couples non mariés	23	23	11	22	12	91
Parents séparés (non divorcés)	3	4	4	2	8	21
Parents divorcés	0	0	0	0	2	2
Familles monoparentales	3	4	8	1	5	21
Familles bénéficiant d'un rabais de 50% (dès le 2 ^{ème} enfant)	15	16	21	6	8	66

Structures subventionnées par la Commune	AFJ-MVM*	La Framboise
Nombre d'enfants accueillis	47	42
Nombre de places équivalent plein-temps prévues	45	
Nombre de places équivalent plein-temps occupées	45	
Nombre d'accueillantes familiales engagées	16	

Inscriptions en liste d'attente par tranche d'âge	ACCUEIL À LA JOURNÉE	ACCUEIL À LA DEMI-JOURNÉE	Total
0-2 ans	216	-	216
2-4 ans	133	201	334
Total 0-4 ans	349	201	550

Données démographiques et statistiques

Nombre d'enfants en âge préscolaire à Meyrin (0-4 ans)	1292
Nombre total d'enfants accueillis, toutes structures confondues	617
Nombre d'enfants de Meyrin inscrits en liste d'attente	550

*CHF = Champs-Frêchets; MON = Monthoux; AFJ-MVM = Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement.

EVE Cité

La communication est au cœur de la relation au monde et aux autres. Elle se développe dès les premiers instants de vie et est parmi les plus grandes acquisitions qui se font durant la petite enfance. Afin de favoriser cet apprentissage, l'équipe de l'EVE a suivi une formation intitulée « Signons ensemble ». Partant du principe que les enfants acquièrent de nouvelles compétences principalement par imitation, le geste est un vecteur fort dans la communication avant que ces derniers ne soient en capacité physiologique de pouvoir parler. Dans ce sens, la communication signée permet aux enfants de s'exprimer en reproduisant des signes simples par la main, ce avant même leur première année de vie.

Cette formation renforce les compétences professionnelles des équipes pour offrir un environnement propice à ce que chaque enfant puisse communiquer à son rythme et soit encouragé à le faire pour développer la confiance nécessaire qui lui permettra de s'exprimer librement. Cette communication signée participe également à l'inclusion des enfants qui rencontreraient des défis dans le développement de leurs compétences langagières, des enfants allophones ou encore des enfants ayant des problématiques d'audition.

Les structures d'accueil subventionnées

Association intercommunale pour l'accueil familial de Jour Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ-MVM)

L'association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ-MVM) est une structure de coordination de l'accueil familial à la journée d'enfants âgés de 0 à 12 ans. Elle agit dans le cadre défini par la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial de jour J6 28 et son règlement d'application.

Meyrin dispose de 16 accueillantes familiales de jour ce qui permet de proposer 45 places à la journée. Pour consolider la prise en charge éducative des enfants, un travail de réécriture du projet pédagogique a été mené et pour faciliter l'inscription des parents, il est désormais possible de s'inscrire en ligne, via le site internet refait à neuf.

Garderie La Framboise

Cette garderie est gérée par un comité associatif bénévole que le service petite enfance soutient via une subvention et un accompagnement à la fois pédagogique, mais surtout administratif. Afin que les conditions soient identiques à celles proposées dans les structures d'accueil municipalisées, l'équipe administrative soutient La Framboise dans l'exécution des processus d'inscription et de calcul du prix annuel de pension.

La capacité d'accueil est de 16 places par demi-journée. L'association gère les inscriptions et l'attribution des places et accorde une priorité aux enfants du secteur village. En 2022, La Framboise a accueilli 42 enfants sur des temps très partiels.

PRESTATIONS FAMILLES ET ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Parce que la politique publique de la petite enfance va au-delà de l'accueil en structures collectives ou familiales, le service déploie depuis des années des prestations destinées aux familles et travaille activement à soutenir les compétences parentales et le lien parents-enfants au travers de différents projets.

Chez Gilberte – la maison meyrinoise

Chez Gilberte – la maison meyrinoise (CGMM) est un lieu d'action sociale communautaire, d'inclusion, de prévention et de soutien à la parentalité, dans le but de favoriser l'intégration et lutter contre l'isolement, d'améliorer le « vivre ensemble » et de renforcer le pouvoir d'agir de chaque personne. Les Meyrinoises et les Meyrinois ont accès, gratuitement, à différentes prestations : espace informatique, écoute et orientation, activités familles, repas communautaires, etc. CGMM est pilotée conjointement entre le service du développement social et emploi et le service petite enfance, avec sur place, une équipe pluridisciplinaire issue du champ du social et de l'enfance.

Tout en carton



© PEF



© PEF

La Marelle

Tout au long de l'année, l'équipe a proposé différents événements pour les familles au sein de CGMM. Citons par exemple la projection du mini Black Movie avec des courts-métrages spécialement adaptés pour de jeunes enfants ou la semaine « Tout en carton » durant les vacances scolaires d'octobre avec des ateliers de matériel récupéré du Musée d'ethnographie de Genève pour faire découvrir une autre manière de jouer.

La Marelle – accueil parents/enfants

La Marelle offre un espace de jeu pour les enfants d'âge préscolaire accompagnés de leurs parents, et/ou tout autre adulte en charge de leur éducation, en présence de deux éducatrices de l'enfance. Sans inscription et gratuit, deux demi-journées par semaine, ce lieu favorise le lien parent-enfant, les partages et les rencontres entre les familles et les professionnelles.

Durant l'année 2022, La Marelle a accueilli environ 90 familles différentes, mais qui viennent régulièrement, ce qui correspond en moyenne à plus de 30 personnes par accueil (adultes et enfants compris). Cette forte fréquentation montre le besoin des familles d'avoir accès à des lieux permettant des activités parents-enfants. Plusieurs chemins mènent les familles à fréquenter La Marelle, les principaux relevés sont : les conseils du, de la pédiatre, d'un-e ami-e qui connaît déjà l'espace, du service petite enfance à la suite d'une inscription en liste d'attente, des partenaires du réseau (Fondation Officielle de la jeunesse, Service éducatif itinérant, Action éducative en milieu ouvert, logopédistes, etc.), des équipes éducatives des EVE, etc.

Durant les trois premières semaines des vacances estivales, La Marelle est sortie de ses murs pour proposer, dans trois quartiers de Meyrin, des activités pour les familles. « La Marelle itinérante » est venue s'installer au parc des Micocouliers (derrière le centre commercial de meyrincentre), au sein du Jardin botanique alpin et aux Champs-Frêchetts, avec au total plus d'une centaine d'enfants qui ont pris part aux activités.

Grandir avec toi

En complément de l'accueil parents-enfants de La Marelle, les familles peuvent bénéficier d'un espace de soutien et d'information pour toute question sur la santé, la parentalité et le développement du jeune enfant. « Grandir avec toi » a aussi pour vocation de proposer des ateliers thématiques sur des sujets tels que les émotions, le sommeil, l'alimentation, les écrans, et bien d'autres encore, dans un but de prévention et de promotion de la santé infantile. Cette prestation est portée par une équipe composée d'éducatrices de l'enfance et d'une psychologue. Enfin, durant ces temps d'accueil, l'équipe a aussi travaillé en partenariat avec l'association Bien-être Familles en proposant des sessions de massages bébés.

Collaboration avec le CEFAM (Centre de rencontre et de formation pour femmes migrantes)

Le service collabore avec le CEFAM dans le cadre des cours de français donnés aux femmes migrantes en organisant, deux demi-journées par semaine, l'accueil des enfants. En 2022, le groupe était composé de 18 enfants, allophones ou parlant très peu le français, qui ont pu au fil des accueils, s'immerger dans la langue française.

Ce partenariat permet aux enfants d'expérimenter la vie en groupe, d'apprendre progressivement les règles en collectivité, de jouer avec leurs pairs et de renforcer leurs compétences linguistiques. Les mamans, de leur côté, peuvent se concentrer sur l'apprentissage du français et vivre une première expérience de séparation avec leurs enfants. Des rencontres sont organisées régulièrement entre les mamans et l'éducatrice pour parler d'éducation, de santé et d'alimentation, mais aussi pour faire des sorties à la ludothèque et la bibliothèque.

L'équipe accompagne également les assistantes éducatives du CEFAM dans leur travail auprès des enfants et dans le développement de leurs compétences professionnelles, tout au long des temps d'accueil et lors de moments d'intervisions.

Manifestations publiques

En plus des prestations proposées, le service organise des manifestations de différentes natures destinées à toutes les familles meyrinoises pour offrir à la fois des temps de découvertes ludiques et créatives et des temps de partage, de réflexion et de sensibilisation sur des thématiques spécifiques.

Chapiteaux enchantés

Pour cette deuxième édition, *Les Chapiteaux enchantés* ont pris place au parc des Micocouliers, derrière le centre

commercial de meyrincentre. Cette manifestation culturelle créée et soutenue financièrement par le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE), est destinée aux familles avec des enfants d'âge préscolaire. Durant 4 matinées au mois d'août (au lieu de 5 en raison de la pluie), les familles ont pu profiter d'une multitude de propositions culturelles : des marionnettes aux contes, en passant par le chant et autres découvertes musicales, mais aussi des lectures, des animations ludiques, d'éveil au mouvement et à la créativité. Gratuits et spécialement adaptés pour des jeunes enfants, les chapiteaux ont enchanté petits et grands pour un partage en toute convivialité. Chaque matinée, une centaine d'enfants et quasi autant d'adultes ont été présents.

Fête des petits

Après deux ans d'interruption, le service petite enfance a pu organiser à nouveau la « Fête des petits » pour les familles meyrinoises. Ces dernières ont été conviées Chez Gilberte – la maison meyrinoise le 15 octobre pour participer à différentes activités pensées autour du thème de la pomme, et menées par de nombreux partenaires du réseau petite enfance (le pôle familles, réseau, vie de quartier, l'EVE Monthoux, l'accueil familial de jour, la garderie La Framboise, le CEFAM, la ludothèque et la bibliothèque). Les familles ont largement répondu présent à cette fête avec plus de 200 personnes sur la matinée.

Regards croisés

Sur l'impulsion des professionnel-le-s du terrain, exprimant leurs constats faits sur les besoins des familles, le service a organisé une soirée à l'intention des parents sur le thème du stress infantile. Le 24 novembre, les parents ont été conviés à l'aula de la mairie à échanger avec des spécialistes de la question. La forte participation des parents a démontré l'importance de ce sujet dans leurs préoccupations quotidiennes en lien avec l'éducation de leur enfant. Une première expérience réussie que le service va renouveler en 2023.

INCLUSION

Soutien pédagogique aux équipes et accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers

Les équipes éducatives des EVE sont soutenues et accompagnées dans leur travail par deux psychologues intervenantes en soutien pédagogique engagées par le service. Celles-ci interviennent dans les institutions dès l'inscription de l'enfant ou à la demande des équipes, contribuant à créer les conditions favorables à l'accueil et à l'épanouissement de chaque enfant dans le groupe. Les psychologues collaborent avec les familles dans un par-

tenariat avec les équipes et, selon les situations, avec le réseau socio-éducatif large (Office médico-pédagogique, thérapeutes, service éducatif itinérant, etc.). Enfin, elles travaillent également avec l'équipe éducative du pôle familles, vie de quartier, réseau dans le cadre de certaines prestations offertes aux familles en assurant notamment des permanences pour les parents et des temps de jeux thématiques Chez Gilberte – la maison meyrinoise.

Sur l'ensemble de l'année 2022, les psychologues ont accompagné les équipes pour l'accueil de 84 enfants (soit environ 11% des enfants accueillis dans les EVE). Plus d'un tiers des suivis concerne l'EVE Cité. Les interventions varient d'une rencontre ponctuelle avec l'équipe à des interventions régulières comprenant des temps d'observation, des discussions avec les équipes et des rencontres avec les familles et les partenaires du réseau. Elles ont accompagné la transition vers l'école pour 32 enfants. Pour 13 d'entre eux des mesures d'enseignement spécialisé (soutien à l'école ou école spécialisée) ont été demandées, au moyen d'un formulaire PES (procédure d'évaluation standardisée). En décembre 2022, 43 dossiers sont encore en cours pour l'année scolaire. Le volume des interventions fluctue sur l'année en fonction du rythme scolaire, avec généralement un pic entre les mois de mars à mai, avant le départ des futurs écoliers à l'été, avec cette année jusqu'à 66 situations suivies en même temps.

En complément de leurs interventions, les psychologues proposent aux équipes des colloques de sensibilisation sur des thématiques liées aux enfants à besoins éducatifs particuliers. Le projet de sensibilisation aux troubles du spectre autistique avec l'équipe de l'EVE Cité débuté en 2021 s'est poursuivi. Dans le but de créer des espaces réflexifs, un projet a démarré à l'EVE Monthoux autour de l'arrivée du jeune enfant en collectivité. Les colloques d'analyses de la pratique se sont poursuivis à l'EVE Vergers sur la thématique de l'inclusion.

TRANSITION VERS L'ÉCOLE

La fin de la petite enfance est marquée par l'entrée à l'école. C'est un moment fort dans la vie de l'enfant qui va expérimenter une nouvelle condition au sein de l'école, mais aussi pour sa famille qui vit ce changement et l'accompagne. Il s'agit là d'une transition importante qu'il est primordial de soigner pour permettre à l'enfant d'avoir les ressources nécessaires pour entrer dans sa scolarité dans les meilleures conditions possibles. Ce qui est réalisé en amont et durant ce passage favorisera la manière que l'enfant aura de considérer ce nouvel environnement,

sa place dans l'école, son rôle d'écolier et de fait, ses apprentissages. C'est pourquoi, aussi bien dans les espaces de vie enfantine que dans les différentes prestations pour les familles, les équipes mettent en œuvre des projets autour de cette transition.

Sur le chemin de l'école

Fort du succès de la première expérience en 2021 et des besoins exprimés par les familles, le service a doublé le nombre de places de « Sur le chemin de l'école » pour accueillir 24 enfants, deux demi-journées par semaine durant 3 mois. Ce projet s'adresse aux enfants qui n'ont jamais bénéficié de la collectivité et qui vont entrer à l'école au mois d'août, et vise ainsi à augmenter les chances de débiter sereinement l'école. Ce projet, valorisant le jeu et le plaisir d'être ensemble, se veut un accompagnement spécifique pour l'enfant et sa famille quelles que soient leurs origines, leurs histoires et leurs cultures. Cela dans une approche participative où le parent est inclus au même niveau que l'enfant.

Bientôt à l'école

Ce projet, porté et financé par le Bureau de l'intégration des étrangers, a pour but de faciliter la transition scolaire

en proposant à des familles, essentiellement allophones et n'ayant pas ou peu de connaissances du système scolaire genevois, des moments d'échanges et de rencontres avec les différents partenaires de l'école. Co-piloté par le service du développement social et celui de la petite enfance, « Bientôt à l'école » a permis à une dizaine de parents, durant 8 rencontres, de mieux comprendre le fonctionnement global de l'école et du parascolaire et aux enfants d'expérimenter des temps de collectivité, encadrés par une équipe éducative.

Dans les espaces de vie enfantine

Toutes les structures d'accueil mettent en place des projets pour favoriser la transition entre la petite enfance et l'école. Ceux-ci se déclinent principalement autour de visites d'écoles avec les futurs écoliers de la structure, de rencontres avec les parents pour répondre à leurs éventuels questionnements sur l'école, d'activités avec les enfants qui les sensibilisent à leur futur environnement scolaire, et des échanges entre professionnel-le-s de la petite enfance et du scolaire. Quelle que soit l'activité privilégiée, la collaboration avec l'école, le para et périscolaire est indispensable pour garantir son bon déroulement.

Sur le chemin de l'école



POLICE MUNICIPALE

Dicastère de Monsieur E. Cornuz

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES-CLÉS

Autorisations de manifestation pour un événement de divertissement public communal	105 autorisations délivrées
Autorisations d'occupation du domaine public pour un stand ou vente de pâtisseries (hors LRDBHD)	137 autorisations délivrées
Actions PRéDiRe	136 actions. Essentiellement mises en place lors de chaque rentrée scolaire
Nombre de contrôles radars préventifs	13 contrôles





Triporteur Vergers

© Police municipale, 2022

La police municipale compte 20 agents. Ils travaillent en rotation afin d'assurer une couverture opérationnelle de 7h à 23h du lundi au jeudi, de 7h à 24h le vendredi, de 10h à 24h le samedi, de 12h à 20h le dimanche. Située à l'avenue de Vaudagne 13, la police municipale répond au public du lundi au vendredi de 11h00 à 14h00. En dehors des heures d'ouverture, elle a été atteignable au numéro de service 0800 1217 17 (patrouille) durant son horaire d'activité afin de répondre aux besoins de la population.

MISSION

La police municipale a pour mission d'assurer la sécurité et l'ordre public, de développer une présence préventive par un travail de proximité auprès de la population, d'accueillir et renseigner le public. Dans une volonté d'être au plus près et à l'écoute de nos citoyens, la grande majorité des patrouilles des agents se font essentiellement à pied ou à vélo. De plus, le triporteur électrique, véhicule au service de la proximité se voulant l'initiateur de la rencontre avec les citoyens est régulièrement présent au cœur des quartiers.

Le 2 août 2022, la signature du nouveau contrat local de sécurité a permis de renforcer la lutte contre les incivilités routières par des contrôles routiers et de vitesse sur le réseau secondaire et les dessertes de quartier. Ainsi depuis novembre, nous comptabilisons 3 contrôles de vitesse menés en autonomie (sans l'appui opérationnel de la police cantonale), totalisant 18 usagés interceptés et verbalisés sur-le-champ par des amendes d'ordre.

DOMAINE PUBLIC ET STATIONNEMENT

Le service du contrôle du stationnement et les patrouilles scolaires n'est plus rattaché à la police municipale mais se décline désormais en une entité à part entière en raison d'une refonte complète de son fonctionnement due à de nouvelles prérogatives.

Ressources humaines

Trois collaborateurs ont rejoint le Domaine public et stationnement en 2022, un nouvel agent, une coordinatrice des patrouilles scolaires et une responsable de secteur.

Le départ à la retraite du Sergent Martellone, policier meyrinois pendant 34 ans, qui travaillait en étroite collaboration avec les agents et les patrouilleuses scolaires, a également marqué la vie du service cette année.

Mission

Nos 5 agents du stationnement et du domaine public sont chargés de faire respecter les prescriptions fédérales en matière de circulation routière, en particulier de contrôler le stationnement, tant sur les zones à macarons et à horodateurs (de veiller à la gestion technique de ces appareils), que sur les trottoirs et pistes cyclables, afin d'assurer la fluidité et la sécurité de la mobilité douce et piétonne.

Ils accomplissent les directives de chantiers, sont les répondants pour les commerçants du marché; délivrent les autorisations d'exploitation des terrasses, des procédés de réclames et des banderoles; préviennent ainsi l'affichage sauvage, l'abandon de vélos dans la rue; et veillent à la bonne tenue du mobilier urbain pour tous les usagers de l'espace public (signalisations détériorées).

Ils réalisent aussi des missions d'auxiliaires de police lors de manifestations (présences; plans de circulation) ou lors d'absence inopinée d'une patrouilleuse scolaire, et veillent à anticiper la vitesse des usagers motorisés aux abords des écoles et lieux sensibles en communiquant avec des radars préventifs.

Les 21 patrouilleuses scolaires assurent, avec leur coordinatrice, la sécurité des enfants sur le chemin de l'école quatre fois par jour aux heures d'entrée et de sortie des établissements scolaires sur les 14 passages piétons concernés. Elles protègent ainsi les écoliers des dangers de la circulation tout en jouant également un rôle social et éducatif.



© Police municipale, 2022

PARTENARIATS

Partenariat Public Privé (PPP)

D'année en année, le succès du Partenariat Public-Privé entre les entreprises, les polices municipale et cantonale grandit. Un bilan positif qui génère un vif intérêt auprès d'autres partenaires, comme notamment les adhérents de l'AZI Pro.

En 2022, le nombre de partenaires est porté à 139 avec l'affiliation de 28 nouvelles entreprises. Basé sur la sécurité et la proximité au travers d'une plateforme d'échanges d'informations régulières, ce concept concrétise et optimise toujours un peu plus les collaborations transversales, renforce le dispositif de sécurité sur les zones industrielles meyrinoises et permet à tous de gagner en pertinence dans ce domaine. Depuis le mois de mai, les partenaires reçoivent, sous forme d'une newsletter mensuelle, un relevé des événements écoulés sur le territoire, des flash infos et un focus sur une thématique spécifique.

Meyrin Economique Forum (MEF)

Le 11 mai 2022 s'est déroulé le Meyrin Economique Forum à l'hôtel Mercure Geneva Airport. Nous avons échangé avec différents professionnels en présentant notamment le PPP – Partenariat Public-Privé cité plus haut. Par notre présence, nous espérons avoir intéressé nos interlocuteurs à rejoindre cette plateforme.

PREVENTION

La prévention étant toujours la motivation principale de la police municipale, des actions ciblées ont été effectuées en lien notamment avec les cambriolages. A cet effet, la présence des agents aux abords et dans les centres commerciaux, ainsi que des articles publiés dans le journal communal Meyrin Ensemble ont ponctué l'année.

Une attention particulière a également été portée sur la prévention des vols à l'astuce et plus spécifiquement sur les faux neveux. En effet, ce procédé vise principalement les personnes âgées et consiste à se faire passer pour un membre de la famille expliquant à la victime qu'il est retenu par la police d'un pays étranger. Il prétexte qu'il a besoin d'argent pour payer sa caution suite à un accident de la circulation. Les sommes remises dépassent souvent plusieurs milliers de francs. La police cantonale lance régulièrement des alertes pour ce genre d'escroquerie qui sont en augmentation.

En fin d'année, nous avons également mis en place une action ciblant les personnes se rendant dans les commerces de la Ville afin d'y faire les achats de Noël. Cette

période est malheureusement propice à tous types de vols, notamment ceux perpétrés à proximité des distributeurs automatiques de billets et sur les parkings. Les cibles sont encore une fois les aînés et les femmes qui se laissent distraire par un individu, laissant le temps à un complice de s'emparer du sac à main ou du porte-monnaie de la victime. 20 actions ont été menées.

Après cette période covidée, nous avons pu remettre en place nos présentations et actions de prévention avec nos partenaires privilégiés, tels que les espaces de vie enfantine, les écoles primaires, le CO de la Golette et la présence auprès des aînés pendant les clubs de midi ou directement auprès du Jardin de l'Amitié.

Cette visibilité sur l'ensemble du territoire meyrinois est propice à la rencontre et outre les messages de prévention diffusés aux citoyennes et citoyens, nous sommes intimement convaincus que notre présence dissuade bon nombre de malandrins de commettre un délit.

Jeunesse meyrinoise

Cette année, nous avons effectué 19 présentations dans les différents Espaces de Vie Enfantine de la Commune (Champs-Fréchets, Cité, Parc, Monthoux et Vergers). Cela représente environ 137 enfants âgés de 4 ans qui commenceront l'école à la rentrée septembre 2023.

Dans les écoles primaires en accord avec le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), 14 présentations ciblées ont pu être dispensées à l'intention de plus de 300 élèves de 5P en rapport avec la prévention et le métier de policier. A l'issue de leurs visites, les agents de la police municipale ont pu offrir un livret spécialement conçu à l'intention des élèves, intitulé « Sempi & Fida ». Reprenant les sujets évoqués en classe, ce cahier personnalisable, permet à chacun d'eux, de poursuivre l'assimilation de ces règles et recommandations au-delà de l'environnement scolaire, notamment dans le cadre du cercle familial

Depuis l'ouverture dans le quartier des Vergers de l'Ecole suédoise internationale de Genève tout d'abord et plus tard de l'Ecole Montessori et de la Voie Lactée, il paraissait nécessaire de pouvoir également intervenir auprès de ces établissements. Quatre présentations ont été menées auprès de ces institutions privées.

Les liens créés avec les différents enseignants et leur direction pendant ces moments clés, permettent d'échanger tout au long de l'année scolaire et de trouver des solutions à différentes situations. Une confiance s'instaure entre institutions facilitant les relations. C'est aussi vrai avec les jeunes rencontrés lors de ces présentations et qui n'hésitent pas par la suite à interpellier la police municipale en dehors de l'école.

Six présentations ont été effectuées également auprès des élèves du cycle d'orientation de la Golette sur la thématique du harcèlement.

Prévention dissuasion répression (PréDiRe)

Chaque semaine qui suit les vacances scolaires, la police municipale effectue des contrôles de circulation, assurant ainsi une présence préventive aux heures d'entrées et de sorties des classes. Une attention particulière est également portée sur le port des ceintures de sécurité, les sièges pour enfants, les conducteurs qui ont des activités au volant qui détournent l'attention de la route, l'usage diurne des phares ainsi que des contrôles de vitesse.

Rencontres avec les concierges

La police municipale rencontre les concierges privés de la Commune en collaboration avec les collègues du développement social et emploi (DSE), autour d'un café-croissant. Il s'agit de partager les problèmes que rencontrent ces habitants de la Commune qui ont un rôle social et de proximité avec les locataires. Il revient régulièrement des thématiques en lien avec les déchets, les véhicules stationnés sans droit et différentes incivilités. Le service de l'environnement assiste à ces séances, ainsi que la



© Police municipale, 2022

police cantonale avec la présence de l'îlotier de secteur. Ensemble, nous mettons en place des actions visant à améliorer le quotidien de chacun.

SECURITE

Contrat local de sécurité (CLS)

Des actions sont menées en collaboration avec la police cantonale, notamment sur les axes déterminés par le contrat local de sécurité (signé par le Canton et la ville de Meyrin) qui sont : les incivilités et la tranquillité publique, la consommation de stupéfiants et la prévention des vols auprès de la population la plus fragilisée.

En collaboration avec la police cantonale, des points de contact ont été définis afin de marquer une présence sur les lieux sensibles, à raison de 2 actions par mois.

Des contrôles radars avec interception sont organisés jusqu'à 3 fois par mois et des actions de circulation sont ponctuellement mises en place.

Sécurité lors des grandes manifestations

L'année 2022 a apporté son lot de grands événements : rencontre entre le Conseil fédéral, la population locale et les autorités cantonales et communales, Prix Wakker, la Fête des écoles, le 1^{er} août, le festival Octopode et Meyrin Run.

Pour toute manifestation de moyenne à grande envergure se déroulant sur la Commune, le service de la sécurité municipale prend part à des séances de coordination avec différents partenaires pour traiter les aspects sécuritaires et en lien avec la sécurité publique. Elle élabore également un concept de sécurité en collaboration avec les organisateurs lors de grandes manifestations.

Afin de pouvoir assurer la sécurité nécessaire pour ces événements qui accueillent entre 1'000 et 8'000 personnes, le concept sécuritaire élaboré en 2017 a démontré la pertinence de sa raison d'être et la nécessité de conduire ces grandes manifestations depuis une centrale unique, soit un PC Fête d'où chaque entité (police municipale, sapeurs-pompiers volontaires, samaritains, groupe accueil manifestation, service de l'environnement et organisateur) peut être informée des différents événements en temps réel et prendre les mesures nécessaires en cas de besoin.

Groupe accueil manifestation (GAM)

Lors des grandes manifestations et événements qui se déroulent sur le territoire communal (Fête des écoles, Fête nationale, Meyrin Economique Forum, etc.), le groupe accueil manifestation est engagé aux côtés des entités qui composent le service de la sécurité municipale (police municipale, service du feu, protection civile, samaritains). Il est composé de 20 jeunes Meyrinois formés spécifiquement pour offrir à la population, les renseignements et l'accompagnement nécessaires sur le déroulement de la manifestation. Accueillir informer, observer, désamorcer d'éventuels conflits, voilà leur mission au cœur de la fête en faisant preuve de bienveillance.

Les prestations en chiffres

› Autorisations de manifestation	105
› Amendes d'ordres	3'869
› Amendes d'ordres radar répressif	19
› Amendes administratives	76
› Contraventions	120
› Procédures d'enlèvement de véhicules stationnés illicitement	34
› Procédures de mise en fourrière de véhicules stationnés illicitement	56
› Dépôts de plaintes communales	88
› Prévention dans les écoles	14
› Actions PREDIRE (rentrée scolaire)	136
› Assistances lors de services funèbres	8
› Autorisations de manifestation	105
› Partenariat public et privé PPP, nouvelles affiliations ...	28
› Amendes d'ordre	7'723
› Signalisations amovibles mises en place en collaboration avec le service de l'environnement à l'occasion de travaux, marquages, manifestations ...	71
› Autorisations d'occupation domaine public (stand d'information/vente de pâtisseries)	137
› Autorisation pose de banderoles	26
› Autorisation pose d'enseignes, panneaux publicitaires	36
› Préventions routière (contrôles radar préventif)	13
› Directives de chantiers	61
› Marchés	150
› Vélos mise en fourrière	11
› Bandeaux posés (sur vélos en abandon)	14
› Délivrance autorisations macarons	154
› Délivrance autorisations carte à gratter (carnets) ...	102
› Demande de matériels + manifestation	7
› Demande de matériels (Déménagement + Travaux) ...	64
› Interventions horodateurs (maintenance et administratif)	50

PROTECTION CIVILE

Dicastère de Monsieur E. Cornuz

Le service de protection civile de Meyrin-Mandement organise entre deux et quatre jours de cours de répétition par mois et de nombreux cours au profit de la collectivité. Il contrôle, entretient le matériel, les constructions et assure une permanence 24h/24 tous les jours dans les communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny, pour intervenir en cas de sinistre ou reloger des personnes sinistrées. Il collabore avec les services de sécurité (Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires, police municipale, sapeurs-pompiers et samaritains).

CONSTRUCTIONS ET ABRIS

Location des constructions de la PC

Le groupement Meyrin-Mandement comprend trois constructions, une à Satigny et deux à Meyrin, la construction de Bellavista a été louée 365 jours en 2022 et la construction de la Golette n'a pas été louée en 2022.

Entretien des constructions et abris publics

Le service des constructions a procédé à l'entretien des constructions, suivant la planification établie.



Formation

Contrôle des abris privés

Il y a 686 abris pour la population dans le groupement et 96 (représentant 7'829 places protégées) ont été contrôlés en 2022 par le service de l'assistance pour le contrôle périodique des abris.

Gestion des places protégées dans les abris

Le logiciel «Abris 2000» et le plan d'attribution ont été mis à jour avec les nouveaux abris et les changements d'habitants en 2022.

ENTRETIEN

Entretien matériel PC

Le service du matériel a procédé à l'entretien du matériel, suivant la planification établie.

SERVICE A LA POPULATION

Permanence d'appui et de relogement

Une permanence a été maintenue avec des équipes de piquet toute l'année 24h sur 24, pour pouvoir intervenir dans les domaines suivants :

- > hébergement de la population ;
- > encadrement de la population ;
- > déclenchement de l'alarme par sirène ;
- > mise à disposition d'astreints et de matériel de sauvetage ;
- > ravitaillement.

Protection des biens culturels

Le service de la protection des biens culturels a mis à jour les fiches de sauvetages pour tous les biens culturels recensés par la Confédération.

Cours de cadre et répétition aux astreints

En 2022, il y a eu 2'939 jours de service accomplis :

- > 8 cours de cadres = 111 jours ;
- > 10 cours de répétitions = 395 jours ;
- > 2 cours d'interventions en faveur de la collectivité = 34 jours ;
- > 15 interventions de catastrophe = 2'399 jours.

Des astreints aux services, assistance, appui, sanitaire, suivi, télématique, protection des biens culturels, constructions, matériel et transports ont suivi des cours de répétition donnés par les membres de l'état-major.

Le mercredi 2 février 2022, la protection civile a procédé au contrôle de 9 sirènes fixes.

Gestion des astreints de la PC

Le logiciel «Pisa» a été mis à jour avec les nouveaux astreints et ceux qui quittent l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) pour libération ou changement de domicile. Le nombre d'astreints obligatoire a subi une très forte baisse en passant de 300 astreints à 132 astreints suite à l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) 2021 et au nouveau mode de calcul des effectifs réglementaires mis en place par l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPAM) qui ne tient plus compte du nombre d'habitants et qui a diminué à une section obligatoire dans les domaines de l'assistance et de l'appui au lieu de trois. Nous avons un effectif de 159 astreints dont 38 qui sont restés à la protection civile en tant que volontaires après leur libération.

Prestations internes

En collaboration avec l'Office cantonal de la protection civile et les communes du groupement, une sélection des candidats susceptibles de suivre une formation au canton ou à Schwarzenburg est établie. Le commandant du groupement participe aux rapports cantonaux et diverses activités administratives.

Intervention en faveur de la collectivité

La protection civile a été engagée pour la fête des Vendanges du 17 au 18 septembre 2022 et la course de côte de Verbois du 15 au 16 octobre 2022 pour les missions suivantes :

- › fermeture d'axes routiers ;
- › gestion du trafic routier ;
- › poste de conduite et de suivi de situation ;
- › mise en place d'éclairage ;
- › mise à disposition du matériel et du personnel nécessaires à l'infrastructure de sécurité.

Interventions

Engagement COVID-19

La protection civile a été engagée du 12 janvier au 31 mars 2022.

Notre organisation a pu assumer diverses missions, principalement en faveur du personnel médical :

- › orientation et tri des patients ;
- › prises de constantes ;
- › gestion des flux et orientation des patients au centre de vaccination ;
- › soutien administratif au centre de vaccination ;
- › gestion des flux et orientation des patients au centre de prélèvement ;

- › test PCR et tests rapides ;
- › soutien au personnel des urgences.

Durant cet engagement, le Canton était divisé en trois zones : rive droite, rive gauche et ville de Genève. Le commandant de l'organisation régionale de protection civile (ORPC) Meyrin-Mandement était responsable de toutes les interventions ayant lieu sur la rive droite et sur les communes d'Onex, Lancy et Carouge.

Engagement Hospitium

La protection civile a été engagée du 1^{er} avril au 31 juillet 2022.

À la suite de la guerre en Ukraine, notre organisation a pu assumer diverses missions afin de compléter notre dispositif qui était surtout axé pour les catastrophes et non de guerre, nos missions étaient les suivantes :

- › mise en place du dispositif Guerre dans nos constructions en vue d'une intervention rapide et efficace que ce soit en cas de catastrophe naturelle ou de conflit armé ;
- › réaménagement des locaux matériel avec des modules appui prêt à être engagés sur le terrain ;
- › création d'un local de stockage protégé et accessible en tout temps pour les denrées de première nécessité ;



Hospitium

© Protection civile, 2022



© Protection civile, 2022

Canicule

- constituer des réserves de nourriture non périssable ;
- préparer les constructions de la Golette, Bellavista et Merdisel à l'accueil des troupes en cas de cantonnement des membres de l'organisation régionale de protection civile (ORPC) ou de la population ;
- réaménagement du local du centre de voirie et horticole (CVH) avec le matériel de réserve ;
- réorganisation administrative de l'organisation régionale de protection civile (ORPC) afin d'assurer la disponibilité opérationnelle en cas de coupure de courant ;
- mise à jour de la planification générale de la protection civile selon les directives cantonales ;
- mise à jour du plan d'attribution des places protégées ;
- mise à jour du concept de distribution des pastilles d'iode selon les nouvelles directives cantonales ;
- mise à jour du classeur alarme.

Toutes ces missions ont été réalisées avec une très grande motivation et un très grand professionnalisme par nos astreints qui se sont sentis très utiles, pour une mission concrète.

Le Commandement de l'organisation régionale de protection civile (ORPC) Meyrin-Mandement souhaite ici rendre hommage à ces hommes exceptionnels qui s'investissent de tout leur cœur et toute leur âme au service de la population en mettant carrières et familles de côté afin d'accomplir leur noble mission durant ces 7 mois d'intervention.

Engagement Canicule

La protection civile a été engagée lors des vagues de chaleur du 18 au 22 juin et du 19 au 25 juillet 2022 pour les missions suivantes :

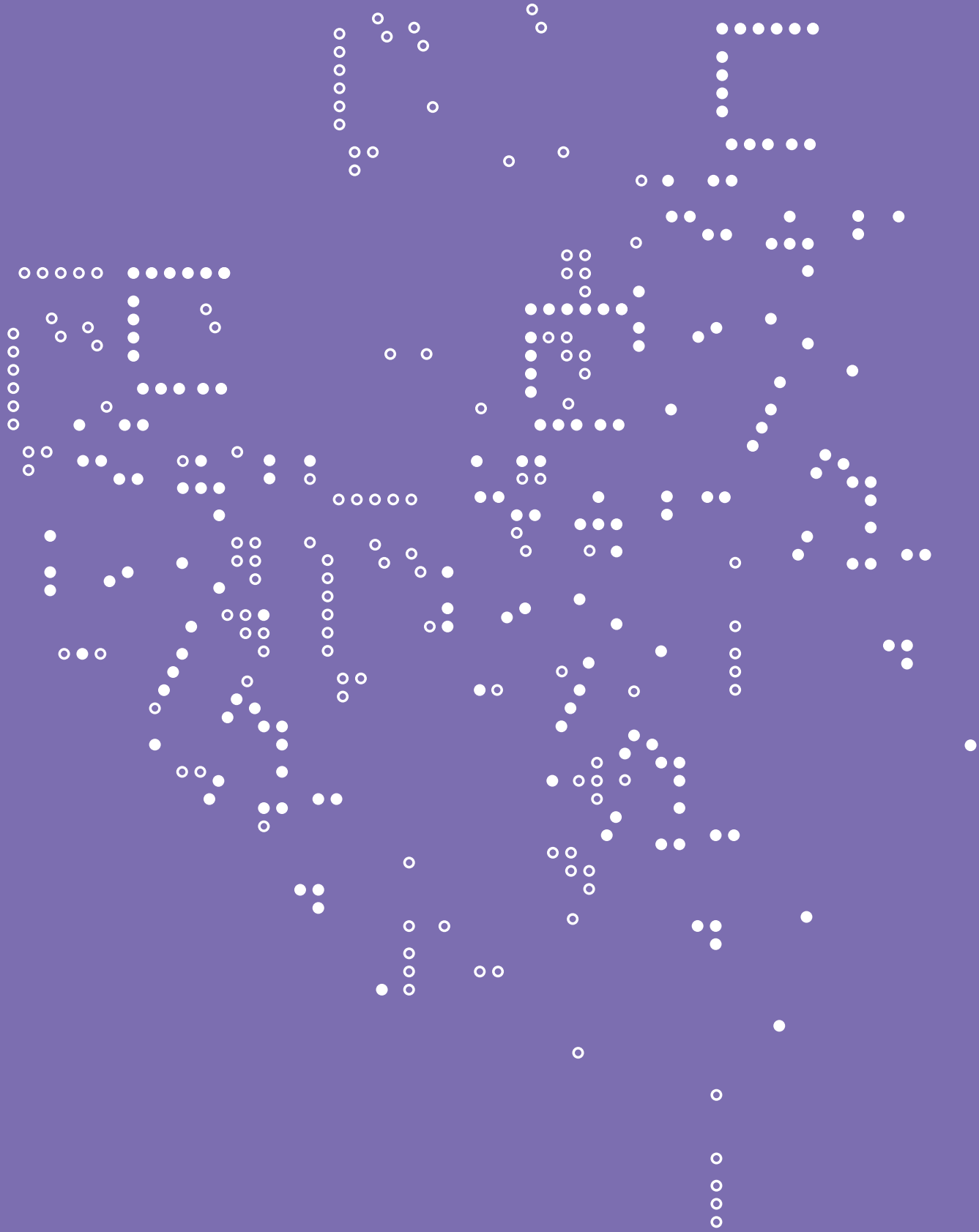
- mise en place d'une centrale d'appel au poste de commandement de la Golette pour contacter les aînés afin de s'assurer de leur état de santé et d'effectuer de la prévention en leur rappelant les recommandations ;
- mise en place de bars à eau du lundi au vendredi sur la place de Meyrin-Village ainsi qu'à l'arrêt de tram de Livron et le week-end à la piscine des Vergers, afin de proposer de l'eau à la population tout en effectuant de la prévention.

Point de rencontre d'urgence (PRU)

À la suite de la crainte d'une pénurie énergétique, la Confédération a recommandé la mise en place de points de rencontre d'urgence dans les communes afin de pouvoir maintenir le lien entre la population et l'administration communale, donner les renseignements sur l'évolution de la situation et effectuer les appels aux services d'urgences.

Pour la commune de Meyrin, il a été prévu la mise en place de 7 points de rencontre d'urgence (PRU) dans les écoles de la Golette, de Livron, des Vergers, de Bellavista, des Champs-Fréchets, de Monthoux et de Cointrin. Avec un poste de commandement, de coordination et de communication de crise qui sera situé à la protection civile de la Golette.

Le concept des points de rencontre d'urgence (PRU) a été présenté au Conseil municipal qui a validé la délibération pour l'achat du matériel et les travaux nécessaires à la mise en place de ces points de rencontre d'urgence (PRU) le 20 décembre 2022.



SPORTS

Dicastère de Monsieur L. Tremblet

EVÉNEMENTS MARQUANTS

Vestiaires pour le football et le rugby
Inauguration le 9 avril 2022

Terrains de football synthétiques E & F
Inauguration le 9 avril 2022

Piscine de Livron
Fin des travaux de désamiantage, de plomberie et de carrelage

Maisonnex - économies d'énergie
Remplacement des projecteurs des tennis par du LED

Clubs sportifs
Forte reprise des activités postpandémie



POLITIQUE DU SPORT

Risques de pénurie d'énergie

Nous n'allons pas le cacher, le service des sports est un gros consommateur d'énergie. Un quart des consommations de la Commune est utilisé pour lui. Dès la fin de l'été, ce sujet a été d'actualité et les pressions sur les installations sportives ont été fortes. L'Association des communes genevoises (ACG) s'est réunie à plusieurs reprises pour coordonner les mesures à prendre dans les diverses communes. Ainsi, les décisions suivantes ont été prises : abaisser la température des salles de sports à 17°C et celle des vestiaires à 20°C. La température de l'eau des piscines a été ramenée à 26°C avec l'accord du Département de l'instruction publique (DIP). Concernant la patinoire, il a été décidé de retarder la mise en service de la piste extérieure d'une semaine et d'avancer la fermeture de deux semaines dès la fin des vacances scolaires de février 2023.

Indépendamment des préoccupations politiques apparues cet été, nous avons d'ores et déjà prévu le remplacement des lampes à décharge du tennis de Maisonnex par un éclairage LED. Cette mesure permet de réduire de quelque 30% notre consommation électrique dans ce centre sportif.

Piscine intercommunale de Pré-Bois

Dès le 1er janvier 2022, la commune de Pregny-Chambésy a pleinement rejoint la Fondation et c'est à onze que ce beau projet prend forme. Le Conseil de fondation a réparti le travail en créant trois commissions permanentes.

La commission des sports a pour rôle de définir le programme des constructions. Elle a rencontré la Fédération Suisse de Natation (Swiss Aquatics) et l'Association Genevoise de Natation pour connaître les exigences, souhaits et impératifs dans l'organisation de compétitions. Elle a listé les sports existants, les sports émergents, les contraintes horaires, les souhaits et les contraintes, les locaux indispensables, ceux souhaités, etc. Sur la base de ces sollicitations et des normes de l'OFSP (Office fédéral du sport), la commission s'est fixée comme but de soumettre au Conseil de fondation un rapport qui servira de base à l'étude proprement dite.

La commission des travaux a pour mission dans un premier temps de fixer le moyen le plus approprié pour se faire conseiller et pour suivre le projet au niveau technique. Ainsi, il a été décidé qu'un AMO (Assistant à maître d'ouvrage) serait engagé en 2023 pour être notre vis-à-vis, pour défendre nos intérêts et pour suivre le processus d'étude et de construction.

La Commission des finances a pour mission de consolider et mettre à jour le business plan prévu jusqu'alors. Il y a lieu de vérifier certaines hypothèses et définir le modèle de financement (tarifs d'entrée, conditions pour les clubs, valorisation d'autres activités).

De leur côté, les partenaires privés ont poursuivi en 2022 les démarches en vue d'obtenir le PLQ du quartier VMA (Vernier-Meyrin-Aéroport). L'enquête technique 1 a été déposée en septembre, la synthèse de l'ensemble des préavis est arrivée à la fin de l'année et plusieurs études doivent être adaptées. La démarche prend du temps, mais avance. Le PLQ ne sera sans doute pas validé avant 2024.

Pour mémoire, cette piscine de 50m avec 8 couloirs de nage et séparable en 2x 25m a été devisé à environ CHF 30 millions d'investissement, avec des frais d'exploitation estimés à CHF 2.5 millions. Le financement est assuré par un cautionnement des communes fondatrices, la Fondation Meyrinoise du Casino qui investit dans le projet CHF 5 millions, ainsi que le Fonds Intercommunal de l'ACG qui devrait financer le 10% de l'investissement global. De plus, les propriétaires privés participeront au financement de l'exploitation, en prélevant sur chaque m² de surface brute de plancher CHF 8.35 par année pour soutenir le fonctionnement de la piscine, soit un total de quelque CHF 835'000.- représentant plus d'un tiers de la facture totale.

Nouveaux vestiaires



© FEDERAL Studio

Loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics

La loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics (LIF – K 1 18) a été modifiée et est entrée en vigueur le 9 avril 2022. Cette modification concerne directement les sites sportifs puisque l'interdiction est étendue aux lieux extérieurs, en particulier les aires de jeux destinées aux enfants et les patageoires, les terrains sportifs, y compris les aires réservées aux spectateurs, les patinoires et les piscines. Ainsi donc, nous avons dû prendre des mesures très rapides pour informer les utilisateurs, retirer les cendriers et accompagner cette transition.

Lancement d'une initiative communale

En mars 2022, une initiative populaire communale intitulée «pour le maintien d'un manège équestre sur la commune de Meyrin» a été lancée. Cette initiative a recueilli les signatures nécessaires et le Conseil d'Etat l'a déclarée valide le 21 décembre 2022. Cette initiative fait suite aux nombreuses discussions menées par les autorités meyrinoises avec les entités du Manège de Meyrin depuis de longues années. Le terme du droit de superficie de la parcelle et des constructions du manège s'approche et dès 2026, le Manège ne pourra plus poursuivre son activité au centre de la Ville. Ceci fait notamment suite à la suppression du pré anciennement situé au chemin des Arbères sur lequel les chevaux pouvaient pâturer. Les démarches entreprises par la commune de Meyrin depuis 2010 n'ont pas permis de trouver un autre site. Nous pensions avoir trouvé une solution sur le terrain de Franchevaux qui est à

la jonction des communes de Meyrin et de Satigny, mais malheureusement, cette solution n'a pas pu aboutir. L'initiative relance donc le débat et sera traitée dans le courant de l'année 2023.

Chantiers de la 6^{ème} étape du centre sportif

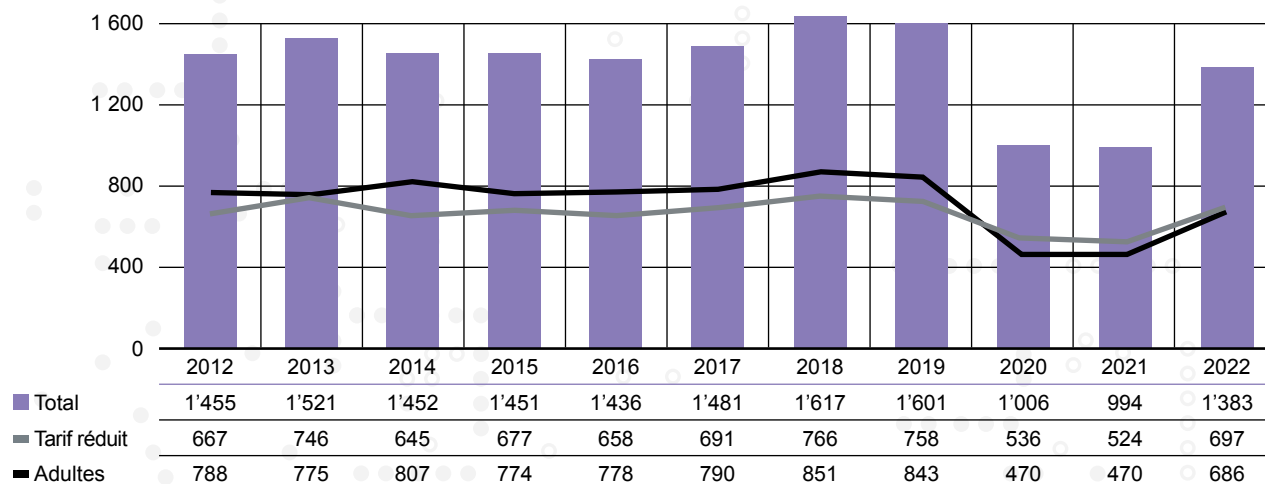
Enfin, dirons-nous! Après des épisodes compliqués liés aux problèmes sanitaires rencontrés durant la réalisation et la finition de ces bâtiments, les vestiaires appelés pavillons C3 et C4 sont terminés. Ils viennent compléter les deux pavillons C1 et C2 déjà existants. Le 9 avril 2022, l'inauguration officielle des deux bâtiments, ainsi que des deux terrains de foot E et F, a pu avoir lieu sous une météo fraîche et nuageuse. Une belle cérémonie, rythmée par les Tambours et Fifres de Meyrin, a réuni les représentants des clubs, les autorités meyrinoises et les invités qui ont pu profiter de l'occasion pour visiter les locaux, notamment les vestiaires, la buanderie et la salle de musculation. Le nouveau dépôt du service de l'environnement, dédié au personnel pour l'entretien des espaces verts des stades et de la piscine, a pu être mis en exploitation à partir du mois de novembre avec une prise des lieux ainsi que le déménagement des machines et engins. Ce deuxième chantier s'est avéré extrêmement compliqué en raison du challenge donné dès le départ d'autoriser uniquement l'emploi de matériaux recyclés et recyclables. Pour exemple, il a fallu plus d'un an pour obtenir tout le dallage du sol en raison du manque de matériaux dans les centres de démolition.



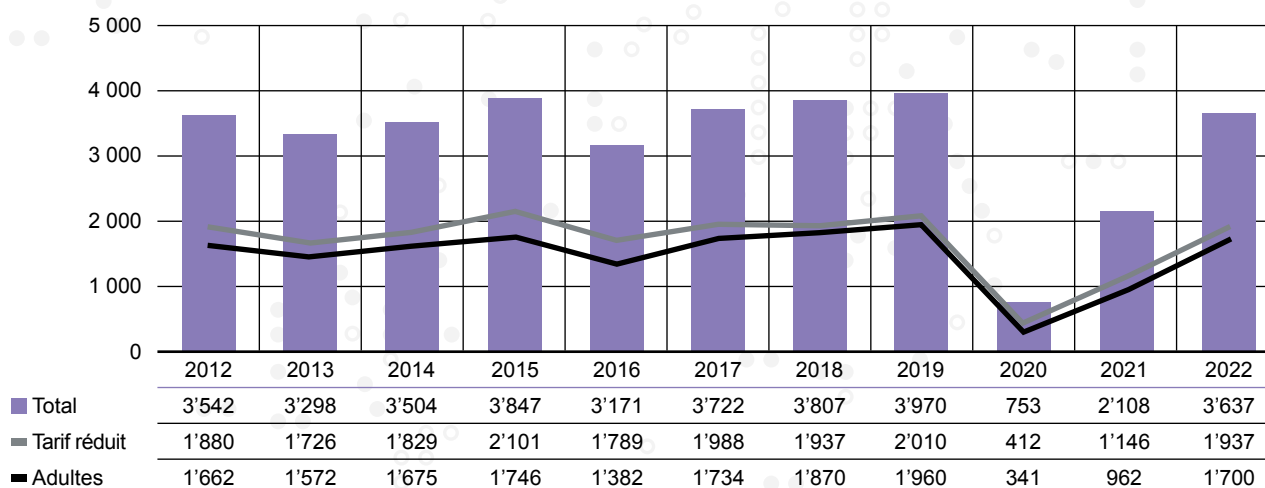
Inauguration terrains

© Jean-Luc Auboeuf

Vente d'abonnements – saison d'hiver piscine/patinoire



Vente d'abonnements saison été



ASSOCIATION SPORTIVES COMMUNALES

Nous dénombrons 27 clubs sportifs et ceux-ci sont très actifs, soutenus par de nombreux bénévoles. Globalement, ce sont 5'287 membres qui s'entraînent chaque semaine dans nos installations. Nous avons eu le regret de voir disparaître le club de basket en fauteuil roulant, « Les Aigles de Meyrin ». Suite à la pandémie, les joueurs de ce club ont été dispersés géographiquement et il n'était plus possible de maintenir une équipe complète. Le club a été dissous le 29 septembre 2022.

Avec le magistrat en charge des sports, le service des sports a rencontré individuellement l'ensemble des comités de ces associations afin de mieux connaître leur fonctionnement, leurs préoccupations et assurer un soutien administratif, logistique et financier approprié. Plusieurs clubs ont atteint leur capacité maximale et doivent refuser de nouveaux membres pour des raisons de disponibilité de locaux, de manque de moniteurs et de nombre d'équipes inscrites dans les championnats. Certaines fédérations limitent le nombre d'équipes par classe d'âge.

INSTALLATIONS SPORTIVES

Abonnements des installations

Suite à l'impact de la crise sanitaire sur les finances communales, les tarifs ont été revus en partie à la hausse en 2022. Les tarifs d'accès aux installations sportives étaient inchangés depuis 2014.

Tarif réduit :

Enfants (6-17 ans), pensionnés AVS-AI, chômeurs

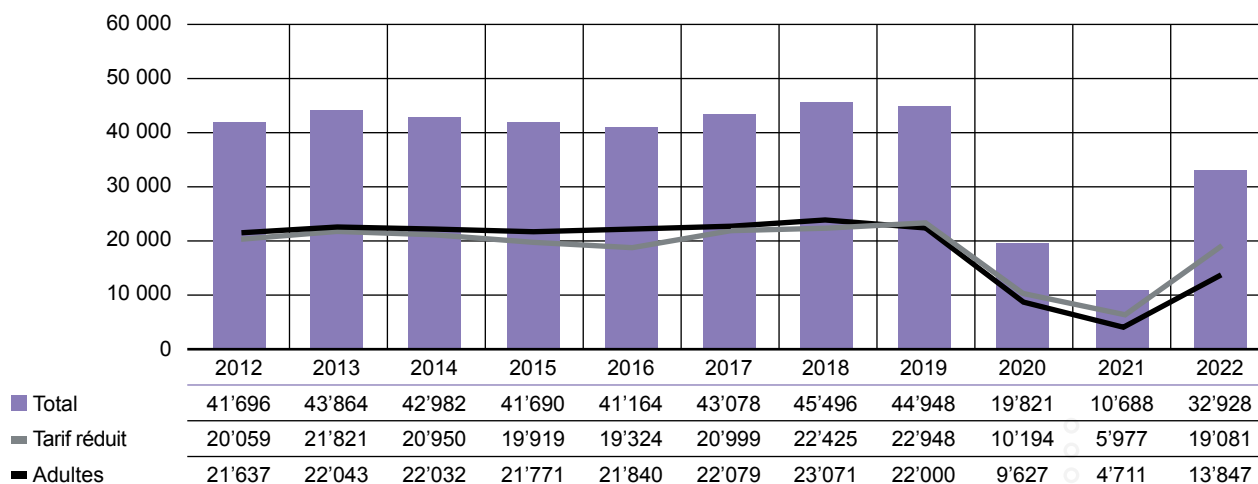
1 entrée CHF 2.50 / 10 entrées CHF 20.-
saison contribuables CHF 20.- (CHF 16.-)
(CHF 15.- (CHF 13.-) en période promotionnelle)
saison CHF 55.- (CHF 50.-)

Adultes

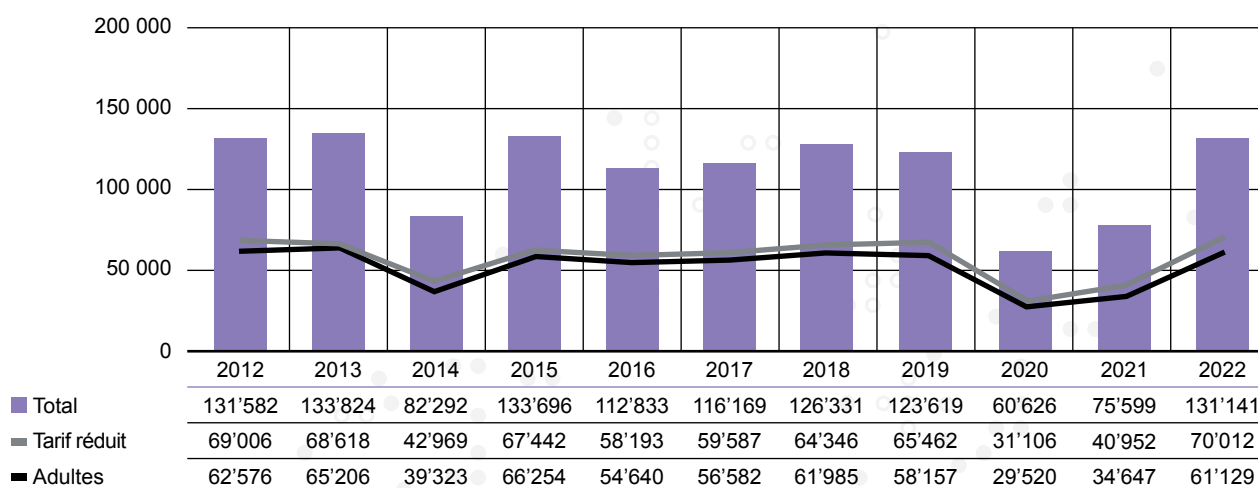
1 entrée CHF 6.50 (CHF 6.-)
10 entrées CHF 45.- (CHF 40.-)
saison contribuables CHF 45.- (CHF 40.-)
(CHF 40.- (CHF 35.-) en période promotionnelle)
Saison CHF 110.- (CHF 95.-)

Après une année d'incertitude post-covid en 2021, nous pouvons affirmer que le public est revenu avec plaisir

Nombre total d'entrées – piscine de Livron



Nombre total d'entrées – piscine du centre sportif



profiter de nos installations en 2022. La météo estivale aidant, la vente d'abonnements d'été est revenue dans la moyenne des années précédant l'épidémie. L'abonnement d'hiver reste légèrement en-dessous, mais nous constatons avec plaisir que les patineurs sont revenus nombreux profiter de nos deux pistes.

Piscine de Livron

La piscine couverte de Livron est très appréciée des nageurs qui cherchent à pratiquer leur activité durant la saison hivernale. Elle offre un bassin de 25m et une pataugeoire. Ses plages horaires permettent de venir nager, tantôt avant de se rendre au travail, tantôt sur sa pause de midi, sans oublier les ouvertures se prolongeant jusqu'en soirée. Afin d'offrir à tous la possibilité de profiter du bassin, le fond est ramené à 1m20 deux fois par semaine et le samedi après-midi est réservé aux plus jeunes avec la mise à disposition de jeux flottants.

Avec l'arrivée de la crise énergétique et la hausse des frais liés aux énergies, le Canton a émis des recomman-

dations que nous avons suivies. Ainsi, la température de l'eau a été maintenue à 26°C dans les deux bassins, soit une baisse toute relative de moins de 1°C.

Nous constatons une diminution de la fréquentation de la piscine intérieure en regard des années pré-COVID, les habitudes sportives ont changé. Nous remarquons cependant que la tendance est à la hausse en fin d'année. Pour 2022, ce sont 32'928 entrées qui ont été comptabilisées, soit une moyenne de 144 personnes quotidiennement.

Centre sportif des Vergers

Piscine du centre sportif des Vergers

Si la météo est souvent maussade à l'ouverture de la piscine des Vergers, c'est avec un magnifique soleil et des températures déjà bien agréables que nous avons accueilli, mi-mai, nos premiers visiteurs. Dès le premier week-end, déjà estival, la fréquentation de la piscine a révélé l'attachement des Meyrinois au centre sportif et leur besoin de le retrouver après deux ans chaotiques.

Tout au long de l'été caniculaire, les visiteurs ont été nombreux à venir profiter de ces magnifiques installations. Le bassin olympique, prisé des nageurs sportifs et le bassin non-nageur, qui permet à certains, moins aguerris, de nager en confiance et à d'autres de s'amuser entre copains ou en famille. Les plus petits ne sont pas oubliés avec la pataugeoire et ces quatre profondeurs permettant à tous de s'amuser ou de découvrir les plaisirs de l'eau. Enfin, le grand toboggan qui connaît toujours un vif succès auprès de nos jeunes visiteurs. La piscine des Vergers accueille également un nombre non-négligeable de personnes qui viennent uniquement profiter de la zone de verdure. Ils apprécient de passer un moment de détente à profiter du soleil et, le temps de quelques heures, se sentir en vacances.

Grâce en partie à la superbe météo qui nous a accompagnés tout l'été, nous avons comptabilisé 131'141 entrées, soit une fréquentation journalière moyenne de 1'075 personnes.



© David Genequand

Patinoire des Vergers

La patinoire des Vergers a la particularité de proposer deux pistes, l'une couverte et l'autre en plein-air. La piste intérieure est ouverte au public dès le début du mois d'octobre et jusqu'à la fin du mois de mars. Elle permet de chauffer les patins tout en restant à l'abri des intempéries. Dès le premier week-end de novembre, la « Fête de la glace » lance la saison hivernale avec la piste extérieure. Le public apprécie particulièrement d'évoluer sur la glace en plein air, d'autant plus, lorsque le soleil est présent. Il est à relever qu'avec l'ouverture de la deuxième piste, les horaires d'ouverture sont élargis et le public bénéficie de davantage de créneaux pour profiter de cette superbe installation. Les clubs de hockey sur glace et de patinage artistique sont les bénéficiaires de cette installation qu'ils occupent dès la mi-août et jusqu'à la fin avril. Lors de la première demi-saison, nous avons constaté avec plaisir que le public est revenu nombreux à la patinoire et cet engouement n'est pas retombé après la pause estivale puisque ce sont 26'564 entrées qui ont été comptabilisées.

Examens universitaires

En 2022, l'Université de Genève a rétabli les examens en présentiel. Comme cela a déjà été le cas par le passé, certaines facultés ont organisé leurs examens sur la piste de la patinoire intérieure hors glace. Cette location a rapporté la somme de CHF 8'000.-.

Centre sportif de Maisonnex

Le centre sportif de Maisonnex, éloigné du cœur de la Cité, est très prisé des adeptes de raquettes. Outre les 11 courts de tennis (dont 4 ouverts toute l'année) et 4 courts de squash, il est aussi possible de jouer une partie de minigolf en famille. En été, la piscine de plein air accueille les visiteurs dans un cadre calme et reposant et les deux terrains de pétanque, dont l'accès est gratuit, permettent de venir titiller le cochonnet.

Piscine

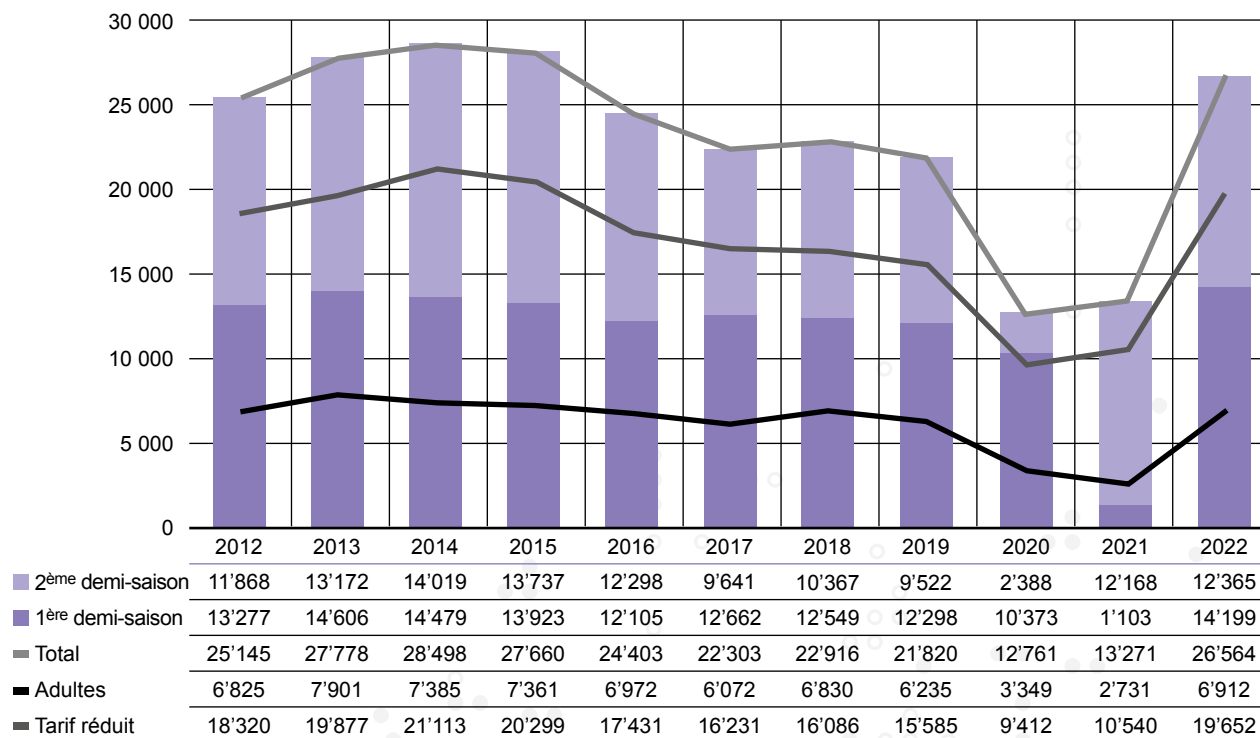
La piscine de Maisonnex se trouve aux confins de la Commune, juste avant la frontière franco-suisse. En 2022, nous avons enregistré des fréquentations similaires à celles d'avant la pandémie et nous avons retrouvé notre clientèle habituelle, constituée principalement de nageuses et de nageurs, ainsi que de personnes aspirant au calme et la tranquillité.

Tennis

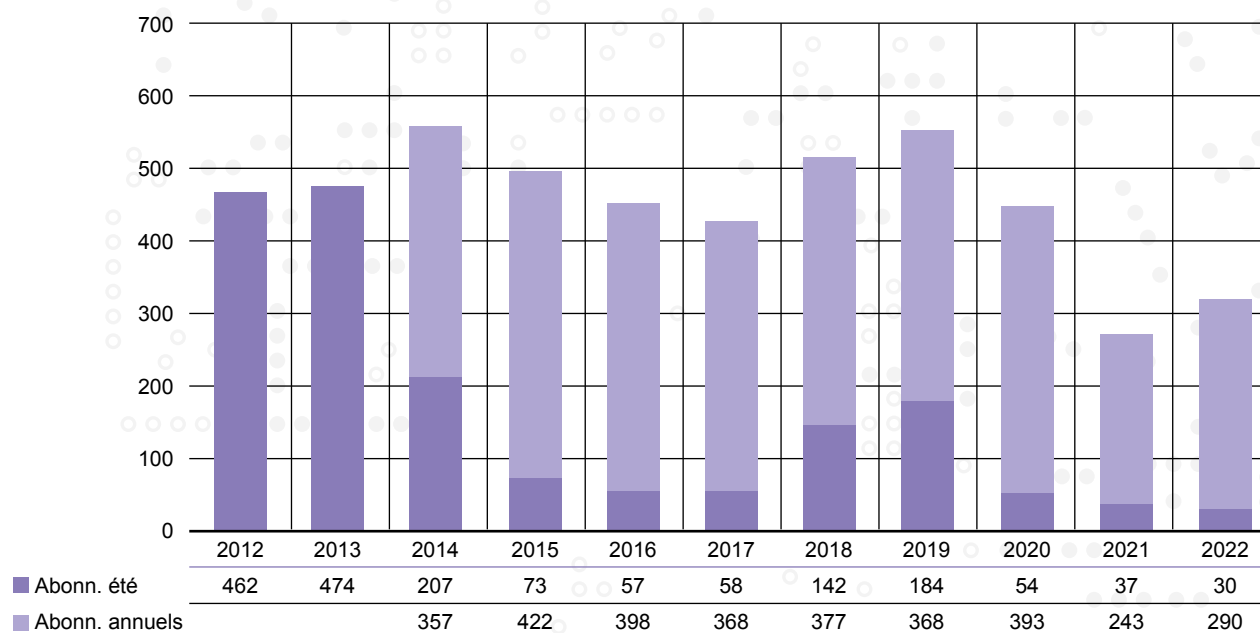
Si nous n'avons pas retrouvé les chiffres d'avant pandémie, on relève toutefois une nette reprise de la fréquentation. En 2022, nous avons enregistré 290 abonnements annuels auxquels viennent s'ajouter les 30 abonnements à la saison été.

Nombre total d'entrées – patinoire

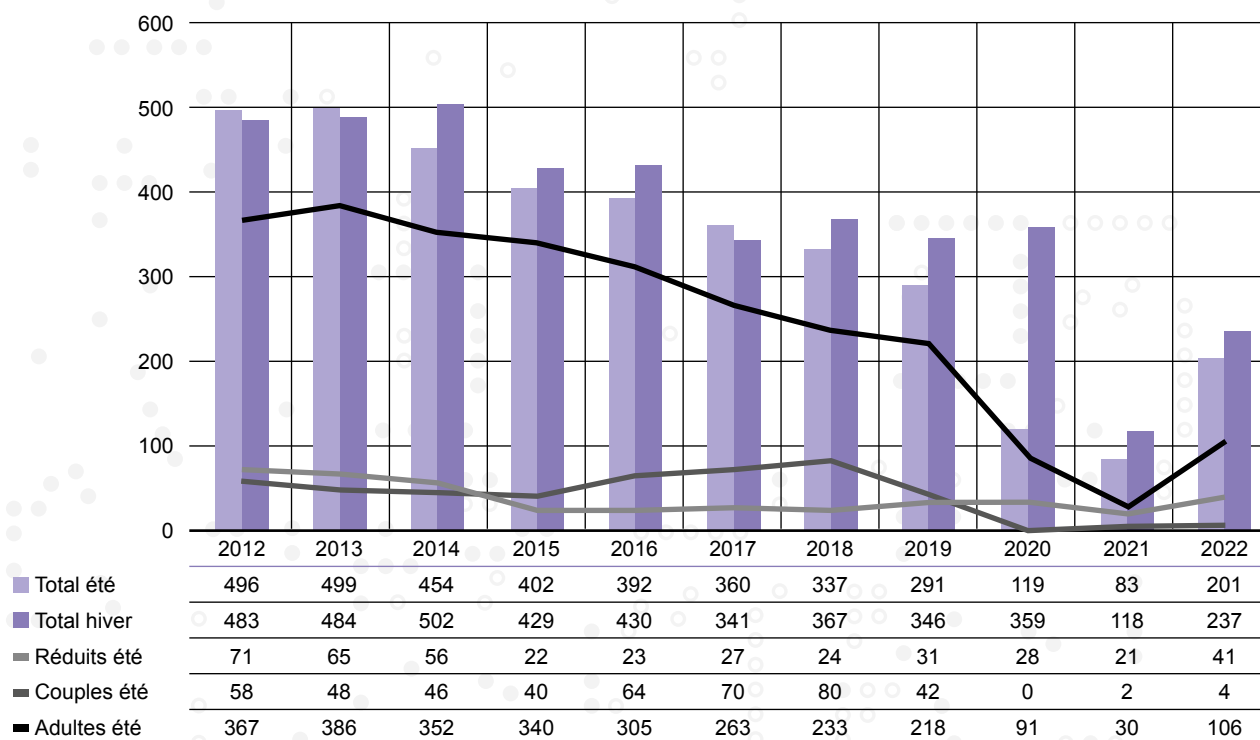
1^{ère} demi-saison s'étend de janvier à mars, 2^{ème} demi-saison d'octobre à décembre.



Nombre de membres, Maisonnex – tennis de saison été



Nombre d'abonnements par saison – squash



Nous constatons ici très concrètement que la pratique saisonnière du tennis n'est que très marginale, comme pour la plupart des sports d'ailleurs. Entre avril et juin, les terrains extérieurs éclairés, au nombre de trois, ainsi que les quatre de la halle ont été équipés d'éclairage LED. Nous n'avons pas encore assez de recul pour évaluer très précisément l'économie qui en découle, mais les premiers relevés montrent une économie de quelque 30% d'électricité pour l'ensemble du Centre. Au vu de la situation géopolitique et de ses conséquences sur le prix des énergies, nous ne pouvons que nous féliciter de cet investissement.

Squash

Après deux années particulièrement difficiles pour les joueuses et joueurs de squash, les adeptes de ce sport ont pu reprendre leur activité favorite librement et sans contraintes. Si nous n'avons pas encore retrouvé les chiffres d'avant pandémie, on relève toutefois une reprise de la fréquentation.

En 2022, nous avons enregistré 65 abonnements annuels auxquels viennent s'ajouter les abonnements à la saison, 136 en été et 172 en hiver. Nous constatons également une proportion ascendante d'abonnements annuels.

En collaboration avec le professeur de squash et le Squash Club Meyrin, des initiations spécialement dédiées aux femmes ont été mises sur pied. En effet, la sous-représentation de femmes dans nos sports en général, et le squash en particulier, exigeait que nous considérions

cette question. Ces initiations ont débouché sur de nouvelles inscriptions. De moins de 10% de femmes enregistrées « traditionnellement » ces dernières années, nous arrivons à un peu plus de 13% aujourd'hui. Ce n'est pas encore très brillant, mais cela souligne une tendance que nous pouvons pérenniser si nous poursuivons nos efforts.

Sauna

La clientèle du sauna est composée d'abonnés très fidèles depuis de nombreuses années. Toutes les restrictions sanitaires levées, les adeptes du sauna sont revenus selon leurs habitudes avec enthousiasme et assiduité. 35 abonnements sauna en moyenne par saison ont été vendus en 2022.

Minigolf

Le minigolf rencontre toujours un franc succès auprès des familles. La Maison Vaudagne y vient également à plusieurs reprises durant l'année. Avec 976 parcours vendus, on constate une légère baisse de fréquentation, sans doute liée aux températures particulièrement élevées enregistrées cet été.

Démarche participative avec les utilisateurs

La démarche participative initiée en septembre 2019 se poursuit. Le groupe de travail a établi un calendrier 2022 d'activités variées et « tous publics ». Une réalisation marquante issue de cette démarche a été la création d'une place de rencontre pour les sportifs et spectateurs au cœur des courts de tennis. Cette place a été inaugurée le 1^{er} mai 2022 à l'occasion d'un tournoi interne.

Malheureusement, certaines manifestations programmées ont dû être annulées faute de participants. Nous avons mesuré la difficulté d'attirer les abonnés quel que soit leur niveau d'implications dans les clubs. Cependant, l'équipe dynamique qui compose le groupe de travail ne se décourage pas et fort de cette expérience, il s'est remis au travail pour 2023.

Projet de padel

Le padel est un sport de raquette venu des pays ibériques qui se joue à 4 personnes sur un terrain plus petit que le tennis, qui est ludique et facile d'accès. Ainsi, à la demande de plusieurs personnes dans le cadre de la démarche participative, mais aussi en observant l'évolution des pratiques sportives, nous avons lancé une étude de faisabilité pour réaliser trois terrains de padel sur un terrain de tennis et les anciens murs d'entraînement. Ce projet se poursuit en 2023.

Restaurant le Smash

Suite au sondage effectué en septembre 2019 et à plusieurs discussions avec le gérant du restaurant, au cours desquelles nous lui avons exposé les attentes et besoins des abonnés et des clubs, la convention a été mise à jour en collaboration avec le service de la gérance et entretien des bâtiments et le gérant. Les principales adaptations concernent une meilleure offre de « petite restauration » servie à toute heure, une carte plus souvent renouvelée et une disponibilité accrue lors d'événements organisés par les clubs, notamment en hiver, où le restaurant est fermé le week-end. Suite à la pandémie, nous constatons de façon encore plus évidente, l'importance du restaurant sur l'attrait du Centre sportif.

Centre sportif de Cointrin

La piscine des Ailes est la première piscine publique construite à Genève. C'est aussi un partenariat public/privé qui fait date puisque la Commune prend en charge le déficit financier et s'implique dans le comité de gestion. Les Cointrinois sont très fiers de leur piscine et, depuis 1962, c'est avec plaisir qu'ils s'y rendent à la belle saison pour en profiter. Après deux ans d'arrêt, 2022 a été une année compliquée pour cette piscine. Le personnel étant entièrement nouveau, le service des sports a dû s'impliquer plus que d'ordinaire pour soutenir l'exploitation de ce Centre, en particulier au niveau de la technique et des produits chimiques. Il n'en demeure pas moins que plus de 16'000 personnes ont profité de cette piscine durant l'été 2022.

Installations sportives en libre accès

Dans le cadre du « sport pour tous », la commune de Meyrin est fière de pouvoir proposer à l'ensemble de ses

résidents des installations sportives de qualité, en accès libre. Afin de permettre à tout un chacun de pratiquer une activité à son rythme, seul ou entre amis, l'accès à ces différents sites est gratuit.

Boulodrome des Arbères

Le Boulodrome des Arbères est l'un des sites sportifs en accès libre le plus prisé de la Commune. A l'intérieur de la halle se trouvent douze pistes de pétanque et deux de longues. Elles accueillent les amateurs de boules tous les jours, quelle que soit la météo. Deux clubs de pétanque meyrinois disposent de créneaux horaires qui leur sont réservés. Le week-end, il n'est pas rare d'assister à des tournois interclubs, voire des championnats genevois.

Stade d'athlétisme des Champs-Frêchets

Été comme hiver, le stade des Champs-Frêchets accueille toujours des sportifs à la pratique d'activités diverses. Les coureurs apprécient de pouvoir s'entraîner sur l'anneau de 300m en tartan qui permet de pouvoir diversifier les exercices. Les amateurs de sport d'équipe se retrouvent régulièrement en son centre pour disputer un match de football ou de basket, voire aussi improviser une partie de volley ou de badminton. Les athlètes membres du club meyrinois d'athlétisme sont présents presque tous les jours pour suivre les entraînements de cette discipline qui rencontre un fort intérêt auprès des jeunes.

Parcours mesurés

Que ce soit pour se balader en famille, pour pratiquer la marche rapide ou la course à pied, les chemins kilométrés sont toujours appréciés. Que l'on choisisse de parcourir 3.4, 5.7 ou 8.3 km, c'est avec plaisir que l'on quitte la Cité pour traverser champs et forêt en toute sécurité. Le chantier du CERN à proximité de Maisonnex étant maintenant terminé, les plans et distances du dernier parcours vont être revus et corrigés.

Place de workout

Située à l'angle de l'avenue de Vaudagne et de la rue de la Prulay, la place de workout est le lieu de rendez-vous plébiscité par les amateurs de fitness urbain. Tout au long de la journée, il y aura toujours quelques personnes en train d'utiliser l'un ou l'autre des engins spécifiques à cette discipline mis à leur disposition. Pour celles et ceux qui ne sont pas habitués à cette activité, des exercices pour tous les niveaux et des conseils pour ne pas se blesser sont proposés sur le site.

Urban Training – Jooks

L'Urban Training est une activité très prisée par un grand nombre de Meyrinois. Organisés en collaboration avec



l'Association Urban Training, les entraînements ont lieu de début mai à mi-septembre. Durant une heure, suivant les instructions d'un moniteur professionnel, les adeptes de cette activité vont déambuler dans les rues meyrinoises et utiliser le mobilier urbain pour pratiquer des exercices physiques. Les inscriptions sont gratuites et en moyenne 15 personnes ont participé à chacune des séances en 2022.

Pour les sportifs préférant s'entraîner individuellement, le service des sports est devenu partenaire d'une application pour smartphone « Jooks » ; elle propose, en plus des trois parcours mesurés, une escapade sportive ! Il s'agit d'un parcours jalonné d'exercices de musculation que l'on suit en direct sur son smartphone. En outre, régulièrement, sur les 3.5km du tracé, l'application attire l'attention du coureur sur quelques-uns des centres d'intérêt qu'il croise sur son chemin, ou comment allier le sport et la culture !

Terrains de pétanque

Certains amateurs de pétanque apprécient de se retrouver sur des pistes moins fréquentées que celles du boulo-drome. La commune de Meyrin tient à leur disposition trois sites en accès libre : au Parc de la Comtesse-de-Saint-Bon, dans le quartier des Champs-Fréchets et à la promenade des Ailes à Cointrin. Dès le retour des beaux jours, il n'est pas rare d'y voir des amis ou des familles jouer quelques parties, donnant ainsi des airs de Provence à Meyrin.

Terrains de jeux multi-activités

Ces petits terrains de jeux sont surtout appréciés des jeunes Meyrinois de la Cité qui sont nombreux à s'y retrouver pour disputer ensemble des matches de foot ou de basket. Sur la Commune, il existe deux terrains multi-activités ; un à proximité de l'arrêt du tram « Vaudagne » et le second dans l'enceinte de l'école des Boudines.

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

Samedis de ski et de surf

Lors d'une séance conjointe entre le service des sports et le Ski Club de Meyrin au printemps 2021, et face à l'incertitude liée aux contraintes sanitaires dans les stations de ski françaises, il a été décidé que les sorties 2022 auraient lieu sur le territoire suisse. Cette décision n'était pas sans conséquences, que ce soit pour la durée des trajets, l'accès aux pistes, notamment pour les débutants, et les frais de restauration et de remontées mécaniques. Le Ski Club de Meyrin a relevé avec brio ce défi et c'est ainsi que 47 jeunes Meyrinois ont pu profiter des pentes enneigées de la station de Villars.

Mérites

Le 4 février 2022 a eu lieu la remise des Mérites 2021. Lors de cette cérémonie, les médailles et diplômes ont été remis à 13 méritants.

Sur 17 propositions reçues, le Conseil administratif a distingué les lauréats suivants :



© acquesApothélaz

Mérites individuels 2021 :

- › **M. Claude Parnigoni** pour son engagement au sein de la garderie « La Framboise », dont 20 ans de Présidence ;
- › **M. Raoul Sautter** pour 30 ans d'investissement au Tennis Club de Meyrin, dont 13 de Présidence ;
- › **M. Philippe Fosserat** pour 30 ans de Comité à la Musique Municipale de Meyrin, dont 11 de Présidence ;
- › **M. Estanislau Cojocar** pour son titre de Champion suisse 2020 de karaté ;
- › **M. Platon Soliaryk** pour ses titres de Champion suisse 2020 et 2021 de karaté ;
- › **Mme Danièle Demmou** pour ses 20 ans de Présidence à la Maison Vaudagne ;
- › **M. Anton Jeker** pour son engagement au Ski Club de Meyrin, dont 28 ans au Comité ;
- › **M. Paul Grunder** pour son engagement en faveur de la vie associative meyrinoise dont 26 ans pour l'Association du Terrain Jakob ;

- › **Mme Martine Hubert** pour son engagement à la Gymnastique Féminine de Meyrin dont 20 ans de Présidence ;
- › **Mme Claude-Inga Barbey** pour l'ensemble de sa carrière.

Entraînement de la Course de l'Escalade

Cela faisait cinq ans que le comité de la Course de l'Escalade ne nous avait plus sollicités pour organiser une des étapes d'entraînement. En 2022, nous avons honoré leur demande et, avec le soutien du Footing club Meyrin, nous avons mis sur pied cette matinée le dimanche 6 novembre. L'enjeu pour nous et les organisateurs est de pouvoir accueillir un millier de coureurs, les motiver pour l'échauffement, leur faire parcourir un circuit de quelques kilomètres, puis de leur offrir un ravitaillement fait de pommes, de chocolat et de thé. Le soleil étant de la partie, cette manifestation a été grandement appréciée par tous.



Entraînement de la Course de l'Escalade



© David Genequand

THÉÂTRE FORUM MEYRIN

Dicastère de Madame N. Leuenberger

SAISON THÉÂTRALE 2022

Réalisé Annulé

Spectacles		
Spectacles au théâtre (dans les murs)	13	1
* dont créations	2	
* dont spectacles en co-accueil (Partenaires + Festivals)	4	
Spectacles hors les murs	13	
* dont spectacles en co-accueil (Partenaires + Festivals)	4	
Représentations	161	2
* dont représentations scolaires	74	3
Rencontres et «Bords de scène»	11	
Médiations culturelles	17	
* dont médiations en temps scolaires	2	
Animations en lien avec les spectacles	12	
Emissions Midi Bascule avec Radio Bascule	37	
Créations sonores réalisées par des artistes (appel à projet)	8	
Atelier de Podcast Adultes avec Radio Bascule	4	
Atelier de Podcast Enfants avec Radio Bascule	1	
Services municipaux		
Activités	22	
* dont culture	5	
* dont aînés	1	
Associations		
Activités d'associations meyrinoises	11	
* dont AHVM (Association des habitants de la ville de Meyrin)	5	
Locations		
Manifestations associatives et partenaires - Mises à disposition	1	
Occupation du Forum - en jours	241	
Salle de spectacle	106	
Foyers	67	
Consacrés à l'entretien	56	



DIRECTION

Sur l'impulsion du Conseil administratif, s'est engagé, en décembre 2021, un processus d'unification des trois services du dicastère de la culture : le théâtre, la bibliothèque et le service de la culture. Les trois responsables se sont donné un an pour opérer la transition vers un seul grand service, capable de déployer une offre culturelle cohérente, lisible, au plus près de la population meyrinoise.

Premier acte de cette nouvelle ère : la formulation d'un projet culturel porteur de sens à la fois pour la population et pour les équipes. Ce projet destiné à occuper la période du chantier du Cœur de cité (2022 – 2026) doit évidemment tenir compte des contraintes inhérentes aux travaux (bruit, vibrations, poussière, accès limité) qui rendent aléatoire l'exploitation du Forum. Sous le titre générique JEUNESSE EN JEU, il a été convenu qu'une attention particulière serait portée aux publics jeunes (0 – 25 ans), dans l'espoir de nourrir leur sentiment d'appartenance à la communauté, leur désir de s'y impliquer pour renforcer la citoyenneté et le vivre ensemble sur notre territoire.

Deuxième acte : l'instauration d'une gouvernance apte à déployer de manière efficiente ce projet commun. C'est une organisation par pôles de compétences qui s'est imposée :

- le pôle **Programmation**, matrice de l'offre artistique (spectacles, expositions, actions autour du livre, mise en valeur du Fonds d'art ou des archives communales, médiation, manifestations municipales et associatives, etc.);
- le pôle **Communication et Publics**, regroupant tous les interfaces entre l'offre artistique et les différents publics visés (communication interne et externe, promotion, billetterie, accueil, restauration, etc.);
- le pôle **Administration**, garant d'une saine gestion des ressources humaines et financières;
- le pôle **Infrastructure et Bâtiment**, assurant l'installation, l'entretien et la sécurité des équipements culturels, le respect des mesures de santé et sécurité au travail;
- le pôle **Technique**, responsable des installations scéniques (plateau, son, lumière, vidéo).

Des groupes de travail ont planché sur le périmètre de responsabilité, le fonctionnement et la coordination de ces nouveaux rouages. Il a été convenu que pendant cette période de transition, le feedback serait encouragé; des espaces de retour sur expérience ont donc été aménagés pour ajuster l'organisation du travail à l'évolution des prestations.

Le recrutement d'une responsable de ce nouveau service de la culture a abouti fin 2022, pour une entrée en fonction de Madame Tatiana Lista-Auderset en février 2023.



D.R.

ADMINISTRATION

2022 ou l'année de tous les changements. Le Théâtre Forum Meyrin devient nomade à partir d'avril et fait spectacle partout sauf sur sa scène. S'en suivent moult débats, réflexions, locations de matériels et d'équipements, inquiétudes, séances, pratiques et habitudes remises en question, accueils moins nombreux mais sur une plus longue durée, engagements, soutiens externes, plus de représentations par spectacle, groupes de travail, colères, espoirs, gardiennage, lieux de repli, doutes, partages.

La guerre aux portes de l'Europe, la crise énergétique? On repart en séances pour trouver des solutions d'économies, on coupe l'eau chaude, on limite la température des bureaux, on chauffe les chapiteaux aux pellets plutôt qu'au mazout. Et c'est la facture qui prend l'ascenseur.

Qui a dit qu'après COVID, la vie d'un théâtre serait plus tranquille?

PARTENARIATS

Si, artistiquement, l'année 2022 aura passé du « dans » au « hors », la fidélité des partenaires est restée une valeur sûre et un soutien important tant artistique et moral que financier.

L'aventure Radio-bascule et la collaboration annuelle avec « le Parloir », « Radio Vostok » et « BravoBravo » pour le 1^{er} trimestre a facilité la poursuite du projet novateur et unique en Suisse. Les accueils communs entre le Forum et les festivals Antigél et de la Bâtie ont permis à notre public de découvrir un atelier de bricolage surréaliste « Work » et une forme théâtrale inédite « L'Âge d'Or », où comment visiter les coulisses d'un centre commercial comme on visite un musée en audiodescription. Et à Meyrin, qui dit centre commercial pense immédiatement meyrincentre, celui du Cœur de cité avec lequel nous avons pu réaliser cet accueil.

Sous l'impulsion du nouveau responsable, les conditions administratives ont été modifiées, mais le partenariat avec le Service Culturel Migros Genève a perduré de

façon généreuse avec une pièce de théâtre (Une Cérémonie) et un chapiteau de cirque (Dans ton cœur), 1^{er} spectacle inaugurant le nomadisme du TFM.

2022 aura également été l'occasion de collaborer avec le Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH) pour l'accueil de Barbara Hendricks et d'initier un partenariat meyrino-meyrinois avec l'Auberge des Vergers pour une « Série noire » qui a créé quelques émotions dans l'écoquartier.

Et « last but not least » en bon français dans le texte, le mois de février a vu naître une création maison entre le Geneva Camerata de David Greilsammer, le Collectif sous le manteau et le Théâtre Forum Meyrin : une rencontre musico-acrobatique mêlant musiciens professionnels et acrobates spécialistes de mâts chinois. Une prouesse de jouer par cœur, une gageure d'évoluer en hauteur sans filet sur la petite scène du TFM.

COMMUNICATION ET ACCUEIL

La période de transition hors les murs, initiée au printemps 2022, a représenté un défi pour les secteurs de la communication et de l'accueil. Avec une programmation dans des lieux non dédiés, aux quatre coins de la Ville - dans les bistrotts, les aulats, les parcs, sur les places et même sur les parkings - Meyrin est devenue une gigantesque salle de spectacle. Mais le TFM n'est pas seulement devenu nomade, il a également vécu un changement au niveau programmatique. Depuis l'automne 2022, les spectacles ont été résolument tournés vers la jeunesse, voire l'enfance. Des changements majeurs qui ont fortement impacté le secteur, stimulé la réflexion et nécessité des ajustements dans nos pratiques. Il a fallu remettre l'ouvrage sur le métier :



D.R.

- quelle stratégie pour communiquer au mieux les changements ?
- par quels biais toucher le public famille ? Quels canaux de diffusion ?
- quels leviers activer pour aller à la rencontre des Meyrinois et entrer en lien ?
- comment adapter l'accueil à ce nouveau public ?
- comment adapter notre offre de restauration ?
- quelles synergies créer avec les acteurs du territoire ?

Nous sommes amenés à nous reposer avec une acuité particulière des questions sur les relations que nous créons avec le public et sur notre manière d'être en relations avec ce dernier.

Dans ce contexte, les liens avec différents acteurs du territoire se révèlent d'une importance cruciale. Grâce à notre collaboratrice Léa Monier, chargée de médiation, nous avons pu renforcer la collaboration avec quelques-unes des associations les plus emblématiques de la Commune : Centre d'accueil et d'intégration pour femmes (CEFAM), Bouratino, Association des habitants de la ville de Meyrin (AHVM), Association culturelle musulmane meyrinoise (ACMM), Association pour la promotion de la culture de la jeunesse meyrinoise (APCJM), Salto de l'Escargot Kid's Up, Musique municipale de Meyrin (MMM), Maison Vaudagne, Transit, Jardin Robinson, Club des aînés, Marelle / Chez Gilberte - la maison meyrinoise, Jardin de l'Amitié.

Concrètement, ces liens se déploient autour de divers axes :

- des rencontres régulières avec les associations pour parler de la saison, mais aussi de leurs activités et leur proposer d'assister à des spectacles choisis pour eux ;
- un accompagnement aux spectacles de publics éloignés pour faciliter l'accessibilité à la culture ;
- l'organisation de moments privilégiés, ex : visite du chapiteau de PANDAX pour le Jardin Robinson ;
- l'intégration des associations ou acteurs du territoire dans l'accueil de spectacle, ex. des déambulations par le Salto de l'Escargot pour guider le public lors d'accueil de chapiteaux, une performance de la MMM à la suite d'un spectacle de rue, la fabrication d'objets de médiation par les jeunes de Transit ;
- notre présence et nos interventions sur des événements meyrinois, ex. Fête à la Golette.

Notre communication et l'identité visuelle ont évolué pour s'aligner sur la nouvelle proposition artistique : simplicité, accessibilité, attractivité dans la forme et le fond. Nous avons adapté notre stratégie en mettant l'accent sur une diffusion renforcée à Meyrin, dans les communes envi-



Montage d'une scène et d'un gradin provisoires sur la place de Meyrin-Village

© Céline Aebbersold

ronnantes et en France voisine : campagne d'affichage étoffée, nouveaux lieux de diffusion (notamment les commerces de proximité), distributions tous-ménages. Néanmoins, lors de l'accueil de spectacles d'envergure comme les chapiteaux, avec de grandes jauges, la promotion en ville de Genève reste nécessaire.

Qui dit nomade, dit déplacement. Fidèle à notre tradition d'accueil, et souhaitant ne laisser personne en arrière, nous avons mis en place un système de navette. Notre personnel d'accueil se tient à la disposition du public pour l'accompagner à pied depuis le Forum jusqu'au lieu de l'évènement. De surcroît, un gros effort a été fait sur la signalétique. Pour chaque évènement, le parcours est pensé et un fléchage est organisé et mis en place par notre secteur.

Avec une proposition gustative originale et savoureuse, notre service de restauration est plébiscité par le public et les collaborateurs de la mairie. Là aussi, il a fallu faire preuve d'agilité et penser hors du cadre. Comment rester attractif hors de l'enceinte du Forum ? Depuis le printemps 2022, nous jouissons d'une cuisine nomade (Foodtruck). L'offre a été adaptée et redimensionnée : il s'agit aujourd'hui plutôt d'une restauration légère, mais privilégiant toujours la saisonnalité et les produits locaux. L'accueil des spectacles de cirque sous chapiteau est propice à une offre plus élaborée car l'infrastructure le permet. C'est l'occasion de grillades party, rendez-vous autour du brasero, soirées fondue ou raclette. Des moments de convivialité très appréciés.

Nous sommes attentifs à ne pas oublier nos plus jeunes spectateurs avec une offre à hauteur d'enfant.

La plus-value de la cuisine nomade, c'est qu'elle nous permet d'aller à la rencontre des habitants indépendamment des spectacles pour marquer notre présence. Ainsi, nous sommes allés à la rencontre des habitants des Vergers, de Meyrin-Village, de Champ-Frêchets, de Cointrin. Nous mobilisons toute notre énergie afin que ces saisons hors les murs soient belles et émouvantes, et que le public et les Meyrinois se sentent parties prenantes.

TECHNIQUE SCENE

Durant l'année 2022, 28 spectacles, 12 manifestations associatives et municipales, 1 exposition, ainsi que 1 résidence artistique ont été accueillis et accompagnés par l'équipe technique du Théâtre. 15 des 28 spectacles, de même que la résidence artistique, ont été programmés hors les murs du Forum, dans une douzaine de lieux non-dédiés, c'est-à-dire à équiper entièrement pour pouvoir y accueillir des artistes, des spectacles et du public.

En tout, 37 études de faisabilité auront été nécessaires pour la mise en place de la saison théâtrale hors-mur. Elles sont réalisées par l'équipe technique, en lien avec les compagnies et les services de l'administration communale : environnement, gérance et entretien des bâtiments, sports, sécurité municipale, développement social et emploi, essentiellement.

Excepté pour la Maison des Compagnies, il a fallu créer des fiches techniques pour chacun de ces lieux qui jusque-là avaient été uniquement repérés et qui sont récapitulés ci-après :

- Parking du Centre Sportif : 3 spectacles de cirque sous chapiteaux ;

- Auberge des Vergers : 1 spectacle de théâtre ;
- Place de Meyrin-Village : 1 spectacle de théâtre ;
- Boulodrome des Arbères : 1 spectacle de théâtre + DJ Set ;
- Meyrincentre : 1 visite théâtralisée ;
- Aula des Boudines : 1 spectacle de théâtre de papier ;
- Salle Antoine-Verchère : 1 spectacle de marionnettes ;
- Ecole de Cointrin : 1 spectacle de cirque sous chapiteau ;
- Maison des Compagnies : 1 spectacle de théâtre d'ombres ; 1 résidence artistique ;
- Aula des Vergers : 1 spectacle d'objets ; 1 spectacle de cirque ;
- Diagonale des Vernes (entre l'immeuble François-Besson 21 et l'immeuble Vaudagne 35) : 1 spectacle funambule annulé ;
- Salle de gym du Cycle de la Golette : 1 spectacle de théâtre annulé pour cause de Covid, reporté au foyer levant du Forum.

Le secteur technique a dû prendre en charge la mise en place des infrastructures nécessaires : les alimentations eau et électricité, gradin, barriérage, lieu d'accueil pour le public, wc publics et artistes, loges, laverie, tentes de restauration, chauffage, vestiaire, billetterie, etc. D'une manière générale, la présentation de spectacles dans les 11 lieux non-équipés nécessite 3 à 4 fois plus de temps d'installation qu'un accueil sur la scène du Théâtre.

Plus encore que dans les autres secteurs du Théâtre, l'équipe technique a été lourdement impactée par des absences longues durées pour maladie ou accidents. A défaut de trouver du personnel qualifié et des solutions de remplacement satisfaisantes, le personnel technique a dû pallier à ces manques pendant une bonne partie de l'année.

TECHNIQUE BÂTIMENT ET SECURITE

Au revoir COVID, bonjour nouvelle gouvernance ! Durant l'année 2022, l'équipe dédiée à la sécurité et l'entretien du bâtiment Forum a eu passablement de changements à opérer pour accompagner le déplacement des manifestations à l'extérieur du Forum, suivre attentivement le démarrage du chantier du Cœur de cité et contribuer aux groupes de travail sur la nouvelle gouvernance.

Le responsable sécurité du bâtiment Forum a dû établir, en concertation avec le coordinateur sécurité de la mairie, un concept de sécurité pour tous les lieux susceptibles d'accueillir des spectacles ou manifestations organisés par le TFM en-dehors de ses murs. L'objectif étant

d'assurer la sécurité des personnes durant tout le temps de la manifestation (montage et démontage compris), en conformité avec la législation en vigueur.

Très rapidement, la nécessité d'intégrer de nouvelles compétences en matière d'infrastructures s'est imposée pour pouvoir assurer correctement l'organisation de manifestations en plein air ou dans des lieux non-dédiés. En collaboration avec le directeur technique, un cahier des charges a été établi et nous avons pu recruter en toute fin d'année un profil correspondant à ce nouveau poste.

Les travaux du parking ont débuté durant la période estivale, occasionnant des nuisances sonores et passablement de vibrations. Nous avons pu collaborer avec les entreprises de terrassement pour trouver des plages horaires durant lesquelles les activités de la bibliothèque seraient moins impactées. Plus perfide encore que le bruit ou les vibrations, c'est la poussière. L'entreprise de nettoyage n'a pas la tâche facile : même si les espaces du Forum sont moins utilisés, la poussière s'insinue partout.

Durant toute l'année, en slalomant entre les nuisances occasionnées par le chantier, le bâtiment du Forum a continué à vivre avec son lot de manifestations associatives et communales, (film AHVM, séances ou AG, Kermesse œcuménique, Kermesse norvégienne, Noël des Aînés etc.), sans compter la valse des bureaux, l'utilisation des espaces de réunions, de la salle de répétition et des loges. Le secteur du bâtiment a dûment assuré l'entretien des sols et des murs, ainsi que le contrôle des équipements chauffage, ventilation, climatisation (CVC).



© Barbara Genequand

URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE

Dicastère de Monsieur E. Cornuz

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

La ville de Meyrin a reçu le Prix Wakker 2022

La construction du parking sous la place des Cinq-Continents a débuté le 17 octobre après des travaux préparatoires réalisés par la Commune

Un crédit de CHF 5'098'000.- a été voté pour des travaux connexes à la réalisation du parking souterrain

Trois nouvelles aires de jeux ont vu le jour aux Vergers

Les travaux CFF Cargo et l'assainissement à la rue des Ateliers et au chemin Adrien-Stoessel sont terminés

Les travaux liés aux terrains de foot synthétiques, vestiaires sportifs, locaux environnement, Jardin botanique alpin (hangar) et Maison Vaudagne sont terminés

Un crédit de CHF 20'000'000.- a été voté en vue de l'acquisition de parcelles à Caillat

Le nouveau «Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité» est entré en vigueur le 1^{er} janvier

Une taskforce ENERGIE a été mise en place face à la menace de pénurie énergétique



MEYRIN A ÉTÉ DISTINGUÉE POUR SON URBANISME DE QUALITÉ, L'AVENTURE CONTINUE AVEC LE CHANTIER DE CŒUR DE CITÉ

En 2022, le service de l'urbanisme, travaux publics et énergie (UTE) a poursuivi ses missions de développement du territoire communal, dans un contexte libéré des dernières mesures anti-Covid dès le 1^{er} avril.

Les efforts et la vision des autorités et de l'administration meyrinoises sur plusieurs décennies ont été récompensés par l'octroi du Prix Wakker, distinction prestigieuse décernée aux communes suisses qui développent un urbanisme de qualité sur leur territoire.

Cœur de cité continue de mobiliser les ressources de l'administration en général et du service de l'UTE en particulier à travers les projets de construction de la nouvelle mairie, l'aménagement de la place des Cinq-Continents et du futur parc arboré derrière le Forum. Des travaux préliminaires ont été réalisés avec la mise en séparatif de l'assainissement et le dévoiement des réseaux SIG en marge de la place. Le chantier du parking souterrain a été lancé en octobre après la mise en service de deux parkings provisoires.

Les travaux de construction et de rénovation des bâtiments et équipements communaux se sont achevés au Jardin botanique alpin (hangar, puis de forage), à la Maison Vaudagne (rénovation et extension) et au Centre sportif (nouveaux vestiaires et locaux d'exploitation environnement).

Au niveau de la planification du territoire, une stratégie d'évolution de la zone « villa » dans les secteurs Citadelle, Vieux-Bureau / Edmond-Rochat et Cointrin a été élaborée en vue de la mise en conformité du Plan directeur communal à la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI) modifiée en 2020, et un projet de modification de zone et de plan directeur de zone de développement d'activités mixtes (PDZDAM) vise à promouvoir une meilleure utilisation du sol et une diversification des activités économiques dans la ZIMEYSA.

Aux Vergers, les derniers travaux touchent à leur fin (aménagements extérieurs, aires de jeux, pavillons d'artistes). Une réflexion est en cours sur la relocalisation de La Fève – Supermarché participatif paysan (SPP).

Une version révisée du Plan directeur de l'énergie 2011 a été adoptée le 13 septembre après 3 ans de travail, par une résolution du Conseil municipal. Le nouveau règlement du « Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité » est quant à lui entré en vigueur le 1^{er} janvier.

PRIX WAKKER

Depuis 1972, Patrimoine suisse attribue chaque année le Prix Wakker à une commune –exceptionnellement à une organisation ou à un groupe de communes – qui s'est distinguée par le traitement exemplaire de la culture du bâti sur son territoire. Pour obtenir cette distinction prestigieuse, les communes doivent avoir développé un urbanisme exemplaire sur le long terme.

Meyrin est la troisième commune genevoise à recevoir ce prix. Trois arguments principaux ont convaincu Patrimoine suisse de l'exemplarité de Meyrin : l'architecture d'après-guerre manifeste dans les grands ensembles de logement de la Cité, un patrimoine bâti qui favorise la cohésion sociale, et un engagement fort vers la durabilité. A ce titre, le jury du concours a fait l'éloge de « la manière dont Meyrin met en relation le passé, le présent et le futur, et de son engagement dans une culture du bâti de très haute qualité à tous les niveaux ».

Le prix a été remis officiellement à Meyrin samedi 25 juin en présence notamment de Simonetta Sommaruga, Conseillère fédérale, et d'Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat.

Un guide et une brochure ont été publiés par Patrimoine suisse, et la ville de Meyrin a également engagé des moyens pour accueillir le mieux possible les visiteurs attirés par cette mise en lumière de son patrimoine.

CŒUR DE CITÉ

Cœur de cité est un projet phare de la Ville qui vise à transformer la place des Cinq-Continents et ses environs en zone piétonne et conviviale. Projet communal né à la faveur du projet de mise en souterrain du parking P1 par le propriétaire du centre commercial, il comprend la requalification de la place des Cinq-Continents, la construction d'une nouvelle mairie et l'aménagement d'un parc arboré sur l'actuel terrain de football des Boudines. En 2022, le projet a vu sa concrétisation débiter avec l'ouverture de différents chantiers dans le périmètre.

Avancement du projet

Les travaux du parking souterrain menés par m3 Groupe, propriétaire de meyrincentre, ont démarré le 17 octobre. Afin de garantir la poursuite des activités du centre commercial, deux parkings provisoires d'une centaine de places chacun ont été réalisés sur le terrain de football des Boudines et à l'avenue de Feuillasse sur l'emplacement du skatepark et du cirque le Salto de l'Escargot. Ces parkings ont été mis en service depuis respectivement



La nouvelle place basse apportera un espace convivial entre la nouvelle mairie et le centre commercial



Les travaux du parking souterrain ont débuté le 17 octobre



Le dévoiement de réseaux sur la place des Cinq-Continents

septembre et octobre. Le marché de la place des Cinq-Continents a été déplacé à la rue De-Livron fin août, le cirque Salto de l'Escargot a déménagé à la promenade de Corzon le 23 octobre. Le skatepark devrait être provisoirement installé sur le terrain de basket de la campagne Charnaux courant 2023.

Dévoiement des réseaux

Le 22 février, le Conseil municipal a voté à l'unanimité la délibération D-2022-02a relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 960'500.- en vue de la réalisation de travaux de déviation des réseaux et divers travaux préparatoires. Ces travaux de dévoiement des réseaux d'eau, d'électricité, de gaz et de télécommunication se sont déroulés de mai à novembre, en co-maîtrise d'ouvrage avec m3 Groupe. Ce sont les premiers travaux du Cœur de cité dans lesquels la Commune est engagée.

Travaux d'assainissement

Les travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées du Cœur de la cité ont démarré le 4 mars pour une durée d'environ sept mois. Le dernier tronçon de la Cité encore en réseau unitaire (eaux mélangées) a ainsi été mis en conformité entre la rue des Boudines et l'avenue de Feuillasse, en passant par la place des Cinq-Continents et en s'étendant sous le parking P2. Il était important qu'ils soient réalisés préalablement aux travaux du parking souterrain, certains réseaux unitaires

étant en conflit avec la future emprise du parking. Compte tenu de la profondeur des canalisations (plus de 7 mètres) et de l'exiguïté des lieux, des travaux spéciaux de pousse-tube ont été réalisés entre le parking P2 et l'avenue de Feuillasse. Un crédit de CHF 4'680'000.- destiné à l'étude et à la réalisation de travaux pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement de la rue des Boudines, la place des Cinq-Continents et l'avenue de Feuillasse avait été voté en décembre 2021 (délibération n° 2021-24a).

Travaux connexes

Le 3 mai, le Conseil municipal a voté à l'unanimité la délibération D-2022-04a relative à un crédit de CHF 5'098'000.- destiné à financer les travaux connexes à la réalisation du parking P1 souterrain, impactant la mairie et les espaces publics à la charge de la ville de Meyrin. Ces travaux visent à constituer des fondations solides en vue de l'édification de la nouvelle mairie, et assurer un espace permettant le flux des passants devant le centre commercial une fois le parking achevé. Ces travaux sont couplés aux travaux du parking P1.

Informations

Les informations relatives au chantier ont été présentées lors d'une séance publique d'information le 28 février. Le 30 mars, une séance d'information destinée aux parties prenantes ayant des activités dans les bâtiments du périmètre a également été organisée.

URBANISME

Mise en conformité du PDCOM – Zones « villas »

Le Plan directeur communal (PDCOM) actuel adopté en 2020 par le Conseil municipal avait été validé en 2021 par le Conseil d'Etat avec certaines réserves. Compte tenu de ces réserves et des évolutions intervenues dans la législation cantonale, la partie du PDCOM concernant la zone d'affectation 5 (dite aussi zone « villas ») devait être mise à jour.

La Ville a ainsi dû définir des secteurs dans lesquels davantage de constructibilité sera possible, et les contreparties demandées le cas échéant. Un projet de dispositions spécifiques aux secteurs « Citadelle », « Vieux-Bureau / Edmond-Rochat » et « Cointrin » a été élaboré en concertation avec la commission « développement urbain » du Conseil municipal. Le service de l'UTE a travaillé à la consultation des services de l'Etat (juin-septembre 2022) et à la préparation de la consultation publique sur cette mise à jour du PDCOM agendée pour début 2023.

MZ et PDZDAM

Un projet de modification de zone et de plan directeur de zone de développement d'activités mixtes (PDZDAM), est engagé sur une partie de la ZIMEYSA, élaboré à l'initiative de l'Office de l'urbanisme et de la Fondation pour les terrains industriels (FTI). Il vise à promouvoir une meilleure utilisation du sol et une diversification des activités économiques, à travers des possibilités constructives plus importantes et une mixité accrue (jusqu'à 40% d'activités tertiaires).

Une présentation du projet en commission « développement urbain » du Conseil municipal a été organisée. Diffé-

rentes autorisations de construire déposées sur le secteur de la future ZDAM ont été analysées en mettant l'accent sur leur compatibilité avec les orientations souhaitées pour l'avenir. Une enquête publique est prévue en 2023.

Voie verte d'agglomération – Rive Droite

Le service de l'UTE a également contribué à l'élaboration et à la planification opérationnelle du projet de voie verte d'agglomération (VVA) pour la rive droite du canton. Ce projet porté par l'Office de l'urbanisme du canton et intégré au PDCOM meyrinois vise à développer un nouvel itinéraire de déplacement pour les modes actifs (vélo et marche à pied) et a fait l'objet d'une vaste concertation au niveau cantonal en 2020.

Son tracé passera le long des voies CFF depuis Vernier jusqu'à la route du Nant-d'Avril, où une branche poursuivra cette route et l'autre suivra les voies CFF. Cette voie fera partie d'un réseau de voies cyclables parallèles ou transversales. Elle connectera de nouveaux espaces publics, assurera une continuité en marge du trafic sur 80% du parcours tout en répondant aux enjeux climatique et d'arborisation.

A la fois contributeur et préaviséur de l'autorisation de construire, le service de l'UTE est engagé pour définir les modalités de réalisation du projet: financement, maîtrise d'ouvrage, modalités d'entretien et de maintenance, car la majeure partie de l'ouvrage sera rétrocédée à la Ville après travaux.

Un point de situation a été présenté en juin par des représentants du Canton devant la commission « développement urbain ». La réalisation s'échelonnera entre 2023 et 2025.



© Etat de Genève



Le tracé du futur BHNS-GVZ

© Transitec

Bus à haut niveau de service Genève-Vernier-Zimeysa (BHNS-GVZ)

Le projet de Bus à haut niveau de service Genève-Vernier-Zimeysa (BHNS-GVZ) est un autre projet intégré au PD-Com suivi par le service UTE. Ce projet de bus bi-articulé déploie un axe fort de desserte à travers des quartiers d'habitation et d'activité à Genève (Franchises), Vernier (Châtelaine-Concorde-Etang), Satigny (ZITUIL), Meyrin-Satigny-Vernier (ZIMEYSAVER) puis à l'Hôpital de La Tour. Deux branches de ce bus 19 sont prévues avec des terminus à la ZITUIL et à l'Hôpital de La Tour. Le bus évoluera en site propre dans la mesure du possible. L'avant-projet a été finalisé en 2021, suivi du dépôt de l'autorisation de construire en fin d'année qui a enclenché la phase projet en cours. Ce projet est porté en co-maîtrise d'ouvrage par l'Office cantonal des transports et la ville de Meyrin. Un point de situation a été présenté en juin par des représentants du Canton devant la commission « développement urbain ». La réalisation du projet BHNS s'échelonne entre 2024 et 2026.

Caillat II

Le secteur Caillat II comprend six parcelles situées à l'angle de la rue Alphonse-Large et de la route du Nant-d'Avril. Les trois plus grandes parcelles sont propriétés des frères Large et de leur succession, alors que l'Etat de Genève possède deux autres parcelles de taille plus modeste. Enfin, la Commune possède également une parcelle intégrée au domaine public communal. Utilisé actuellement à des fins agricoles, l'ensemble du périmètre (plus de 37'000m²) est situé en zone de développement 4A (maisons d'habitation comportant en principe plusieurs logements), sur fond agricole. Des activités peuvent y être autorisées (gabarit max. 15 m). Les constructions sont en principe soumises à l'adoption préalable d'un plan localisé de quartier.

Dans le cadre de la succession ouverte suite au décès des frères Large, trois parcelles représentant une surface totale de 32'140m² sont à vendre. Le PDCom prévoit la possibilité pour la Commune d'acquiescer ces parcelles. Dans cette visée, le Conseil municipal a voté le 28 juin, à l'unanimité, la délibération n°2022-12 relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 20'000'000.- destiné à l'acqui-

sition des parcelles n° 11805, 12583 et 14105 situées à Meyrin à l'angle de la rue Alphonse-Large et de la route du Nant-d'Avril (secteur Caillat II) et à couvrir les frais de notaires, frais d'actes et autres droits s'y rapportant

Corzon

L'association Corner a été créée à Meyrin le 23 novembre 2021, notamment pour répondre aux besoins d'accueil des jeunes de 15 à 25 ans. La pandémie et différentes incivilités dans plusieurs quartiers ont démontré que cette tranche d'âge a le moins de lieux d'accueil sur la Commune.

Le 1^{er} décembre 2021, l'association Corner a déposé une pétition munie de 245 signatures auprès du bureau du Conseil municipal et demandant « d'attribuer les locaux anciennement occupés par le FC Meyrin sur le terrain de football de Vaudagne à l'Association Corner, ceci afin qu'elle puisse y exercer son but, soit mettre à disposition des locaux auto-gérés par et pour les jeunes de Meyrin ». Le projet sollicité par l'association Corner n'étant pas le seul projeté sur le terrain et les vestiaires de Vaudagne, le Conseil administratif a demandé qu'une image directrice concertée soit étudiée avant de débiter des travaux. Diverses évolutions de ce terrain de 19'000 m² et des locaux vétustes sont en réflexion : espace de vie enfantine, parc public, espace de sport pour tous, etc.

Le 10 novembre 2022, la commission conjointe « citoyenneté participative et vie de quartier » et « vie culturelle et sportive » s'est penchée sur la délibération n° 2022-14 présentée conjointement par des membres du PDC-VL, des Verts et du PLR et demandant un crédit de CHF 400'000.- pour l'étude d'un espace de sport pour tous sur le terrain de Vaudagne. La commission se réunira à nouveau en 2023 pour préavisier la délibération.

Requêtes et octrois d'autorisation, droits de préemption

Durant l'année, 157 dossiers ont été préavisés par la Commune, soit 33 pour la réalisation de logements individuels ou collectifs, 37 pour des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales et 87 pour des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.). Durant cette même année, 265 autorisations ont été délivrées, dont 108 pour des logements individuels ou collectifs, 65 pour des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales, et 92 pour des constructions diverses. La Commune a été interpellée à 18 reprises lors de vente d'immeubles dans les zones de développement. Elle n'a pas exercé son droit de préemption.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Boucle de l'Etang / Hôtel Marriott – Fin des travaux

Les travaux débutés en 2021 se sont achevés fin août 2022. Les voiries ont été adaptées aux différents modes de déplacement (transport individuel motorisé, transports en commun, mobilité douce) dans la continuité des aménagements déployés sur le chemin de l'Etang, en lien avec le PLQ de l'Etang. Dans ce même périmètre, les travaux communaux sur le chemin du Ruisseau, financés par le maître de l'ouvrage de l'Hôtel Marriott et en coordination avec les travaux de la boucle de l'Etang à proximité, se sont achevés en septembre 2022. Les divers aménagements (élargissement de la chaussée, création de pistes cyclables bidirectionnelles et d'un cheminement piéton, plantation d'arbres et d'arbustes) ont été mis en service.

Travaux SIG à Mategnin

Dans le cadre de l'amélioration et du renouvellement du réseau de distribution d'électricité des Services Industriels de Genève (SIG), les travaux dans le hameau de Mategnin entrepris fin 2022 se sont achevés début 2023. Les anciennes installations des SIG étaient vétustes et ne garantissaient plus un approvisionnement électrique des habitations sécurisé. Un nouveau transformateur a été installé près de l'ancienne laiterie, et celui à bain d'huile fixé à l'angle de l'avenue de Mategnin et de l'avenue Auguste-François-Dubois a été supprimé. En coordination avec l'installation de ce nouveau transformateur au cœur du hameau, la ville de Meyrin a procédé au remplacement de l'installation d'éclairage public, avec un système permettant de varier l'intensité lumineuse sur détection. Cet éclairage est complètement éteint entre 1h et 5h du matin.

Etude de l'aménagement Vernes – Vaudagne – François-Besson

Le projet de réaménagement de l'avenue de Vaudagne et de la rue des Vernes s'inscrit dans la continuité des dernières réalisations qui visent à garantir une couture sécurisée et paysagère entre la Cité, le quartier des Vergers et le village. A cet effet un crédit d'étude de CHF 510'000.- avait été voté le 22 juin 2021 pour l'aménagement de l'espace public sur l'avenue de Vaudagne, la rue des Vernes et l'avenue François-Besson (délibération n° 2021-10a). Le mandat d'étude a débuté en juin 2022. Une démarche participative liée au projet a rassemblé en septembre 35 habitantes et habitants qui ont exprimé leurs habitudes, interrogations et desiderata en termes d'environnement, de patrimoine, de mobilité et d'usage. C'est sur cette base notamment que les mandataires poursuivent l'élaboration de l'avant-projet.

Passage des Hannetons

Durant le mois de juillet 2022, le cheminement situé entre l'avenue de Vaudagne et la rue des Vernes reliant la Cité de Meyrin au quartier des Champs-Frêchets a été reconstruit. Le pourtour de la place de jeux attenante a également été rafraîchi. Lors de ces travaux, les balises d'éclairage public ont été remplacées par du matériel récent et similaire à celui installé dans le quartier des Vergers. Un revêtement clair argilo-calcaire recyclé, moins énergivore à la production qu'un enrobé traditionnel, a été posé afin de diminuer l'effet d'îlot de chaleur. La nouvelle géométrie du chemin permet à l'eau de pluie de s'évacuer dans les espaces verts environnants. Un arrêté du Conseil d'Etat du 21 décembre a conféré à cette « voie bordée d'arbres qui relie l'avenue de Vaudagne 47 à la rue des Vernes 22 » son nouveau nom en référence au hanneton, un coléoptère de la famille des scarabées considéré comme nuisible à l'agriculture et à la sylviculture et qui avait fait jusque dans les années 1950 l'objet de campagnes de ramassage dans les communes rurales comme Meyrin. Ces travaux ont été financés par la délibération n° 2021-10a votée en 2021.

Travaux CFF Cargo / assainissement rue des Ateliers et chemin Adrien-Stoessel

Dans le cadre du futur agrandissement souterrain de la gare de Cornavin, plusieurs modifications de l'infrastructure ferroviaire régionale se sont révélées nécessaires. Parmi celles-ci, la création entre les gares de Vernier et Meyrin d'une zone de garage pour les trains voyageurs qui ne pourront pas être stationnés à Genève. Quatre voies de 420 mètres ont été construites. En sus, les CFF ont réhabilité un ancien bâtiment de service et construit un quai pour les collaboratrices et collaborateurs de la conduite et du nettoyage des trains.

Ces travaux impliquant un remaniement des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées des CFF, la Commune a saisi l'occasion de réaliser des travaux d'assainissement obligatoires à la rue des Ateliers et au chemin Adrien-Stoessel. Le collecteur d'assainissement a été posé sous les voies dans le courant du printemps 2022 par « pousse-tube » afin de maintenir l'exploitation des lignes de fret. La pose du réseau d'eaux usées s'est poursuivie par des tranchées ouvertes sur les voies communales. Ces travaux entrepris en mars se sont achevés en août avec la mise en service du réseau d'eaux usées, qui permet de récupérer une partie des eaux de la zone industrielle.

Le financement à la charge de Meyrin est couvert par le crédit de CHF 3'400'000 voté fin 2021 par le Conseil municipal (délibération n° 2021-21).



© Pierre Debernard

Des aménagements extérieurs finalisés à Cointrin



© Dan Wenger

Mobilier urbain installé près des terrains de football



© Dan Wenger

Épingles à vélos côté route de Meyrin



© Dan Wenger

Aire de jeux Trampoline

Etude Cardinal-Journet

Le crédit de CHF 3'400'000.- destiné à l'assainissement de la rue des Ateliers et au chemin Adrien-Stoessel (délibération n° 2021-21a) comprenait également un volet d'étude pour des travaux à réaliser à la rue du Cardinal-Journet. Cette étude doit permettre de planifier ces travaux avant les importants changements à venir dans ce secteur (voie verte d'agglomération, zone industrielle des Batailles, zone de développement industriel ou d'activités mixtes de Meyrin-Satigny). L'étude a été lancée au printemps.

PLQ Cointrin – Poursuite des travaux

Le secteur est du quartier de Cointrin défini par les chemins du Jonc, des Sapins, Terroux, De-Joinville et l'avenue Louis-Casaï est situé en zone de développement 3 depuis 1957, et a fait l'objet d'un grand nombre de projets au cours des dernières années. Pour suivre ces développements, le Conseil municipal avait ouvert en 2015 un crédit de réalisation de CHF 9'300'000.- pour les travaux de génie civil et l'aménagement des espaces publics (délibération n° 2015-14a). En 2022, les travaux d'aménagements extérieurs ont été menés au 30-32-34, avenue Louis-Casaï en lien avec la construction du bâtiment H, et au 43, chemin De-Joinville en lien avec la construction du bâtiment C. L'avancement total du projet est de l'ordre de 60%, et se poursuit en fonction de la construction des immeubles privés dans le secteur.

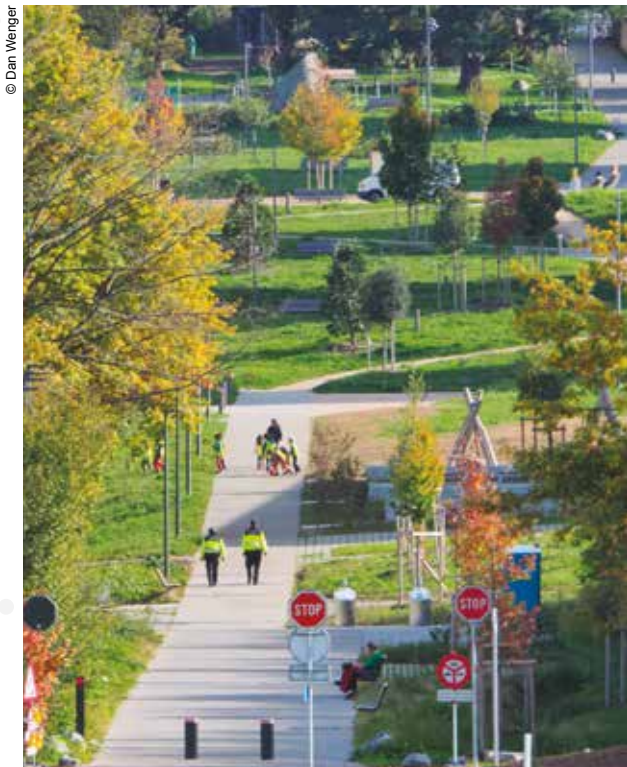
Quartier des Vergers

Clôture du chantier

En 2022, le quartier a connu ses tout derniers développements. Les points d'entrée dans le quartier ont été finalisés, ainsi que les aménagements de la rue des Arpentiers en connexion avec la route de Meyrin. Les derniers aménagements paysagers du chemin des Ouchettes, le potager du terrain de rugby, la réfection de la placette surplombant le chemin de Bois-Carré, le déplacement de l'arrêt de bus Meyrin-Vernes, sont terminés. Du mobilier urbain a été également été déposé. Des réflexions ont été initiées sur la signalétique du quartier et sur un emplacement adéquat pour le Supermarché participatif paysan (SPP) – aux Vergers ou en dehors du quartier.

Aires de jeux

La Commune compte désormais de nouvelles aires de jeux situées dans le parc de la Découverte et dans le parc des Arbères. Les habitants se sont impliqués dans la conception des places de jeux à l'occasion de nombreuses démarches participatives. Lors de la Fête de quartier en octobre, une animation a permis à l'ensemble des enfants de nommer officiellement leurs places de jeux.



Le parc des Arbères vu de l'avenue Louis-Rendu

Fermeture du site internet

Durant plusieurs années, les actualités du quartier et les travaux entrepris ont été annoncés régulièrement sur un site internet dédié aux Vergers. Les informations liées au quartier sont désormais accessibles sur meyrin.ch/fr/eco-quartierlesvergers.

Rue des Coopératives, parc des Arbères

C'est aussi en 2022 que les derniers travaux dans ce secteur ont débuté ou ont été finalisés : pavillons d'artistes et d'artisans, place de livraison et accroche à la sortie de la rue des Coopératives, partie basse du parc des Arbères et raccordement à l'avenue Louis-Rendu.

Nano-hub

La ville de Meyrin s'est associée à l'Office cantonal des transports et l'entreprise de livraison OVO Logistique Urbaine pour développer des mobilités alternatives et réduire les nuisances dues aux transports de marchandises dans les zones habitées. Les « nano-hubs » sont des micro-dépôts installés dans des endroits stratégiques et qui servent de point de livraison aux camions. Les marchandises sont ensuite livrées par vélo-cargo dans un rayon d'un ou deux kilomètres. Un nano-hub a été récemment installé sur le parking du Centre sportif à Meyrin pour une durée d'une année. Cette solution de logistique urbaine et inédite en Suisse sera testée afin de l'évaluer.

GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Signalétique mobilité douce

Le 22 mars, le Conseil municipal a voté à l'unanimité un crédit de CHF 100'000.- destiné à l'étude du concept de signalétique mobilité douce en vue de sa mise en œuvre (délibération n° 2022-01a).

Dans son programme de législature 2015-2020, le Conseil administratif avait souhaité favoriser la mobilité douce, mettre en valeur le territoire et augmenter le sentiment d'appropriation de ses usagers. Cette volonté s'était concrétisée par l'élaboration en 2018 d'un concept de signalétique mobilité douce. Celui-ci s'intéresse aux itinéraires piétons et vélos, et s'adresse en priorité aux nouveaux habitants et aux visiteurs. Il a permis d'identifier 68 destinations, 17 lieux de prise en charge de piétons avec totems, 27 panneaux relais pour les piétons, et 19 panneaux d'orientation destinés aux vélos. La délibération permet de concevoir des supports de signalétique en vue de leur mise en œuvre.

En outre, la ville de Meyrin a reçu le prix de la brosse à chaussure d'or 2022, dans le cadre de la deuxième édition du projet « Marchabilité et santé – Comparaison entre villes suisses » qui examine en détails la marchabilité dans 15 petites villes et communes d'agglomération.

EQUIPEMENTS PUBLICS

Rénovation de l'école de Meyrin-Village – Avant-projet

Le site de l'école de Meyrin-Village est un lieu emblématique de la Commune situé entre l'avenue de Vaudagne, la campagne Charnaux et la route de Meyrin. Il abrite des activités scolaires, sportives et associatives.

En raison de l'obsolescence fonctionnelle et technique des bâtiments, le Conseil municipal a approuvé en 2021 un crédit d'étude de CHF 1'460'000.- en vue de la rénovation de l'école (délibération n° 2018-04a).



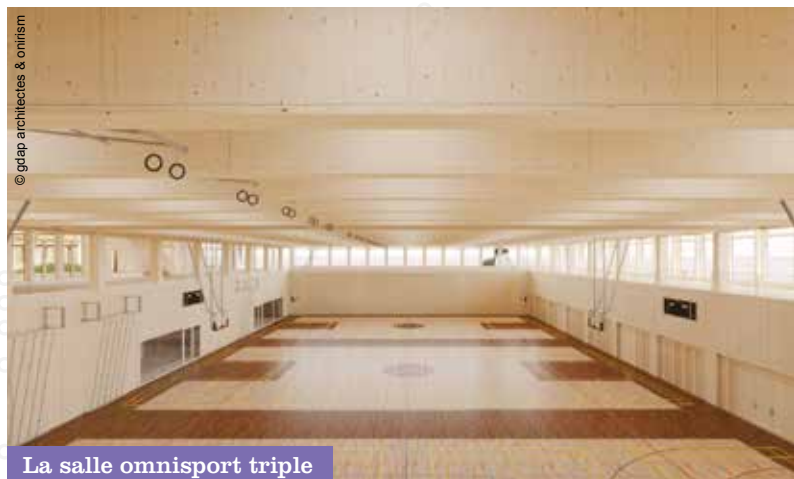
Le nano-hub meyrinois



Une projection de l'extérieur



Une projection de la « rue intérieure » du futur bâtiment



La salle omnisport triple

Les études du projet initiées à l'été 2021 se sont poursuivies en 2022. Le 10 mars, la commission « travaux publics et entretien des bâtiments » a opté pour la variante de rénovation des bâtiments avec double surélévation de l'école enfantine 2 et construction d'un nouveau pavillon. Elle a également demandé d'étudier la faisabilité d'une cuisine autonome de production. Le 22 juin, la commission a pris connaissance des résultats de l'étude de faisabilité et retenu l'option d'une cuisine autonome pouvant préparer 250 repas, en attendant une orientation finale liée au concept global de restauration collective communale. Le 1^{er} décembre, la commission conjointe « alimentation durable ad hoc » et « travaux publics et entretien des bâtiments » a décidé d'abandonner cette orientation et a opté pour le maintien de la cuisine actuelle avec un agrandissement du restaurant scolaire.

Ecole secondaire II Gravière – avancement du projet

Le lieu-dit « La Gravière » est une zone agricole déclassée en 2017 en zone d'équipements publics par l'Etat pour y implanter un établissement d'enseignement secondaire II. Le futur établissement a été baptisé école « Noëlla Rouget », du nom d'une résistante française d'adoption genevoise (1919-2020) qui a reçu à Genève les insignes de Grand-croix de l'Ordre national du mérite.

Le bâtiment accueillera 1'400 élèves et 200 encadrants. Il hébergera un pôle d'enseignement secondaire II ainsi

qu'une antenne du centre de formation professionnelle « service, hôtellerie et restauration ». La ville de Meyrin contribuera au projet en réalisant une salle omnisports triple avec des gradins permettant d'accueillir 1'500 spectateurs, et qui pourra être utilisée par les clubs et associations communaux hors périodes d'enseignement scolaire. Dans un horizon plus lointain, un pôle culturel communal complètera l'ensemble (Maison de la musique, Maison des compagnies, Ateliers et résidence d'artistes). Selon le projet lauréat désigné en 2021, l'unique bâtiment du complexe sera volontairement bas et étendu afin de préserver les vues depuis les logements environnants. Il est conçu comme « une ville dans la Ville » avec ses rues, places et quartiers ouverts à tous. Il répond également aux exigences élevées de durabilité, avec une structure porteuse essentiellement en bois, un concept énergétique cohérent et l'intégration de la lumière naturelle.

En septembre 2022, la commission « travaux publics et entretien des bâtiments » a pris connaissance du projet d'aménagements extérieurs pour la parcelle communale. Les délibérations pour l'achat de la parcelle, la construction de la salle omnisport triple et la réalisation des aménagements extérieurs sur la parcelle communale seront déposées selon différentes temporalités, à partir de 2023. Selon le planning intentionnel présenté en commission, les travaux devraient débuter en 2024 et s'achever en 2027.



Les nouveaux terrains E et F

© Piasio-htp

Terrains de foot – Inauguration

La 6e étape des travaux du centre sportif des Vergers validée en 2016 planifie notamment la construction de deux nouveaux terrains de football et de nouveaux bâtiments de vestiaires pour faire face à l'évolution des clubs de football et de rugby. Le 10 mars 2020, le Conseil municipal avait voté à l'unanimité un crédit de CHF 4'905'000.- pour la réalisation de ces deux terrains en remplacement des terrains en gazon naturel de l'avenue de Vaudagne et la rue des Boudines (délibération n° 2020-02a). Les terrains réalisés en polypropylène recyclable et remplis de sable de quartz et de granulés en liège naturel permettent un usage plus intensif qu'une pelouse naturelle. Le choix d'un éclairage LED pour les terrains E et F permet de réduire la consommation d'électricité tout en limitant les nuisances pour le voisinage. Les terrains ont été mis à disposition des clubs dès août 2021 et ont été inaugurés avec les vestiaires le 9 avril 2022.

Vestiaires sportifs – Inauguration

En février 2018, le Conseil municipal avait approuvé un crédit d'étude de CHF 330'000.-, et en décembre 2019 un crédit de construction de CHF 5'593'000.- pour les vestiaires du Centre sportif (délibération n° 2019-18a).

En raison de la crise du Covid et de difficultés d'approvisionnement concernant certains matériaux, la réception finale n'a eu lieu qu'en décembre 2021.

Les nouvelles constructions abritent dix vestiaires dédiés aux équipes de football et de rugby, des vestiaires pour arbitres et entraîneurs, une nouvelle buanderie, un dépôt, une salle de musculation et des toilettes publiques. La part importante du béton recyclé permet de limiter les émissions de CO2 et de préserver la ressource naturelle de gravier.

La commission «travaux publics et entretien des bâtiments» a pu visiter le chantier le 24 août 2021. Le bâtiment a été livré en janvier 2022 et mis en service en février. Il a été inauguré avec les terrains synthétiques le 9 avril 2022.

Jardin botanique alpin – Fin des travaux

En décembre 2014, le Conseil municipal avait voté un crédit de construction permettant d'initier la revalorisation du Jardin botanique alpin. La seconde phase comprend la construction d'un hangar fermé, l'augmentation de la capacité du bassin de rétention d'eaux pluviales, et le remplacement du revêtement des chemins piétons (délibération n° 2019-01a).

Les travaux du hangar et de la cour d'exploitation se sont achevés en mai 2022. La toiture végétalisée a été réalisée par l'équipe du jardin au printemps 2022. Suite à une réflexion sur un captage de la nappe de Montfleury se trouvant directement sous le Jardin, un forage d'essai en 2021 s'est révélé concluant, et l'autorisation de pompage a été obtenue en juillet (DD 113571/2-RO). Le puits de captage de la nappe a ainsi été foré, et le système de pompage, installé en décembre.

Lors du Forum Energie + Patrimoine du 26 mars organisé à Lausanne à l'initiative de Patrimoine suisse, le service de l'UTE a présenté la démarche de revalorisation des déchets de béton mise en œuvre pour la réalisation du sol du hangar et de sa cour d'exploitation. Les blocs récupérés ont permis de réduire de 80% les émissions de CO2 et de 66% la charge écologique par rapport à une dalle béton recyclé (75% par rapport à un enrobé bitumineux).

Le nouvel hangar avec sa dalle de béton récupéré



© Service de l'UTE



Le bâtiment achevé

Locaux environnement – Fin des travaux

La construction d'un nouveau bâtiment d'exploitation dans le plongement de la tribune du côté de l'avenue Louis-Rendu, entre l'entrée du stade, le mât d'éclairage et le terrain de football, avait été approuvée par le vote de la délibération n° 2019-08a.

Ces locaux destinés au personnel communal et aux diverses machines d'entretien et d'exploitation permettent de réduire les déplacements des collaborateurs dans la Commune.

Le bâtiment est exemplaire en termes d'impact environnemental, avec des matériaux naturels faiblement manufacturés ou des éléments de récupération de chantiers de démolition genevois. Le réemploi de matériaux de chantier à cette échelle est une première dans le canton de Genève. Il permet de réduire d'environ 90% la part d'énergie grise par rapport à une dalle conventionnelle coulée sur site.

Suite à la crise du Covid, qui avait fortement ralenti la phase d'exécution et le lancement des appels d'offres, les travaux n'avaient débuté qu'en avril 2021. En août 2022, la commission « travaux publics et entretien des bâtiments » a pu visiter le bâtiment, qui a été mis en service en octobre.

Maison Vaudagne – Fin des travaux

Suite au vote en décembre 2016 d'un crédit d'étude pour la rénovation et l'extension de la Maison Vaudagne, le Conseil municipal avait voté en juin 2020 un crédit de construction de CHF 9'000'000.- (délibération n° 2020-09).

La date de livraison des bâtiments prévue initialement à l'été 2022 a dû être reculée suite à la pénurie de bois de construction causée par le redémarrage économique mondial post-pandémique. Le bouquet de chantier a eu lieu le 17 juin en présence des entreprises et mandataires.

Durant les travaux, une coordination a été mise en place avec les SIG en vue du réemploi des bétons découpés sur le chantier SIG CAD à la rue Alphonse-Large. Le bâtiment en chantier a été visité par des représentants de la ville d'Aarau dans le cadre des animations autour de la remise du Prix Wakker le 25 juin.

Les travaux ont été terminés en décembre, ce qui a permis la réouverture du centre de loisirs en janvier 2023. Les travaux des aménagements extérieurs se poursuivent au printemps 2023.

Cuisine de production

En 2022, l'administration s'est livrée à l'étude de sites possibles de production pour la restauration collective communale. Le 1^{er} décembre, la commission conjointe « alimentation durable ad hoc » et « travaux publics et entretien des bâtiments » a pris connaissance des variantes et demandé de poursuivre les études d'une variante impliquant une cuisine de production centralisée hors écoles.

ENERGIE

Fonds énergie

La commission consultative du Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité s'est réunie cinq fois en 2022. Cette activité réduite au regard de l'année 2021 avec onze réunions est en lien avec l'évolution du Fonds communal énergie vers un Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité (ci-après le Fonds) qui est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022. Dorénavant, seules les demandes ne faisant pas l'objet d'une mesure décrite dans le catalogue de subventions sont préavisées par la commission. Les mesures incitatives portant sur la mobilité douce et les transports publics, déjà existantes, ont ainsi été intégrées dans un seul et même document, le « Catalogue de mesures 2022 », offrant ainsi d'avantage de visibilité. Les subventions sont destinées aux privés, aux associations et aux entreprises. Les montants accordés par le Fonds ne peuvent pas dépasser un plafond maximal de CHF 50'000.- par projet. 33 requêtes du catalogue (hors subventions liées à la mobilité) ont été validées par le Conseil administratif dont 6 ont nécessité un préavis de la commission consultative (demandes hors catalogue). Concernant la mobilité, sur l'année 2022, plus

de 120 subventions pour l'achat de vélo à assistance électrique ont été octroyées et 901 personnes ont bénéficié d'un soutien à l'achat d'un abonnement de transports publics TPG pour les juniors (6 à 24 ans inclus). Au total, sur l'année 2022, CHF 293'641.- ont été distribués aux bénéficiaires de ce Fonds (dépenses de fonctionnement et d'investissement).

Plan directeur énergie

En 2011, la ville de Meyrin s'est dotée d'un plan directeur de l'énergie qui définit la vision, les principes directeurs et les objectifs du développement énergétiques de la Commune. Il contribue à utiliser plus efficacement l'énergie, exploiter autant que possible les ressources énergétiques indigènes, et encourage les énergies de réseau.

Lors des dernières années, de nombreux projets et réalisations tels que la chaleur à distance (extension CAD-Lignon, CAD Vergers, CAD-ZIRIAN), la géothermie (Géothermie 2020) et l'écologie industrielle (écomparcs) ont rendu le Plan directeur de l'énergie 2011 obsolète. La ville de Meyrin a donc engagé une révision de son PDComE en 2019. Après trois ans de travail, la nouvelle version du plan a été adoptée par voie de résolution le 13 septembre 2022 par le Conseil municipal unanime.

Le PDComE 2020-2030 concerne essentiellement la transition énergétique des bâtiments (logements, activité et collectivités) et leur usage. Il pose deux objectifs majeurs à l'horizon 2050 : atteindre la neutralité carbone en 2050 (soit diminuer de 90% les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990) avec l'objectif intermédiaire de 60% de réduction d'ici à 2030, et atteindre la société à 2'000 Watts par personne et sans énergie nucléaire (soit 1'000 Watts par personne pour les besoins d'énergie primaire territoriale).

Réaudit Cité de l'énergie

Suite au nouvel audit Cité de l'énergie en juin 2022, Meyrin a obtenu le score de 83,8%. Pour la troisième fois consécutive, la Ville décroche le label European Energy Award Gold, la plus haute distinction du programme Cité de l'énergie. A l'échelle suisse, Meyrin se place en 2e position du classement des villes romandes derrière Lausanne, et en 6e position du classement des villes suisses.

Menaces de pénurie d'énergies

En raison de la guerre en Ukraine et des possibles interruptions de livraison de gaz en Europe qui en découlent, et au vu de la situation des centrales nucléaires en France où la moitié du parc est actuellement indisponible, la Commission fédérale de l'électricité a estimé que l'approvisionnement en électricité pouvait se tendre au cours de l'hiver 2022-2023.

Le Conseil fédéral a élaboré différents niveaux d'action en cas de pénurie de gaz ou d'électricité : appel à réduire la consommation, limitations ou interdictions sur appareils ou installations non essentiels, contingentement ou encore délestage (coupure de courant générale programmée) de quelques heures. Afin de se préparer au mieux à ces différents scénarios, le Conseil administratif a mis en place une taskforce opérationnelle interservices sous la conduite du service de l'UTE. Celle-ci a été chargée de mettre en place un système de monitoring, proposer des actions de réduction de consommation et évaluer les conséquences des décisions de la Confédération sur les bâtiments et installations communales. Une task force décisionnelle, composée du Conseil administratif in corpore et de membres du secrétariat général a également été activée.

Prix de l'électricité à la hausse

Au vu des faibles quantités ou de l'absence d'électricité disponible sur le marché suisse et de la probabilité jugée faible de voir descendre les tarifs d'ici fin 2022, le Conseil administratif a choisi de sécuriser l'approvisionnement pour 2023 et 2024, malgré l'augmentation induite à consommation égale d'environ CHF 1'400'000.- sur le budget 2023 par rapport au réel 2021. Plusieurs réflexions ont été lancées pour diminuer fortement l'impact de ces tarifs sur les exercices 2023 et 2024. Il est en outre prévu de revoir la stratégie d'achat d'électricité pour 2025 et les années suivantes.

Mesures communales

Les mesures suivantes ont été prises dans les bâtiments et installations communales pour réduire la consommation d'énergie : report du démarrage de la saison de chauffe, limitation de la température dans les bâtiments et de l'eau des piscines, interdiction du recours aux radiateurs électriques individuels, suppression de l'eau chaude dans certains sanitaires, promotion des bons gestes auprès du personnel, limitation des illuminations de Noël et extinction de l'éclairage public sur les routes communales de 1h00 à 5h00 du matin. De manière générale, l'optimisation énergétique se poursuit également. Par ailleurs, le Conseil d'Etat dans son plan d'action en matière d'économie d'énergie a décidé d'éteindre sept routes cantonales à partir de décembre 2022, y compris le tronçon de la route de Meyrin entre la route de Pré-Bois et la rue Lect.

Coûts énergétiques des bâtiments et équipements communaux

Une météo clémente à la fin de l'année 2021 et les mesures d'économies d'énergie mises en œuvre en continu dans les bâtiments et équipements communaux ont permis de baisser les consommations d'énergie. En 2022,

le renchérissement des combustibles a néanmoins augmenté le coût des énergies liées au patrimoine administratif par rapport à 2021.

Chaleur

Le graphique ci-après montre l'évolution des consommations d'énergie thermique pour l'ensemble des bâtiments communaux ainsi que l'évolution du mix énergétique utilisé pour le chauffage des bâtiments et la production d'eau chaude sanitaire. En 2022, près de la moitié (49%) des besoins thermiques dans les bâtiments et équipements communaux étaient couverts par le chauffage à distance (contre 0% en 2008), et 18% de la quantité totale d'énergie thermique consommée est d'origine renouvelable.

Les degrés-jour de chauffage, qui renseignent sur le besoin en chauffage des bâtiments, se sont élevés à

2'334 pour 2022 à Genève (note : source Office cantonal de l'énergie, seuils à 12/18°C). Ce nombre situe 2022 comme une année chaude en comparaison à la moyenne des années précédentes (2008-2020).

Electricité

En 2022, la consommation électrique totale était en légère baisse par rapport à 2021.

La totalité de l'électricité consommée est certifiée d'origine suisse et renouvelable, répartie pour l'année 2022 entre 80% issus de la gamme SIG Vitale Vert et 20% SIG Vitale Bleu. En outre, la Commune est propriétaire de 10 installations solaires pour une production brute cumulée de 701 MWh correspondant à 16% du total du volume annuel (4.4 GWh) consommé sur le réseau par les bâtiments et équipements publics.

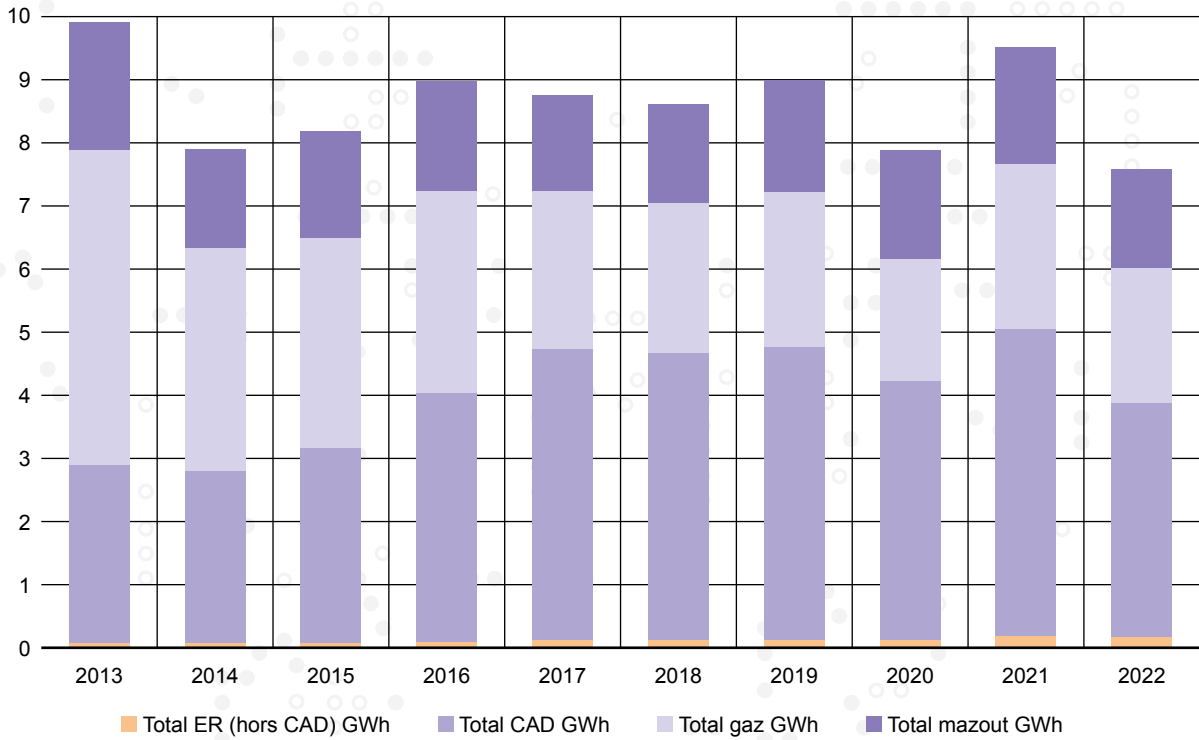
Coût des énergie pour les bâtiments et équipements communaux

		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Mazout	CHF	164'312	144'577	107'795	117'267	111'809	130'594	128'398	120'774	141'934
Gaz	CHF	388'104	359'981	290'644	253'986	291'622	334'426	265'710	265'698	299'507
CAD	CHF	399'157	483'981	420'575	488'256	487'761	508'670	458'314	461'417	530'298
Autres	CHF					79'344	82'718	26'789	15'995	31'791
Total chaleur	CHF	951'573	988'539	819'015	859'509	970'536	1'056'408	879'211	863'885	1'003'529
Electricité (hors EP*)	CHF	859'958	963'166	920'889	884'834	904'600	886'120	871'136	924'834	929'605
Eclairage public	CHF	126'855	137'700	135'039	127'979	110'642	111'474	98'881	102'744	102'286
Total électricité	CHF	986'813	1'100'866	1'055'928	1'012'813	1'015'242	997'594	970'018	1'027'578	1'031'891
Eau	CHF	408'711	558'951	565'965	689'880	602'161	588'306	475'202	497'896	584'429
Total	CHF	2'347'097	2'648'357	2'440'908	2'562'202	2'587'939	2'642'308	2'324'431	2'389'359	2'619'849

© Service de l'UTE

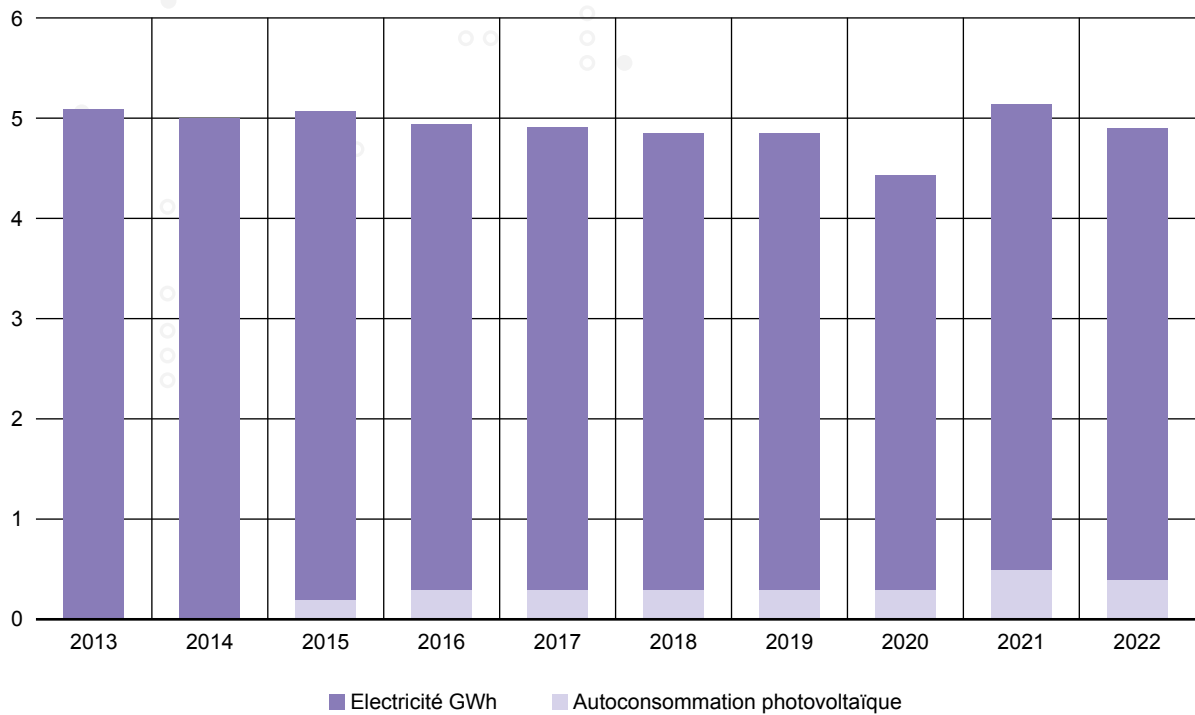
EP: Eclairage public

Consommation énergie thermique

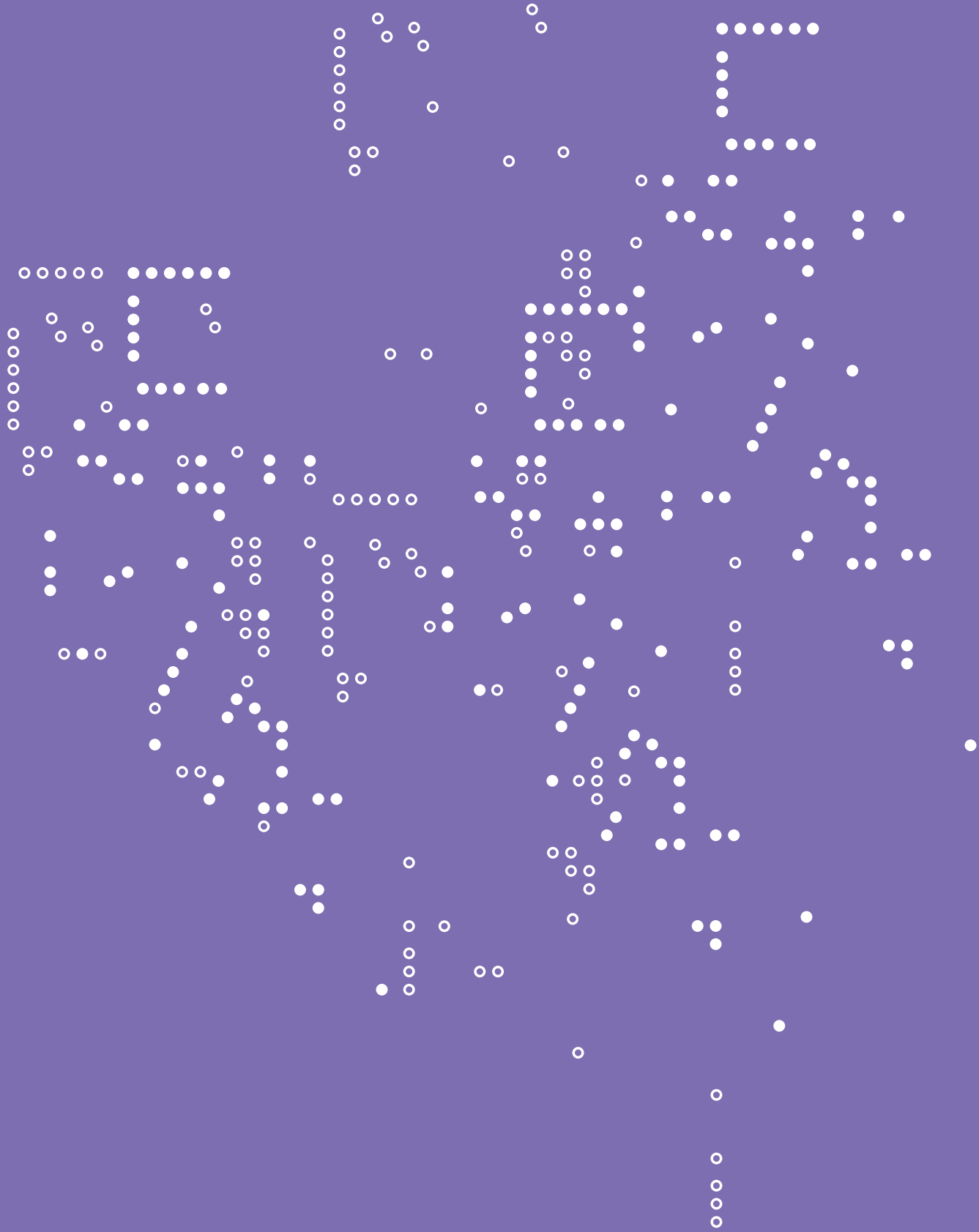


© Service de l'UTE

Consommation énergie électrique



© Service de l'UTE



FINANCES

RAPPEL SUR LES ENJEUX DU BUDGET 2022

Nous étions alors en 2021, nous venions de prendre connaissance des résultats 2020, et principalement d'une baisse record de plus de 8 millions des recettes fiscales des personnes morales. Cette baisse était liée aux conséquences de la mise en œuvre de la RFFA. L'année 2021, était également la deuxième année de la pandémie, avec son lot d'incertitudes pour cette crise dont on ne voyait pas encore tout à fait l'issue. Le deuxième projet de budget de la législature restait, selon les informations de l'époque, sous l'influence de la RFFA et de la COVID19. Au vu de ces éléments, le projet de budget 2022 a nécessité une adaptation de la majorité des prestations à coût constant, et pour certaines, une diminution des prestations, afin d'atténuer la hausse des charges incompressibles, dans une vision de maintien des prestations indispensables. En ce qui concerne les recettes fiscales, Meyrin avait intégré à son budget une estimation fiscale supérieure à l'Etat de presque 7 millions, légèrement en dessous du maximum des 10% d'écart autorisé, vu la fiscalité 2020 baissière que nous venions de recevoir, et en tenant compte des indicateurs économiques d'une reprise lente. Le budget voté était pour la deuxième année consécutive déficitaire, voté par votre Conseil à CHF -6'221'418, le 17 novembre 2021. Au printemps 2022, les comptes 2021 terminaient avec un ajustement important de recettes fiscales sur les correctifs, les baisses fiscales liées à RFFA estimées pour 2020 ne se sont pas réalisées. Nous avons ainsi reçu pour l'année 2020 des correctifs d'impôts en 2021 de plus de CHF 6 millions.

RESULTAT 2022

Plus de quinze mois plus tard, soit au début 2023, la baisse annoncée des recettes fiscales liées à RFFA n'est plus qu'un mauvais souvenir et la COVID a laissé quelques traces, surtout en début d'année 2022. Hélas, personne n'avait imaginé qu'en février 2022 la guerre éclaterait aux portes de l'Europe entre la Russie et l'Ukraine. Parallèlement l'Europe entrerait dans une crise énergétique sans précédent. Contre toute attente, les comptes 2022 bouclent avec un gain record de CHF 22'723'387, au lieu des CHF -6'221'418 estimés.

ANALYSE DES RECETTES FISCALES

Les comptes finissent avec des recettes fiscales totales supérieures de 36 millions au budget. La majorité de cet écart est liée aux recettes fiscales d'une poignée d'entreprises dans les secteurs du commerce international, dont les résultats sont en lien direct avec la crise énergétique.

Recettes fiscales personnes physiques et personnes morales

L'Etat est chargé de traiter pour les communes les impôts sur les personnes physiques et morales. Il établit les comptes fiscaux, les estimations fiscales, et se charge de la taxation. Ainsi, la production complète d'une année fiscale n'est connue que plusieurs années après le début de la taxation. Les déclarations fiscales 2022 étant complétées en 2023, l'administration cantonale estime les recettes fiscales de l'année sur la base de l'année précédente, ce qui constitue un facteur d'incertitude important, sachant que la production de l'année précédente n'est pas finalisée. De plus, le pourcentage de notification impacte fortement la fiabilité de l'estimation. De plus, dans ses estimations budgétaires, l'Etat ne tient pas compte des impacts potentiels liés à l'augmentation de la population ou du nombre d'entreprises et de leurs employés dans la Commune. Il revient au Conseil administratif de le faire. Cette tâche complexe est faite avec circonspection chaque année. Notre estimation 2022 était ainsi de CHF 6'611'904 supérieure à celle de l'Etat, soit de près de 9% supérieure à celle de l'Etat (2021 : CHF 6'732'877, +10% supérieure à celle de l'Etat).

Dans les comptes 2022, les recettes fiscales des personnes morales et physiques 2022, incluant les correctifs des années précédentes, sont finalement de 38%, soit CHF 31'295'128 supérieures au budget (2021 : +20%, CHF +15'411'442 principalement correctifs RFFA 2020 et 2021). Pour les personnes morales, nous avons un écart positif de 28 millions. 26 millions de cet écart mirobolant concerne l'année 2022, et 80% s'explique par les recettes dégagées dans le secteur des intermédiaires du commerce, soit le commerce international boosté par la crise énergétique. 10% concerne les recettes des nouvelles entreprises. 10% concerne une poignée d'entreprises dans le secteur de l'horlogerie, de la chimie, l'industrie pharmaceutique et les banques-assurances. L'écart sur les correctifs des années précédentes se monte à 1.8 millions, dont plus d'un million lié à un bénéfice exceptionnel d'une entreprise en 2021.

En ce qui concerne l'impôt sur les personnes physiques, l'écart positif est de CHF 2.8 millions. L'écart sur les recettes 2022 représente une hausse de CHF 1.4 millions. Le solde de CHF 1.4 millions provenant de correctifs des années précédentes. Dans cet écart est incluse l'extourne de 2.4 millions du solde de la provision établie à la demande de l'Etat lors du changement de méthode comptable pour l'impôt à la source. L'écart 2022 sur les personnes morales et physiques est un surplus bienvenu, mais dont la majorité est non pérenne.

Au niveau du fonds de péréquation, qui est alimenté par 20% des recettes fiscales des personnes morales de l'ensemble du territoire, les recettes sont en hausse également. L'écart positif pour Meyrin est de CHF 1'000'925 (2021 : CHF 1'223'097).

Taxe professionnelle

Le montant de la taxe professionnelle se monte à CHF 17'711'157 (2021 : CHF 17'526'958), soit de CHF 3'711'157 supérieur au budget. Sur la totalité du montant, CHF 15'903'000 concerne les taxations 2022, le solde de CHF 1'808'157 est lié aux taxations d'années antérieures. En 2022, nous avons passé de 2'182 à 2'287 contribuables, soit une hausse de 4.8%. Pour rappel, le budget 2023 de la taxe professionnelle a été monté de 3.1 millions pour inclure la hausse pérenne des deux dernières années. En totalité, les recettes fiscales 2022, sont donc de CHF 36'023'573 supérieures au budget (2021 : CHF 20'161'497). Nous pouvons bien évidemment nous en réjouir, mais il est important de garder en ligne de mire que la majorité de celles-ci, comme vu plus en amont, ne sont pas pérennes et le solde intégré à nos budgets. Il y a également lieu de se rappeler que les écarts de 2021 étaient principalement liés aux correctifs d'estimations RFFA 2020 et 2021.

INVESTISSEMENTS

En 2022, nos charges d'investissements s'élèvent à CHF 28'579'499 (2021 : CHF 28'820'319) et les recettes à CHF 3'523'632 (2021 : CHF 11'595'818), soit CHF 25'055'867 (2021 : CHF 17'224'501) d'investissements nets.

EMPRUNT

Les emprunts totaux n'ont pas évolué en 2022. Les recettes fiscales supplémentaires 2021 liées aux correctifs RFFA de 2020 ont permis de financer l'entier des investissements 2022. Nous avons donc un montant d'emprunt total de CHF 55'000'000 au 31 décembre 2022 identique à celui que nous avons le 1^{er} janvier.

CONCLUSION

L'année 2022 nous a permis de reprendre peu à peu la vie d'avant la pandémie. Son actualité a été frappée par une autre crise, celle liée au déclenchement de la guerre en Ukraine qui a engendré une crise énergétique et migratoire majeures. Ces crises ayant des impacts différenciés. Pour le côté financier, nous l'avons vu, des recettes fiscales mirobolantes nous permettent de finir avec un résultat positif exceptionnel. Ce résultat n'est pas de la

trésorerie, même s'il a entraîné une hausse de celle-ci en février 2023, qui nous a permis de rembourser un emprunt de CHF 15'000'000 et de ne pas aller faire un nouvel emprunt à ce stade.

Nous ne pouvons toutefois pas oublier toute la problématique sociale induite par la guerre, avec l'arrivée continue de réfugiés de guerre en Suisse, et de fait, aussi à Meyrin. Un travail énorme est fourni par notre administration en lien avec les instances cantonales, afin de permettre l'accueil de ces personnes sur notre territoire. Nous pensons plus particulièrement aux enfants qui rejoignent les bancs de nos écoles. L'intégration de toute cette population à notre environnement, le temps de leur vie d'immigrés. Une situation dont la durée n'est pas encore estimable, mais il est vraisemblable que certaines de ces personnes seront nos futurs concitoyens.

2022 a toutefois aussi eu son lot de bonnes nouvelles. Meyrin a gagné le Prix Wakker. Le Conseil fédéral a choisi notre Ville pour sa première sortie annuelle. Et surtout, nous avons pu reprendre nos activités en présentiel, organiser nos fêtes emblématiques, recommencer les activités sportives, rendre nos prestations à la population comme nous en avons l'habitude.

Avant de conclure, permettez-nous de regarder un peu vers demain. Les comptes 2023 pourraient nous réserver une belle surprise également, la situation économique étant inchangée à ce stade. Mais l'horizon reste incertain malgré cette embellie. La fin de la taxe professionnelle approche, elle nous est annoncée pour 2024. Nous pouvons déjà dire que Meyrin y perdra quelques plumes, péréquation oblige, et ce malgré la hausse de l'imposition sur les personnes morales qui pourrait être acceptée par le peuple en contrepartie. Les charges incompressibles continuent d'augmenter. Nos investissements et les charges qu'elles induisent seront importantes. L'équilibre budgétaire ne sera pas simple à trouver sans une hausse pérenne des recettes fiscales.

Nous aimerions conclure en adressant tout d'abord nos remerciements à l'ensemble de nos collaboratrices et nos collaborateurs qui, jour après jour, par vents et marées, mettent leur professionnalisme et leurs compétences au service de notre administration et de nos administrés.

Nous remercions également le Conseil municipal pour son soutien et l'ensemble de la population pour sa confiance.

Laurent Tremblet

Au nom du Conseil administratif

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

	31 décembre 2021	31 décembre 2022
1. ACTIF	403'804'173,60	419'064'777,37
10. Patrimoine financier	162'680'450,07	167'177'108,41
100. Disponibilités et placements à court terme	42'279'309,44	48'138'594,60
101. Créances	20'570'245,16	21'216'513,23
104. Actifs de régularisation	9'429'739,88	8'719'288,95
106. Marchandises, fournitures et travaux en cours	112'558,18	231'645,53
107. Placements financiers	957'411,00	1'055'066,10
108. Immobilisations corporelles	89'331'186,41	87'816'000,00
14. Patrimoine administratif	241'123'723,53	251'887'668,96
140. Immobilisations corporelles	232'050'968,80	241'828'232,76
142. Immobilisations incorporelles	386'692,73	243'565,00
145. Participations, capital social	2'414'391,75	2'414'391,75
146. Subventions d'investissements	6'271'670,25	7'401'479,45
2. PASSIF	403'804'173,60	419'064'777,37
20. Capitaux de tiers	89'880'887,16	82'418'103,87
200. Engagements courants	5'627'374,74	6'571'417,64
201. Engagements financiers à court terme	5'000'000,00	25'000'000,00
204. Passifs de régularisation	14'360'358,82	12'410'821,90
205. Provisions à court terme	6'898'428,03	8'296'179,20
206. Engagements financiers à long terme	50'000'308,05	30'009'125,73
208. Provisions à long terme	2'464'815,00	-
209. Engagements envers les financements spéciaux des capitaux de tiers	5'529'602,52	130'559,40
29. Capital propre	313'923'286,44	336'646'673,5
291. Fonds enregistrés comme capital propre	1'197'455,00	1'451'013,14
299. Excédent/découvert du bilan	312'725'831,44	335'195'660,36

COMPTE DE RESULTAT 2022

Description	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
Charges d'exploitation	122'289'715,97	127'555'388	133'381'922,53
30. Charges de personnel	57'720'165,19	60'936'005	62'862'952,11
31. Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	22'500'452,93	22'458'359	27'204'708,12
33. Amortissements du patrimoine administratif	13'868'355,26	14'446'360	14'039'589,44
36. Charges de transfert	28'194'142,59	29'709'664	29'266'400,86
37. Subventions redistribuées	6'600,00	5'000	8'272,00
Revenus d'exploitation	127'222'457,76	116'060'583	152'612'067,15
40. Revenus fiscaux	112'314'063,64	100'630'539	136'654'111,55
42. Taxes	10'784'770,05	11'456'792	11'615'627,12
43. Revenus divers	373'742,42	362'355	362'329,15
46. Revenus de transfert	3'743'281,65	3'605'897	3'971'727,33
47. Subventions à redistribuer	6'600,00	5'000	8'272,00
Résultat d'exploitation	4'932'741,79	-11'494'805	19'230'144,62
34. Charges financières	562'514,23	411'911	4'508'562,99
44. Revenus financiers	5'074'118,08	5'685'298	8'001'805,43
Résultat financier	4'511'603,85	5'273'387	3'493'242,44
RESULTAT OPERATIONNEL	9'444'345,64	-6'221'418	22'723'387,06
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-	-	-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	9'444'345,64	-6'221'418	22'723'387,06

*dans ce tableau, les imputations internes 39/49 n'apparaissent pas

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2022

	2021	2022
Résultat total du compte de résultats	9'444'345,64	22'723'387,06
+ Amortis. du PA et subventions d'investissements (planifiés, non planifiés, complémentaires)	14'068'418,26	14'291'918,44
+ Pertes / - bénéfiques sur la vente du PF ou pertes / bénéfiques de change	0,00	41'796,00
+ Pertes / - bénéfiques réévaluation du PF	1'412,00	1'716'528,86
- Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants	-16'741,45	-2'023'599,98
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	430'730,53	785'500,92
- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	3'590,33	-119'087,35
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	1'323'774,7	944'042,90
+ Augmentation / - diminution des provisions	802'493,98	-1'067'063,83
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	822'551,03	-147'423,60
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	0,00	-5'399'043,12
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle	26'880'575,02	31'746'956,30
- Subventions d'investissements acquises	7'170'302,70	1'264'620,35
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	7'170'302,70	1'264'620,35
- Immobilisations corporelles	-25'261'757,29	-25'062'075,90
- Immobilisations incorporelles	-75'971,33	-137'647,57
- Propres subventions d'investissements	-1'304'111,30	-1'370'683,00
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-26'641'839,92	-26'570'406,47
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA	-19'471'537,22	-25'305'786,12
- Augmentation / + diminution des placements financiers et des immob. corp. du PF	-854'106,50	-582'122,70
- Prêts à court terme / + remboursement prêts à court terme	4'500'000,00	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF	3'645'893,50	-582'122,70
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement	-15'825'643,72	-25'887'908,82
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-5'000'000,00	20'000'000,00
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	19'936'264,25	-19'999'762,32
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	14'936'264,25	237,68
Variation des liquidités et placements à court terme	25'991'195,55	5'859'285,16

Ce solde de CHF 5'859'285.16 correspond à la variation de la nature 100

MEYRIN - ÉVOLUTION 2017-2022 - QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Libellé	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Population	24'128	25'219	25'681	26'157	26'372	26'624
	804	1'091	462	476	215	252
	3%	5%	2%	2%	1%	1%
Places Crèches - à la journée*	316	362	362	362	362	362
	98	46	0	0	0	0
	45%	15%	0%	0%	0%	0%
Places Crèches - à temps partiel*	76	76	76	76	76	76
Enfants 1P-8P	1'972	2'059	2'316	2'356	2'438	2'554
	72	87	257	40	82	116
	4%	4%	12%	2%	3%	5%
ETP au 31 décembre	305	337	348	369	381	392
	28	32	11	21	12	12
	10%	10%	3%	6%	3%	3%
Nombre contribuable TPC	1'793	1'964	1'996	2'158	2'182	2'287
	29	171	32	162	24	105
	2%	10%	2%	8%	1%	5%
RECETTES	106'002'624	117'752'497	110'565'088	115'999'303	132'724'648	161'124'598
	-1'963'078	11'749'873	-7'187'409	5'434'215	16'725'346	28'399'950
	-2%	11%	-6%	5%	14%	21%
CHARGES	103'086'425	110'695'005	113'905'847	115'417'613	123'280'303	138'401'211
	9'666'701	7'608'580	3'210'842	1'565'766	7'808'689	15'120'909
	10%	7%	3%	1%	7%	12%
RESULTAT	2'916'199	7'057'492	-3'340'759	527'689	9'444'346	22'723'387
DETTES	25'000'000	40'000'000	40'000'000	40'000'000	55'000'000	55'000'000
	-5'000'000	15'000'000	0	0	15'000'000	0
	-17%	60%	0%	0%	38%	0%
INVESTISSEMENTS BRUTS	38'706'041	46'151'585	25'772'241	13'826'455	28'820'319	28'579'499
RECETTES	21'050'171	12'285'059	6'103'596	8'482'503	11'595'819	3'523'632
INVESTISSEMENTS NETS	17'655'870	33'866'526	19'668'645	5'343'952	17'224'501	25'055'867
Degré d'autofinancement	84,46%	56,59%	50,79%	262,15%	136,51%	147,73%
CENTIME ADDITIONNEL	44	44	44	44	44	44
Valeur du centime	1'684'356	1'846'707	1'846'898	1'663'082	2'068'043	2'606'707
Impôt PP (IBO, IS, IPC)	50'270'777	57'247'655	55'006'093	55'016'576	59'068'284	63'372'623
	-324'820	6'976'878	-2'241'562	10'483	4'051'708	4'304'339
	-1%	14%	-4%	0%	7%	7%
Impôt PM	23'840'897	24'007'448	26'257'415	18'159'020	31'925'607	51'322'505
	-929'642	166'551	2'249'967	-8'098'395	13'766'587	19'396'898
	-4%	1%	9%	-31%	76%	61%
Impôt sur les chiens						66'362
						66'362
Taxe professionnelle	12'343'929	14'503'859	15'032'141	21'132'100	17'526'958	17'711'157
	-1'415'282	2'159'390	528'282	6'099'959	-3'605'142	184'199
	-10%	17%	4%	41%	-17%	1%
Fonds Péréquation - PM (recettes)	2'863'733	3'279'537	3'284'282	2'811'458	3'793'215	4'181'464
	38'786	415'804	4'745	-472'824	981'757	388'249
	1%	15%	0%	-14%	35%	10%
Compensation financière en faveur des communes frontalières (charges)	7'451'397	7'967'921	8'039'372	8'383'981	8'315'218	8'398'941
	152'553	516'524	71'451	344'609	-68'763	83'723
	2%	7%	1%	4%	-1%	1%
Péréquation financière intercommunale (charges)	2'348'558	3'115'838	2'142'882	1'981'179	1'619'302	1'538'213
	493'732	767'280	-972'956	-161'703	-361'877	-81'089
	27%	33%	-31%	-8%	-18%	-5%
Compensation verticale IFD (recettes)				379'019	753'667	1'276'009
				379'019	374'648	522'342
					99%	69%
Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire (recettes)				760'335	822'085	793'013
				760'335	61'750	-29'072
					8%	-4%

* places de crèches à la journée, yc accueil familial de jour, places de crèches à temps-partiel, yc garderie la Framboise.





IMPRESSUM

Compte rendu administratif
et financier 2022
Commune de Meyrin

EDITEUR

Commune de Meyrin
Rue des Boudines 2
Case postale 367
1217 Meyrin 1
www.meyrin.ch

CONCEPTION ET MISE EN PAGE

Outline Communication, Meyrin

IMPRESSION

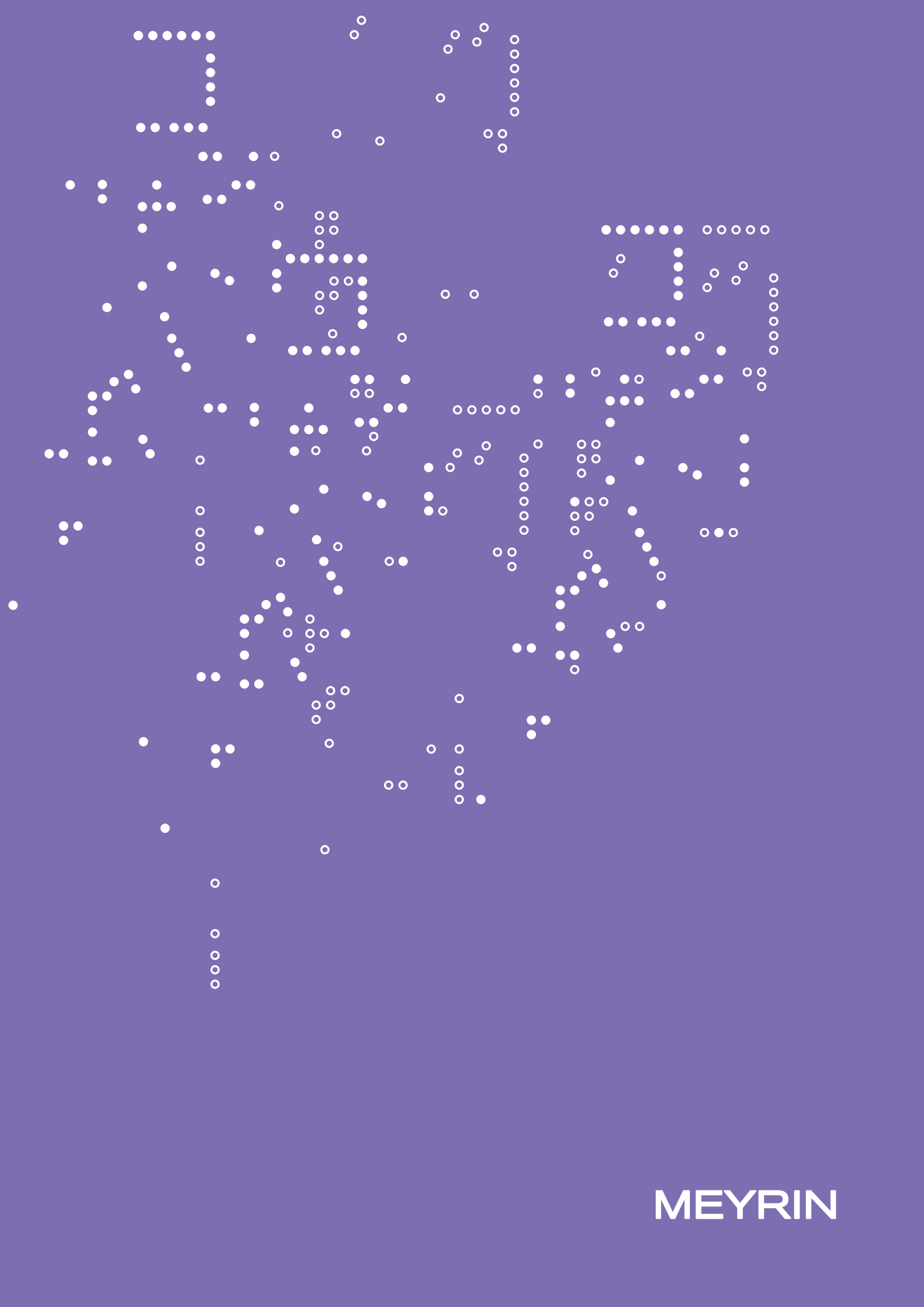
NBmedia, Vernier

NATURE DU PAPIER

Image Impact FSC

TIRAGE

40 exemplaires



MEYRIN